SERMONS
SUR
TOUS LES SUJETS
DE
LA MORALE
CHRETIENNE.

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant

LES MYSTERES.

TOME SECOND.

Les Mysteres de Nôtre-Dame.

Omnia facio propter Evangelium ut particeps ejus efficiar. 1. C. 9. 23.

A PARIS,
Chez JEAN BOUDOT, Libraire de l'Academie Royale des Sciences, ruë S. Jacques, au Soleil d'or, prés la Fontaine Saint Severin.

M. DCC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE

DES SUJETS QUI SONT contenus dans ce second Tome.

Approbation de Monsieur l'Abbé Dumas, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne.

J'AY lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, les Sermons du R. P. * * sur les Mysteres de Nôtre-Dame.

DUMAS.

Permission du R. P. Provincial.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS, en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ay reçu de nôtre R. P. General, permets au Pere * * de faire imprimer un Livre Intitulé, *Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Troisiéme Partie, contenant les Sermons sur les Mysteres de Nôtre Seigneur & de Nôtre-Dame*, qui a été vû & approuvé par trois Theologiens de nôtre Compagnie. En foy de quoy j'ay signé la presente. *Fait à Paris le 28. Decembre. 1699.*

J. DEZ.

PREMIER SERMON DE LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA SAINTE VIERGE.

Dominus possedit me in initio viarum suarum *Proverb.* 8.

Le Seigneur m'a possedée dés le commencement de ses voyes. Aux Prov. c 8.

JE me persuade MESSIEURS, que vous concevez assez d'abordque cette heureuse Creature, que le Seigneur a possedé dés le commencement de ses voyes, n'est autre que Marie; qui n'ayant

jamais été soüillée du peché d'origine, par une suite necessaire, n'a jamais été un seul moment sous l'empire du demon Comme de toute éternité elle a eté destinée au plus haut dégré d'honneur, où une pure creature pouvoit être élevée, sçavoir à être la Mere de Dieu ; il n'y a pas lieu de douter qu'elle n'ait receu, dés le moment de sa Conception, toute la plenitude de la grace necessaire pour soûtenir une si éminente dignité.

Ainsi distinguée du reste des hommes par l'employ qu'elle devoit remplir, elle l'a aussi été par la prérogative singuliere qu'elle reçoit aujourd'huy ; cherie de Dieu jusqu'à être élüe pour en être la Mere, elle n'a pas dû être un seul moment dans sa disgrace ; Choisie entre toutes les femmes pour donner les premiers coups à ce serpent infernal qui avoit infecté toute la nature humaine, elle a dû être à couvert de son soufle, & de ses atteintes.

Voila (CHRESTIENS) la verité que nous reconnoissons, lorsque nous celebrons la Feste de l'immaculée Conception de la glorieuse Vierge : Verité qui nous est marquée dans l'Ecriture, par une infinité de figures, authorisée de plusieurs témoignages des saints Peres, appuyée sur toutes les raisons de convenance, qui se peuvent prendre de la bonté du Createur, de la sainteté du Verbe incarné, & de l'auguste dignité de Mere d'un Dieu. Ainsi je ne m'arresteray pas à vous la prouver, par les raisons de la Theologie la plus abstraite ; je ferois tort à vôtre pieté, de croire que vous eussiez là-dessus le moindre doute. Mais je

pretends seulement montrer pour nôtre instruction, comme elle s'est servie de cet avantage incomparable, d'avoir été possedée de Dieu dés le premier instant de sa vie, pour le posseder luy même plus parfaitement; d'où nous apprendrons la maniere dont nous devons être à Dieu le plûtost & le plus parfaitement que nous pourrons.

Esprit Saint, puisque c'est vous qui avez pris possession de cette heureuse Creature par une grace singuliere, qui l'avez choisie dés lors pour vôtre Epouse, & disposée pour être un jour la digne Mere de Dieu, inspirez-moy les sentimens que je dois avoir de vôtre ouvrage, & donnez-moy les lumieres necessaires pour en reconnoistre l'exellence & le merite. C'est ce que je vous demande par l'entremise de cette même Vierge, que nous saluërons déja comme pleine de grace, en luy disant par avance, les paroles de l'Ange.

Ave Gratia plena,

COMME à proprement parler, nous ne possedons Dieu parfaitement que par la gloire, & dans le Ciel, où il fait tout nôtre bien, toute nôtre joye, & tout nôtre bonheur; de même, c'est par la grace, que Dieu nous possede luy-même en cette vie. Car quelque puissance qu'il exerce sur toutes les Creatures, qui sont essentiellement dépendantes de son souverain domaine; & quoi que tout ce qu'il y a dans ce grand Univers luy appartienne, par les droits les plus incontestables; il ne considere neanmoins cette possession que comme

étrangere ; mais luy-même dans l'Ecriture appelle les Justes son bien, son peuple, son heritage, dont il prend possession par la grace ; parce qu'alors ils sont à luy par un titre special, comme un bien qu'il a acquis, qui est la récompense de ses sueurs, le fruit de ses travaux, & une conquête qui luy a coûté sa vie, & tout son sang ; *gens sancta, populus acquisitionis.* Au lieu qu'il regarde les pecheurs comme des esclaves du demon, & comme des sujets rebelles, qui voudroient, s'ils pouvoient, secoüer le joug, & se mettre sur le pied de ne dépendre que d'eux-même ?

1.Petri 2.

Ainsi (Chrestienne Compagnie) quand je dis aujourd'huy que Dieu a possedé cette bien-heureuse Vierge dés le commencement de ses voyes, j'entens une prise de possession qui se fait par la grace, qui nous rend saints & agréables aux yeux de cette divine Majesté ; & par laquelle Dieu demeure en nous, nous vivifie, & nous éleve jusqu'à la participation de sa nature, *divinæ consortes naturæ* Pour parler avec le Prince des Apôtres. C'est donc avec justice, que je reduis aujourdh'huy toute la gloire & toute la grandeur de Marie à cette seule prérogative, d'avoir été possedée de son Dieu dés le premier instant de sa vie, par le moyen de la grace : & je ne puis donner un éloge plus avantageux à cette heureuse creature, ni plus propre du mystere que nous celebrons, que de vous faire voir premierement que Dieu l'a possedée de la sorte, dés le commencement de ses voyes, puisqu'elle n'a pas été un seul moment sans être à Dieu. En second lieu, qu'il l'a possedée entierement

2.Petri 1.

& parfaitement, n'y ayant rien en elle qui ne fût à Dieu. Et enfin qu'il l'a possedée paisiblement, sans que personne y ait formé d'obstacle, par une possession tranquille, qui n'a été sujette à aucune contestation. Ce sera tout le partage de ce Discours, où nous apprendrons la maniere dont nous devons nous-mêmes être à Dieu. Donnez moy, s'il vous plaît vôtre attention.

I. PARTIE

C'EST (Messieurs) une des premieres maximes du Droit Civil, que de tous les titres, par lesquels une chose peut nous appartenir, celuy d'une possession ancienne est le plus authentique & le plus legitime; puisqu'il peut suppleér à tous les autres, & rendre le droit que nous y avons incontestable. Comme quand on possede une terre, ou un heritage, dont on ne sçauroit montrer les titres, s'il arrive qu'on nous les veüille disputer, nous faisons voir que nos Peres & nos Ancestres en ont joüi de bonne foy, sans que personne les ait inquietez dans cette possession; & alors on se croit & on est effectivement fondé en droit; c'est un titre legitime, que la seule prescription nous donne, & qui suffit pour se maintenir dans la possession où l'on est. De même Dieu, qui ne peut manquer de droit à quelque chose que ce puisse être, puis qu'il est le Souverain de toutes ses Creatures, semble oublier toutes les autres à l'égard de la glorieuse Vierge, & se contenter de celuy d'une possession ancienne, où il a été de tous temps. *Dominus possedit me in initio viarum suarum.* *Proverb. 8.*

Car il peut remonter non seulement dans

les siecles les plus éloignez, mais encore avant tous les siecles, & avant tous les temps ; puisque de toute éternité, & avant même qu'il eût prevû la chute du premier homme, laquelle entraîna la perte de toute sa posterité, il avoit choisi cette heureuse creature pour être un jour sa Mere, & l'avoit envisagée deslors comme une personne qui luy appartenoit, qui n'étoit que pour luy, & qui devoit paroître au monde pour l'y faire naître luy-même, supposé qu'il eût resolu d'y venir, quand ce monde n'auroit pas eu besoin d'être rachepté. Ou comme assûrent les autres avec plus de probabilité, n'ayant pris dessein dans ses conseils éternels de naître sur la terre qu'en qualité de Redempteur, & aprés avoir prévû la desobiïssance d'Adam ; il l'avoit choisie entre toutes les creatures possibles, & separée de la foule des autres, par un decret posterieur, & tout singulier ; par lequel il avoit résolu de sauver, ou plûtôt de préserver du naufrage universel du pèché cette Arche sainte, qui devoit être une ressource pour tout le genre humain, & apporter le salut à tout le monde. Mais il est toûjours vray de dire, que n'étant encore que dans les idées de Dieu, de quelque maniere que ce soit, elle n'a point été comprise dans la masse de la corruption commune, qu'il l'a défenduë comme son heritage, du ravage qu'a fait par tout le péché originel ; que devant être le Palais vivant & le Temple animé de ce Roy & de ce Dieu du Ciel, il l'a bâti exprés pour y faire sa demeure. *Ipse fundavit eam Altissimus*, suivant l'application que l'E-

Psal. 88.

glise luy fait de ces paroles du Prophete Roy. Il l'a crée pour luy, pour le dessein qu'il avoit sur elle, & enfin pour être sa possession propre.

Mais sans qu'il soit necessaire de remonter si haut, & d'aller chercher des titres si anciens, il suffit pour l'assûrance du Possesseur, & pour la gloire de Marie, de dire que le Seigneur l'a possedée dés le commencement de ses voyes, je veux dire, dés le commencement de sa course sur la terre; ce mot de voye se prenant dans l'Ecriture, pour la vie des hommes, laquelle ne leur est donnée que comme à des voyageurs qui doivent marcher sans cesse, & s'avancer vers leur terme, qui est le Ciel. Or cette possession que Dieu a pris de Marie est la plus ancienne de toutes les possessions; puisque personne n'y a eu droit avant Dieu; comme dans tous les autres hommes qui naissant dans le peché, sont ensuite sous l'esclavage, & en la puissance du Demon, qui les possede, & qui en est le premier Maître. J'avoüe (Messieurs) qu'il n'est question que d'un moment; car ceux qui semblent en ce point ne porter pas avec assez de zele les interests de la Conception immaculée, ne doutent pas qu'elle n'ait été toute pure dans tous les autres momens de sa vie, ils ne contestent que le premier. Mais ils ne font pas reflexion que ce moment étant le premier, la gloire du possesseur y est interessée, & qu'il luy auroit été honteux qu'un autre s'en fût emparé avant luy, & eût eu les premices d'une vie qui ne devoit être que pour Dieu. *Dominus possedit me in initio viarum suarum.*

Ce terme même dont se sert l'Ecriture a merité la réflexion des meilleurs Auteurs, qui ont remarqué avec Tertullien, que comme Dieu ne s'est appellé Seigneur qu'aprés avoir creé l'homme, qui étoit le digne sujet à qui il devoit commander, de même dans la réparation du monde, ce même Dieu commence par Marie à rentrer dans ses droits, par la possession qu'il prend d'elle le premier. Il n'a pas voulu que le Demon, que ce Pere appelle le corrupteur des ouvrages de Dieu, y eût jamais aucune part; de peur qu'il ne pût se vanter d'avoir regné, & exercé son empire dans cette ame sainte avant que Dieu y eût établi le sien; & que si le monde venoit ensuite a être racheté par l'effusion d'un sang innocent, il n'eût lieu de luy reprocher que ce sang auroit été soüillé dans les veines, d'où il l'avoit puisé; que si la Divinité possedoit seule cette heureuse creature, aprés tout, il l'avoit possedée auparavant, & que c'étoit un thrône où il s'étoit assis le premier. Qui ne voit (Messieurs) que c'est une espece d'insulte que le Demon auroit pû faire au Createur? & une tache qui eût en quelque façon rejailli sur Dieu même? il n'a donc pas dû permettre que cet ennemy de sa gloire eût cet avantage sur luy.

Outre qu'il étoit au pouvoir de ce Maître Souverain de disposer les choses ensorte, qu'elle participast au fruit de la Redemption, & même d'une maniere plus noble que le reste des hommes, sans tomber dans le malheur commun à toute la posterité d'Adam; car il ne seroit pas moins indigne de luy, d'avoir

ſi viſiblement negligé les devoirs de la bienſeance, & oublié en quelque maniere ſa propre gloire, que de naître d'une Mere qui auroit été ſous la puiſſance de ſon ennemy, & eſclave du peché. Il n'a pas crû indigne de luy, de naître d'une Mere pauvre des biens de fortune, elle avoit bien d'autres qualitez plus réelles & plus conſiderables qui la relevoient. Tout ſurpris que ſoit l'eſprit humain de conſiderer ſon Dieu né dans une étable, couché ſur la paille, & ſoûmis à toutes les miſeres qu'on ſçait être les effets & les ſuites du peché; on revient de cet étonnement, quand on fait réflexion ſur le deſſein qu'il a eu en venant au monde, d'en bannir le luxe, la moleſſe & le plaiſir; qui ſont les plus grands ennemis de nôtre ſalut. Nous concevons même comme quelque hommage que ce Verbe incarné meritât de recevoir ſur la terre, il y a voulu demeurer long-temps inconnu, humilié, mépriſé, paſſer pour pecheur dans l'opinion des hommes, & converſer parmy les pecheurs; mais de naître d'une femme conçûë dans le peché, & dont par une ſuite neceſſaire, le Demon auroit le premier pris poſſeſſion; c'eſt ce qui revolte avec raiſon nos eſprits; nulle neceſſité ne l'y pouvoit obliger, les devoirs les plus naturels y étoient viſiblement violez, & ſa ſageſſe ne le pouvoit permettre; parce que la tache en auroit rejailli ſur luy-même, à cauſe que leur gloire & leur honte ne leur étoit pas moins communes que leur ſubſtance & leur ſang.

Ce qui nous apprend (Chrêtienne Compagnie) que de tout ce qui eſt au monde,

Dieu n'a en en horreur que le peché ; que toutes les choses à qui l'on donne le nom de mal, pauvreté, douleur, misere, deffauts d'esprit, de naissance, de capacité, rien de tout cela ne rebute Dieu, ni ne l'empesche de nous aimer, & de nous rendre même grands devant ses yeux ; il n'y a que le peché qui nous éloigne de luy, & comme pendant que le peché subsistera, nous ne posséderons jamais Dieu, de même Dieu ne possedera jamais un cœur qui en sera soüillé. Ce sont deux extremitez qu'on ne peut ni allier ensemble, ni approcher l'une de l'autre. De maniere que ce Verbe éternel, qui en se faisant homme, a sçeu unir les choses les plus contraires, comme l'éternité avec le tems, la mort avec la vie, ne peut faire d'alliance avec le peché, qui luy est plus opposé que les plus épaisses tenebres ne le sont à la lumiere du soleil, *quæ societas lucis ad tenebras, quæ conventio Christi ad Belial ?* Que s'il peut demeurer dans une ame, aprés que la grace en a chassé le peché; cette possession qu'il en prend ne luy est glorieuse que comme une conquête qu'il a faite sur son ennemy, & comme une dépoüille qu'il luy a enlevée, sur laquelle le demon prétend toûjours avoir quelque droit. Mais il étoit de l'honneur de ce Sourain de ne pas souffrir que l'ennemi de sa gloire possedast jamais celle qui étoit destinée à être la Mere d'un Dieu, quand même ce n'auroit été que pour un moment, parce qu'ensuite il auroit toûjours été vray de dire, que celle qui avoit donné l'être à son Dieu, auroit été sous la puissance du demon : il

1. ad Corinth. c. 6.

faut donc dire pour la gloire de Verbe divin qu'il l'a possedée le premier, dés le commencement de ses voyes, sans que cet ennemy, & cet usurpateur ait jamais eu aucun droit d'y pretendre.

Ajoûtez que le Fils de Dieu avoit encore en veuë son propre interest, en ménageant celuy de Marie; car c'étoit rendre glorieuse la Conception de celle qui devoit un jour donner un éclat incomparable à la sienne propre, & vous diriez qu'il y auroit eu un commerce reciproque d'interests entre la Mere & le Fils, en s'entrecommuniquant leur gloire. Marie, par la pureté dont elle feroit profession toute la premiere, devoit donner un éclat tout particulier à la Conception temporelle du Verbe; & le Verbe par anticipation, donne à celle de Marie un privilege dont nulle autre creature ne joüira jamais: la sainteté & l'innocence de Marie devoit honorer en quelque façon la Conception de cet Homme-Dieu, afin de la rendre semblable à celle qu'il a de toute éternité dans le sein de son Pere, où il est l'éclat de cette lumiere increéée, *candor lucis æternæ*, & le Fils par une reconnoissance avancée applique le merite de son sang pour rendre toute pure sa Mere dés le premier moment de sa vie. Marie doit procurer au Fils de Dieu l'honneur d'être le seul d'entre les hommes, né d'une Vierge, & le fils de Dieu procure à Marie la gloire de porter seule dans la Conception, les traits les plus éclatans de l'Incarnation d'un Homme-Dieu, par une sainteté qui ne s'est trouvée dans aucun autre; Enfin Marie devoit posseder ce Verbe

Sapient. 7.

incarné la premiere comme son Fils, d'une façon singuliere, par un droit même naturel & inalienable ; & ce Verbe divin a voulu réciproquement la posseder le premier d'une maniere à laquelle nulle autre creature n'a eu de part. & pour cela il a passé pardessus le droit commun & toutes les Loix de sa Providence ordinaire ; parce que la grace en elle a prévenu la nature, & qu'elle n'a pas été un seul moment dans la disgrace de son Dieu.

C'est (Chrestiens) ce qui nous doit donner une haute idée de la grace, laquelle nous rend amis & enfans de Dieu dés lors que nous la possedons, & par laquelle Dieu prend reciproquement possession de nous ; quoy que ce ne soit qu'aprés avoir gemi sous la domination d'un autre Maître. Grace, helas ! que nous perdons si facilement, & que nous nous mettons si peu en peine d'acquerir & de conserver. Pour en connoître le prix, mon cher Auditeur, il en faut juger par l'estime que Dieu même en fait dans ce mystere, & que la glorieuse Vierge en fit ensuite tout le têms de sa vie. Dieu de toute éternité ayant jetté les yeux sur elle, pour être sa Mere, & voulant la tirer de pair, pour la mettre dans un rang, qui fit voir combien il l'avoit considerée, ne trouve rien de plus grand, de plus précieux que la grace sanctifiante, dont il la remplit au moment même de sa Conception; il pouvoit sans doute la combler de biens temporels ; il pouvoit luy donner tout ce que la fortune & la naissance peuvent promettre de plus avantageux ; il pouvoit réünir en sa per-

sonne tous les agrémens du corps, & de tout ce qui l'auroit pû rendre parfaite selon le monde : il l'auroit pû placer sur le premier trône de la terre, & la faire Souveraine de l'Univers ; il auroit pû enfin n'épargner rien de tout ce qu'une vanité ambitieuse peut s'imaginer & souhaitter de plus grand ; Mais ce souverain Seigneur de tous les biens d'ici bas, qui distribuë à qui il luy plaist les Sceptres & les Couronnes, ayant à se choisir une Mere, ne la va pas prendre là où se trouvent les distinctions du rang & de la naissance ; maître de tous les tresors de l'Univers, il semble épargner à son égard les biens qu'il prodigue souvent à ses plus grands ennemis : Pendant qu'il fait naître sur le thrône son Persecuteur, il fait naître dans l'obscurité celle de qui luy-même doit recevoir la naissance, & ne la distingue des autres femmes, que par la grace dont il orne son ame. C'est que toutes les autres qualités sans celle-là, ne la rendroient pas plus agréable à ses yeux ; & celle-là sans toutes les autres luy donne tout le merite qui est necessaire pour l'élever ensuite au plus haut dégré d'honneur qui sera jamais.

Apprenons donc (Chrestiens) de celuy qui est le juge équitable du prix de chaque chose, ce qui fait le veritable bien & le vray merite d'une ame chrestienne. Dieu a aimé sans doute la glorieuse Vierge, on n'en peut disconvenir, puisqu'il l'a choisie pour sa Mere entre toutes les Creatures : deplus il a pû luy faire tout le bien qu'il luy souhaittoit ensuite de cet amour, cela n'est pas moins constant : or il ne luy en a point fait d'autre que

de la remplir de grace dés le moment qu'elle receut l'estre ; c'est donc le seul bien qu'il estime, & qui nous rend considerable devant luy. C'est donc aussi le seul dont nous devons faire état, & de qui nous devons tirer tout nôtre avantage & toute nôtre grandeur. Charges, emplois, dignités, rangs d'honneur, vous estes capables d'ébloüir des yeux charnels, mais vous n'estes que vanité aux yeux de Dieu ! Ainsi je ne vous considereray plus que comme des biens indignes de mon affection & de mon estime ; puisqu'il ne faut pas mesurer celles de Dieu sur le partage qu'il fait de ces sortes de biens, mais sur la grace, qui fait que nous sommes à Dieu, & qu'il nous possede comme il posseda la glorieuse Vierge dés le moment de son immaculée Conception, non seulement par la possession la plus ancienne, mais encore la plus entiere & la plus parfaite. C'est ce qui va faire la seconde Partie de ce Discours.

II. Partie. C'est (Messieurs) une verité, dont la foy & la raison nous convainquent également, que nous ne pouvons posseder Dieu dans l'autre vie sans le posseder tout entier, parcequ'étant un Estre tout pur & trés-simple, en possedant cette divine essence par une claire vüe & par un amour parfait qui nous transforme en sa propre ressemblance, comme l'assure S. Paul, nous voyons & nous aimons par une suite necessaire toutes les perfections qui ne sont point distinguées de luy-même. Mais croiriez-vous que ce même Dieu, que l'Ecriture nous represente comme jaloux de la pos-

ſeſſion de l'homme, veut auſſi le poſſeder tout entier ; & qu'il ne peut ſouffrir qu'un autre partage également ſon cœur avec luy, ou que ce cœur uſe de quelque reſerve à ſon égard. C'eſt de la ſorte qu'il a poſſedé cette heureuſe creature deſtinée à être un jour ſa Mere, & cela dés le commencement de ſes voyes. Elle n'a pas plûtôt été au nombre des vivans, qu'elle a été toute à Dieu, qui en a pris une entiere & parfaite poſſeſſion.

Car comme aprés qu'il eut formé le corps du premier homme du limon de la terre, le texte ſacré nous apprend qu'il luy inſpira un ſoufle de vie, par lequel il luy imprima ſa reſſemblance avec des traits ſi bien marquez, & ſi bien tirez ſur la divinité même, que Tertullien l'appelle une petite divinité ; *limum in Deum ſolidatum* ; c'eſt-à-dire qu'il prit poſſeſſion de ſon eſprit par les lumieres les plus vives, & les connoiſſances les plus ſublimes & les plus étenduës, dont il l'éclaira ; qu'il échauffa ſon cœur des plus pures ardeurs de ſon amour, & du deſir de luy plaire ; qu'il régla ſes appetits & ſes paſſions, afin qu'il n'y eût rien en luy qui ne fût ſoumis à Dieu ; & qu'en portant les caracteres de la plus parfaite reſſemblance avec luy dans la nature, cet homme en acquît une autre par ſes mœurs, & par ſes vertus. C'eſt ce que l'Ecriture appelle du nom de droiture, *Deus fecit hominem rectum* ; parce que c'eſt l'ordre le plus naturel & le plus juſte qui puiſſe eſtre, que l'homme ſoit tout à Dieu, qui luy a donné l'eſtre, & que Dieu poſſede l'homme tout entier ; puiſque c'eſt pour luy qu'il l'a creé.

L. de Reſurrect.

Eccleſ. 7.

C'eſt l'heureux état où nous euſſions été en naiſſant avec la juſtice originelle ; & c'eſt la ſource de tous nos malheurs, que le peché ait déconcerté ce bel ordre, & mis la confuſion par tout ; parce que depuis ce renverſement, nôtre entendement eſt dans l'ignorance, & dans l'aveuglement, nôtre volonté eſt portée au mal par un penchant naturel, au lieu de rechercher ſon ſouverain bien, nôtre appetit eſt dans un déréglement total, & toutes nos puiſſances étant dans le deſordre, l'ignorance, la malice, & la foibleſſe eſt tout l'heritage que ce premier Pere a laiſſé à toute ſa poſterité, depuis qu'il s'eſt ſouſtrait, par ſa déſobéiſſance, au domaine & à la poſſeſſion de ſon Dieu. Or quoy que par une régénération ſurnaturelle & divine, que nous recevrons dans le Baptême, le peché originel ſoit effacé, nous ne laiſſons pas d'en reſſentir les effets, & les ſuites de la ſervitude, dans laquelle nous ſommes nez ; de là vient ce trouble de nos paſſions qui ſe ſoulevent au fond de nôtre cœur ; de là ces faux préjugez, ces préventions & ces idées que nous avons des choſes de la terre, & la préférence que nous leur donnons ſi ſouvent ſur les biens éternels. De là ces chutes fréquentes, ces viciſſitudes, & ces alternatives qui nous font être tantôt à Dieu, & tantôt au monde. De là enfin ces froideurs, ces indifferences, & ces irreſolutions, qui marquent une volonté lâche, languiſſante qui n'eſt à Dieu qu'à demy. De maniere que quoy que nous appartenions à Dieu, par le Baptême qui nous a régenerez, cette poſſeſſion qu'il prend de nous eſt encore im-

parfaite ; nous ne sommes (comme parle l'Apôtre Saint Jacques,) qu'un commencement d'une creature, que Dieu a formée par sa grace, & qu'il n'achevera que dans la gloire. *Ut simus initium aliquod creaturæ ejus.*

Jacobi Epist c. 10.

Mais pour Marie, il en a pris une possession entiere & parfaite dés le commencement de ses voyes, comme s'il avoit commencé par cette sainte Creature à reprendre possession de l'homme & à rentrer dans son bien, que le peché luy avoit ravi, ou bien à faire voir que nous devons du moins être à luy, tout le reste de nôtre vie, comme la glorieuse Vierge y a été dés le premier moment de la sienne ; sçavoir entierement & parfaitement, & que cette possession doit s'étendre sur toutes les puissances de nôtre ame. C'est pour cela qu'avec l'infusion de la grace, Dieu répandit dans l'esprit de cette heureuse creature les lumieres les plus brillantes, & que par une autre prérogative toute singuliere, l'usage de la raison luy fut avancé, afin qu'il n'y eût dans toute sa vie aucun moment d'inutile & de perdu ; pour cela, qu'outre la foy, qui est comme la premiere possession que Dieu prend d'une ame, il versa dans son entendement les plus belles & les hautes connoissances ; & par ce moyen, elle fut dés ce moment toute occupée des grandeurs de Dieu, toute abîmée dans la contemplation de cet Etre infini, & toute pénétrée de ces lumieres, qui tenoient quelque chose de l'état & de la condition de l'autre vie ; comme si elle eût déja été au terme de sa course, lors qu'elle ne faisoit que la commencer ; pour cela enfin que maîtresse de ses

passions qui étoient soumises à la raison, & joüissant de tous les autres avantages propres de l'état d'innocence, jamais elle ne sentit rien de déréglé, jamais n'eut d'autre fin ny d'autre desir que de plaire à son Createur; jamais d'autre volonté que celle de Dieu, dont elle faisoit la regle de sa conduite.

Ainsi toutes les affections de son cœur suivirent dés ce premier instant les lumieres de son esprit, & il ne faut pas douter qu'elles ne se tournassent toutes vers ce même Dieu, & qu'elle ne luy consacrât dés lors tout son amour, & par justice, en pensant à ce qu'elle devoit à son Createur, & par reconnoissance, en considerant le choix qu'il avoit fait d'elle, & la préference qu'il luy avoit donnée sur toutes les autres creatures; de sorte qu'étant entierement à Dieu, luy consacrant tout ce qu'elle avoit & tout ce qu'elle étoit, luy étant soumise d'esprit, de cœur, & d'affection, n'ayant en elle aucune faculté ny aucune puissance qui ne fût à son service; il est vray de dire, que Dieu en avoit une parfaite & entiere possession.

Mais helas! (Chrêtiens) c'est une des differences qui se trouvent entre Marie & le reste des hommes; car supposé que Dieu possede maintenant nôtre cœur, non seulement l'on peut dire qu'il n'en a pas toûjours été en possession; parce qu'il y a eu un temps auquel avant que ce cœur fût maître de ses affections, & eût la liberté de disposer de luy même, il étoit assujetti sous l'esclavage d'un Tyran & d'un Usurpateur, par le peché originel; mais encore depuis qu'il a été délivré de cette servi-

tude par la grace du Redempteur, qui a merité par ce ſeul bienfait qu'on le donnât entierement à luy, ce même cœur s'eſt peut-être donné en proye à tous les objets & à toutes les creatures, leur a engagé ſa liberté par mille attachemens également honteux & criminels, a préféré le monde, la vanité, le plaiſir à ce Dieu, qui merite ſeul de le poſſeder tout entier, comme le ſeul qui le peut remplir, & le combler de joye en le poſſedant. Helas! nous croyons encore faire beaucoup de luy donner les reſtes de ce cœur profané, & comme proſtitué à tant d'indignes objets!

Au lieu que Dieu a poſſedé celuy de Marie ſans concurrent & ſans competiteur, uniquement & tout entier; ſans cette alternative capable de rebuter tout autre que Dieu: car pour marque de cette poſſeſſion entiere, parfaite & conſtante, comme elle n'a pas été un ſeul moment ſans être à Dieu, en conſequence de cette premiere poſſeſſion, jamais elle n'a été ſous la domination d'un autre Maître, jamais elle n'a obligé le Seigneur de ſe retirer d'elle par la moindre infidelité, ou de renoncer à ſa poſſeſſion; comme ſelon le témoignage de l'Ecriture, il renonça à celle de ſon peuple. Cette juſtice originelle dans laquelle elle a été conçûë s'eſt communiquée à tous les âges de ſa vie; car elle n'eut jamais rien de la foibleſſe de l'enfance, durant laquelle l'eſprit & la raiſon qui diſtinguent l'homme ſont en partie comme aſſoupis ſans réfléxion, & en partie incapables de ſoins importans, & d'affaires ſerieuſes, ne s'occupant que d'amuſemens & de bagatelles. Elle n'a pas même

eu besoin d'attendre un âge plus mûr, pour disposer de sa liberté, car elle n'a jamais choisi d'autre Maître, que celuy qui l'avoit possedée dés le commencement de ses voyes, & à qui elle s'étoit reciproquement donnée; que si elle a attendu l'âge de trois ans pour se consacrer solemnellement au service des Autels, ce ne fut que pour ratifier la promesse qu'elle en avoit déja faite dés le premier instant de sa vie, qui fut un engagement pour tout le reste; parce que comme il n'y avoit rien en elle où Dieu ne regnât parfaitement, il n'y a point eu aussi de temps auquel son domaine n'ait toûjours été aussi parfait, aussi absolu, & aussi entier.

Excellent modele (Messieurs) de la maniere dont nous devons être à Dieu! Leçon importante qui nous apprend que si nous n'avons pas pû être à luy si-tost, nous devons du moins être à luy parfaitement, & luy laisser la possession entiere de nous mêmes, sans la partager entre luy & le demon, comme font la plus grande partie des hommes. Car à quel autre dessein Dieu demande-t'il nôtre cœur tout entier par l'amour parfait qu'il exige de nous, si ce n'est qu'il en est le Maître, & qu'il luy appartient de plein droit? Mais vous sçavez que celuy qui a droit à un bien n'en a pas toujours la joüissance, & dans les Loix civiles, on distingue tellement l'une d'avec l'autre, qu'il arrive souvent qu'ils regardent differentes personnes qui n'ont rien de commun. Dieu cependant ne peut souffrir qu'on les separe; & comme son droit est incontestable, indépendant, inalienable, il veut aussi en a-

voir la jouïssance la plus parfaite, qui consiste à posseder la chose toute entiere, sans partage & sans reserve. Ne s'est-il pas expliqué là-dessus, tantost en nous disant par son Prophete, qu'il ne peut souffrir le larcin dans l'holocauste qu'on luy présente, & tantost par luy même, qu'on ne peut servir deux Maîtres, & afin de ne nous laisser aucun doute sur ce chapitre, ne nous explique-il pas en détail la maniere dont il veut être aimé, sçavoir de tout nôtre cœur, de tout nôtre esprit, de toute nôtre ame & de toutes nos forces : & n'est-ce pas là nous dire qu'il veut nous posseder entierement, parce que nous luy appartenons tout entiers ?

He! d'où vient donc que par une conduite toute opposée les hommes ne veulent être à Dieu qu'à demy ? car ils usent toûjours de quelque réserve ou de quelque partage injurieux : ils rendent à Dieu les devoirs qu'ils ne peuvent luy refuser, sans se rendre ouvertement criminels ; mais ils ne refusent pas de rendre au monde ce qu'il exige, souvent au préjudice des loix & des volontés de Dieu. Et prétendent tellement se ménager entre les deux qu'ils puissent contenter l'un & l'autre, soit par une alternative outrageuse, en les servant tour à tour, ou par un accommodement injuste, en ostant une partie de ce qui est dû au premier pour le donner au second, soit enfin en partageant leur cœur à autant d'objets qu'il y en a qui l'attirent chacun de leur côté, ce qui fait qu'il a autant de Maîtres que de desirs.

Et ce qui rend ce procedé plus injurieux,

c'eſt que dans ce partage, Dieu n'y a que la moindre part, ou pour mieux dire rien du tout, parce que le monde ſon competiteur le poſſede tout entier. C'eſt même le ſentiment & le langage ordinaire, qu'une affection déréglée ou une aveugle paſſion exerce ſur luy une cruelle tyrannie, qui s'étend ſur l'eſprit & ſur la volonté, ſur toutes ſes penſées & toutes ſes actions. Ainſi un homme poſſedé par l'avarice, tourne toutes ſes penſées vers le gain, & tout occupé de cette inſatiable cupidité, ne travaille que pour acquerir & pour amaſſer. Ainſi un autre poſſedé par l'ambition, n'a en vüe que la gloire & l'éclat, & ne ſonge qu'aux moyens de ſe faire une belle reputation dans le monde; Ainſi celuy qui eſt poſſedé d'une honteuſe paſſion, ne peut s'appliquer à autre choſe; & en general l'attachement que nous avons à quelque objet que ce ſoit, eſt une ſervitude à laquelle on s'aſſujettit; & ce qui eſt le plus déplorable, eſt que l'homme, tout jaloux qu'il eſt de ſa liberté, cherche par tout un maître de la ſorte, & ſe donne volontiers au premier qui ſe preſente. Ce qui oblige Dieu à ſe venger de cette injure & de ce larcin qu'on luy fait, en troublant cette poſſeſſion, & ne permettant pas que cet homme jouiſſe en repos du bien, pour lequel il ſe livre à un autre Maître qu'à Dieu, à qui il appartient; mais qui ne le regardera point comme ſon bien, pendant qu'il ne le poſſedera pas parfaitement comme il a fait la glorieuſe Vierge, qui a été toute à luy par une poſſeſſion auſſi paiſible & tranquille, qu'elle étoit ancienne & parfaite. C'eſt la troiſiéme partie de ce diſ-

cours, que j'acheve en peu de mots.

III. PARTIE.

Ce n'est pas assez (Chrêtienne Compagnie) pour posseder une chose parfaitement, de la posseder à juste titre par un droit ancien & legitime ; ny même de la posseder toute entiere, sans être obligé de partager avec un autre qui prétende être Maître comme nous, de la portion qui luy appartient ; il faut de plus que cette possession soit tranquille, sans être contestée par un autre qui y ait des prétentions bien ou mal fondées ; parce qu'alors il nous inquiete, & empêche que nous n'en joüissions librement. En effet, c'est delà que naissent les Procés parmy les hommes, qui croyent avoir droit au même bien, & qui disputent pour l'emporter sur leurs Parties ; & c'est pour cela que les Tribunaux de la Justice sont établis afin de défendre les foibles de l'oppression desplus puissans. qui pourroient usurper ce qui ne leur appartient pas ; & c'est de là enfin qu'il y a des Juges & des Arbitres, pour faire la discussion de ce droit, pour ajuger la possession à celuy qui en est le Maître legitime.

Cecy présupposé, la possession de cette glorieuse Vierge, qui reçoit la vie aujourd'huy, est un bien si considerable que le Ciel & la Terre en peuvent disputer la joüissance ; elle appartient à l'un, & elle est donnée à l'autre ; mais tous les deux la possederont à leur tour, & ce n'est pas de ce côté là que Dieu doit craindre que sa possession ne luy soit enlevée. Le Demon, quoy qu'il n'y ait jamais eu droit, comme nous avons dit, ne

laisse pas d'y pretendre & de protester en quelque maniere de violence, de se voir déchû d'un droit & d'un pouvoir qu'il a sur tous les autres hommes : & quoy qu'elle ne soit point soûmise à la loy ordinaire du peché, il ne perdroit pas du moins l'esperance de l'emporter par artifice & par suggestion, comme il fit à nos premiers Peres, qui étoient sortis immediatement des mains de Dieu, sans cette tache origine ; il ne desespereroit pas, dis-je, de surprendre la place par intelligence, comme il fait souvent à l'égard de ceux qui ont quitté son party, pour se donner à Dieu ; & enfin il pourroit faire & tant de si puissans efforts par ses tentations, tendre tant de pieges, & faire de si fortes impressions sur l'esprit & sur le cœur de cette innocente creature, par le moyen des objets exterieurs, que par force ou par surprise il pourroit en devenir le Maître ; puisque c'est de la sorte qu'il a ravi une infinité d'ames à Dieu, & qu'il luy enleve encore tous les jours la possession de celles qui sembloient le moins exposées à ce danger

Mais il n'en sera pas de même de Marie, qu'il a possedé dés le commencement de ses voyes. Cette possession est à couvert de toutes les insultes ; rien ne pourra ni par violence, ni par artifice, non plus que par droit, je ne dis pas priver le Seigneur d'un bien qui luy appartient à si juste titre; il est trop appliqué à la conservation de son tresor, & trop interessé à le défendre, pour souffrir qu'on le lui ravisse; mais je dis même l'inquieter dans la possession qu'il en a prise. Il y a trop bien pourvû, puisqu'au

puisqu'au même tems qu'elle est conçuë sans peché, & dans la justice originelle, elle en a tous les avantages, dont les plus considerables est l'extinction de la concupiscence, qui est le penchant funeste que les autres ont vers les biens sensibles, & que l'Apôtre appelle tantôt du nom de peché, parce qu'il en est la source; tantôt une loy qui régne en nous, & qui nous assujettit sous une douce servitude; & tantôt un combat continuel entre la chair & l'esprit; de maniere que l'ennemy domestique étant d'intelligence avec celuy de dehors, cette possession de nôtre ame, qui a tant coûté à Dieu, est sans cesse en danger d'être enlevée, & la grace par laquelle nous luy appartenons, court risque à tous momens, comme un tresor que nous portons dans un vase fragile: ce qui fait que cette possession n'est jamais paisible; puisqu'il faut toujours combatre pour la défendre, & que les plus grands Saints sont sans cesse en péril de déchoir de cet heureux état.

ad Roman. 7.

Encore une fois il n'en est pas de même de la possession que Dieu a pris de la glorieuse Vierge; comme elle n'a point eu de part au peché d'origine, elle ne sent point aussi ce penchant au mal, ni cette loy interieure qui nous entraîne comme malgré nous, ainsi que s'en plaignoit l'Apostre; point de revolte de ses passions, qui trouble la tranquilité de son ame, en troublant le calme & la paix interieure dont elle joüit; point de rebellion du côté de la chair qui est parfaitement soûmise à l'esprit; point d'ennemi au dedans qui l'attaque; & d'ailleurs le soin & la vigilance

qu'elle apportoit à se défendre contre ceux du dehors, la mettoient à couvert de leurs pieges & de leurs surprises.

Outre que Dieu même gardoit cette riche possession, comme il gardoit autrefois sa chere Ville de Jerusalem, qu'il ne se contentoit pas d'avoir entourée d'une forte & épaisse muraille, pour la garantir des insultes de ses ennemis; mais à laquelle il avoit encore ajoûté des dehors, des terrasses, & des fortifications avancées, pour les empêcher d'en approcher. *Ponetur in ea murus & antemurale.* De sorte que par tous les endroits étant inaccessible, & en assurance, il en joüissoit en paix.

Isaie 26.

Mais grand Dieu! quelle difference entre nous & cette heureuse creature? nés & conçûs que nous sommes dans le peché, nous y retombons de nôtre propre poids; & nous n'en sommes pas plûtôt sortis, que nous nous y précipitons de nous mêmes; & la grace par laquelle nous appartenons à Dieu, étant sujette à mille hazards. Cette possession n'est jamais tranquille ni assurée; nôtre convoitise, nôtre penchant, nos passions déréglées par le peché d'origine lui donnent à tous momens mille attaques. Les occasions, les exemples, & tous les objets exterieurs, la mettent sans cesse en péril, & le Demon, aprés avoir été chassé d'un cœur par la grace, la chasse souvent à son tour, comme le fort armé, dont parle l'Evangile, & rentre en triomphe dans sa premiere possession. Danger funeste! triste suite du peché que nous avons herité de nos premiers Peres! malheur où nous sommes sans

cesse exposez durant cette vie ! ce qui nous doit faire souvent gémir & aspirer avec saint Paul, au terme de nôtre course, pour être délivrés de ce péril.

Mais c'est aussi ce qui nous engage à nous tenir continuellement sur nos gardes, afin de conserver ce trésor de la grace, qui court tant de risques & de hazards, & nous animer à nous défendre avec courage, contre de si puissans ennemis, qui nous attaquent au dedans & au dehors. Car ne me dites point que graces à Dieu, vous ne ressentez point cette division de vous mêmes contre vous-mêmes, ni ce combat de la chair contre l'esprit, ni en un mot les effets de cette malheureuse convoitise, qui vous porte au peché. Car si cela est, faites reflexion qu'il y a un calme plus dangereux que l'orage & la tempeste, & une paix plus à craindre que le combat. On peut joüir de cette tranquilité & de cette paix, pour avoir entierement soumis la chair à l'esprit, ou bien au contraire pour avoir soumis l'esprit à la chair. Examinez-donc quelle est la cause de la tranquilité dont vous joüissiez; car si c'est pour avoir éteint ou amorti le feu de vos passions par une longue & parfaite mortification de vos sens, & pour avoir enfin assujeti le corps à l'esprit, vous êtes heureux d'être parvenus à un état où les plus grands Saints sont arrivés à peine, même à la fin de leur vie. Mais prenez garde que ce ne soit plûtôt pour avoir soûmis & asservi l'esprit à la chair; en sorte que vous ne souffriez plus de combat, parce que vous êtes entierement vaincu, & que ce faux calme &

cette fausse paix ne vienne de l'endurcissement & de l'insensibilité de vôtre cœur, & non pas de l'assûrance de vôtre conscience, & que le Demon assuré d'une possession, qui ne lui échapera pas, ne se mette plus en peine de l'attaquer pour en faire la conquête.

Conclusion.

Mais comme il y en a peu qui en viennent jusqu'à l'un & à l'autre état, efforçons-nous (Chrêtiens) si nous n'avons pas pû être à Dieu dés le premier instant de nôtre vie, d'y être du moins tout le reste du temps, & de le maintenir dans la possession qu'il a pris de nous dans le Baptéme, ou dans la Pénitence, & que ce soit la conclusion de tout ce discours; puis qu'enfin c'est la seule chose, en quoy nous pouvons imiter cette Vierge sainte. Nous ne pouvons pas lui ressembler dans la possession que Dieu a pris d'elle, dés le commencement de ses voyes, ni dans la maniere parfaite & paisible dont il l'a possedée. Cette grace est le riche present qu'il a fait à Marie en ce jour, & comme la marque du choix qu'il a fait d'elle, pour être un jour sa Mere; il a changé l'ordre de la nature & de sa providence ordinaire, pour empécher qu'elle ne fût un seul moment privée de cette grace, qu'elle a ensuite conservée avec un soin incroyable tout le temps de sa vie; & nous, bien éloignés de faire quelque chose de grand, & digne d'un courage Chrêtien pour l'acquerir ou pour la conserver; nous succombons au moindre effort d'une tentation: l'attrait d'un plaisir d'un moment, les discours flateurs d'un ami, l'esperance d'un le-

ger intereſt, il n'en faut pas davantage pour nous la ravir; ſouvent même on a moins de peine à la perdre, qu'à ſoûtenir les railleries d'un libertin, qu'on mépriſe d'ailleurs, & avec qui l'on ne veut avoir aucun commerce; & ce qui ne ſe pouroit comprendre ſi on ne le voyoit tous les jours, on ne balance pas un moment entre l'amitié de Dieu, & un intereſt qui ne nous feroit pas quitter le moindre de nos amis.

Ah! voila peut-être une des penſées les plus cruelles, qui puiſſe tourmenter un jour les pecheurs dans l'enfer; car alors plus éclairés par leur propre malheur, qu'ils ne l'étoient ſur la terre, ils connoîtront la grandeur & le prix du bien qu'ils ont perdu en perdant la grace; & repaſſant ſur le moment fatal, où ils ont fait cette perte, ils verront à quoy il a tenu qu'ils ne l'ayent conſervée, & le peu de choſe qui la leur a fait perdre. Enſuite comparant l'état où ils auroient pû être, avec celui où ils ſe verront: Helas! diront-ils, en perdant la grace, nous avons tout perdu. Nous ne poſſederons jamais Dieu dans le Ciel, pour n'avoir pas voulu qu'il nous poſſedât lui-même ſur la terre. N'attendons pas (Chrêtiens) à faire ces réflexions dans un temps où elles ne ſerviront qu'à nous jetter dans le deſeſpoir; faiſons-les maintenant que nous pouvons en profiter; ne differons pas plus long temps à ſortir de l'état funeſte du peché, ſi nous avons le malheur d'y être tombés en perdant la grace; profitons du moment & des ſecours qu'on nous don-

ne pour la recouvrer ; & quand nous l'aurons recouvrée, que rien ne ſoit capable de nous la faire perdre, afin que Dieu nous ayant poſſedé en cette vie par ſon moyen, nous le poſſedions réciproquement dans la gloire, & dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SECOND

SERMON

DE LA

CONCEPTION

IMMACULÉE

DE LA

SAINTE VIERGE.

A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris. *Psal.* 117.

C'est un ouvrage que Dieu a fait, & qui paroist admirable à nos yeux. Pseaume 117.

SI saint Augustin nous assure que tous les mystéres de nôtre Religion sont autant de miracles; il me semble (Messieurs) que l'on peut dire, que la Conception de la Bienheureuse Vierge, par où

commencent tous les autres mystéres, est non seulement le premier, mais encore qu'il en renferme plusieurs tout à la fois. C'est un mystere & un miracle évident, qu'elle ait été conçûë d'une Mere sterile. Ce n'a pas été sans mystere que cette Conception a été differée si long-temps dans un si pressant besoin, que le monde avoit d'un prompt remede; mais il faut ajoûter que ce n'a pas été sans miracle; puis qu'on y voit la verité de tant de figures, & le temps marqué par les Propheties si exactement accompli.

Mais ce qui passe tous les miracles, c'est de voir qu'elle est conçûë sans peché; qu'elle seule entre les pures creatures a évité ce naufrage universel, qui a envelopé tous les hommes, & que parmi la corruption de tous les autres, elle est l'unique dont sa Conception soit pure & immaculée. C'est ce qui me fait dire aujourd'huy avec le Prophete Royal, *à Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.* Que c'est un ouvrage où Dieu a mis la main, qui est admirable par quelque endroit qu'on la veüille considerer, & un miracle de sainteté. Puisque cette Conception est un essay & une ébauche de celle du Verbe incarné, & qu'on peut dire de la Conception de Marie dans le sein de sainte Anne, à peu prés comme de celle du Sauveur dans le sein de Marie, *Ideoque quod nascetur ex te, sanctum vocabitur;* parce que l'un & l'autre est un miracle & un chef d'œuvre de sainteté, quoy que dans un sens & dans un degré bien different.

Psalm. 117.

Luca 1.

C'est (Chrêtienne Compagnie) sous ce

titre que je prétend vous faire voir aujourd'hui cette Vierge toute pure & toute sainte dans sa Conception. Mais pour réussir dans ce dessein, commençons par lui rendre nos respects, avant qu'elle ait vû le jour, & par être du nombre de ses serviteurs, dés l'instant même qu'elle est au nombre des vivans. Et comme elle est déja toute-puissante auprés du saint Esprit, implorons sa faveur, pour en obtenir les lumieres, en la reconnoissant déja pleine de grace.

Ave Maria.

COmme l'exemption de toute sorte de soüilleure, dés le premier moment que la glorieuse Vierge a reçeu l'être, est la source de toutes ses grandeurs, le fondement de son élevation, & le sujet de la fête que nous celebrons en ce jour; laissons (Chrêtienne Compagnie) aux Docteurs le soin de rechercher les preuves d'un privilege si singulier; & contentons-nous de dire, que Marie étant un miracle de la sagesse, de la puissance, & de la bonté d'un Dieu, qui l'a choisie pour sa Mere; il n'y a rien de plus juste que d'inferer qu'elle a été sainte dans toutes les parties de sa vie, & que le commencement a dû avoir du rapport à sa fin, pour ne point défigurer un ouvrage où la grace a eu plus de part que la nature.

Car qui poura se persuader que dans ce Temple vivant du saint Esprit, & selon l'application que l'Eglise fait en sa faveur des paroles du Prophete, que dans ce Palais que Dieu a bâti de ses propres mains pour en faire sa demeure, *ipse fundavit eam Altissimus, Psalm.* 86.

qui pouroit, dis-je, se persuader que dans la structure de ce Temple & de ce Palais, il se fût glissé un défaut aussi grand & aussi considerable qu'est le peché originel ? ce seroit comme un defaut dans les fondemens ; quelque élevé que l'ouvrage fût ensuite, il ne feroit que mieux faire connoître la faute de l'Architecte, qui auroit conduit le dessein. Que cette statuë animée de la grace, comme l'appelle saint André de Candie, fût sortie des mains de Dieu, plus monstrueuse que celle de Nabuchodonosor, ayant la tête de bouë, & tout le reste d'or ? ou bien qu'à ce tableau, que saint Augustin nomme la copie & l'expression la plus parfaite de la divinité, Dieu eût permis que le Demon, qui est le corrupteur de ses ouvrages, eût mis les premiers traits ? Sans doute quelque éclatantes couleurs qu'il y eût pû ajoûter ensuite, elles n'eussent servi qu'à mettre ce défaut dans un plus grand jour ; & ainsi pour parler dans les sentimens de l'Eglise, il faut dire que c'est un miroir sans tache, & qu'elle est toute belle, sans que la moindre ombre du peché ait terni en elle, ce qu'elle a entierement effacé dans les autres, sçavoir l'image d'un Dieu.

Andreas Cretens. orat. secunda de assumpt.

Tom. 10. serm. de Assumpt.

Pour traiter donc ce sujet avec fruit, & en tirer des réflexions utiles à nôtre propre sanctification ; je remarque avec l'Ange de l'Ecole, que la sainteté se peut considerer en deux manieres ; selon les deux effets differens qui lui sont propres. Sçavoir qu'elle nous éloigne du peché, qui est le souverain mal, ou qu'elle nous approche de Dieu qui est le souverain bien, entant qu'elle nous éloigne du

peché, elle s'appelle pureté, & entant qu'elle nous approche de Dieu, elle se nomme perfection; l'une est negative, & consiste dans l'exemption des défauts les plus essentiels, & l'autre positive qui renferme toutes les perfections dont un sujet est capable. Or la glorieuse Vierge a eu l'une & l'autre dans un degré tout-à-fait éminent, dés le moment de sa Conception. Ce qui me fait dire qu'elle a été un miracle de grace & de sainteté, & un essay de la Conception du Verbe incarné, qui a été saint en ces deux manieres, puisqu'il a été infiniment éloigné du peché, dont il étoit même incapable; & ensuite qu'il a été saint d'une sainteté infinie, c'est-à-dire infiniment parfait. C'est donc dans ces deux choses que consiste la sainteté, que Marie reçoit aujourd'huy, elle a été toute pure & sans tache, avec quelque proportion comme son Fils, & en second lieu, elle s'est servi de tous les avantages de cette Conceptiom immaculée pour parvenir à la plus haute & la plus éminente perfection, qui l'a approchée le plus prés de cet homme-Dieu, & qui aprés luy, l'a renduë la plus sainte de toutes les creatures. Ce seront les deux parties de ce discours.

I. PARTIE.

Le premier degré & comme la première démarche de la sainteté est donc de s'éloigner du peché, qui est le souverain mal; & c'est (Messieurs) ce qui a rendu d'abord la glorieuse Vierge un miracle de grace; puisque sa Conception ayant été pure & immaculée, elle a par consequent été sainte dés sa premiere origine, avec quelque proportion comme son

Fils. Et certes je puis dire que l'incertitude où les Fideles ont été sur ce Chapitre, & la contestation qui s'est émuë avec tant de chaleur sur une verité, dont il semble qu'on ne devoit jamais douter, n'ont servi qu'à faire davantage éclater la gloire de la Mere de Dieu, en obligeant la pieté & le zele de ses défenseurs, de s'appliquer avec plus d'attention, à rechercher les titres qui appuyent cette prérogative.

A peu prés comme il arrive quand on veut contester la qualité de noble à un homme d'une naissance illustre; car alors sûr de son droit incontestable, & fondé sur de justes titres, il en fait une recherche plus exacte, foüille daus toutes les archives, & remonte à tous ses Ancêtres, qui ont acquis cette noblesse par leurs belles actions, & qui la luy ont transmise avec le sang. Il fait valoir leurs services, leurs armes, leurs alliances, & tout ce qui peut justifier la qualité qu'il porte, ce qui met comme le sceau à sa noblesse, & qui luy donne même un nouvel éclat, par la preuve qu'on l'a obligé d'en faire. Il en est de même de la Conception toute sainte & toute pure de la glorieuse Mere de Dieu; si jamais on ne luy eût contesté cette qualité, on ne se seroit pas mis en peine d'en rechercher les preuves. Mais ce doute & cette contestation ont fait faire une discussion plus exacte de tous les titres d'une prétension si legitime, & ont été cause qu'on a étalé tous les droits, & ensuite qu'on a découvert mille prérogatives toutes singulieres, qu'on n'auroit jamais si bien connuës sans cela. J'en touche particu-

lierément deux ou trois, qui sans m'arrêter aux raisons que la Theologie a rebattu tant de fois, vous feront voir qu'elle a été sainte dés ce premier instant, puis qu'elle n'a jamais été soüillée du peché originel.

Le premier est pris de l'idée & du projet, que Dieu même en a formé de toute éternité; car comme il est l'auteur de la grace & de la nature, il fait des chefd'œuvres & des miracles dans l'un & dans l'autre quand il luy plaît. Or cette heureuse creature, avant que d'être conçûë dans le temps, l'a été de toute éternité dans la pensée de Dieu, qui ne l'a jamais regardée qu'en qualité de Mere de son Fils; jusques-là que selon le sentiment de quelques Docteurs, elle n'eût jamais été au monde, si le fils de Dieu lui-même n'eût dû prendre naissance dans son sein; comme s'ils étoient faits l'un pour l'autre. De maniere que deslors il l'a considerée comme sa Mere, & par consequent comme la plus sainte de toutes les creatures; ainsi que l'on peut penser, & telle que la meritoit un homme-Dieu, dit saint Bernard, *talem sibi delegit, imo talem sibi condere Matrem voluit, qualis ipsum decebat, & qualem noverat sibi placituram.*

Homil. 2. super missus est.

En effet (Chrêtiens) il n'en est pas du choix que Dieu fait de ses creatures, comme de celuy que font les hommes; car dans celuy que nous faisons d'une personne, nous y présupposons le merite; mais Dieu l'y met par son choix même, & quelque peu de chose que soit une creature de sa nature & de son fond, deslors que Dieu daigne s'en servir, elle acquiert par là un degré d'excellence, qu'elle

ne pouroit avoir d'elle-même. Deslors donc que Marie a été l'objet du choix de Dieu de toute éternité, on peut dire qu'elle a été sans tache, & qu'il la renduë telle par son choix. Car ne doit-on pas croire que Dieu s'est comporté en choisissant une Mere, du moins comme font les hommes, dans le choix de ceux qu'ils adoptent pour leurs enfans, dans les lieux où ces adoptions sont en usage; & ces enfans adoptifs sont en cela differens des autres, que ceux-cy, tels qu'ils sont, il faut les souffrir, quelque malfaits qu'ils soient, ce n'est pas leur faute, & la volonté n'y a point de part; mais dans ceux qu'on adopte, autant de perfections qui leur manquent sont autant de défauts de prudence & de jugement dans celuy qui choisit, que n'y prenoit-il garde, il en a eu le choix, il en pouvoit prendre un autre, *errare nesciunt, quos judicia pepererunt*, dit Cassiodore dans cette pensée, le sang peut bien dégenerer en coulant des veines du Pere dans celle du Fils; mais pour ceux que nôtre choix & nôtre jugement a fait nos enfans, s'ils ne sont parfaits c'est uniquement nôtre faute.

l. 4. *Variar.*

Que si vous faites l'application de cecy à Dieu même; qui oseroit penser (Chrêtiens) que Dieu tout sage qu'il est, ayant à choisir pour son Fils une Mere qui devoit être ensuite sa fille adoptive d'une maniere toute particuliere, que Dieu, dis-je, n'y ait pas gardé toutes les mesures de la bienséance, & qu'il n'en ait pas éloigné tous les défauts dont les hommes ont accoûtumé de rejetter la cause sur le manquement de liberté? Il

l'a pû, donc il l'a dû, il l'a dû, donc il l'a fait. Ce ſont des conſequences qui ſuivent naturellement du même principe; autrement il n'auroit pû ſe décharger du blâme que meriteroit ce défaut. C'eſt pour cela que ſaint Denis d'Alexandrie appelle cette Vierge ſainte une fille de vie, *filiam vitæ*, pour la diſtinguer de toutes les autres, qui ne ſont que des filles de mort, & à qui le peché ravit la vie de la grace, auſſi tôt qu'elles reçoivent celle de la nature. Mais celle-cy étant choiſie entre toutes les autres, pour être la Mere du Fils de Dieu, & la fille adoptive du Pere éternel, la grace a prévenu la nature, & par conſequent elle a été ſainte dés le moment qu'elle a reçeu l'être & la vie.

Ne me dites point qu'elle n'a été qu'un moment dans le peché, aprés quoy la grace en a pris une entiere poſſeſſion. Ce n'eſt qu'un moment, il eſt vray, mais c'eſt le premier moment, & celuy qui eût rejailli ſur tous les momens de ſa vie, puiſque c'eſt ce qui en fait le plus bel endroit. Car l'innocence eſt la virginité de l'ame, & cette virginité a cela de commun avec celle du corps, qu'elle eſt irreparable. Et voila ce qui a fait le plus précieux ornement, & le plus bel éclat de la Couronne de cette Reine du Ciel; de n'avoir jamais été dans la diſgrace de ſon Dieu, & de ne luy avoir jamais déplû; c'eſt ce qui la diſtingue de tous les Saints, c'eſt ce qui l'éleve au deſſus de toutes les creatures, & ce qui en fait un chef d'œuvre de grace & de ſainteté.

Mais vous (Mon cher Auditeur) quel ſu-

jet & quel motif n'avez-vous point de vous confondre ? en quel état paroissez-vous maintenant devant les yeux de cette divine Majesté? luy êtes vous agreable ? luy êtes vous en horreur ? vous n'en sçavez rien ; ce qui est constamment vray, c'est qu'il a été un temps, auquel vous paroissiez devant luy plus horrible & plus abominable, que tout ce qu'il y a dans le reste du monde Je veux que la Penitence vous ait rendu la grace, & vous ait lavé dans le sang du Sauveur ; aprés tout, vous avez autrefois déplû à Dieu, & quand il n'y auroit dans toute vôtre vie qu'un seul moment de criminel, c'est assez pour vous confondre durant toute l'éternité, parce qu'il sera toûjours vray de dire que vous avez été pecheur & ennemi de Dieu. Mais ne l'estes-vous point encore actuellement par quelque peché, que la Penitence n'a point effacé ? Si cela est, quel oprobre & quelle confusion ne meritez-vous point, quelque belle qualité & quelque avantage que vous puissiez avoir d'ailleurs ? Ah Chrêtiens ! ne suffit-il pas que nôtre conception soit criminelle, faut-il ajoûter l'infamie de nôtre vie ? Nous ne pouvons pas imiter la sainte Vierge, dans l'exemption du peché originel ; mais nous pouvons l'imiter en arrêtant ses suites, qui sont les pechez actuels que nous commettons tous les jours. Marie a écrasé la teste du serpent, c'est à nous d'écraser & de fouler aux pieds le reste du corps, & c'est à quoy nous devons nous étudier, afin d'être saints du moins le reste de nôtre vie, puisque nous n'avons pas pû l'être dans nôtre origine, com-

me Marie qui a été un miracle de grace & de sainteté ; parce que non seulement la sagesse de Dieu en a tracé l'idée & le dessein, mais en second lieu, que sa puissance l'a encore exécuté.

Ce qui nous fournit une seconde preuve de cette Conception toute pure, & qui fait voir en même temps dans cette bienheureuse creature, une ébauche & un essay de celle de son Fils ; car l'un & l'autre est un effort de la puissance de Dieu, où il n'y a rien que de divin : *Fecit potentiam in brachio suo*, comme dit ensuite cette même Vierge dans son Cantique mysterieux. Sur quoy il faut remarquer, s'il vous plaît, qu'il y a cette difference entre les ouvrages que Dieu fait luy seul, & comme cause particuliere, & les autres où il n'agit qu'en cooperant avec les causes secondes, & en qualité d'agent universel. Dans ceux-cy, comme il s'accommode à la nature & à l'exigence des creatures, il suffit qu'une des causes soit défectueuse, afin que l'effet s'en ressente ; mais lors que Dieu met luy-même la main à l'œuvre, & qu'il agit seul ; alors il est de l'interest de sa gloire de ne pas laisser son ouvrage imparfait ; il ne prend point de fausses mesures, il ne fait point de fausses démarches ; & par consequent il ne peut y avoir de défaut : comme il ne peut y en avoir dans Dieu même ; puisque luy seul en étant l'Auteur, le blâme en retomberoit uniquement sur luy.

Luc. 2.

Delà vient que nous voyons dans la Genese, que cet admirable Ouvrier faisant la revûë de tous ses ouvrages, aprés la creation

de ce grand monde, qui étoit ſorti immediatement de ſes mains, & n'y remarquant aucun défaut, leur donna auſſi-tôt ſon approbation, *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valdè bona.*

Genes. 8.

Or (Meſſieurs) c'eſt le ſentiment auſſi bien que le langage des Saints, que Marie eſt un ouvrage, où Dieu a travaillé d'une maniere toute particuliere; parce que dans l'ordre des decrets de Dieu, elle eſt, diſent les Docteurs, poſterieure à la prévisſion du peché d'Adam, & qu'il n'a été reſolu dans ce Conſeil éternel, de la tirer du nombre des creatures poſſibles, qu'aprés qu'il y fut reſolu d'apporter le remede à ce funeſte malheur. C'eſt pourquoy quelques-uns ne font point de difficulté, quand ils parlent de la production de cette ſainte creature, de ſe ſervir du mot de création, qui ſe trouve même dans quelque Concile; fondés ſur ces paroles de l'Ecriture, *ipſe creavit illam in Spiritu ſancto.* D'où l'on peut inferer aprés ſaint Auguſtin & ſaint Bernard, que ſi les juſtes ſont ſeulement refaits par les merites de cet homme Dieu; Marie a eu l'honneur d'être faite & creée par ces mêmes merites, ſans que le peché ait le moins du monde alteré en elle, ce qu'il a détruit entierement dans les autres. Non qu'effectivement elle ait été creée, à prendre ce terme à la rigueur de l'Ecole; mais c'eſt qu'elle eſt, comme ſi elle l'avoit été, parce qu'elle a joüi de tous les privileges de la création, dont le premier eſt d'être ſortie des mains de Dieu, ſans tache & ſans peché, comme le premier homme.

Eccleſiaſtic. 2.

Non, encore une fois, qu'elle ne ſoit du ſang d'Adam comme les autres ; mais c'eſt en cela même qu'eſt la merveille, que d'une tige auſſi corrompuë que l'étoit celle de ce premier Pere du genre humain, dont le venin s'eſt coulé dans toutes les branches de l'arbre, & répandu ſur tous les fruits, elle en ait tiré ſon origine ſans participer à ſa corruption. C'eſt un miracle, je le ſçay bien ; mais il eſt queſtion de montrer ce que Dieu peut faire. *Quis poteſt facere mundum, de immundo conceptum ſemine, nonne tu qui ſolus es?* C'eſt une exception & une diſpenſe ; auſſi ne faut-il pas regarder cette conduite de Dieu comme un droit commun ; mais conſiderer qu'il a paſſé par deſſus la regle generale, en faveur de celle qui devoit être ſa Mere. *A Domino factum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis noſtris.*

Job. c. 14.

Pſalm. 117.

Mais ſi le reſte des hommes ne peut avoir de part à cette faveur, cela n'empêche pas qu'ils ne puiſſent imiter cette incomparable creature, du moins dans l'eſtime qu'elle a fait de ce précieux don de la grace qui nous fait Saints, & qu'on appelle communément une nouvelle creation, que Dieu fait dans l'ame d'un pecheur. Car, à vôtre avis, qui a rendu cette Vierge ſi ſainte & ſi glorieuſe dés le moment de ſa Conception ? Conſiderez bien, il n'y a rien qui ait été capable d'attirer les yeux de Dieu que la grace ; mettez la tache du peché originel dans Marie, vous détruiſez ce chef-d'œuvre, & de la plus belle de toutes les creatures, vous en faites un objet d'horreur, & un enfant de colere. Oſtez

cette tache, & luy donnez la grace, vous la rendez capable de gagner le cœur de ce même Dieu, qui a en abomination le peché. Hé! qui fait, je vous prie, qu'une ame lavée de ses pechez est si agreable à cette divine majesté, qu'une grande sainte disoit autrefois, qu'elle ne s'étonnoit plus qu'un Dieu eût répandu tout son sang pour la rachepter, depuis qu'il luy en avoit découvert la beauté. C'est que cette grace qu'elle reçoit dans les Sacremens, par l'application du sang du Sauveur, est comme une lumiere surnaturelle qui l'embellit, & qui luy donne cet éclat. Aussi est-ce l'unique chose, dont Dieu fasse état, puisqu'il compte pour rien tout le reste.

Mais helas! je le dis à nôtre confusion, il n'y a rien dont on fasse moins d'état que de cette grace, qui devroit faire tout nôtre trésor; on la vend pour de l'argent, on la donne pour un point d'honneur, on la risque, & on l'abandonne pour une petite satisfaction; au lieu que si on en connoissoit le prix & la valeur, il n'y a rien qu'on ne risquast pour la conserver; biens, vie, honneur, santé, & tout ce que nous avons au monde de plus cher. Et si la sainte Vierge eût été reduite à ce triste choix, ou de perdre toutes ses prérogatives, de Mere de Dieu, de Reine des Anges, d'Epouse du saint Esprit; ou bien d'être privée, même pour un seul moment, de cette grace, il ne faut point douter qu'elle n'eût renoncé plûtôt mille fois à tout le reste, que de souffrir la perte de cet unique bien, dont elle connoissoit si parfaitement le prix; pendant que par un indigne mépris, nous

luy préferons nôtre plaisir, un desir de vengeance, ou un leger interest : ne diroit-on pas même que c'est la chose du monde dont nous faisons le moins d'état, puisque nous nous mettons si peu en peine de la conserver ? mais ne nous éloignons pas de nôtre sujet.

Ajoûtons plûtôt pour troisiéme preuve de cette sainteté toute miraculeuse de celle qui devoit être la Mere du Verbe incarné, qu'outre que Dieu a formé le dessein & le projet de cet ouvrage, & que luy-même en est l'exécuteur ; l'importance de cette affaire meritoit bien qu'il en usât de la sorte ; puisqu'il y alloit de sa propre gloire, & qu'il y avoit le principal interest. Car (Messieurs) vous sçavez qu'il arrive quelquefois que les plus excellens Maîtres dans leur art se négligent dans les entreprises de moindre consequence, ausquelles ils ne s'affectionnent pas. Or c'est ce qui ne peût avoir de lieu dans Marie, qui étoit destinée à une fin aussi excellente, que l'est celle d'être la Mere d'un Dieu. De sorte que si saint Thomas conclut de là qu'elle a été exempte de tout peché actuel, on peut bien pour la même raison, l'affranchir du peché d'origine, qui luy eût été honteux.

Que si le Fils de Dieu eût eu en horreur de naître d'une personne soüillée de quelque peché actuel, pour leger qu'il pût être, & dont la tache étant personnelle, ne passe point jusqu'aux enfans ; à combien plus juste raison eût il rebuté une personne marquée & flétrie du caractere du demon ? j'entends le peché originel, qui étant un peché d'origine, passe du pere au fils, & qui se coule dans toutes les genera-

tions ? l'un eſt comme ces taches legeres, qu'on dit être dans le Soleil, & qui ne ſe voyent qu'à peine, parce que la lumiere de cet aſtre les efface, & les dérobe à nos yeux ; l'autre eſt une éclypſe pleine & entiere, qui eût obſcurci tout ſon éclat ; l'un eſt une flétriſſure, qui n'eſt qu'à fleur de peau dans un beau fruit, & l'autre eſt un ver qui le ronge juſqu'au cœur ; l'un eſt un peu de ſable, qui ne fait que troubler la clarté d'un ruiſſeau, & l'autre eſt un poiſon dans ſa ſource, qui ſe répand dans tout les canaux, qui ſe communique à toutes les eaux avec leſquelles il ſe meſle ; & qui gaſte enfin & empoiſonne tout ce qu'il touche. D'où il s'enſuit que cette tache eût en quelque maniere rejailli ſur le Fils de Dieu même ; puiſque le ſang qui couloit dans les veines du Fils avoit coulé dans celles de la Mere.

A vôtre avis, le Fils de Dieu auroit-il pû ſoûtenir le reproche d'avoir ſi viſiblement negligé les obligations les plus naturelles ? Le choix d'une Mere lui eſt-il de ſi peu de conſequence, & cet inconvenient ſi peu conſiderable, qu'il n'ait pas dû ſe mettre en peine d'en écarter tous les défauts ? N'y étoit-il pas obligé par un ſentiment de gloire ? Son affection, & les mouvemens de ſon cœur ne l'avertiſſoient-ils pas aſſez de ce qu'il devoit faire en cette occaſion ? Et s'il s'eſt appliqué à cet ouvrage avec un ſoin ſi empreſſé, qu'il l'a orné & aſſorti de toutes les perfections imaginables, Comment accorderez-vous toutes ſes autres prérogatives avec cette tache ? Marie Mere de Dieu, qui eſt la Sainteté même, & Marie

conçuë dans le peché ? Marie Esclave du Demon, & Marie Epouse du S. Esprit ? Marie pleine de Grace, & Marie plongée dans l'ordure du peché originel ? Quelles contradictions me dites-vous ? Le moyen d'allier ensemble ou d'approcher des choses si éloignées ? Non (Chrest.) cela ne se peut, & il n'en faudroit pas davantage pour prendre son parti dans cette question, sur laquelle l'Eglise n'a pas encore prononcé définitivement : Puisque pour estre la Mere de la pureté méme, elle a dû estre toute pure dans tous les momens de sa vie, afin que le commencement eût du rapport à la suite & à la fin ; autrement cet Ouvrage seroit défectueux dans sa plus essentielle partie ; & quelque achevé qu'il pût estre d'ailleurs, ce défaut gâteroit ce qu'il y auroit de meilleur.

Ainsi l'Eglise, qui est toûjours conduite par le S. Esprit, l'appelle tantost un miroir sans tache, & tantost nous assûre qu'elle est toute belle, comme la seule, qui ait eu le privilege entre les pures Creatures, d'estre Sainte dés le premier instant de sa vie, de cette premiere maniere de sainteté, qui consiste dans l'éloignement de tout peché, par une Redemption plus noble, plus abondante, & plus glorieuse que celle du reste des hommes ; afin que sa Conception pure & immaculée fût un essai, & comme un prélude de celle de son Fils. Mais il est temps (Chrétienne Compagnie) de voir comme elle s'est servi des avantages d'une faveur si singuliere, pour acquerir l'autre partie de la sainteté qu'on appelle perfection, & qui l'a approchée plus prés de Dieu, que toutes les

autres Creatures. C'eſt ma ſeconde Partie.

II. PARTIE.

Si la glorieuſe Vierge (Meſſieurs) a été un miracle de ſainteté pour avoir eſté toute pure, c'eſt à dire exempte de toute ſoüillûre dans ſa Conception ; elle ne l'a pas moins eſté durant tout le reſte de ſa vie, par le bon uſage qu'elle a fait des avantages & des prérogatives, qui ont eſté comme des ſuites, & des apanages de cette premiere faveur, & qui l'ont renduë un parfait modele de ſainteté, & de toutes les vertus. Prérogatives que je raporte à ces trois principales ; ſçavoir la juſtice originelle, qui conſiſte dans une ſoûmiſſion parfaite des appetits à la raiſon, & dans un parfait empire ſur les paſſions de l'ame ; enſuite l'extinction entiere de la cupidité, & du penchant funeſte que nous reſſentons au mal, & enfin l'uſage parfait de la raiſon qui lui fut avancée, afin qu'il ne lui manquât rien de ce que poſſedoient nos premiers Peres dans l'état d'innocence. Or quel eſt l'uſage qu'elle a fait de ces prérogatives ſi avantageuſes & ſi ſingulieres ? C'eſt (Chrétiens) qu'elle s'eſt ſervi de cette juſtice originelle, pour perſéverer dans le bien, & pour demeurer fidele à Dieu, ſans jamais ternir cette innocence par le moindre peché actuel; c'eſt que la convoitiſe étant éteinte, elle n'a jamais eu aucun obſtacle, qui l'ait empêchée de toûjours croître en perfection, & de faire d'admirables progrés dans la ſainteté; c'eſt que l'uſage de la raiſon lui ayant été avancé, elle a commencé à ſervir Dieu dés le premier moment de ſa vie. Parcourons donc ces trois choſes en peu de mots.

Premierement

Premierement (Messieurs) comme la glorieuse Vierge a été conçuë en grace & sans peché, elle a été aussi conçuë avec la justice originelle ; c'est à dire avec un assujetissement parfait de ses passions à la raison, & de la raison à Dieu ; tels qu'avoient été nos premiers Peres, qui ne joüirent de cet avantage que fort peu de tems. Et c'est ce qui rendit leur peché plus inexcusable ; parce qu'ils ne pouvoient le couvrir d'aucun pretexte de surprise, ou de foiblesse, puisqu'ils ne ressentoient point encore la rebellion de leurs passions, dont ils étoient parfaitement les maîtres. Ce fut un peché, où leur infidelité, leur malice toute pure, & leur ingratitude eurent part. Mais ce qui releve infiniment aujourd'huy la sainteté de Marie, c'est que l'ayant reçuë dés sa premiere origine, elle l'a conservée durant tout le cours de sa vie, sans jamais ni la perdre, ni la soüiller du moindre peché, de quelque nature qu'il pût être : Au contraire elle s'est servie du domaine absolu qu'elle avoit sur ses passions, pour accomplir à tous momens les volontés de Dieu ; en sorte que comme le peché originel ne l'a point soüillée, par un bienfait singulier du Seigneur, & par une rédemption anticipée ; de même par une fidelité sans égale, elle n'a jamais perdu cette premiere grace, ni flétri cette premiere innocence, mais elle l'a conservée jusqu'à la mort.

Delà vient que les Docteurs nous assûrent qu'elle étoit impeccable, non d'elle-même & de son fond, comme l'étoit le Sauveur du monde ; mais aussi, dit Albert le grand, ce n'étoit pas comme quelques autres Saints con-

firmés en grace, par une simple protection de la divine Providence, qui écartoit toutes les occasions, & tous les dangers du peché. Cela venoit d'un principe interieur, & de la plénitude de la grace qu'elle possedoit. Ce qui ne diminuë rien de la gloire de sa fidelité; puisqu'elle apportoit autant de soin à la conserver, & autant de précaution pour ne la pas perdre, que si elle eût été sujette aux hazards que court la fragilité des autres. Au lieu que la plus grande partie des hommes n'ont pas plûtôt receu la grace, qu'ils la perdent par une infidelité criminelle, & par le peu de soin qu'ils apportent à la conserver. Aussi peut-on dire que durant cette vie, elle est toûjours foible & chancelante, toûjours aux prises & dans le combat, souvent mal défenduë, & sans cesse exposée à mille tentations délicates, où il est bien difficile de ne point être ébranlé. Car helas! combien en voit-on peu qui demeurent fideles à Dieu? sans penser, que, comme dit Saint Jerôme, ce n'est pas le commencement que l'on doit loüer dans un Chrétien, mais la fin, & la perseverance qui couronne les autres vertus.

Car enfin, que nous servira d'avoir bien commencé, d'avoir fait de grandes avances, & de genereux efforts pour quitter le peché, pour rompre nos mauvaises habitudes, & les attachemens que nous avons au monde, & pour sortir du miserable état où nous étions, nous ne sommes constans & fideles? Et si aprés quelques semaines, ou quelques mois passés au service de Dieu, nous reprenons la même conduite de vie, que nous tenions au-

paravant? Il faut s'affermir dans la grace, comme parle Saint Paul, *optimum est enim gratiâ stabilire cor;* parce que c'est un trésor que nous portons dans des vases fragiles, & que nous ne sçaurions conserver parmi tant d'écuëils, & au milieu de tant de perils, sans soin, sans vigilance, & sans précaution. Or cette inconstance de nôtre volonté dans la vertu, & cette foiblesse qu'on a pour le bien, sont des suites du peché originel, & une des plaies qu'il nous a faites, dont Marie ayant été preservée, le cours & la fin de sa vie ont été saints comme le commencement; & même la sainteté qu'elle a reçuë en ce premier moment, a été semblable aux fleuves qui croissent toûjours à mesure qu'ils avancent, par l'amas des ruisseaux qui s'y viennent rendre, & qui les grossissent, jusqu'à ce qu'ils entrent dans la Mer.

ad Hebr.13.

Ce qu'il est aisé d'inferer de la deuxiéme prérogative de cette Conception pure & immaculée, qui est l'extintion entiere de cette malheureuse concupiscence, qui fait en nous tant de ravages, & qui n'est autre chose que cette pente que nous sentons au mal, ce penchant naturel qui nous porte aux plaisirs des sens, & ce poids dominant qui nous entraîne au peché. Ce qui fait que Saint Paul lui donne le nom même de peché; parce qu'elle nous y pousse continuellement, qu'elle nous arrête dans le chemin de la vertu, & qu'elle nous empêche d'y avancer, comme nous en faisons tous les jours une si funeste experience.

Or quel avantage pour cette Vierge toûjours Sainte, d'avoir été exempte de cette loi de pe-

ché, comme l'appelle ce même Apôtre, & de n'avoir jamais ressenti cette contradiction, par une grace, que je ne puis pas appeller victorieuse; puisqu'il n'y a jamais eu de combat, mais que j'appellerois volontiers glorieuse; parce qu'elle a triomphé sans resistance? d'où il s'ensuit qu'elle n'a jamais trouvé d'obstacle, qui l'empêchât de croître à tous momens en sainteté; mais qu'elle s'est servi de cet avantage, & de ce privilege incomparable, qui lui rendoit la vertu comme naturelle, afin d'y faire sans cesse d'admirables progrés.

Entre les personnes qui s'efforcent d'acquerir la sainteté, & qui tendent à la perfection, il y en a qui demeurent en chemin, qui se lassent, ou qui perdent cœur, parce qu'ils sont foibles & lâches; d'autres qui s'amusent à mille bagatelles, & à des actions de nul merite; ce sont autant de retardemens, & du temps perdu, qui doit être comme retranché de leur vie; d'autres par legereté & par inconstance, reculent plûtôt qu'ils n'avancent; & les autres enfin tombent & font des chûtes, qui les retirent bien en deçà de la perfection, & de la sainteté où ils auroient pû parvenir. Mais cette heureuse Vierge affranchie de cette loi, & exempte de ce penchant au mal que ressentent les autres, a toûjours avancé à grands pas, & n'a jamais souffert d'interruption, d'intervalle, ni de suspension dans sa course. Qui pourroit donc exprimer à quel comble de grace, de merite, de vertu & de perfection elle s'est élevée, agissant toûjours selon toute l'étenduë de la grace, & avec toute l'ardeur de la charité qu'elle avoit pour Dieu; n'ayant rien qui

l'arrêtât, ni tentation, ni mouvement déreglé, ni habitude vicieuse, parce que n'ayant point ce principe de peché, que nous appellons convoitise, ou concupiscence, rien ne pouvoit l'empêcher de devenir à tout moment plus sainte, plus parfaite, & plus agreable aux yeux de Dieu.

Helas! il n'en est pas de même du reste des hommes? puisqu'il faut donner tant de combats, se faire tant de violence, & vaincre tant de difficultés pour avancer un seul pas dans la vertu; on diroit que ce seroit un païs ennemi, où l'on ne marche qu'à mesure qu'on s'ouvre le chemin par la force des armes, & pour ainsi dire à la pointe de l'épée; & où enfin, l'on ne va à la perfection, que par des progrés si imperceptibles, que peu de personnes y arrivent à la fin même de leur vie. Reste malheureux du peché originel! qui nous a laissé ce penchant au mal, comme un ennemi domestique, avec lequel il faut sans cesse lutter, qui s'oppose au bien que nous voulons faire, & qui nous entraîne vers le mal que nous ne voulons pas. Ainsi que se plaignoit Saint Paul. *Non quod volo bonum hoc facio, sed quod nolo malum hoc ego.* Ce qui ne doit pas nous détourner de le combattre; bien loin de cela, c'est ce qui nous y doit porter avec plus de courage, & d'ardeur; parce que quelque difficulté qu'il y ait, nous la pouvons vaincre, & nous avons les graces & les secours necessaires pour cela.

ad Roman. 7.

Que si nous ne pouvons pas suivre la Sainte Vierge, en commençant nôtre course comme elle a commencé la sienne, dés le premier moment de nôtre vie; nous pouvons du moins

l'imiter dans ſon progrés, en croiſſant à ſon exemple, & en avançant toûjours dans la vertu & dans la ſainteté. Il eſt vray que la route par où il faut marcher eſt difficile ; mais c'eſt en cette violence que nous nous faiſons, que conſiſte nôtre vertu. Nous avons des ennemis au dedans, auſſi fâcheux & auſſi à craindre que ceux du dehors ; mais Dieu compte nôtre avancement par les victoires que nous remportons ſur eux. Il eſt encore conſtant que nôtre naturel, nôtre penchant, nôtre concupiſcence forment de grands obſtacles à nôtre perfection, & à nôtre ſainteté ; mais en ce point, les graces que nous avons, ſont differentes de celles qu'avoit la glorieuſe Vierge: C'étoit des graces pacifiques, parce qu'elle n'avoit point d'ennemis à vaincre ; au lieu que les nôtres ſont des graces de combat, qui ne nous ſont données que pour dompter nos paſſions, pour reprimer les rebellions de nos appetits, & enfin pour nous rendre victorieux de nous-mêmes.

Ajoûtez à ces deux prérogatives que Marie receut en conſequence de ſon immaculée Conception, que l'uſage de la raiſon lui fut avancé pour comble de faveurs, afin qu'il ne lui manquât rien de ce que le premier homme poſſedoit dans l'état d'innocence. Mais il ne faut point douter qu'elle n'ait employé les premieres lumieres de cette raiſon au ſervice de celui, qui l'avoit prévenuë de tant de graces, à reconnoître ſes bienfaits ; & que ſa premiere action n'ait été de s'abîmer dans la vûë de ſon neant, & dans la penſée de tant de faveurs qu'elle recevoit de la pure bonté de ſon Dieu,

ſans qu'elle y eût rien contribué de ſa part. J'avouë que ce privilege ayant été ſingulier, nous ne pouvons y avoir de part; mais ce que nous pouvons, & ce que nous devons faire, c'eſt de commencer du moins à être à Dieu auſſi-tôt que nous le pouvons. Nous devions y avoir été dés le premier inſtant que nous avons eu l'uſage de la raiſon, & peut-être que non ſeulement le temps de nôtre enfance, auquel nous étions incapables de rien faire pour lui, s'eſt écoulé inutilement & eſt entierement perdu pour nous; mais encore la meilleure partie de nôtre vie, qui s'eſt paſſée ſans penſer à lui, ni à nous-mêmes; il faut du moins ménager ce qui reſte, en nous formant ſur l'exemple de la glorieuſe Vierge au moment de ſa Conception; & que ce ſoit le fruit & la Concluſion que nous tirions de ce diſcours.

Concluſion.

Il n'a pas été en nôtre pouvoir à la verité d'éviter ce naufrage univerſel du peché originel; c'eſt une faveur, que nous n'avons pû meriter, & reſervée uniquement à celle qui devoit être la Mere de Dieu. Mais (Chrêtienne Compagnie) il y a encore une infinité de pechez, que l'on peut appeller originels, dans un autre ſens, à cauſe des ſuites fâcheuſes & funeſtes, qu'ils traînent aprés eux, que nous devons nous efforcer de détourner de deſſus nous. Par exemple ces haines, & ces inimitiés, qui ſemblent ſe rendre hereditaires dans les familles; ces mauvaiſes inclinations, que les peres & les meres inſpirent à leurs enfans, & qui font voir ſi ſouvent les vices des uns revivre, & s'éterniſer en la perſonne des au-

tres ; ces pechez qui sont attachés à de certaines conditions, comme l'ambition qu'on sçait être particulierement le propre de la noblesse, & l'attachement à son interest, qu'on diroit être devenu naturel à ceux qui sont dans le negoce; ces méchantes habitudes contractées dés nos plus tendres années, & qui ayant vieilli avec nous, sont devenuës autant de pechez originels, ou plûtôt comme une seconde nature, dont nous avons tant de peine à nous défaire; les pechez qui ont leur source dans le naturel & dans le temperamment. Voilà des pechez que l'on peut appeller pechez d'origine, & que nous devons nous efforcer de vaincre avec plus de soin, comme ceux qui apportent le plus d'obstacle à nôtre salut, & qui ont des suites semblab es à celle du peché originel, à cause du penchant qu'ils donnent à en commettre de nouveaux.

Il y en a d'autres qui portent encore ce nom, parce qu'ils se communiquent aux autres, comme fait le peché d'origine; & qu'il s'en fait une espece de transfusion des péres aux enfans, des maîtres aux serviteurs, & des personnes d'autorité, à tous ceux qui leur sont soûmis. Ce sont ces pechez, qui par un exemple contagieux, passent des uns aux autres; ces pechez feconds, qui en font commettre de semblables par une malheureuse imitation, comme sont ceux des grands, qui entraînent aprés eux une infinité de personnes, qu'ils rendent complices de leurs desordres; & generalement tous les pechez de scandale, qui font couler le poison du vice dans le cœur de tous ceux qui les voïent, & qui ensuite

s'autorisent sur leur exemple à en commettre de semblables. Or ce sont ces sortes de pechez qu'il faut prévenir, de peur qu'ils ne soient la cause de la perte & de la damnation de ceux qui nous imiteroient ; comme le peché du premier Homme l'eût été de toute sa posterité, sans la misericorde du Redempteur, qui a commencé l'ouvrage de nôtre salut, par un miracle de grace, dans la Conception toute pure de Marie.

Mais comme cette bienheureuse Vierge étant exempte de tout peché, s'est servi de cet avantage pour se rendre une merveille de sainteté, & un modele de perfection, n'ayant pas été un seul moment de sa vie sans être tout à Dieu, en quoi nous pouvons lui ressembler, c'est de nous donner entierement à lui le plûtôt que nous pourrons. Mais nous voyons, à nôtre malheur, & au grand préjudice de nôtre salut, que par une résolution toute contraire, la plûpart des hommes ne veulent être à lui que le plus tard qu'ils peuvent, sans faire reflexion que le plus précieux temps de la vie est le commencement.

Dieu vouloit dans l'ancienne loi qu'on luy sacrifiât les prémices de tout ; mais dans la nouvelle, comme nôtre cœur luy tient lieu de tous les biens de la terre, il en veut posseder les premieres affections ; & que les prémices de nôtre vie luy soient consacrées. Les restes d'un autre ne luy sont jamais si agreables ; & il auroit bien sujet de les rebuter. Or que font les hommes, du moins pour la plûpart ? à ce Dieu, à ce souverain Seigneur, qui meriteroit une éternité de servi-

ces ? ils luy reſervent l'extrémité de l'âge, & par un partage auſſi injuſte qu'il eſt injurieux à Dieu, ils deſtinent leurs plus belles années aux plaiſirs, aux divertiſſemens, au crime, à la vanité, & réſervent à ce Dieu de majeſté, le reſte & le rebut, c'eſt à-dire le retour & l'extremité de la vie. De là vient qu'ils retardent tant qu'ils peuvent, qu'ils different d'année en année, & attendent à quitter le monde, que le monde les ait quittés. Ah ! mon cher Auditeur ! pouvez-vous penſer à l'indignité de ce partage ſans en rougir, & ſans vous faire à vous mêmes ce ſecret reproche, que c'eſt peut-être l'étrange conduite, que vous avez tenuë avec Dieu juſqu'à preſent ? Car voila peut-être la plus grande partie de vôtre vie qui s'eſt écoulée, & vous n'avez pas encore commencé à le ſervir. Vous avez vêcu pour le monde, pour l'ambition, ou pour le plaiſir ; eh ! du moins, que le reſte ſoit entierement conſacré à Dieu.

Faut-il ô mon Dieu ! s'écrioit le grand ſaint Auguſtin, que j'aye été ſi long-temps ſans vous connoître & ſans vous aimer ! Ce ſeroit un ſouhait inutile de vous demander, que tout ce temps qui n'a point été employé pour vous, fût effacé de ma vie ; je l'auray toûjours preſent pour me reprocher mon ingratitude & mon infidelité, & pour me ſervir de motif qui m'excite à vous conſacrer le reſte de mes jours ſans reſerve ; afin qu'aprés vous avoir aimé & ſervi ſur la terre, je vous aime & je vous poſſede dans le Ciel, durant toute l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite &c.

In ſoliloq.

PREMIER SERMON DE LA NATIVITÉ DE LA GLORIEUSE VIERGE.

Primogenita ante omnem Creaturam. Eccleſiaſtic. 24.

C'eſt la premiere née de toutes les Creatures. *Eccl.* 24.

IL ne faut (Meſſieurs) que faire un peu de réflexion ſur les miſeres auſquelles l'homme eſt ſujet en venant au monde, & ſur cette ſuite de diſgraces & de malheurs, à quoy ſa vie eſt expoſée, pour juger que le ſaint homme Job avoit raiſon de maudire le triſte jour de ſa naiſſance. Son ſenti-

ment s'accorde parfaitement avec celuy de ces anciens Philosophes, qui ramassant tous les maux, que l'imagination peut se representer, pour composer un état de souveraine misere, ont crû que c'étoit l'état d'un homme naissant : le Sage même aprés avoir fait une funeste peinture des calamités, dont il étoit menacé, n'a point craint de dire, qu'il refuseroit le present que le Ciel luy fait de la vie, s'il en connoissoit toutes les suites, & s'il avoit la liberté du choix.

Aussi l'homme s'en plaint-il par un instinct de la nature même, puisque d'abord elle luy fait ouvrir la bouche aux cris, & les yeux aux larmes, comme par un présage des maux qu'il doit souffrir. Triste moment ! où un homme entre dans cette carriere, courte à la verité, si on la mesure par l'intervalle du temps qu'il a à vivre ; mais qui n'est que trop longue, si l'on considere cette chaîne de souffrances & d'infortunes, dont elle est sans cesse traversée ! Jour infortuné ! qu'il souhaiteroit avec le même Job, pouvoir effacer du nombre des jours, si l'on déployoit devant ses yeux les tristes avantures, qu'il luy faut essuyer. Oüy, encore une fois, il préfereroit le cahos du néant, d'où il sort, avec l'indolence éternelle qui l'accompagne, à celuy du monde, où il entre, pour y éprouver tout ce que le peché, dans lequel il naît, y a apporté de confusion, de desordre, & de malediction.

Il n'en est pas de même (Chrêtienne Compagnie) de cette glorieuse Creature, dont l'Eglise celebre la naissance aujourd'huy. El-

re, est heureuse cette naissance, non seulement pour Marie, mais encore pour nous; puis qu'elle naît pour tarir la source de nos miseres, & pour combler de bonheur le ciel & la terre. C'est donc avec juste raison, que l'un & l'autre prend part à la joye qu'apporte sa naissance: *Nativitas tua, ô beatissima Virgo, gaudium attulit universo mundo.* C'est l'Eglise, qui en parle de la sorte, & qui fait éclater ses sentimens, dans la pensée, que celle qui naît aujourd'huy, doit être la Mere de son Dieu, la Reyne du Ciel, la réparatrice du genre humain, sa médiatrice auprés du Souverain de l'Univers, & celle qui doit mettre fin à la malediction, qu'une autre femme mere des vivans & des malheureux, avoit attiré sur tous les hommes:

Vous reconnoissez (Chrêtiens) à cette peinture le portrait de Marie, vôtre Mere, vôtre Reine, vôtre Avocate, & l'azyle des pecheurs. C'est sa naissance que vous celebrez avec toute l'Eglise aujourd'huy. Naissance heureuse pour elle & pour nous! tant parce qu'elle n'a point de part à la malediction commune à celle des hommes, que parce qu'elle est le commencement de nôtre bonheur; c'est l'aurore de ce grand jour qui doit dissiper nos tenebres, & c'est enfin l'aînée de toutes les pures creatures dans l'ordre surnaturel de la grace & de la gloire. C'est en cette qualité que nous la considererons, aprés l'avoir saluée par avance avec l'Ange.

Ave Maria.

QUelque malheureuſe & infortunée qu'on nous repreſente la vie de l'homme, je ne ſçay (Meſſieurs) par quel renverſement d'idées, ou par quelle contradiction de leurs ſentimens les plus naturels, tous les peuples ſont convenus de marquer de la joye à leur naiſſance, particulierement à celle des grands & des perſonnes diſtinguées dans le monde par le rang qu'elles y doivent tenir, & dont il ſemble qu'elles viennent prendre poſſeſſion. C'eſt alors qu'on fait des vœux pour leur future grandeur; qu'on conſulte les aſtres, par une ſuperſtition ridicule & criminelle, pour en faire l'horoſcope; qu'on allume des feux de joye, leſquels ſe changent ſouvent en de funeſtes flambeaux, qui mettent le feu par tout, & qui cauſent la deſolation des peuples, dont ils promettoient d'abord de faire le bonheur.

N'apprehendez rien de ſemblable (Chrêtiens) dans la naiſſance de Marie, qui fait aujourd'huy le ſujet de la joye de toute l'Egliſe; puiſque, comme je vous ay déja dit, en vous prévenant ſur ce point, elle naît pour le ſalut, & pour le bonheur de tous les hommes. En cela differente encore dans ſa naiſſance des Souverains de la terre; qui donnent tout au plus quelque préſage de ce qu'ils feront un jour; mais qui ne font pas encore ce qu'ils promettent. On fonde ſa joye ſur un avenir incertain; on dit ſeulement, ou plûtôt on conjecture ce qu'ils doivent être, ſans rien dire de ce qu'ils ſont; & s'ils donnent de belles eſperances, c'eſt ſeulement des eſpe-

rances, dont on voit assez rarement les effets dans la suite des temps.

Il n'en est pas de même de Marie ; nôtre joye est appuyée sur de plus solides fondemens. Cette sainte Creature a déja assez de merite, de perfections, de graces, & de vertus, pour nous passer de ces flateuses conjectures, & de ces vains horoscopes, par où l'on veut percer les voiles épais de l'avenir, & pénétrer dans les desseins de la Providence. Si Marie donne de grandes esperances, elle en donne par avance des prémices, & des gages assurez. Ainsi nous ne risquons point nos éloges, en les luy prodiguant dés le point de sa naissance. J'ose même assurer que tout ce qu'on en peut dire est au dessous des avantages qu'elle possede déja ; parce que comme ils ne luy ont été donnez qu'en vûë de celuy qui doit naître un jour d'elle, & par rapport au Verbe incarné, qui sera son Fils, on ne peut douter que le Ciel ne l'ait comblée de toutes les faveurs, que meritoit la sublime dignité où elle devoit être élevée.

J'ay pourtant dessein (Chrêtienne Compagnie) sans anticiper les autres mysteres, qui regardent cette heureuse Creature, de m'arrêter uniquement à sa naissance ; mais entre toutes les prérogatives de cette naissance si heureuse, je m'attache à celle que l'on considere le plus dans la naissance des grands ; c'est le droit d'aînesse, en vous la representant comme l'aînée de toutes les pures Creatures. *Primogenita ante omnem creaturam.* Eccli. 24. C'est un des plus illustres éloges, que l'Ecriture donne à la sagesse, & que l'Eglise attri-

buë à la glorieuse Mere de Dieu. Eloge, prérogative, qui ne lui convient jamais mieux qu'au jour de sa naissance. Nous en justifierons les titres dans la premiere partie de ce discours ; & dans la seconde nous verrons les avantages qui luy en reviennent, & que nous en pouvons esperer à nôtre tour. Honorez-moy, s'il vous plaît, de vôtre attention.

I. PARTIE. QU'IL ne vous semble pas étrange (Chrêtiens) que l'Evangile, qui a rapporté tout le détail de la naissance du glorieux Précurseur du Fils de Dieu, ait passé sous silence celle de la bienheureuse Mere de ce même Sauveur. Saint Thomas, qui en rend la raison, nous assure que le texte sacré en dit plus que nous n'en pouvons concevoir ; ou plûtôt que les Evangelistes ont tout dit en deux mots, lors qu'ils nous ont appris que Jesus le Fils unique du Pere éternel, & le Messie attendu depuis tant de siecles, est né d'elle ; *De quâ natus est Jesus.* Car comme dit ce saint Docteur, il faut prendre dans la généalogie de ce Sauveur tout le contrepied de celle des hommes. Ceux-ci reçoivent leur noblesse & leur grandeur avec le nom & le sang de leurs Peres, & de leurs Ancêtres ; au lieu que cet homme Dieu la fait remonter sur eux ; & comme Marie est la source prochaine & unique de sa vie temporelle, il luy a communiqué tout ce qu'il a pû des droits & des prérogatives de sa premiere naissance.

3. p. q. 27. a. 3.

Matth. 1.

C'est de là d'où je tire le premier titre du droit d'aînesse, que cette glorieuse Vierge a

sur toutes les pures Creatures ; car puis qu'elle n'est creée que pour son Fils, selon l'opinion de la plûpart des Docteurs, & qu'elle n'eût jamais été sans luy, mais qu'elle fût éternellement demeurée dans le rang des Creatures possibles. Certes puisque ce Fils est le premier né entre tous ses Freres, ainsi que l'appelle saint Paul, c'est-à-dire le premier predestiné, le premier sur qui Dieu a jetté les yeux pour le mettre à la tête de tous ses ouvrages, comme le plus noble, le plus parfait, & le plus excellent de tous ; Marie qui en devoit être la Mere, a été comprise dans le même projet ; d'où il s'ensuit, dit saint Augustin, que comme on ne peut nier la prédestination du Sauveur, sans nier en même-temps son Incarnation, & que quiconque a reçeu la foy de ce mystere, est obligé de confesser qu'il est fils de Marie ; il faut qu'il y ait de l'ordre entre ces deux naissances, & que l'une étant destinée pour l'autre, toutes les deux ayent été renfermées dans le même ordre des desseins de Dieu ; si donc le Sauveur est predestiné de toute éternité pour être le Fils de l'homme, selon le langage de saint Paul, Marie est aussi prédestinée pour en être la Mere. Elle est donc l'aînée de toutes les Creatures, comme tenant le premier rang aprés son Fils dans la pensée de Dieu. *Contemplari liceat mentem Dei ab æterno gravidam*, s'écrie un saint Pere sur ce sujet, avant que de naître dans le temps, elle étoit de toute éternité dans l'entendement de Dieu même, qui est la premiere vie qu'ont les creatures ; ainsi que parle le Disciple bien aimé. Que si

Tract. 105. in Joan.

Dieu a pensé à Marie avant toutes les autres, en vûë de celuy qui devoit naître d'elle, & si les choses gardent leur rang dans ce divin entendement selon leur excellence, la disposition des desseins de Dieu, & le ministere auquel il les destine, qui poura luy disputer le droit d'aînesse, à moins de le vouloir contester au Fils de Dieu même, qui doit naître d'elle. *Maria, de quâ natus est Jesus.*

Titre auguste ! Prérogative singuliere ! mais privilege sans pareil ! Car dans la nature, il est souvent arrivé que le droit d'aînesse est demeuré douteux, lors que deux freres jumeaux étant venus au monde, on a manqué d'observer celui qui y étoit entré le premier. Mais dans la grace, Dieu ne s'y peut tromper ; il a creé cette Vierge Sainte, uniquement pour être Mere de son Fils ; c'est ce qui lui donne cette distinction entre toutes les pures Creatures ; ce qui met même entre elle & les autres, un intervalle qui approche de l'infini ; parce que ce n'est pas seulement une distance de condition & de dignité ; comme les Rois sont les premiers, en naissant dans la Pourpre, pour être ensuite assis sur le Trône, pendant que les autres rampent dans la poussiere, & menent une vie obscure. Ce n'est pas non plus une distinction dans les qualités de l'esprit & du corps, qui mettent quelquefois une si grande difference parmi les hommes ; mais c'est au sentiment d'Albert le Grand, un ordre & un rang tout particulier ; & quoiqu'elle ne fût pas d'une autre espece que nous dans la nature, elle en fait pourtant une particuliere dans la grace. Car comme dans l'ordre surna-

turel, il y en a un plus excellent, qui appartient à un homme-Dieu, & que nous appellons l'ordre hypostatique; c'est dans cet ordre que les Docteurs font entrer la bienheureuse Vierge, en qualité de Mere de ce Verbe incarné, en consequence de quoi elle est élevée au dessus de tous les ordres, de tous les rangs, & de toutes les dignitez, & par ce même titre, elle est la premiere née entre les pures Creatures.

C'est en ce sens que l'Eglise l'appelle communement le commencement des voies de Dieu, *Dominus possedit me in initio viarum suarum*, comme pour justifier ce droit d'aînesse, Dieu l'ayant separée de la foule des autres, & choisie entre toutes, dés l'Eternité, qui est le commencement de ses voies. Et quoique dans l'ordre du temps, tant de Rois & de Patriarches, & d'autres personnes ayent paru avant elle, considerables sans doute, pour leur sainteté, & pour l'employ auquel Dieu les avoit destinez; Marie comme la seule prédestinée pour être Mere d'un Dieu, a toûjours tenu le premier rang dans sa naissance éternelle. C'est pour cela, qu'elle est ensuite appellée la Fille du Pere Eternel, non à la verité comme son Fils, qui lui est consubstantiel, & comme parle Saint Paul, l'Image vivante de sa substance; mais par une adoption toute speciale, qui lui donne le premier rang entre les Enfans adoptifs, comme à l'aînée entre tous ses freres, qui ne sont ensuite prédestinez en quelque maniere que par elle, dans le sentiment de plusieurs Docteurs, qui l'appellent pour ce sujet le canal par où coulent toutes les graces,

Prov. 8.

qui ſont les moyens de nôtre prédeſtination ?

Eccli. 24. *Primogenita ante omnem Creaturam.*

Voilà (Chrétiens) ce qui nous doit faire prendre part aujourd'hui à la joie de ſa naiſſance ; parce que ce n'eſt qu'en vûë des hommes, qu'elle vient ſur la terre, pour s'acquitter du miniſtere auquel elle a été deſtinée de toute éternité. Nous devons regarder ſa naiſſance, comme la premiere ſource de nôtre bonheur éternel, la premiere démarche viſible dans la voie de nôtre ſalut. *Dominus poſſedit me in initio viarum ſuarum.* Car il s'enſuit que comme nous ne ſommes prédeſtinez qu'en vûë du Verbe incarné, que Saint Paul appelle le premier né entre ſes freres ; de même nous ne le ſommes qu'en vûë de Marie, que Dieu a voulu aſſocier par grace, à tous les droits les plus eſſentiels, & les plus naturels de ſon Fils. Nôtre prédeſtination eſt donc par conſequent attachée à la ſienne, ſelon ces paroles, dont

Eccl. 24. l'Egliſe lui fait une ſi juſte application, *& in electis meis mitte radices.*

Elle veut dire par là, qu'elle eſt la racine de l'Arbre de vie, & que les autres hommes en ſont les branches & les fruits. Quand donc nous celebrons la Naiſſance de cette heureuſe Creature, nous pouvons dire, que l'Arbre qui doit porter le fruit d'une vie éternelle, a été enfin planté, & a pris racine ſur la terre ; que cet Arbre croîtra, qu'il étendra ſes branches d'une mer à l'autre, qu'il couvrira

Pſalm. 79. toute la terre : *extendit palmites ſuos uſque ad mare :* que comme toute l'eſperance des fruits, qu'un Arbre produira ſucceſſivement, dépend de ſa racine, qui leur doit fournir le

ſuc & la nourriture, & leur donner enfin leur maturité ; de même, de triſtes fruits de mort que nous étions, par le malheur de nôtre naiſſance, nous ſommes aujourd'hui antés en quelque façon ſur cet Arbre de vie ; & nous devons eſperer que les plus benignes influences du Ciel ne nous manqueront point ; que Dieu nous cultivera, comme les fruits du même Arbre, qui doit produire le fruit de benediction, & le ſalut de tous les hommes, pour l'oppoſer à celui qui leur donna autrefois la mort : mais avançons.

A ce premier titre, qui juſtifie ce droit d'aîneſſe de la glorieuſe Vierge, & qui eſt pris de ſa naiſſance éternelle ; joignons-en s'il vous plaît un ſecond qui eſt plus nouveau, mais qui n'eſt pas moins autentique, & moins reconnu. Je le prens de ſa naiſſance temporelle, que nous célébrons aujourd'hui ; & je dis aprés S. Jean de Damas, qu'elle merite d'être appellée l'aînée de toutes les Creatures, parce qu'elle regarde de plus prés le Verbe incarné, dont elle doit être la Mere dans peu d'années. *Oportebat*, dit-il, *primogenitam in lucem edi, quæ rerum omnium conditarum primogenitum paritura erat.* Il falloit qu'elle vît le jour, comme la premiere née des Creatures ; parce qu'elle devoit enfanter le premier né de tous les Hommes, & celui pour qui tous les autres ont été creés.

Serm. de Nativ. Virgin.

La raiſon en eſt, que la naiſſance du Fils de Dieu a commencé en celle de Marie, comme dit Saint Ildephonſe, *in quâ ejus eſt incohata nativitas.* Il ne dit pas ſeulement qu'elle eſt née uniquement pour lui, mais qu'il a com-

Serm. de Nativ. Virgin.

mencé à naître en ſa perſonne, par une liaiſon étroite & neceſſaire qu'elle a avec lui. Car on peut dire qu'elle eſt comme l'Aurore, qui ne nous annonce pas ſeulement la venuë du jour, mais qui le commence déja, & qui en preſente à nos yeux le premier éclat.

C'eſt dans cette eſperance, que tous les ſiecles diſputoient à qui auroit le bonheur de voir cette naiſſance, ſelon l'idée du même Saint Jean Damaſcene. Et l'Evangile même ſemble l'autoriſer, en remontant par tous les âges, & en faiſant la liſte de tous ſes Ancêtres, comme ſi tous repreſentoient le droit qu'ils avoient d'y prétendre. Le premier ſiecle du monde pouvoit alleguer le beſoin qu'il avoit d'un prompt remede au mal, que le premier Auteur du genre-humain avoit cauſé, avant que le malheur paſſât plus avant, & que le deſordre ſe fortifiât par la longueur du temps, & fit plus de ravage. Celui de Noë avoit les mêmes empreſſemens, afin que le monde fût renouvelé aprés ce naufrage univerſel, & ſelon la nature & ſelon la grace tout à la fois; ou du moins afin que le ſalut, que la Vierge annonçoit, le conſolât de ſa perte, & de la deſolation qu'il venoit de ſouffrir. L'âge des anciens Patriarches ne le demandoit pas avec moins d'ardeur, & l'on peut croire qu'ils ont tous ſouhaité de la voir, auſſi-bien que le jour du Sauveur, qui donnoit tant de joie à Abraham; lorſque par une vûë anticipée, il perçoit l'avenir, pour joüir en eſprit de ce bonheur. *Exultavit Abraham ut videret diem meum, vidit, & gaviſus eſt.* Les Prophetes qui l'avoient prédit, & annoncé tant de ſie-

Ioan. 8.

tiés auparavant, eussent volontiers changé leur qualité de Prophetes en celle de témoins, & de speculateurs d'un si grand bien ; chaque siecle, & chaque âge en un mot, soûpiroient aprés ce temps, auquel la Mere de leur Liberateur devoit paroître. D'où vient qu'un S Pere appelle cette naissance de Marie, un Sacrement pour tous les siecles. *Cunctis sæculis Sacramentum.* Il leur étoit caché, & ils attendoient toûjours que Dieu le leur fit connoître. Il est enfin revelé, & cette naissance a rendu le siecle & le jour où Dieu l'a fait éclater, le plus heureux de tous les siecles, & le plus souhaité de tous les jours

Sophr. in Encom. Virgin.

C'est dans cette vûë que l'Eglise chante, que sa naissance apporte la joie à tout le monde, comme la naissance d'un premier né la donne à toute une famille, qui le regarde comme le gage & l'esperance de son bonheur. *Nativitas tua, ô beatissima Virgo, gaudium attulit universo mundo, ex te enim ortus est Sol justitiæ.* Car quel plus juste sujet peut-elle avoir de cet épanchement de joie, que de voir, que les tenebres, où le monde étoit envelopé depuis tant de siecles, vont être dissipées ? que d'apprendre que son Liberateur, pour lequel il a tant poussé de vœux, se dispose à lui venir donner le secours qu'il attend ; que le Ciel commence à s'ouvrir, pour envoyer le desiré de toutes les Nations ; que de recevoir enfin, dans la naissance de la Mere, l'esperance certaine de la venuë du Fils, qui ne peut tarder long-temps ; puisque l'une dispose à l'autre, ou plûtôt que l'une est un gage assûré de l'autre ?

En effet la naissance des Patriarches, dont le Fils de Dieu devoit naître, n'annonçoit ce bonheur que de loin; il falloit encore attendre des siecles entiers. Mais voici qu'il s'approche, & que nous touchons de prés à ce temps heureux; & le dernier signal de la venuë du Sauveur paroît aujourd'hui dans la naissance de celle qui le doit donner au monde, aprés tant de vœux, tant de soupirs & d'empressemens. Quels sentimens de joie ne doit-on pas faire éclater, dans l'esperance de ce bonheur prochain? O jour! ô heure! ô moment! auquel Marie vient au monde!

Mais ce qui fait plus à nôtre sujet, est que comme Marie doit avoir le plus de part à la naissance de son Fils, qui doit être le premier né entre ses freres, comme nous l'avons déja appellé avec saint Paul; elle est par une suite necessaire, l'aînée de toutes les Creatures; puis qu'elle doit donner au monde son Createur, & le Pere du siecle à venir, ainsi que l'appelle un Prophete. De maniere que quand elle n'auroit point été choisie de toute éternité pour ce grand dessein; dessors que le Sauveur doit naître d'elle, il fait remonter sur elle cette illustre qualité de premiere née, qui doit cooperer avec luy au bonheur de tous les autres. C'est pourquoy nous la devons regarder comme un objet sur lequel tous les siecles ont jetté les yeux, & en qui ils ont mis leur esperance; comme le centre des benedictions de l'ancienne & de la nouvelle loy; comme celle à qui tendoient les Patriarches, par une fecondité fondée sur le conseil de Dieu, & à laquelle tous les Chrêtiens

tiens appartient, par l'avantage qu'ils ont d'être Enfans de Dieu. Car par cette qualité, ils ont ce rapport avec Marie, d'être ses freres puînez, & de l'avoir pour mere & pour sœur en même-temps; parce qu'elle doit être la Mere de celui, qui a bien voulu prendre le nom de nôtre frere, & qu'elle nous donne ensuite la vie, en la donnant à son Fils. Mais par l'un & par l'autre titre, elle est la premiere née.

Or dans ce double rapport, que nous avons avec elle dans la grace, laissons (Messieurs) le titre de Mere; nous aurons assez d'occasion d'en parler dans les autres Mysteres, pour la conjurer, puisqu'elle est nôtre aînée, de nous reconnoître pour ses freres, en luy adressant les mêmes paroles, qu'autrefois Abraham dît à Sara son épouse, lors qu'il entra dans l'Egypte. *Dic, obsecro te, quod soror mea sis, & bene sit mihi propter te, & vivat anima mea in gratiam tui.* Dites que vous êtes ma sœur; afin que les habitans de ce païs me traitent avec plus d'humanité, en vôtre consideration; & qu'ils me donnent la vie pour l'amour de vous. Ah! si vous daignez, Vierge sainte, avoüer cette proximité! quelle faveur ne devons-nous point attendre d'un Dieu, auprés duquel vous-êtes toute-puissante, & qui ne vous a fait naître, qu'afin que nous eussions la vie par vôtre moyen? Dites que vous-êtes nôtre sœur, le droit d'aînesse que vous avez sur nous, bien loin d'étoufer les sentimens de charité, & de tendresse, vous doit porter à employer tout ce que vous avez de faveur & de credit au-

Genes. 12.

prés de Dieu pour procurer nôtre bonheur.

Mais pour voir encore plus clairement combien ce titre de premiere née de toutes les Creatures lui est legitiment dû ; il ne faut que jetter les yeux sur les circonstances & les prérogatives de cette heureuse naissance. Car enfin, comme le droit d'aînesse ne se régle pas toûjours sur l'ordre du temps, ni par l'antiquité, quoique ce soit le plus ordinaire; nous voyons que les hommes préferent en ce point le merite à la nature; & que c'est une loi établie parmi plusieurs peuples, de donner le droit d'aînesse à celui des freres, que le Ciel a le plus avantagé de ses faveurs ; choisissant pour cela, dans la famille Royale, celui qu'ils jugent le plus digne du Trône, & le plus capable de gouverner l'Etat. Nous voyons même que Dieu en usa de la sorte à l'égard de Jacob, & le préfera à Esaü, parce qu'il le surpassoit en vertu, & en bonnes qualitez. Et l'experience fait voir que la naissance donne à quelque-uns une telle superiorité de genie, tant de lumieres d'esprit, & de prestance de corps, qu'ils semblent nés pour commander aux autres, & pour tenir par tout le premier rang.

Or je dis, que c'est particulierement par ce titre, que Marie, ensuite des vûës, & des desseins de Dieu sur elle, doit être appellée la premiere née des Creatures, comme la plus parfaite, & qui vient au monde avec tous les avantages de la grace & de la nature, qui justifient ce droit, & qui en soûtiennent la dignité.

Car pour ce qui est de la nature, c'est le

ſentiment de tous les Peres, que Marie a été le plus parfait ouvrage, que le Ciel eût encore jamais fait voir ; & que comme ſa vie devoit être un miracle continuel de vertu, ſa perſonne étoit un miracle de graces, & de tous les autres avantages ; parce que Dieu l'ayant fait pour le deſſein qu'il avoit, ni la nature, ni le travail dans les autres, n'a jamais pû parvenir à un ſi haut degré de perfection. C'eſt pour cette raiſon, que tout ce qu'il y a de plus exquis, & de plus excellent dans l'Univers, eſt employé dans le Texte ſacré, pour en faire le portrait. Tantôt elle y eſt comparée à l'Aurore, qui eſt toute brillante des approches du Soleil ; tantôt à l'Arc-en-Ciel, où ſont renfermées toutes les beautés de la nature, & où ſe trouvent & ſe confondent toutes les couleurs ; tantôt à un Temple & à un Palais magnifique, digne de loger un Dieu. Mais que direz-vous, de voir que le S. Eſprit même employe toutes ces beautez qui frapent nos yeux, pour lui ſervir d'ornement exterieur ; il veut que le Soleil avec tout ſon éclat, lui ſerve de vêtement. *Mulier amicta Sole.* Que la Lune ne ſoit que ſous ſes pieds ; *& Luna ſub pedibus ejus.* Que les Etoiles ne ſoient que pour lui faire une Couronne ; & ſur la Terre, que les fleurs, les métaux, les pierres précieuſes, & tout ce qu'il y a de plus rare, ne ſoit employé, que pour faire le crayon de Chef-d'œuvre, qui a toutes les beautez des autres, & à qui les autres ne reſſemblent point.

Apoc. 12.

On diroit même, que Dieu ſe ſeroit comporté dans cet ouvrage, comme les plus ex-

cellens Ouvriers font dans toutes les pieces rares, dont on fait plusieurs essais, & qu'on n'acheve qu'avec le temps, & par un effort de travail. Car c'est pour cela, qu'il l'a désignée tant de fois, & en tant de figures dans l'ancien Testament, comme pour s'essayer à la rendre plus parfaite; ou comme s'il eût pris plaisir à la conduire par degrez au comble de la perfection. D'où vient que S. Augustin l'appelle, *æterni consilii opus*, un ouvrage premedité de toute éternité, & dont le S. Esprit a été occupé durant des siecles infinis, ou bien comme l'appelle un autre, *opus ex omnium seculorum defloratione perfectum*, qu'il a pris la fleur, & la dépoüille de tous les siecles, afin d'en enrichir ce Chef-d'œuvre, & de n'y laisser rien à souhaiter. S. Bernard semble avoir compris tout ceci en deux mots, lorsqu'il l'appelle l'affaire de tous les siecles; parce qu'il n'y en a point, où Dieu n'ait fait quelque chose pour s'essayer; ayant fait voir dans chacun quelque crayon, quelque trait, ou quelque figure, qui l'ont representée par parties, à cause qu'il n'y en avoit point, qui pût exprimer tout à la fois un merite si éclatant.

Tom. 10. serm. de Assump.

Serm. 2. de Pentecost.

Mais comme ces talens, & ces presens de la nature sont peu considerables devant Dieu, sans ceux de la grace; c'est de ceux-là particulierement que cette heureuse Creature fut avantageusement pourvuë à sa naissance, pour la disposer à recevoir dans elle-même, & à donner ensuite au monde l'Auteur de la grace. Car, comme dit encore Saint Bernard, Dieu l'a répanduë avec mesure, & comme

par parties dans les autres, afin de les sanctifier; mais pour Marie, elle en reçut la plenitude même. *Cæteris quidem gratia per partes data est, in Mariam verò tota se infudit gratiæ plenitudo.* De maniere, qu'à entendre les autres SS. Peres sur ce sujet, il semble que tous les écoulemens de la Divinité, qui sont les graces, & les dons du St Esprit, vinrent comme fondre, & se répandre sur elle, au moment qu'elle vit le jour; & qu'ainsi, outre la grace sanctifiante, qu'elle reçut dés le premier moment de sa conception, & qui s'étoit accruë sans cesse jusqu'au moment de sa naissance; il est constant qu'elle vint au monde avec toutes les habitudes infuses, tous les dons du S. Esprit, & tout ce qui la pouvoit rendre plus digne de soûtenir la haute dignité, à laquelle le Ciel la destinoit.

Sophron. serm. de Assumpt. Similia habet Bernard. serm. 2. sup. missus est. Et Chrysol. serm. 142.

Reprenons maintenant ceci, & disons, si Dieu proportionne toûjours les qualités de ceux qu'il choisit, aux grands desseins qu'il a sur eux, & aux grands services qu'il en attend; s'il les leur donne dés leur naissance, pour marquer qu'il les destine à quelque chose de grand, & si ceux, à qui il les a le plus liberalement distribuées, sont comme les aînez dans la grace, ne s'ensuit-il pas, que par le même titre, & à proportion par le même droit, que le Sauveur du monde est le premier né entre ses freres, comme celui qui avoit le plus de merite, le plus de grace, & le plus de perfections que tous les autres. Marie doit par la même raison, tenir le rang d'aînée entre toutes les pures Creatures, comme étant incomparablement plus favorisée des

dons du Ciel, plus élevée en grace, & plus comblée de merites. Et selon l'opinion de Saint Thomas, ayant reçeu une grace proportionnée au plus sublime, & au plus éclatât degré d'honneur, où une pure Creature pouvoit monter.

Oüi, Vierge sainte, c'est proprement dans vôtre naissance, que vous êtes déclarée l'aînée de toutes les Creatures; puisque vous naissez la plus sainte, la plus parfaite, & la plus favorisée des dons du Ciel; & c'est en cette qualité que nous faisons aujourd'hui les mêmes vœux, & les mêmes souhaits, que firent autrefois les freres de Rebecca, lorsqu'elle quitta la maison de son Pere, pour aller être l'Epouse d'Isaac: *soror nostra es, crescas in mille millia*: allez à la bonne heure, soyez comblée de biens, croissez, devenez heureuse, riche, & puissante, vous êtes nôtre sœur; ce titre vous obligera de ne nous pas oublier; mais étant nôtre aînée, vous nous ferez part des benedictions que Dieu versera sur vous. C'est pourquoi aprés avoir veu les titres si legitimes, sur lesquels cette qualité est fondée, il est temps de voir les droits & les avantages, qui y sont attachez, & qui ont quelque rapport à ceux, qui sont les aînez dans les familles distinguées par leur noblesse, & par le rang qu'elles tiennent dans le monde. Nous allons les examiner en cette seconde Partie.

Genes. 24.

II. PARTIE.

On n'a jamais douté (Chrétiens) qu'une naissance illustre n'ajoûtât un grand éclat à celui de la vertu; & quoi que ce soit parmi les hommes, un pur avantage de hazard;

on eſt neanmoins convaincu, qu'une noble extraction ſert infiniment à relever un haut merite. C'eſt pourquoi comme le droit d'aîneſſe eſt ce qui eſt le plus conſideré dans une naiſſance diſtinguée, quelque fond de merite qu'une perſonne ait d'ailleurs, pour ſoûtenir ce rang & cet éclat, tous les hommes ont convenu, comme par un inſtinct de la nature même, d'y attacher des droits, & de certaines prérogatives, qui leur attiraſſent de la conſideration, & qui les aidaſſent à maintenir avec plus de bienſeance cette qualité. Delà vient que de tout temps, & parmi tous les peuples, il y a toûjours eu quelque avantage, qui étoit dû aux aînez ſur les cadets; & quoique la coûtume ſoit differente, ſelon les differentes loix des Royaumes, & des païs; il n'y en a point, qu'il ne leur ajuge quelque droit ſpecial, au deſſus de leurs freres. Et bien loin d'accuſer d'injuſtice, cette préférence, ſur ceux, qui ſont nés d'un même ſang; Dieu même l'a voulu autoriſer dans la Loy qu'il a donnée à ſon peuple; où nous voyons que la benediction paternelle, & la meilleure portion de l'heritage étoit pour les aînez, & que c'étoit ſur eux, que l'on comptoit pour ſoûtenir la famille, à moins de quelque ordre ſecret de la Providence divine, qui obligeoit de paſſer pardeſſus cette Loy, en faveur de quelques-uns de ſes amis, comme d'un Jacob, d'un Joſeph, d'un David, & de quelques autres.

Or ce que la raiſon, & le droit des gens ont établi dans la nature, Dieu ſemble s'en être fait une loy dans la grace; où comme nous

avons vû, il y a des aînez & des puînez, des biens substituez des uns aux autres, & des avantages singuliers qu'il a fait aux uns, préférablement aux autres. Sur quoi je dis que la glorieuse Vierge étant l'aînée de toutes les pures Creatures, par les titres incontestables, que nous avons produits ; elle joüit aussi de tous les avantages, que les aînez ont sur tous leurs freres. Je les rapporte à trois, que je ne ferai que toucher en peu de mots ; sçavoir qu'ils sont ordinairement les plus aimez ; qu'ils ont la meilleure part dans les biens de la famille ; & enfin qu'ils sont les premiers & les plus avantageusement pourvûs.

Je crois (Mess.) que vous prévenez tout ce que je pourrois vous dire sur ce sujet ; faisons-y seulement quelques réflexions, pour juger de là, du bonheur que nous avons, de l'avoir dans nos interêts, par cette glorieuse qualité. Le premier de ces avantages, c'est que les aînez ont ordinairement plus de part dans l'affection de leurs parens, que les autres ; puisqu'ils ont possedé leur cœur sans partage, durant qu'ils ont été seuls ; & qu'ensuite on a des égards tout particuliers pour eux, comme devant être l'appuy, & le soûtien de la maison, car c'est sur ce pied-là qu'on les considere. Que si cette régle n'est pas toûjours sûre, ni infaillible dans l'amour des parens, qui se conduisent souvent plûtôt par le penchant du cœur, que par la raison ; il est évident que Dieu l'a suivie dans l'amour qu'il a eu pour Marie, que nous avons déja appellée la Fille du Pere Eternel, par une prérogative toute singuliere. Car on ne peut dou-

ter, qu'en cette qualité, il n'ait eu pour elle une prédilection, & un amour de préférence; puisqu'il l'a choisie parmy la foule d'une infinité d'autres, comme l'objet, sur qui il a jetté les yeux, pour la faire la Mere de son Fils, *elegit eam Deus & praelegit eam*, comme chante l'Eglise.

Le Verbe éternel ne l'a pas moins aimée, envisageant cette Vierge naissante, comme celle dont il devoit un jour prendre naissance lui-même. Car quoique dans le premier amour, qu'il porte à ses creatures, il n'ait point d'autre motif, qui le porte à leur vouloir du bien, que sa propre bonté; il faut pourtant avoüer, que Marie se présentant dés lors à ses yeux en qualité de Mere, lui touchoit le cœur de toute une autre maniere, que le reste des creatures, qu'il ne regardoit que comme indigentes, & qui devoient toutes recevoir de lui; mais regardant cette premiere née, comme une personne à qui il seroit redevable lui-même de la naissance qu'il recevroit d'elle, & dans son sein; pouvons-nous douter, qu'il ne l'aimât aussi, plus que toutes les autres creatures, & qu'elle ne tînt le premier rang dans son cœur, aussi bien que dans sa pensée?

Mais le S. Esprit, qui est l'amour substantiel, la considerant dés lors comme celle, qui devoit être son Epouse, & qui dans cette vûë l'avoit déja comblée de ses faveurs les plus singulieres, n'eut-il pas aussi pour elle une ardente affection? & ne doit-on pas croire qu'il en fit les premieres recherches? & peut-on douter ensuite que Marie ayant été le premier

objet de l'amour d'un Dieu, elle n'en ait reçû plus de faveurs & de bienfaits, que tous les autres ensemble? Disons mieux, si l'amour que Dieu nous porte, est le premier principe de nôtre bonheur, si c'est ce qui fait nôtre merite, & toute nôtre grandeur; jugeons reciproquement par le rang & la dignité, où Marie a été élevée, de la grandeur de l'amour, que Dieu a eû pour celle, à qui il a pensé toute la premiere aprés son Fils, qui étoit Dieu & Homme, Creature & le Createur tout à la fois.

Ce premier avantage (Chrétiens) d'avoir été la plus cherie de Dieu, quelque grand qu'il soit, & pour être la source de tous les autres, n'est pas cependant le seul: car comme les loix humaines ajugent aux aînez la meilleure portion dans les biens paternels, avant que les autres touchent seulement au reste de l'heritage, & sont par ce moyen, notablement plus avantagez que les autres enfans: C'est ce que je puis dire de la glorieuse Vierge, en qualité d'aînée. Dieu l'a partagée préferablement à tous les hommes & à tous les Anges.

Car sans rappeller ici tous les avantages de la nature & de la grace, dont nous avons déja parlé, & qu'elle a reçû dés sa naissance, comme par un droit avancé; Dieu, qui dispose tout par une sagesse infinie, & qui observe une conduite uniforme dans ses ouvrages, n'auroit pas jetté de si profonds fondemens, s'il n'avoit voulu élever l'édifice bien haut, ny choisi Marie pour sa fille adoptive d'une maniere si singuliere, s'il ne lui avoit destiné la

meilleure partie de son heritage, *si filii, & heredes.* Il ne l'auroit pas préferée à tant d'autres, pour une si haute dignité, sans lui donner de quoi la soûtenir avec éclat ; & elle n'auroit pas eû enfin la meilleure part dans tout le reste, sans l'avoir encore dans l'heritage, qu'il a laissé à tous ses enfans. Le S. Esprit même l'a voulu marquer par ces paroles expresses, que l'Eglise lui applique, *qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, & dixit mihi, in Jacob inhabita, & in Israël hæreditare* ; celui qui m'a creée, & qui m'a fait naître, m'a donné la possession des biens de Jacob, comme étant descenduë de ce Patriarche ; mais outre cela, il m'a assûré de la meilleure part dans l'heritage du Seigneur, comme sa Fille aînée, *& in hæreditate Domini morabor.*

ad Roman. 4.

Ecclesiast. 24.

Proverb. 31.

Mais quel est cet heritage ? il faut pour cela sçavoir quels sont les biens de Dieu ; & dire que tout ce qu'il y a de plus grand & de plus rare dans la nature, de plus singulier dans l'ordre de la grace, de plus élevé dans la gloire, que tout cela est l'heritage de Marie ; parce que Dieu, qui en est l'Auteur, le lui a destiné, en consequence de son droit d'aînesse ; qu'elle est déja en possession d'une partie dés sa naissance, & que le reste ne lui peut manquer un jour dans la gloire, qui est proprement l'heritage du Seigneur. De sorte que jamais cette parole du Sage ne s'est mieux verifiée, qu'à l'égard de cette sainte Creature, qui entre aujourd'hui au nombre des vivans, *multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Plusieurs filles d'illustre naissance, & descenduës des Rois de Juda, ont à la verité

Parab. Salom. c. 31.

amassé de grandes richesses ; mais vous, Vierge sainte, comme leur aînée dans l'ordre de la grace, & par la proximité que vous avez avec le Sauveur, que vous touchez de plus prés, vous les surpassez toutes infiniment, comme ayant plus de droit à l'heritage de celui, qui est l'Auteur de tous les biens.

C'est ce qui me fait souvenir (Messieurs) du partage que fit le Patriarche Jacob à ses enfans, & qui les ayant tous presens devant les yeux, avant que de sortir de ce monde, voulut, pour prévenir leurs differens, leur assigner la part, qu'il vouloit qu'ils eussent dans l'heritage qu'il leur laissoit. Comme il n'étoit pas également content de tous, il se régla en cela, partie sur l'ordre de la naissance, & partie sur son inclination, & sur les services, qu'il en avoit reçûs. Les deux qui furent les mieux partagez, furent Ruben le premier né de tous, & Joseph le dernier. Il ne voulut pas ôter le droit d'aînesse au premier ; c'est pourquoi il commença par lui donner ce que la coûtume vouloit qu'il possedât en cette qualité ; *tu prior in donis*, luy dît-il, vous serez le premier, & le plus avantagé ; cela vous est dû, quoique j'aye grand sujet de me plaindre de vôtre conduite à mon égard ; *tu prior in donis, major in imperio*. Mais il avoit déja satisfait son inclination, en donnant à son fils Joseph, le plus cheri de ses enfans, une portion de ses biens, qu'il avoit comme détachée du reste de son heritage, pour en gratifier celuy, dont il avoit le plus de sujet d'être content : *do tibi partem extra fratres tuos* : Je suis le maître de mes biens, & j'en puis gratifier qui il

Genes. 49.

Genes. 48.

me plaira ; je ne veux pas violer la loy, en vous transportant le droit d'aîneſſe, qui appartient au premier de vos freres ; & je le fais en conſideration de ce qu'il s'eſt oppoſé au deſſein funeſte, que les autres avoient fait ſur vôtre vie ; mais cela n'empêchera pas, que je ne vous donne dés maintenant une portion de mes biens, outre celle que vous partagerez avec vos freres : *do tibi partem extra fratres tuos.* *Geneſ. 48.*

L'on peut dire (Chrétienne Compagnie) que Dieu fera un jour quelque choſe de ſemblable à l'égard de la glorieuſe Vierge : il la partagera comme l'aînée, & la plus cherie de toutes les pures Creatures ; parce que c'eſt particulierement par ces deux titres, qu'elle eſt la premiere née, en la regardant comme celle, qu'il a choiſie de toute éternité, & qu'il a creée exprés pour ſon Fils ; il lui dira, *tu prior in donis*, vous ſerez partagée toute la premiere, & la plus avantageuſement ; c'eſt une juſtice que je me dois à moi-même, qui ay porté cette loy ; vous ſerez la plus puiſſante, & vôtre domaine s'étendra plus loin, que celui de tous vos freres : *major in imperio* ; mais de plus, j'aurai encore égard à mon affection particuliere, & au penchant de mon cœur, en vous donnant outre cela, une portion dans l'heritage, que je partagerai entre vos freres : *do tibi partem extra fratres tuos.* Voilà l'heureux ſort, & le partage avantageux, que Dieu reſerve à cette ſainte Creature qui eſt comme l'aînée, & la premiere à qui il a penſé de toute éternité.

Achevons (Meſſieurs) par le troiſiéme &

le dernier avantage, qui revient aux aînez sur tous leurs freres, & qui n'est pas un des moins considerables. C'est qu'on pense à leur établissement avant tous les autres, & qu'ils sont d'ordinaire les premiers pourvûs. C'est sur eux, que l'on jette les yeux pour les alliances les plus avantageuses, afin de soûtenir le nom & l'éclat de la famille; & même souvent ce sont eux, qui ont le soin de pourvoir les autres. Ne vous semble t-il pas (Chrétiens) que Dieu se soit réglé sur cette coûtume? Car comme c'est par son moyen qu'il a voulu établir la fortune de ses Elûs, qui composent proprement sa famille; cette sainte Fille n'est pas plûtôt au monde, que Dieu pense à la pourvoir.

En effet elle est déja destinée pour être l'Epouse du S Esprit, elle lui est comme fiancée dés sa naissance, dit S. Ildephonse; c'est pourquoi tout le Ciel la considere déja en cette qualité, & le S. Esprit même semble en faire les premieres recherches. C'est dans cette vûë qu'il orne & embellit son ame de toutes les vertus, qui la pouvoient disposer à cette alliance; & pour cela, qu'il l'a rend si parfaite, que comme S. Paul appelle l'épouse la gloire de son époux, l'on peut dire de même, que cette glorieuse Vierge est dés lors si sainte & si remplie de graces, qu'elle est la gloire du S. Esprit, dans le sens que l'on a coûtume de dire, qu'un ouvrage achevé est la gloire de son Auteur. Ce fut par son inspiration, que dans un temps, & dans une loi, où toutes les filles d'Israël, pour avoir part à l'alliance du Messie, se disposoient au mariage, comme à l'unique remede contre l'opprobre de la sterilté, Marie à qui

l'usage de la raison fut avancé, prît la resolution dés sa naissance, de demeurer dans l'état de Vierge, pour conserver son cœur sans partage, à cet Epoux celeste; & comme le moyen que Dieu même avoit choisi, pour l'élever à la dignité de Mere de son Fils. C'est la fin pour laquelle il l'a fait naître, & pour être ensuite la Reine & la Souveraine du Ciel & de la Terre. Car ce sera alors, qu'elle sera en état de faire la fortune de ses freres; puisqu'elle sera toute-puissante auprés de son Fils; que tous les prédestinez la reconnoîtront pour leur aînée, & pour leur protectrice, à qui ils seront redevables eux-mêmes aprés Dieu, de tout leur bonheur.

Ainsi ces prérogatives, & ces avantages, qui lui sont destinez, bien loin d'exciter quelque sentiment de jalousie, comme il arrive assez souvent dans les familles, où les cadets envient la fortune de leurs aînez; c'est ce qui nous doit inspirer une ferme confiance dans le credit & la faveur de celle, que nous reconnoissons pour nôtre aînée; puisqu'elle n'est pourvuë si avantageusement, qu'afin qu'elle puisse travailler à nôtre établissement, & à nôtre bonheur dans le Ciel. A peu prés comme une personne, qui auroit un aîné bien venu en Cour & tout-puissant auprés du Prince, bien loin de regarder avec des yeux jaloux, le poste avantageux, où il le verroit; il le regarderoit comme l'appuy de sa famille, l'esperance de sa fortune, & ce qui le mettroit lui-même en quelque consideration.

Ainsi, pour finir, c'est par le moyen de Ma- *Conclusion.*

rie, que nous devons esperer de faire nôtre fortune dans le Ciel, d'avoir accés auprés de ce Souverain de l'Univers, & d'avoir part à ses faveurs, puisque c'est peu de chose, que de dire, qu'il ne refuse rien à la glorieuse Vierge ; il faut ajoûter avec saint Bernard, que c'est par elle qu'il distribuë aux hommes toutes ses graces ; qu'il fait misericorde aux uns, qu'il comble les autres de bienfaits ; qu'il donne à ceux-là les premieres places de son Royaume, & que tout ce que nous pouvons attendre de biens, nous doit venir par ce canal : *si quid spei, si quid salutis in nobis est, à Mariâ noverimus redundare*, s'écrie ce Pere ; que ne devons-nous donc point esperer par son moyen ? que ne pouvons-nous point acquerir par sa faveur ? lors que nous la regarderons comme nôtre aînée, qui prend soin de nous, qui s'interesse dans nôtre avancement, & qui n'a point de plus grande passion que de nous procurer un bonheur éternel.

Serm. de Nativ. B. Mariæ.

Mais quelque bonté qu'elle ait pour nous, & quelque puissante qu'elle soit auprés de Dieu, pour cela elle ne nous rendra pas heureux sans nous ; & si nous ne contribuons de nôtre part à acquerir ce bonheur par l'imitatiõ de ses vertus ; elle nous procurera bien les graces, & les secours necessaires pour y parvenir, elle nous aidera de sa faveur, & de sa protection ; mais il faut nous-mêmes nous étudier à nous rendre saints & parfaits, sur son exemple, & comme toute pure & toute sainte qu'elle étoit, dés le premier instant de sa vie, elle n'avoit point d'autre soin, ni d'autre occupation que de se rendre à tous momens plus sainte & plus a-

greable à Dieu, il faut sur un si riche & si parfait modele, employer les talens & les avantages que nous avons reçûs de la nature, au service de Dieu, & non pas en faire les instrumens de nôtre perte; en un mot, être tout à Dieu & y être pour toûjours comme elle y a été; c'est le moyen de meriter sa faveur, & par sa faveur, arriver à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

SECOND SERMON SUR LA NATIVITÉ DE NÔTRE DAME.

Liber generationis Jesu Christi. Matth. 1.

C'est le Livre de la génération de Jesus-Christ. *S. Matth.* 1.

CE Livre mysterieux (Chrêtienne Compagnie) conçu de toute éternité dans l'entendement de Dieu même, & attendu depuis si long-temps, est enfin aujourd'huy mis au jour, pour commencer à dissiper les tenebres de tous les siecles; & vous êtes, je m'assure, trop éclairez, pour ne pas concevoir d'abord, que ce Livre n'est autre que la glorieuse Vierge. Elle est veritablement un Livre de vie; non seu-

lement parce qu'elle doit renfermer dans son sein celuy qui est la vie de tous les hommes ; & qu'elle tient le premier rang dans la généalogie du Sauveur du monde, qui a receu d'elle sa naissance temporelle ; mais encore parce que personne ne trouvera place dans cette généalogie des Saints, s'il n'est écrit dans ce Livre ; c'est-à-dire, si Marie ne l'avouë pour être du nombre de ses enfans.

Pour parler encore plus clairement (Messieurs) mon dessein n'est pas tant de vous entretenir aujourd'huy de la naissance de cette heureuse Creature, qui, comme chante l'Eglise, a apporté la joye à tout le monde ; que de tâcher de la faire naître dans vos cœurs par une devotion veritable & sincere, que les SS. Peres nous assurent être un des moyens les plus seurs d'être éternellement heureux. Je veux en un mot, vous faire voir que c'est une marque de predestination, d'être fidele à son service. Par là (Messieurs) j'ay crû que je ne pouvois luy faire un panegyrique plus agreable, que de m'efforcer de luy gagner des serviteurs ; ni un horoscope plus heureux au point de sa naissance, que de vous montrer qu'elle est l'Astre favorable qui doit présider à la naissance de tous les justes, afin d'être du nombre des predestinez. Pour ce sujet j'ay besoin de son credit & de sa faveur auprés du saint Esprit ; c'est pourquoy nous la saluërons déja par avance avec les paroles de l'Ange.

Ave: Gratiâ plenâ.

CE n'eſt pas (Meſſieurs) un nouvel éloge que je donne aujourd'huy à cette heureuſe Creature, dont la naiſſance tient plus du Ciel que de la Terre ; je pretends ſeulement luy juſtifier un titre, dont elle eſt en poſſeſſion depuis long temps ; puiſque ſaint Epiphane l'appelle le Livre incomprehenſible, qui a fait lire au monde la parole éternelle ; & que ſelon ſaint Jean de Damas, elle eſt un Livre nouveau, mais que Dieu a preparé de toute éternité, pour y écrire ſon Verbe, & avec ce Verbe tous ſes ſecrets ; dont le plus grand, le plus profond, & le plus impenetrable, eſt la predeſtination des hommes.

Serm. de S. Mariâ Deiparâ.
Or. t. 1. de Nativ. Virginis.

Pour établir donc ſolidement cette verité, & cependant la tirer de cette ſpeculation, où il ſemble que mon deſſein me doive engager ; préſuppoſons ſeulement avec l'Ange de l'Ecole, qu'entre les actes de la volonté de Dieu, qui regardent nôtre predeſtination ; il y en a particulierement trois, qui ſemblent comprendre tous les autres. Sçavoir, premierement, un amour ſpecial qu'il a eu pour quelques-uns de toute éternité, & par lequel il les a ſeparez de la foule des autres, ſans autre cauſe de cet amour, que la bonne volonté qu'il a euë pour eux : c'eſt ce que les Theologiens appellent prédilection, un amour de choix & de preference, & ce qui fait qu'on les nomme communément Elûs & Predeſtinez. Secondement, c'eſt de leur préparer les moyens, qui ſont ſes graces, pour les conduire infailliblement à cette heureuſe fin, ſelon ces paroles du grand Auguſtin, qui ſemble

faire consister en cela tout l'ordre de la predestination, quoy que ce n'en soit qu'une partie; *Præparatio beneficiorum, quibus certissimè liberantur, quicumque liberantur.* C'est en troisiéme lieu, leur ménager la perseverance finale, qui met comme le sceau à leur bonheur éternel.

Lib. 2. de Prædest. SS. c. 17.

Or si toute l'œconomie de nôtre predestination se rapporte à ces trois choses, en la prenant seulement du côté de Dieu; faisons voir (Chrêtiens) premierement, que cet amour special & cette préference que Dieu a pour quelques-uns de toute éternité, regarde particulierement les serviteurs de Marie. Montrons ensuite, qu'elle-même en qualité de dispensatrice de tous les biens de son Fils, s'interesse à leur procurer des moyens de salut les plus efficaces & les plus infaillibles; prouvons enfin par de bonnes raisons qu'elle leur obtient la grace de la perseverance finale par sa protection, & le secours qu'elle leur donne à l'article de la mort. N'auray-je pas alors raison d'inferer que la devotion envers la glorieuse Mere de Dieu, est une marque de predestination, & que cette glorieuse Vierge est veritablement le Livre de vie, où ceux qui demeurent inviolablement attachez à son service, sont écrits en caractéres les plus visibles & les mieux marquez qu'on en puisse avoir en ce monde. Ces trois choses vont faire le partage de ce discours, & seront autant de motifs d'une sensible consolation pour ceux qui font une profession publique de l'honorer. Commençons.

I. Partie.

J'ay supposé d'abord (Messieurs) comme

une verité constante, que la source & le principe du bonheur des Elûs, & pour ainsi dire, le premier ressort de leur predestination, est un regard favorable de Dieu; qui a eu des égards pour les uns, qu'il n'a pas eu pour les autres, & un amour special par lequel il les choisit entre tant de milliers d'autres. Je demande maintenant sur qui ce regard favorable de Dieu s'est arrêté de toute éternité? quelles sont ces personnes si heureuses? & comment les démêler d'avec le reste des hommes en cette vie, où les enfans de tenebres sont confusément avec les enfans de lumiere, comme autrefois les Israëlites étoient mêlez avec les Egyptiens? Ce sont à la verité des tenebres pour nous, & une épaisse nuit: jusque-là que l'Apôtre, aprés avoir été ravi au troisiéme ciel, où il avoit appris tant d'admirables secrets, n'en peut dire autre chose, que de s'écrier avec frayeur, *ô altitudo scientiæ & sapientiæ Dei!* Profondeur & abîme des jugemens de Dieu! qui entreprendra de vous pénétrer, sans se mettre au hazard de se perdre? ou qui sera si témeraire, que de porter la vûë dans cette obscurité, qui donnoit de l'effroy à saint Augustin, & que les plus hautes intelligences ne sçauroient percer?

ad Roman.

Neanmoins (Messieurs) comme il y a des marques, qui font connoître aux personnes intelligentes les lieux où l'on doit trouver les mines d'or, lors qu'elles sont encore enfoüies dans le sein de la terre; de même il y a des marques de ce regard favorable, & de cet amour special envers les hommes, qu'on entrevoit au travers même de leurs desor-

dres : & je maintiens encore une fois, que la plus visible de ces marques est la devotion envers la Mere de Dieu ; & cela pour deux belles raisons, écoutez-lés s'il vous plaît.

La premiere est, que Dieu ayant eu de toute éternité un amour tout particulier pour cette glorieuse Vierge, & ayant jetté les yeux sur elle, afin de la faire la premiere des Predestinez entre les pures creatures ; par une suite, & comme en consequence de ce même amour, il a regardé tous ceux qui luy appartiendroient, comme l'élite des Predestinez. C'est ce que l'on peut inferer de la conduite ordinaire, que tient sa Providence à l'égard de ses Elûs ; car si dans l'ordre de la nature jamais il n'a creé une chose sans ses suites & sans ses appartenances ; ainsi que nous voyons dans la création de l'homme ; où Dieu l'ayant fait le Roy de l'Univers, il a fait ensuite toutes les creatures pour luy. Ce procedé est encore plus ordinaire & plus remarquable dans la grace & dans la gloire ; où Dieu attache la predestination des uns à la predestination des autres, comme celle de saint Paul à celle de saint Estienne, & celle d'une infinité de peuples à celle de saint Paul. Desorte que Dieu en aime & en choisit quelques-uns en consideration des autres ; attachant le bonheur des seconds au bonheur des premiers, par une dépendance qu'il y a mise luy-même, & qu'il a renduë comme necessaire.

A peu prés (Messieurs) comme nous voyons dans les biens de ce monde, que la fortune des uns est appuyée sur celle des autres, & que celle-cy tombe par terre, lors

que celle-là s'ébranle, & vient à manquer; où bien, si vous voulez, comme dans les Etats & dans les Royaumes, jamais on n'élit un Prince & un Souverain, qu'on ne luy donne en même-temps son train, ses Officiers, sa suite, & sa Cour: ce qui fait que l'avancement d'un seul en pousse & en éleve quantité d'autres. J'en dis de même (Chrêtiens) Dieu ayant jetté les yeux sur cette heureuse Vierge, pour la faire la premiere des prédestinées; il n'a point choisi cette Reine sans son train, ni eu tant d'amour pour elle, sans en avoir pour ceux qui seroient fideles à son service.

En effet, ses interests lui auroient-ils été si chers, qu'il ait voulu que tous les siecles ayent travaillé à rendre sa naissance plus illustre, & que toutes les creatures ayent contribué à relever sa gloire; sans que cet amour se soit étendu jusque sur ses favoris? & cette sainte Creature auroit-elle tenu l'Esprit de Dieu occupé durant l'éternité toute entiere, comme parle un S. Pere; sans que Dieu ait fait un retour, & une réflexion sur ceux, qui auroient une liaison si étroite avec elle?

Car si Dieu a fait des faveurs temporelles a un peuple entier, en consideration de quelques-uns de ses amis; comme d'un David; en faveur de qui il a cheri toute sa posterité, d'un Abraham, d'un Isaac, & de tant d'autres; comme si les faveurs qu'il faisoit à leurs propres personnes, n'eussent pas été pleines & entieres, si elles ne se fussent étenduës sur tous ceux qui leur appartenoient; ou que son amour n'eût pas été assez grand, s'il n'eût

embrassé

embrassé toute leur famille avec eux ? Que faut-il donc penser de Marie, qu'il a plus aimée que tous les autres ensemble ? sinon que plus l'amour qu'il lui a porté, a été singulier ; plus il a aimé singulierement ceux, qui se seroient consacrez à son service ? leurs interests sont trop heureusement confondus, pour être separés ; & il semble que c'est en ce sens, que l'Eglise lui applique ces paroles de l'Ecriture : *in plenitudine Sanctorum detentio mea* : qu'elle est détenuë dans la plenitude des Saints ; c'est-à-dire qu'elle marche toûjours en Reine en quelque état que nous la considerions, & qu'il ne faut jamais la separer de sa suite, & de sa Cour ; jusque dans les idées de Dieu, où elle a toûjours été avec cette plenitude de Saints, qu'elle retient, & dont elle est retenuë, pour être engagez dans le même ordre de la Providence, & ne point separer leur bonheur du sien.

Eccli. 24.

S. Bonav. in specul. Virg. c. 7.

Ainsi (mon cher Auditeur) voulez-vous sçavoir si Dieu a jetté les yeux sur vous, par ce regard favorable, qui fait les prédestinez, & si son cœur s'est ouvert à vôtre égard ? sondez le cœur de Dieu, en sondant le vôtre propre. Estes-vous du nombre des serviteurs de Marie ? sentez-vous cette tendre dévotion à son service ? entrez-vous dans ses interests, & les défendez-vous dans les rencontres ? tâchez-vous, en un mot, de lui être fideles, dans les occasions qui se présentent ? Si cela est, quelle marque plus constante & plus visible de ce choix & de cet amour special de Dieu, que d'être au service de celle, qu'il n'aimeroit pas parfaitement, s'il n'aimoit ceux qui luy sont

acquis, & attachez à sa personne.

C'est donc avec justice qu'on l'appelle le Livre de vie, quoi qu'à proprement parler, ce titre n'appartienne qu'à Dieu ; parce que l'on peut lire dans le cœur de cette Vierge, tout ce qui est écrit dans le cœur de Dieu ; l'un est un extrait & une copie fidele de l'autre ; & ceux que Marie porte écrits dans son cœur, le sont infailliblement dans ce Livre des vivans : leurs affections sont trop conformes pour avoir des objets differens ; leurs volontez trop unies, pour se partager dans leurs desirs ; & en cela, aussi-bien qu'en tout le reste, Marie ne veut & n'aime que ce que Dieu a voulu & aimé de toute éternité.

Que si maintenant elle est engagée de gratifier de quelque témoignage de bienveillance, ceux qui font profession de luy appartenir, & de l'aimer, selon ces paroles que l'Eglise luy applique : *ego diligentes me diligo* ; j'aime ceux qui ont de l'affection pour moi ; nous pouvons hardiment conclure, qu'ils sont donc aimez & cheris singulierement de Dieu ; puisque ces deux choses sont inséparables, ou du moins liées ensemble d'un nœud si étroit, que l'un fait une consequence pour l'autre. Ainsi comme cette affection de Marie est une espece de prédestination de sa part, elle l'est aussi du côté de Dieu.

Proverb. 8.

Mais en même temps, quelle consolation, dans l'incertitude, où sont tous les hommes, s'ils seront éternellement dignes de l'amour, ou de la haine d'un Dieu, d'avoir une marque si évidente de son affection ? quoy de plus capable de ranimer nôtre esperance, dans cet-

te juste crainte, qui a donné tant d'allarmes aux plus grands Saints, s'ils sont écrits dans ce Livre de vie, que de sçavoir que ce sont ceux qui y ont les plus justes prétentions? Les Jugemens de Dieu sont terribles, je l'avoüe, juste est la crainte, que tout Chrétien en doit concevoir; la seule pensée est capable de donner d'étranges frayeurs à une ame, qui conçoit ce que c'est que d'être heureux ou malheureux pour une éternité: mais quel plus puissant motif, pour nous rassurer de cette crainte, & pour nous remettre le calme & la confiance dans le cœur, que le témoignage que nôtre cœur même nous peut rendre, d'être soigneusement attachez au service de la glorieuse Vierge, qui est la Mere des Prédestinez? de lui être dévoüez par profession, & de lui être fideles dans les services que nous lui rendons? quand il n'y auroit que cette pensée & cette consolation, ne seroit elle pas capable de nous engager à être du nombre de ses serviteurs?

Mais afin de nous affermir dans ce sentiment; outre cette assûrance de l'amour particulier de Dieu à leur égard, on peut ajoûter l'amour que le Verbe incarné, qui est Dieu & Homme tout ensemble, a eu pour Marie, lors qu'il vivoit sur la terre, & dont celui que nous portons maintenant à cette heureuse Vierge, n'est qu'une imitation. Car il me semble que l'on peut bien raisonner de la sorte. C'est sans doute, une grande marque de l'affection particuliere, que le Sauveur du monde a pour nous, que de nous avoir appellés & choisis pour servir celle, à qui il a donné

uniquement ſes ſoins & ſes ſervices trente ans entiers ; & de lui être comme ſubſtituez pour rendre à cette ſainte Mere les mêmes devoirs qu'il lui rendoit. Or c'eſt l'honneur & le bonheur tout enſemble qu'ont les ſerviteurs de Marie, entre les autres Chrétiens, que d'être ainſi mis en la place du Fils de Dieu ; d'avoir conſacré leurs premieres & leurs plus tendres affections au même objet que lui ; de continüer les ſervices qu'il lui rendoit ; & enfin de faire profeſſion d'aimer ce qu'il a le plus tendrement cheri. Car qui pourra douter que cette reſſemblance d'inclinations, d'humeur, & d'affections, laquelle a coûtume de gagner le cœur des autres, ne ſoit une marque moralement certaine, que le Fils de Dieu nous a donné antecedemment le ſien ; & par conſequent qu'il nous a aimés par prévention, d'un amour tout particulier ?

Pour mieux pénétrer la force de cette raiſon, faites, je vous prie, un moment de réflexion ſur les devoirs, que le Fils unique de Dieu & de Marie, a rendus à ſa Mere ſur la terre : car ils s'étendent depuis le premier moment qu'il fut conçu dans ſon ſein, juſqu'au dernier, qu'il expira ſur la Croix. Penſez que durant ſa vie, comme remarque S. Thomas, il n'a point voulu prendre d'autre nom, que celui du Fils de l'Homme, c'eſt-à-dire du Fils de Marie ; *cum venerit Filius Hominis . . ., Filius Hominis non habet ubi caput reclinet . . ., quem dicunt homines eſſe Filium Hominis. . . .* (*Luc. 9.* / *Matth. 16.*) C'eſt le titre qu'il prend, comme de la choſe du monde qui lui tient le plus au cœur ; afin que s'il eût été capable d'oublier une obliga-

tion aussi juste, & aussi essentielle, que l'étoit celle-là; ce nom fust un signe toûjours present, qui lui remît continuellement ce devoir devant les yeux.

Souvenez-vous, ensuite, qu'afin de laisser une marque incontestable de la distinction qu'il avoit pour elle, il a employé trente ans entiers pour elle seule, en se contentant de trois ou de quatre tout au plus, pour le reste des hommes. Ajoûtez à cela, que nonobstant les allarmes de la mort, & la violence des tourmens, il la recommanda à son Disciple bien-aimé, à qui il donna même le nom de Fils, comme pour tenir sa place, & pour lui rendre tous les devoirs d'un Fils envers une telle Mere; comme s'il eût voulu par son moyen, dit Arnoul de Chartres, achever de payer les obligations qu'il lui avoit. Et pour pousser encore sa reconnoissance plus loin, qui ne sçait, qu'étant sur la Croix, il differa la conclusion du salut des hommes, comme parle Saint Ambroise, afin de donner à sa Mere le dernier témoignage de son amour? comme s'il eût fait plus d'état de ce devoir de pieté, que de l'ouverture du Ciel; l'un étant une action de surérogation & de grace, & l'autre de justice, & d'obligation. Mais que devons-nous inferer de là? sinon que comme ce fut le Disciple bien-aimé, & celui qu'il cherissoit le plus, qu'il substitua à sa place, pour continüer de rendre à sa Mere tous les bons offices, qu'il eût voulu lui rendre lui-même; ainsi ce sont les plus cheris, & les bien-aimés par préference, qui sont au service de cette Reine du Ciel, & qui continüent de faire en

Bernardus Senens. tom. 3. Conc. 51. art. 3. cap. 4.

cette vie, ce que ce Sauveur lui-même ne pouvoit pas y faire toûjours.

De sorte que la devotion envers la sainte Vierge a eu, pour ainsi dire, le Fils de Dieu pour son principe & pour sa source. C'est lui qui nous a donné le premier l'exemple de l'honorer ; lui qui a voulu être le modele de l'affection que nous lui devons. Les services que nous lui rendons, ne sont qu'un supplément de ceux, qu'il eût souhaité de lui rendre toûjours ; l'honneur que nous lui portons, une imitation de l'honneur qu'il lui rendoit ; l'amour que nous lui marquons, une continuation de l'amour que Jesus lui a témoigné. Ce ruisseau étant donc coulé de cette source, il y rentre, & y retourne naturellement comme à sa fin ; je veux dire qu'en aimant la Mere, il est impossible que nous ne soyons aimés du Fils, qui veut bien nous tenir compte de tout ce que nous aurons fait pour elle.

Aussi peut-elle bien dire sur ce sujet, ce que le Sauveur dît autrefois lui-même à ses Apôtres : *qui diligit me, diligetur à Patre meo* ; celui qui m'aime sera aimé de mon Pere, parce qu'il y a une liaison necessaire entre ces deux amours. De même elle peut dire, *qui diligit me, diligetur à Filio meo* ; celui qui m'aime meritera l'amour de mon Fils, parce que l'un est un effet, & tout ensemble la cause de l'autre ; jusque là que le Sauveur revela un jour à une grande Sainte que sa Mere lui servoit comme d'un charme & d'une amorce, pour attirer les pecheurs à son amour. *Mater mea esca est dulcissima, qua peccatores ad me pertraho.* Heureux, Chrétiens, ceux qui ont

Sainte Brigitte.

le bonheur d'être pris à cette amorce ! n'en ayons point de crainte, je vous prie; cette amorce ne couvre point d'ameçon pour nous perdre, mais pour nous donner la vie; *qui me invenerit, inveniet vitam, & hauriet salutem à Domino.* Proverb. 12.

De maniere, que si, pour être Prédestiné, il faut être uni au Sauveur du monde, comme des membres à leur chef; certes, puisqu'il n'y a point de lien plus étroit dans la nature, que celui du sang, qui unit les freres ensemble; de même il n'y en a point dans la grace qui nous puisse attacher plus fortement au Sauveur du monde, qui est le premier Prédestiné entre tous ses freres (ainsi que parle saint Paul) que ce rapport d'avoir une même Mere sur la terre. Il s'ensuit donc, que le meilleur moyen de s'unir au cœur du Fils de Dieu, qui est la source de tout nôtre bonheur, c'est de s'unir au cœur de Marie. Les SS. Peres l'appellent la Mere des vivans, c'est-à-dire, des Prédestinez, entre lesquels son Fils tient le premier rang; il est le tronc de l'Arbre, & tous les Elûs autant de branches, & de rameaux; mais il faut, pour ainsi dire, qu'ils tirent la vie & le suc de la même racine, qui est la glorieuse Vierge, à qui l'Eglise même donne cet éloge, *in Israël hereditare, & in electis meis mitte radices.* Eccli. 24.

Tellement (Chrétienne Compagnie) que comme Dieu dît autrefois à Moyse, qu'il lui vouloit montrer tout le bien reüni ensemble, & le lui fit voir en effet, comme l'on croit, en lui découvrant son visage, & sa divine essence, *ostendam omne bonum tibi*, il semble Exod. 33.

qu'un grand Saint ait voulu dire de même ; avec quelque proportion, de la glorieuse Vierge, *inventâ Mariâ invenitur omne bonum*, qu'en trouvant Marie, l'on trouve tout le bien ; parce que si nôtre prédestination comprend tout le bien que nous pouvons esperer ; c'est veritablement trouver tout le bien, que d'être comme assûré de l'amour d'un Dieu, & du choix qu'il a fait de nous, en nous appellant au service de Marie, à peu prés comme nous sommes assûrés d'arriver à un terme, quand on prend la voye qui y conduit ; ou bien de posseder une chose qui nous est promise, quand nous en avons des gages & des arrhes entre les mains.

Idiota. Præfat. in Cant.

Elle est donc ensuite, un Livre de vie, où ceux qui y sont écrits, possedent déja des gages de leur bonheur éternel, ayant une marque si visible du choix & de la prédilection d'un Dieu, qui en est la source & le premier ressort ; jusque là, que saint Benard ne se contente pas de donner le défi à cette épouventable multitude de damnez, d'en trouver un seul, qui ait été veritablement serviteur de Marie, il ajoûte ces admirables paroles, capables de ranimer la confiance des plus desesperez, *cui abyssum misericordiæ, quibus vult, quandò vult, & quomodò vult, datum est aperire* ; c'est-elle qui a le pouvoir d'ouvrir les abysmes de la misericorde, *quibus vult*, à qui il lui plaît, *quandò vult*, quand il lui plaît, *quomodò vult*, de la façon qu'il lui plaît. Il n'y a donc point de marque plus visible en cette vie, de nôtre salut, & de nôtre prédestination, que la devotion que

Serm. 2. de Nativ. Virgin.

l'on porte à la Mere de Dieu.

II. PARTIE.

La ſeconde choſe (Meſſieurs) que nous avons dit être neceſſaire du côté de Dieu pour ce grand ouvrage de la prédeſtination des hommes, eſt de leur en préparer les moïens, c'eſt à dire les graces, qui ont infailliblement leur effet, comme nous avons dit aprés le grand ſaint Auguſtin, *præparatio beneficiorum, quibus certiſſimè liberantur, quicunque liberantur.* C'eſt ce qui ſe fait à l'égard des ſerviteurs de Marie, d'une maniere à faire voir qu'elle-même travaille ſi puiſſamment à l'affaire de leur ſalut, que pas-un ne luy échappe. Pour ne nous laiſſer aucun lieu d'en douter, je reduis tous ces moyens, qui ſont infinis, à une plus grande abondance de graces choiſies, qu'elle leur procure & qu'elle leur ménage; & à un ſecours tout particulier dans leurs beſoins les plus preſſans pour les défendre, & pour écarter les occaſions, où leur perte ſeroit inévitable. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à cecy.

Idiota. in prolog. de Contempt.

Premierement, c'eſt un ſentiment commun, que cette glorieuſe Mere de Dieu eſt comme l'œconome & la diſpenſatrice des biens de ſon Fils; & quelques SS. Peres, entre autres ſaint Bernard, & Pierre d'Amien, portent ſi loin ce credit auprés de ſon Fils, qu'ils ſoûtiennent, qu'aucune faveur en particulier n'eſt octroyée que par ſon moyen; pas un pecheur converti ſans ſon aide & ſans ſon ſecours; pas un Saint élevé à quelque degré de gloire, qu'elle ne luy ait procuré ce bonheur: *Totum nos habere voluit per Ma-*

Petr. Damian. ſerm. 1. de Nativ. Mariæ.

Bernard. ſer. de Nativ. ejuſdem.

Serm. 3. de Nat. Virg

riam. Ce sont les paroles si rebatuës de saint Bernard, ausquelles je ne vois pas que les Docteurs se soient opposez, ni restreint ce pouvoir pour chaque grace en particulier, que les autres Peres se sont contentez d'approuver en general. Du moins je puis sans crainte avancer ces paroles, que l'Eglise lui applique : *venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ :* que tous les biens nous viennent avec elle, s'ils ne viennent pas par elle, comme de leur source, ce que personne ne peut dire, mais comme du canal, par où ils coulent sur tous les hommes. Il semble même qu'il y ait quelque raison de bienséance du côté de Dieu, qui agit toûjours consequemment dans ses ouvrages ; qu'ayant une fois donné son Fils aux hommes par son moyen ; ce seul don porte en consequence une donation entiere de tous les autres biens, qu'il nous veut faire par le même canal ; d'où il faut inferer, que les principaux moyens de nôtre prédestination sont attachez à sa faveur, & entierement en sa disposition. Car comme son Fils est tout-puissant, elle est aussi en quelque maniere toute-puissante sur son Fils ; & ce pouvoir qu'elle a sur lui, & que lui-même lui a donné, étant universel, elle peut en quelque façon disposer de ses merites & de ses graces en faveur de qui il lui plaît. C'est d'elle que vient le sang, qu'il a versé sur la Croix ; elle peut donc en faire l'application à qui bon lui semble ; c'est-elle qui lui a donné le cœur, dont il nous a tant aimé, elle retient donc un droit legitime sur les affections de ce cœur, & sur les graces qui en sont les effets ; c'est d'elle qu'il a re-

Item. serm. de aquæ du-ctu.

Sapient. 7.

çû les yeux dont il a pleuré nos pechez ; toutes ces larmes lui appartiennent donc, & elle nous en peut donner le fruit ; en un mot son Fils l'ayant établie la dispensatrice de tous ces biens, elle peut nous enrichir de ses liberalités Ce qui fait dire au même saint Bernard : *Si quid spei, si quid salutis in nobis est, à Mariâ noverimus redundare*, que tout ce que nous avons d'esperance, & de moyens de nôtre salut, nous vient de Marie ; encore ne le dit il qu'aprés l'Eglise, qui lui applique ces paroles de la Sagesse, *in me omnis spes vitæ & salutis*, c'est moy, qui suis toute l'esperance de la vie, & du bonheur des Justes.

Serm. 1. de Nativ. Virginis.

Eccles. 24.

Mais qui sont ceux qui doivent se promettre d'y avoir la meilleure part ? Sur qui la plenitude de ses graces se répandra-t-elle ? A qui fera-t-elle largesse de ses biens & de ses thresors ? si ce n'est à ses favoris, & à ceux qui lui sont attachez par une particuliere devotion ? puisqu'étant généreuse au point qu'elle l'est, elle est touchée d'un sentiment de gloire, de marquer quelque reconnoissance de leurs services, & de faire connoître par la profusion de ses faveurs, le choix que Dieu a fait de leurs personnes.

Et non seulement les graces, qu'elle leur procure sont plus abondantes ; mais encore plus choisies, qui s'insinuënt avec plus de douceur, & qui les attirent au service de Dieu avec des charmes plus puissans. Aussi voyons-nous qu'elle leur inspire une certaine tendresse de devotion, qui adoucit le joug du Seigneur, & facilite tous les devoirs de pieté. Car enfin comme la douceur, la ten-

dresse, & la compassion sont les caracteres de l'amour d'une mere envers ses enfans; la glorieuse Vierge fait reconnoître l'amour qu'elle a pour les siens, par ces mêmes caracteres. Toutes les graces qu'elle leur ménage, sont pour ainsi dire marquées à ce signe, comme les effets ont du rapport à leur cause, & comme les eaux retiennent les qualités des lieux & des canaux par où elles passent; ainsi les graces que Marie procure à ses favoris, ont je ne sçay quoi de plus doux, & de plus insinuant, qui fait remarquer son esprit.

De là vient cette crainte filiale, & cette apprehension de déplaire à Dieu; de là cette horreur du peché, qui leur est comme naturelle; de là ce fond de pieté, qui leur fait être fideles à leurs devoirs plûtôt par le motif d'un pur amour, que par la crainte des peines, ou par l'esperance des récompenses. C'est par ces moyens, que tout ce qu'il y a de rude & de fâcheux dans la pratique de la vertu, leur devient doux, facile, & agreable. L'on peut dire en un mot, que comme les serviteurs de Marie sont la portion de l'heritage de Dieu la plus cherie, & la plus considerée, aussi les pluyes des graces que Dieu verse sur cet heritage, sont les plus choisies, données en des temps plus propres, & en des occasions plus favorables: *Pluviam voluntariam segregabis Deus hæreditati tuæ*, comme parle le Prophete Royal.

Psalm. 67.

Certes quand cette Reine du Ciel, qui est la dispensatrice de ces graces, ne les leur procureroit point par inclination, & par reconnoissance; il seroit de l'interest de son Fils

d'en user de la sorte, de reconnoître dans les enfans les services de la Mere, & de récompenser ses merites, non seulement en sa personne, mais encore dans tous ses fideles serviteurs. De même que dans la Cour d'un Souverain, s'il y a quelque grace à faire, & quelque faveur particuliere à octroyer; c'est pour ceux qui ont de plus puissans intercesseurs, qui parlent pour eux, qui font valoir leur merite, & qui font entrer en consideration les moindres services qu'ils ont rendus; & souvent ce qui est à l'avantage de celui qui reçoit le bienfait, tient lieu de gratification & de récompense à l'égard de celui qui le demande. Or la glorieuse Vierge n'a plus rien à demander pour elle; mais elle demande & obtient sans cesse les graces les plus singulieres pour ses serviteurs, qui sont considerez en faveur de celle, qui s'interesse dans leur fortune & dans leur avancement.

C'est surquoy est établi le second moyen, qu'elle employe pour assûrer le salut & la prédestination de ceux qui sont attachez à son service, sçavoir un soin particulier qu'elle prend de leur conduite; car elle s'interesse trop en tout ce qui les touche, pour ne pas les secourir au besoin, ou pour les abandonner aux déréglemens de leurs passions, comme nous voyons tant de personnes, qui n'ont point d'autre régle de leur vie, que leurs desirs, & que leur caprice, engagées dans cette voie large du monde, où ils courent sans retenuë, sans crainte, & sans précaution. Mais ne diriez-vous pas que cette Mere de bonté conduiroit ses serviteurs comme par la

main, parmi les dangers, où ils ſont expoſez dans la ſuite de leur vie ? & qu'elle détourneroit tous les malheurs, dont ils ſont menacez ? Combien d'embuſches, d'écuëils, de précipices n'évitent-ils point tous les jours ſous ſa protection ? & ſaint Bernard n'a-t-il pas raiſon de s'écrier : *Mariam ſequens non devias, ipſam cogitans non erras, ipſam tenens non corruis, ipſâ protegente non metuis, ipſâ duce non fatigaris, ipſa propitiâ pervenis.* Voulez-vous, dit-il, ne vous égarer jamais, ſuivez Marie ; le moyen de ne point tomber, c'eſt de s'attacher fortement à ſon ſervice ; ſous ſa protection il n'y a rien à craindre ; lors qu'elle ſert de guide, on ne s'écarte point du chemin du Ciel ; & quand elle eſt favorable, l'on arrive immanquablement au bonheur éternel, qui eſt le terme & la fin de cette grande affaire de nôtre prédeſtination.

Homil. ſecunda ſuper. miſſus eſt.

Je ne prétend pas dire par là, que les ſerviteurs de la glorieuſe Vierge ſoient impeccables, ou exemps des foibleſſes auſquelles les autres ſont ſujets ; quoique l'effet propre de la devotion qu'ils lui portent, ſoit particulierement la fuite du peché, & une vie plus innocente & plus reguliere que dans le commun des Chrétiens ; mais ce que l'experience fait voir tous les jours, c'eſt, que s'ils s'oublient quelquefois, & s'ils tombent par fragilité comme les autres ; par le ſoin qu'elle prend de leur conduite, ils rentrent bientôt dans eux-mêmes, & qu'elle ne permet pas, que dans cet égarement, ils s'abandonnent entierement à leurs paſſions, ou qu'ils avancent plus loin dans cette voye de perdi-

tion ; comme ils n'oublient pas, même dans leurs desordres, de lui rendre toûjours quelque devoir, elle se souvient aussi de les secourir dans leur malheur, & n'ômet rien pour les en retirer, employant pour cela les graces les plus puissantes, & les plus capables de faire impression sur leur esprit.

Ainsi c'est une impieté, qu'ont avancé depuis quelques années, quelques personnes déclarées contre le culte & la gloire de cette Reine du Ciel, que de publier qu'elle a en horreur les prieres des pecheurs, & que sa bonté ne s'étend point jusqu'à eux. Le salut des hommes lui est trop cher, depuis qu'elle a vû son Fils expirer sur une Croix pour leur ouvrir le Ciel, & verser jusqu'à la derniere goute de son sang, pour laver leurs crimes. Elle ne peut à la verité aimer, ni favoriser le peché ; mais elle entre trop avant dans les sentimens de son Fils, pour ne se pas interesser dans le salut des pecheurs. Que s'il y a quelqu'un, pour qui elle s'employe, & à qui elle procure ce bienfait inestimable ; ne sera-ce pas à ceux qui se sont devoüez à son service ? & si cette Mere de misericorde est touchée de compassion, à la vûë des miseres de tous les hommes, n'aura-t elle pas une tendresse particuliere pour ceux qui ont recours à elle, & qui ont mis leur confiance en son secours ?

Oüy (Chrétiens) ils ont tout sujet d'esperer qu'elle les aidera à sortir de l'état où ils se sont malheureusement engagez ; elle a autant de bonté pour eux, qu'ils ont de confiance en elle ; lors particulierement, que poussez par les mouvemens de cette confiance, ils s'a-

dreſſent à elle pour en obtenir la grace & les moyens. Pleine de tendreſſe qu'elle eſt, pourra-t-elle abandonner ceux qui ne l'ont point abandonnée ? & enſuite le Sauveur qui a des égards, & des conſiderations ſi particulieres pour ſa Mere, pourra-t-il perdre une perſonne, pour qui Marie s'intereſſe ? cela ſe peut-il croire, ou même penſer ? Ah ! diſons donc, par un ſentiment de confiance envers celle que nous regardons comme nôtre Mere, que ſi l'on ne doit jamais deſeſperer de la miſericorde de Dieu, en quelque état que l'on puiſſe être en cette vie ; beaucoup moins quand nous avons la Mere de miſericorde qui parle pour nous, & qui entre dans nos intereſts. Ne devons-nous pas croire que ſes prieres auront toûjours plus de force & de pouvoir pour appaiſer la colere de Dieu, que nos pechez n'en ont pour l'attirer ? & quoique la multitude & l'énormité de nos crimes nous doivent toûjours inſpirer une juſte crainte de la Juſtice divine ; jamais pourtant nous ne devons croire nôtre ſalut deſeſperé, lors qu'il eſt entre les mains de Marie, qui en prend un ſoin tout particulier.

D'où j'infere encore une fois, que la devotion qu'on lui porte, eſt veritablement une marque de prédeſtination ; & que cette Vierge ſainte eſt ce grand ſigne, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe, *ſignum magnum apparuit in cœlo ;* & quel eſt-il ce ſigne ſi merveilleux ? *mulier amicta Sole, & Luna ſub pedibus ejus ;* c'eſt une femme revêtuë du Soleil, & qui a la Lune ſous ſes pieds, & à qui les Etoiles ſervent de Couronne ; c'eſt en effet un grand

Apocal. 12.

ſigne, & le plus certain que nous puiſſions avoir de nôtre ſalut, & de nôtre bonheur éternel, d'être appuyez de la faveur de celle, qui ſçait accorder ces deux choſes enſemble, la lumiere du Soleil & la lumiere des Etoiles; en ſorte que les Juſtes, qui ſont dans le grand jour de la grace, reçoivent les lumieres les plus éclatantes de ce Soleil, & ceux qui ſont enſevelis dans les plus épaiſſes tenebres du peché, y trouvent encore les lumieres de la nuit, je veux dire des graces de reſſource, pour concevoir encore quelque eſperance de leur ſalut, *ſignum magnum apparuit in cœlo.*

Que ſi nous prenons ce ſigne au ſens des Aſtronômes, pour une certaine conjonction d'Aſtres; comme l'on a coûtume de dire, que celui-là ſera heureux, qui eſt né ſous un ſigne, ou ſous une conſtellation favorable; certes la glorieuſe Vierge ſera en ce ſens, *ſignum magnum*, le ſigne le plus grand de nôtre bonheur éternel, & la conſtellation la plus avantageuſe ſous laquelle nous puiſſions naître & vivre en ce monde; puiſque le Soleil de Juſtice lui ſert comme de manteau Royal, ſous lequel elle met à couvert ſes favoris, *ſignum magnum*; encore une fois, c'eſt un grand ſigne de prédeſtination, & l'un des plus grands que l'on puiſſe avoir en cette vie; puiſqu'elle fait que tout y contribuë; que tout nous y conduit, & que toutes les choſes tournent heureuſement pour nous. Ce qui me fait encore écrier avec ſaint Bernard, *hæc eſt mea maxima fiducia, hæc tota ratio ſpei meæ.* Je veux bien que tout le monde le ſçache, & je voudrois avoir la voix aſſez forte, pour me faire

Serm. de aquæ ductu. & Homil. 2. ſup. miſſus eſt.

entendre aux quatre coins de la terre, que c'est en cette Vierge sainte, que j'ai mis ma plus grande confiance aprés Dieu ; puisqu'outre une plus grande abondance de graces choisies, & le soin tout particulier qu'elle prend de ses favoris, elle leur procure encore, & leur ménage la perseverance finale, qui met comme le sceau à leur prédestination. C'est ce qui me reste à vous faire voir en peu de mots.

III. PARTIE. Voici (Messieurs) le point décisif de cette grande affaire ; & ce qui proprement distingue les Prédestinez d'avec les réprouvez ; parce que les uns & les autres peuvent avoir la grace de la justification, la conserver durant un temps assez considerable, & même y faire de notables progrés ; les uns & les autres peuvent la perdre, & déchoir de cet heureux état pour quelque temps, & ainsi demeurer toûjours flotans entre la crainte & l'esperance, sans sçavoir de quel côté panchera la balance des Jugemens de Dieu ; mais il n'y a que les Prédestinez, qui se trouvent en l'état de grace au dernier moment de leur vie : ce qui s'appelle la perseverance finale. De sorte qu'à quelque degré de sainteté qu'on soit élevé, quelque innocente que soit la vie qu'on ait menée, & pour grands que soient les merites que nous ayons acquis ; sans cette perseverance, c'en est fait, nous sommes perdus pour jamais, & sans ressource.

Mais ce qui doit redoubler nôtre crainte, & nous tenir dans une continuelle humiliation, est que cette perseverance est un don de la pure misericorde de Dieu, qu'il accorde quand il

veut, qu'il refuse quand il lui plaît ; que nous ne pouvons exiger à titre de merite, & que les plus grands Saints par toutes leurs austeritez, & toutes leurs bonnes œuvres, peuvent bien esperer, mais non pas se promettre avec assûrance, sans une expresse revelation du Ciel ; comme le dit le Concile de Trente, qui l'appelle *magnum illud usque in finem perseverantiæ donum*. Neanmoins (Chrétiens) s'il peut y avoir quelque marque, qui nous donne une assûrance morale de mourir en bon état, & parconsequent d'avoir la perseverance finale ; j'ose dire que la devotion envers la Mere de Dieu, le culte constant & fidele qu'on luy rend, & le zele qu'on a pour son service, en est le gage. Ecoutez-en la raison fondée sur le sentiment de l'Eglise, sur l'autorité des Peres, & de tous les Docteurs.

Sess. 6. Can. 16.

Cette perseverance finale si souhaitée, & qu'on n'ose se promettre sans une présomption criminelle, n'est autre chose qu'une sainte mort, qui joint l'ámitié de Dieu avec le dernier moment de nôtre vie ; or le secours, & la protection, que cette Mere de bonté donne à ses fideles serviteurs, ne sont jamais plus puissans, que dans ce danger present, où il y va de leur éternité ; d'où j'infere que, d'avoir alors dans son party & dans ses interests cette Reine du Ciel, & cette Mere des Prédestinez, si puissante auprés de Dieu, c'est être assûré, autant qu'on le peut être moralement, d'être du nombre de ceux à qui Dieu a destiné ce souverain bonheur ; car n'est-ce pas être assûrez de la victoire dans ce dernier combat, où nous avons à soûtenir les plus furieux

aſſauts de nos plus cruels ennemis ? A vôtre avis manquera-t elle dans cette conjoncture, de ſe déclarer pour ceux qu'elle reconnoît pour ſes plus fideles amis, & pour ſes plus chers enfans ? elle qui ſe picque de reconnoiſſance, & de fidelité, puiſque l'Egliſe luy en donne le titre, *Virgo fidelis?* abandonnera-t-elle ceux qui ſe ſont déclarez pour ſes intereſts, & qui ont eſté ſes plus zelez ſerviteurs ?

Pour en venir là, il faudroit ſelon le raiſonnement de ſaint Bernard, qu'elle manquât ou de pouvoir, ou de bonne volonté ; de pouvoir ? Hé ! qui pourroit le lui conteſter ſans être accablé du poids de mille témoignages des Peres, des Conciles, de tous les SS & des Heretiques mêmes, dont les plus animez & les plus déclarez ennemis de ſa gloire, n'ont oſé pouſſer leur impieté juſques là, convaincus que le ſeul titre de Mere de Dieu eſt à ſon égard un droit acquis, d'impetrer tout ce qu'elle voudra demander. D'ailleurs qui pourroit dire qu'elle manque de bonne volonté à leur égard, dans le peril où elle les voit, dans le riſque qu'ils courent, dans l'incertitude d'un évenement, où il s'agit de leur bonheur ou de leur malheur éternel ? il faudroit qu'elle eût oublié la qualité de Mere qu'elle porte ; le titre de fidele, que l'Egliſe lui donne, la miſericorde, qui lui eſt naturelle, & dont, à l'exemple de Dieu même, elle préfere la gloire à toutes ſes autres perfections ; autant de titres, autant de preuves de cette volonté bienfaiſante de Marie, & autant de motifs d'eſperance d'obtenir par ſon ſecours cette grace de la perſeverance, qui couronne les merites

d'une sainte vie , par le bienfait singulier d'une sainte mort , qui assûre pour jamais nôtre prédestination.

Je dis qu'il faudroit qu'elle eût oublié la qualité de Mere , ensuite l'amour & la tendresse , qui en sont les propres caracteres ; jusques là qu'un Prophete apporte pour exemple cet amour maternel , afin de montrer que Dieu ne peut oublier ce qu'il est, toûjours prêt à nous faire du bien , & à nous secourir dans nos besoins. *Nunquid oblivisci potest mater infantem suum , ut non misereatur utero filii sui ?* Une mere peut-elle oublier qu'elle est mere en abandonnant son enfant ? & quand elle pourroit l'oublier, Dieu qui a plus de tendresse pour nous , que toutes les meres les plus passionnées , proteste qu'il ne nous oublira pas. Et vous, Vierge sainte, vous oubliriez vos enfans , que vous cherissez si tendrement ? A quelle autre occasion reserveriez vous à leur marquer cette tendresse de Mere , si vous l'oubliyez dans le besoin le plus pressant , & dans le danger où ils sont de se perdre pour jamais ? Seriez-vous nôtre Mere , si aprés nous avoir procuré la vie de l'ame , mille fois plus précieuse que celle du corps , vous nous abandonniez dans le peril de la perdre , & de mourir éternellement ? Où seroit cet amour , & cette tendresse de Mere , si à la vûë d'un si effroyable peril, demeurant tranquille , vous laissiez malheureusement perir ceux que vous regardez comme vos enfans? Quoy! insensible à nôtre malheur , & pouvant le détourner par une seule priere , vous refuseriez d'assister ceux qui vous ont aimée , respectée , servie comme

Isaie. c. 49.

leur Mere ? cette seule pensée vous outrage, elle n'entrera jamais dans mon esprit ; & si elle y entroit jamais, je vous dirois avec l'Eglise, *monstra te esse Matrem*, faites voir que vous êtes veritablement nôtre Mere, à l'instant de nôtre mort ; puisque c'est alors que vous nous pouvez procurer une vie bienheureuse ; exempte des douleurs de l'enfantement vous avez donné à vôtre Fils dans l'étable de Betlehem, une vie semblable à la nôtre ; mais pour nous donner une vie surnaturelle semblable à la sienne, que n'avez-vous point souffert au pied de la Croix ? & maintenant pour nous faire vivre de la vie de la gloire, & nous délivrer d'une mort éternelle, vous n'avez qu'à employer vôtre faveur, & vôtre credit, & vous le refuseriez ? cela ne se peut.

Elle est de plus engagée de procurer à ses serviteurs cette grace de la perseverance, par sa propre inclination bienfaisante, & par son naturel plein de bonté, qui lui fait porter le nom de Mere de Misericorde, comme Dieu s'en appelle le Pere, *Pater Misericordiarum* ; Car enfin de quoy leur serviroit toutes les autres graces, qu'elle leur a procurées, si elle ne s'entremettoit pour leur obtenir celle-ci, sans laquelle toutes les autres seroient inutiles ? & quelle seroit cette misericordieuse bonté, si elle n'en donnoit à ses serviteurs la plus grande marque, qu'ils en peuvent attendre, à la mort ? Si pour cette même bonté, elle est le refuge des Pecheurs en tout temps, pourra-t-elle abandonner en cette derniere extremité ceux qui la reclameront, aprés avoir été attachez à son service ?

2. *ad Cor.* 1.

C'est dans ce ſentiment, Vierge ſainte, que je vous adreſſe par avance, au nom de tous ceux qui ſont profeſſion de vous ſervir, cette priere de l'Egliſe, *Maria Mater gratiæ, Mater Miſericordiæ, tu nos ab hoſte protege, & hora mortis ſuſcipe. Maria.* Nom plein de douceur & de conſolation! ſi nous pouvons alors vous prononcer de bouche, ou de cœur; Ah! que vous ranimerez nos eſperances, que la multitude de nos pechez feroit capable d'éteindre ſans vous! *Mater gratiæ.* Mere de grace, obtenez-nous la derniere & la plus importante de toutes les graces. *Mater Miſericordiæ.* Vous êtes la Mere de Miſericorde, faites-nous-en donc reſſentir les effets, en nous accordant vôtre protection, contre tant d'ennemis qui ont conſpiré nôtre perte, *& in hora mortis ſuſcipe.* Heureux alors, ſi vous nous comptez parmi vos ſerviteurs! Car quelle penſée plus conſolante dans l'attente des formidables Jugemens d'un Dieu, qui donne de l'effroy au plus grands SS. que d'aller paroître devant ce Juge Souverain avec cette qualité de ſerviteurs de Marie? Ne nous recevra-t-il pas comme les bien-aimez de ſa Mere, auſſi bien que les benis de ſon Pere, & en un mot, comme ſes Elûs & ſes Prédeſtinez, qu'il reconnoît à ce caractere & à ce nom.

Mais avant que de finir un ſujet ſi conſolant; *Concluſion.* comme cette verité, dont il ſemble qu'aucun Chrétien ne devroit jamais douter, a été combatuë de nos jours, par des gens, qui ſous un faux zele de Religion, cachent des ſentimens peu orthodoxes, & qui ont même pu-

blié, par des Ecrits ſcandaleux, que cette devotion fomentoit l'impenitence, & le déréglement des mœurs, par une confiance présomptueuſe, qu'on prétend qu'elle inſpire; je ne m'arrêteray pas à refuter ce ſentiment; mais je réponds au ſcandale qu'ils prennent mal à propos, & qu'ils donnent eux-mêmes en effet; en leur diſant, que quand je parle de devotion à la glorieuſe Mere de Dieu, j'entends une devotion veritable & ſincere; & non pas celle qui pourroit ſervir de pretexte au libertinage de quelques-uns, qui pourroient ſe perſuader; que pour en porter quelque marque exterieure, ou pour luy reciter quelque priere, par coûtume & par ceremonie, plûtôt que par un ſentiment de devotion, ce ſoit aſſez pour être aſſûrez de leur ſalut. Car comme il n'y a rien de ſi ſaint, ny de ſi utile, dont la malice des hommes ne puiſſe abuſer; ce n'eſt point l'abus que l'on en peut faire, que l'on approuve, ou que l'on conſeille.

C'eſt pourquoy pour obvier à toutes les queſtions, & a toutes les difficultez, que l'on pourroit faire ſur ce chapitre; je dis ſeulement, que la marque qui fait connoître, ſi cette devotion eſt ſincere, eſt quand elle porte les Pecheurs à changer de vie, & les Juſtes à mener une vie encore plus ſainte, & plus édifiante; que cette devotion eſt préſomptueuſe, lors que ſous ce prétexte on prétend pouvoir demeurer dans le vice, & perſeverer dans ſes deſordres: Car c'eſt vouloir, en demeurant ennemy du Fils de Dieu, par ſes crimes, ſe mettre

mettre à couvert de sa Justice, sous la protection de sa Mere ; ou plûtôt c'est deshonorer par des actions criminelles cette Vierge toute pure & toute sainte, pendant qu'on l'honore de bouche par quelques prieres froides & languissantes. C'est inutilement qu'on espere avoir part à ses faveurs, pendant qu'on abuse des graces qu'elle nous procure ; elle ne nous sauvera pas, si nous ne travaillons nous-mêmes à nôtre salut ; puisque Dieu même ne peut nous sauver malgré nous, & si nous ne cooperons avec luy.

Apprenons donc (Chrétiens) que le culte que l'on rend à cette Reine du Ciel, ne se réduit pas aux seules marques qu'on en porte, ny aux cérémonies exterieures, qui sont saintes à la verité, & l'on y doit exciter tout le monde ; mais c'est autant qu'elles nous portent à imiter ses vertus, & à mener une vie conforme au glorieux titre de serviteurs de Marie ; & c'est toûjours en ce sens que l'on entend qu'un serviteur de la glorieuse Mere de Dieu ne perira jamais, & qu'il porte avec ce titre, la marque de sa prédestination ; parce qu'on entend par là, un serviteur fidele & constant à luy rendre ses devoirs, qui s'efforce par ses services de meriter sa protection & sa faveur, & non pas un esclave de ses passions, ou des maximes du monde. On entend enfin par là, une personne qui tâche par la pratique des vertus, & des bonnnes œuvres, d'assûrer sa vocation, comme parle le Prince des Apôtres, & le

choix que Dieu a fait de luy, en l'appellant au ſervice de Marie. Ainſi vous aurez une veritable marque de prédeſtination, quand vos actions rendront témoignage que vous avez une veritable devotion, qui ſera la ſource du bonheur éternel, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON DU SAINT NOM DE MARIE.

Nomen Virginis Maria Luc. 1.

Cette Vierge s'appelloit Marie.

ON est assez persuadé (Messieurs) que rien ne dépend davantage de la volonté, ou plûtôt du caprice des hommes, que les noms qu'ils imposent, soit aux choses, soit aux personnes qu'ils veulent désigner; & ceux qui se sont étudiez à en chercher l'origine, ou à en rendre quelque raison, n'en trouvent ordinairement point d'autre, que le hazard. C'est cependant le sentiment des Sages, que pour n'être pas un nom en vain, il doit avoir du raport à la nature, aux perfections, & aux usages des choses, & être comme un éloge abregé des personnes qui le portent. C'est ce que nous voyons dans celui que Dieu imposa à l'homme; & le Texte sacré nous assûre, que cet homme reçut de Dieu un es-

prit éclairé de si nobles connoissances, que pénétrant la nature & les proprietez de chaque chose; il donna à chacune le nom qui lui étoit convenable, & que celui qu'il leur imposa, fut leur veritable nom.

C'est (Chrétienne Compagnie) ce que nous pouvons dire aujourd'huy de l'auguste Nom de Marie, dont l'Eglise a institué depuis peu une Feste solemnelle, & que de tout temps les Saints, & les Peres de l'Eglise ont reveré comme le plus saint, le plus glorieux, & le plus digne de nos respects, aprés le sacré Nom de Jesus. On ne fait point même de difficulté de le mettre en paralele avec lui, comme étant tous deux remplis de mysteres, tous deux apportés du Ciel, comme l'Evangile le dit expressément de l'un, & comme plusieurs SS. Peres l'assûrent de l'autre; & que tous les deux ayant du raport aux avantages & aux perfections de ceux qui le portent. Que si saint Chrysostome parlant des noms que Dieu a donné aux anciens Patriarches, nous apprend qu'ils renferment tous un sens exquis, un tresor de mysteres, & grand nombre de faits remarquables; *magnum thesaurum in nominibus, multarum rerum historias, nec modicam denique sapientiam contineri*; je le puis dire avec raison du saint & sacré Nom qui a esté imposé à la Mere d'un Dieu: aussi mon dessein est-il, avec le secours du Ciel, de tâcher de vous en déveloper les mysteres, aprés que nous aurons salué celle qui le porte, par les paroles de l'Ange.

Homil. 55. in Epist. ad Roman.

Ave Gratiâ plenâ.

QUAND S. Ambroise, S. Bernard, & plusieurs autres SS. Peres, ne nous assûreroient point que l'auguste Nom de Marie est venu du Ciel; les seuls mysteres qu'il renferme nous feroient assez connoître, que ça été l'effet d'une haute sagesse, ou du moins, comme parle Tertulien, qu'il a fallu tenir conseil, pour l'imposer si à propos, *consilium Nominis*. En effet la grandeur, la verité, & l'heureux présage qu'il contient, sont les principales conditions qu'on recherche dans un nom; & quand elles s'y trouvent réünies, on conçoit une haute idée de la personne qui le porte; ou du moins, quand on le luy donne, on fait des vœux qu'elle remplisse l'augure, & l'esperance qu'on en conçoit.

Voilà d'abord (Chrétiens Auditeurs) tout le Plan de ce que j'ay entrepris de vous faire voir dans le glorieux Nom de Marie, dont vous attendez que je vous fasse l'Eloge; car pour déveloper tous les mysteres qu'il comprend, c'est ce que vous ne devez pas attendre de moy, puisque pour cela il faudroit vous étaler les prérogatives, la dignité, & les vertus admirables de la Mere d'un Dieu, & que toute l'éloquence humaine succomberoit sous le poids de ce sujet: C'est pourquoy la judicieuse remarque d'un sçavant Auteur sur ce sujet me suffira pour dégager ma parole, & pour me tirer d'affaire dans une entreprise tellement au dessus de mes forces; sçavoir qu'il en est du Nom de Marie, comme de celuy de Dieu même;

Teophil. Raymond. lib. de obser-vat. ad Maria. Nomen. cl.

lequel étant unique, & renfermant toutes les perfections imaginables; il en faudroit une infinité d'autres, pour les expliquer en détail; selon la pensée du grand saint Denis, qui a composé un Livre exprés des noms qui conviennent à Dieu; afin de faire concevoir comme par parties cette nature tres simple, en luy attribuant autant de noms, que l'esprit humain y peut distinguer de perfections. Tel est l'admirable Nom de Marie: il est unique, mais jamais on n'a inventé une plus grande multitude de noms, que lors qu'il a été question de nous donner une juste idée des perfections de cette incomparable Mere de Dieu, dont l'abregé est le Nom de Marie. Nom glorieux s'il y en eut jamais; puisqu'il signifie dans sa langue originale, Dame, ou Souveraine; Nom qui luy est propre, puisqu'en second lieu, il veut dire illuminée & illuminante, qui est l'office & la fonction qu'elle a exercée sur la terre, d'éclairer les hommes, & de leur apporter la lumiere; Nom enfin d'un heureux présage; puisqu'il signifie l'Etoile de mer, qui nous conduit dans la mer orageuse de ce monde, pour arriver au port du bonheur éternel. Ce sont les trois significations que les *SS.* Peres ont donné à l'auguste Nom de Marie, & que l'Eglise a reçuës; ce qui me fait dire, qu'il est tout tout à la fois le plus glorieux, le plus propre, & le plus heureux, que l'on pouvoit donner à une Creature; puisque la grandeur, la verité, & l'esperance, qu'il fait naître, s'y trouvent réünies, & nous representent en même temps la dignité où Dieu l'a

élevée, le ministere ou la fonction qu'elle a exercés à nôtre égard, & le bonheur que nous en devons esperer ; Nom par consequent qui demande nos respects, nôtre reconnoissance, & une confiance toute particuliere. C'est ce qui va faire le sujet & le partage de ce discours.

I. PARTIE.

Premierement (Mess.) ce Nom est glorieux & illustre ; puisqu'il est comme l'abregé des titres & des grandeurs de celle, que Dieu a choisie pour sa Mere, en prenant naissance dans son sein. De maniere que pour exprimer la plus haute dignité qui puisse être, la plus haute élevation qui sera jamais, le plus noble ouvrage de la grace & de la nature, qui soit sorti des mains de Dieu, & enfin les prérogatives les plus avantageuses, qui devoient soûtenir un si haut rang, il falloit trouver un nom qui eût du raport à tout cela ; afin de faire connoître ce chef-d'œuvre tout d'un coup, & de le distinguer de tout le reste. Or c'est ce que Dieu a fait en donnant à cette Vierge naissante, le Nom de Marie, qui veut dire en nôtre langue, Dame, ou Souveraine. Il n'en pouvoit en effet trouver un plus noble, ny un plus glorieux, que celuy qu'il porte luy même, ou du moins qu'il prend le plus ordinairement dans l'Ecriture : *Ego Dominus.* C'est le titre par lequel il se veut faire connoître, *& scietis quia ego Dominus* ; & si nous parcourons toutes les pages du Texte sacré, nous trouverons, qu'il ne s'appelle presque point autrement que le Seigneur, comme étant le Souverain par excellence, qui a

un souverain domaine sur tout ce qui est creé. Car c'est la force & la signification de ce nom de Seigneur, que nous luy donnons nous-mêmes tous les jours dans nos prieres.

Mais ce nom de grandeur que les Souverains de la terre font gloire de mettre à la tête de tous leurs Titres, comme le fondement de tous les autres; ce Nom, dis-je, est celuy qu'il a voulu que sa Mere portât dans tous les siecles. Comme si aprés luy avoir communiqué ses plus nobles perfections, sa puissance, & sa Paternité même en la faisant veritablement Mere du même Fils, il luy avoit voulu aussi faire part de son Nom, qui les exprime toutes, & qui les fait le mieux comprendre. En effet je conçois par cette seule parole de Dame & de Souveraine, & je rappelle dans mon esprit, ce que les hommes ont de plus grand, quoiqu'ils ne possedent qu'une ombre de souveraineté, si on la compare avec la sienne. Je me represente son merite & son excellence; car Dieu qui fait tout avec une souveraine sagesse, en luy donnant ce Nom, & le partageant en quelque maniere avec elle, a voulu nous faire entendre par là, qu'elle est sa plus vive Image, & celle de toutes les pures Creatures, qui represente le mieux ses divines perfections. Je conçois en même tems, qu'elle est élevée au dessus de toutes les autres, & qu'elle fait comme un ordre different, par le raport tout singulier qu'elle a avec la Divinité. Et il me semble qu'on peut dire d'elle avec quelque proportion, ce que saint Paul a dit du Verbe incarné, dont elle est la Mere; qu'elle est d'autant au dessus

des plus hautes intelligences du Ciel, que le nom qu'elle porte, & qui luy a été donné pour marque de sa grandeur, nous marque une plus grande distinction. *Tanto melior Angelis effecta, quanto differentius præ illis nomen hereditavit.* Ainsi, comme le nom, pour être donné avec justice, doit expliquer la nature de la chose qu'il signifie; par ce Nom de Marie; je dois concevoir d'abord ce qui la distingue, & ce qui fait sa difference singuliere entre toutes les femmes qui ont porté le nom de Dame, de Reine, & de Souveraine; or ce qui y met de la difference, est, que les autres l'ont eu comme un nom ajoûté à ceux qu'ils portoient déja, qu'elles avoient emprunté de leur naissance, ou herité de leurs Ancêtres, & cette qualité n'étoit que par raport aux lieux où ils avoient quelque droit de commander, & presque toutes par l'alliance qu'elles ont eu avec des Rois & des Souverains, qui leur ont fait part de leur autorité; mais comme saint Bernard dit que Jesus-Christ a pris le sien du fond de sa nature, sans en être redevable au hazard, ny au caprice des hommes; de même le Nom de Marie, dans cette premiere signification, par l'ordre de Dieu, luy a été comme approprié, & imposé par raport à ce qu'elle devoit être un jour, c'est-à-dire, la Souveraine de la Terre & du Ciel; c'est par là qu'il la distingue de toutes les autres qui portent ce même nom de Souveraine; par là qu'il l'éleve au dessus de toutes les grandeurs humaines, & qu'on la reconnoît aussi-tôt pour la Reine, & la Souveraine de l'Univers; parce qu'un Chré-

ad Hebr. 2.

tien entendant le Nom de Marie, conçoit aussi-tôt que c'est la Fille du Pere éternel; la Mere du Verbe incarné, l'Epouse du saint Esprit, & que tout ce qu'il y a de grand dans l'ordre de la nature, de la grace, & de la gloire, a été employé pour l'élever au dessus de tout ce qui est purement créé. C'est donc un Nom de grandeur, de puissance, & d'autorité, puisqu'il luy est commun avec Dieu même, qui n'en a point trouvé de plus propre, pour se faire craindre & respecter des hommes, que le Nom de Seigneur, qui est saint & terrible tout à la fois, dit le Prophete, c'est-à-dire, qui doit inspirer la crainte & le respect.

Que si celuy de Marie ne nous imprime pas la crainte, parce qu'elle n'employe la puissance & l'autorité que ce Nom nous represente, que pour nous secourir & pour nous procurer toutes sortes de biens; du moins il nous doit inspirer toute la veneration, & le respect qui est dû à la Reine des Anges, & à la Souveraine de la Terre & du Ciel. A la bonne heure que les Demons tremblent à ce Nom, qui leur est terrible, & qui a été si fatal à toutes les puissances de l'Enfer. Pour nous, Vierge sainte, nous vous regarderons toûjours comme celle que Dieu nous a voulu donner pour nôtre Souveraine; & dans cette pensée, nous aurons pour vous tous les respects, nous vous rendrons le culte qui est dû à tant de grandeur & de majesté; nous publierons avec saint Anselme, que celuy-là ne sçait pas combien Dieu est grand, qui n'a pas conçu une assez haute idée de la grandeur

l. de Concept. Virgin. & Chrys. serm. 140. 142. 143. *&* 144.

de Marie, nous déclarerons que c'est ignorer la force & la signification d'un Nom si illustre, que de ne pas faire une protestation publique de vous être soûmis ; & quand nous aurons conçu la gloire qui vous est duë, & que ce Nom nous exprime, nous nous estimerons nous-mêmes glorieux, d'être du nombre de vos serviteurs ; puisque cette qualité nous est plus honorable, que d'être au service des plus grands Monarques de la terre. Mais poursuivons nôtre dessein.

Ce n'est pas assez (Chrétiens) pour rendre ce Nom glorieux, de sçavoir qu'il luy est commun avec Dieu même ; car on pourroit dire qu'il l'a aussi communiqué aux Princes, aux Souverains, & à tous ceux qui ont quelque rang de superiorité, jusque-là que l'Écriture, & même l'usage commun, semble l'avoir confondu avec le nom de maître : *servus Domino suo stat aut cadit* ; mais c'est cela même qui en fait la noblesse & la grandeur ; parce que quand un nom commun devient singulier, & est particulierement approprié à une seule personne, il porte avec luy une certaine emphase, qui exprime la dignité & le merite de celuy à qui on le donne. C'est ainsi que quand on cite le Sage, l'on entend par là, Salomon le plus sage de tous les hommes, ou quand on dit simplement l'Apôtre, aussi-tôt saint Paul nous vient dans la pensée, comme celuy qui porte ce Nom par excellence. C'est pour cela que nous appellons ordinairement le Sauveur des hommes, du Nom de Nôtre Seigneur ; & si on ajoûte à ce Nom quelque Epithete, l'on en chan-

ad Roman. 14.

ge aussi-tôt la signification, ou l'on la restraint à quelque autre dignité infiniment au dessous de la sienne.

Il en est de même de cette auguste Reine du Ciel, c'est Nôtre-Dame par excellence, & par une prérogative singuliere; puisque c'est ce que nous entendons par le Nom de Marie, prononcé dans nôtre langue; & vous sçavez assez que c'est de la sorte que les Peres, l'Eglise, & tous les Peuples l'appellent communément, & en quelque langue qu'ils l'expriment, c'est toûjours le même sens, & il retient le même caractere d'autorité & de grandeur, puisqu'il signifie toûjours nôtre Souveraine, comme son Fils porte le Nom de Seigneur & de nôtre Souverain.

Ne diriez-vous pas (Chrétienne Compagnie) que comme Dieu de toute éternité avoit choisi la Mere pour le Fils, & destiné l'une pour l'autre, les ayant tous deux renfermés dans le même ordre de ses desseins, il auroit aussi voulu que tous les deux fussent reconnus dans tous les siecles, par ce Nom de grandeur & de dignité, qui les distinguât du reste des hommes. L'un est le veritable Reparateur du monde, & l'autre a été associée à cette gloire d'en être la Reparatrice selon le langage de tous les Peres. Jesus a été étably le Mediateur entre Dieu & les hommes, & Marie la Mediatrice du moins auprés de son Fils: c'est un titre qu'on ne luy peut refuser; l'un est leur veritable Redempteur par son propre merite, & par la vertu de son sang, & l'autre est appellée la Redemptrice du genre humain, pour avoir fourni le sang, & don-

né la vie à cet Homme-Dieu, qui nous a racheté par ce moyen.

Hé ! faut-il donc s'étonner, si leur gloire étant commune, si leur naissance ayant eu la même fin, si Dieu les ayant renfermés tous deux dans le même projet, & dans le même ordre de ses desseins, ils ont aussi porté le même Nom ; & qu'y ayant eu tant de raports entre leurs titres, leurs prérogatives, & leurs grandeurs, on appelle l'un le Seigneur par excellence, & l'autre la Souveraine, pour nous faire entendre par cette conformité de Nom, l'excellence, l'autorité, le merite, & la superiorité, que l'un & l'autre ont sur tout le reste des hommes, & ensuite le culte que nous devons à tous les deux. Car quoique la difference en soit telle, que nul Chrétien instruit des devoirs de sa Religion, ne le puisse ignorer ; cela n'empêche pas que l'Eglise ne rende à cette heureuse Creature, un culte particulier distingué de celuy qu'elle rend à tous les autres Saints, qu'elle n'honore qu'en qualité de serviteurs ; mais pour Marie, il y en a un au dessus de celuy qui est dû au serviteurs de Dieu, & qui est propre de celle, qui a merité de porter le Nom de Souveraine, en qualité de Mere d'un Dieu.

Ce qui me fournit une nouvelle preuve, qui justifie avec combien de droit elle s'appelle Dame & Souveraine, comme étant la Mere du Seigneur & du Souverain. C'est la raison qu'en apporte saint Jean de Damas, par ces belles paroles, *verè rerum omnium conditarum Domina facta est, cum Mater Creatoris extitit* ; & saint Chrysologue veut que ce soit ce qui

l. 4. de fid. Orthod. c. 5.

Serm. de Nat. Virg. luy en fait porter le Nom, *quam nasci & vocari Dominam ipsa sui germinis fecit autoritas ;* parce que dés là qu'elle étoit destinée pour être Mere du Seigneur, il y a eu une espece de souveraineté attachée à cette incomparable dignité.

Cette consequence me paroît juste (Mess.) parce que comme parmy les hommes, on n'a pas plûtôt élû un Souverain, que celle qui en est la mere, change aussi-tôt d'état, & porte le titre de Souveraine, quand même elle n'en auroit pas l'autorité. De même c'est une suite necessaire, que la Mere du Createur, & du Seigneur absolu du Ciel & de la Terre, soit aussi la Maîtresse & la Souveraine de toutes les Creatures. Et un grand Saint n'a point fait de difficulté d'en tirer la même consequence, que saint Paul infere du Nom & de la dignité, à laquelle son Fils a été élevé, *ut in Nomine Jesu, omne genu flectatur, Cælestium, Terrestrium, & Infernorum.* *ad Philip. 2.* Il faut qu'à ce Nom, tout ce qu'il y a de grand reconnoisse la dignité & la grandeur de Marie, aussi bien que la Souveraine Majesté de celuy qu'elle a mis au monde ; que les plus hautes Puissances du Ciel fléchissent le genoüil devant elle ; que les plus puissans Monarques s'abaissent, & s'estiment trop heureux de lui rendre service ; que le Prince même des tenebres, à qui le Fils de Dieu semble attribuer l'Empire du monde, à cause du pouvoir qu'il y exerce, tremble au seul Nom de Marie, *omne genu flectatur.* Ce Nom donc ne pouvoit être plus glorieux, que d'être pris de la grandeur même, & en

conſequence de la plus haute dignité qui fut jamais.

Mais ce ſeroit un Nom en vain à nôtre égard, & un Titre en l'air, tel que ſeroit celuy d'un Roy ſans Sujets, d'un maître ſans ſerviteurs, & d'un Souverain ſans domaine, & ſans être reconnu ; ſi nous refuſions d'être du nombre des ſujets & des ſerviteurs de Marie, par le culte, les devoirs, & les ſervices que nous ſommes capables de luy rendre.

En effet (Chrétiens) ſera-t-il dit, qu'elle ſoit reverée dans le Ciel, & reconnuë de toutes les Nations, que toutes les Creatures, en un mot, luy rendent leurs hommages ; & que nous, en faveur de qui ce Nom luy eſt donné, nous ne ſoyons pas les premiers à la reconnoître ? Vous ſçavez comme la dignité d'un Maître, d'un Seigneur, & d'un Souverain, fait celle des Serviteurs, des Vaſſaux, & des Sujets ; qu'il eſt glorieux d'être au ſervice d'un Maître illuſtre, & que les hommes les plus ambitieux groſſiſſent leurs titres des noms & des Charges qu'ils poſſedent auprés des Princes de la terre ; qu'il y en a qui annobliſſent même ceux qui en ſont pourvûs, & que c'eſt un titre d'une nobleſſe ancienne & reconnuë, de faire voir que leurs Ancêtres en ont été honorez, & qu'elles ſont depuis longtemps dans leur maiſon ; parce que la grandeur d'un ſerviteur ſe meſure par celle de ſon maître. Ah ! quel comble de gloire ne recevrons-nous pas, d'être du nombre des ſerviteurs de celle, qui porte à ſi juſte titre le Nom de Souveraine de tout le monde ?

Laiſſons-là tous les avantages que nous en

pouvons attendre ; n'alleguons point même, que tous les ſervices que nous luy rendons, retournent à Dieu comme à leur fin, & qu'ils ne ſont qu'un moyen pour y aller avec plus de ſûreté. Penſons ſeulement que c'eſt ſervir celle, à qui les Anges ont fait gloire de rendre les offices les moins conſiderables ; que ſi ſervir Dieu, c'eſt regner, comme parle le Texte ſacré ; c'eſt la même gloire, d'être au ſervice de celle, à qui le Fils de Dieu même n'a pas dédaigné de ſe ſoûmettre trente ans entiers, *& erat ſubditus illis.* Non, il n'y a point d'honneur comparable à celuy-là, point de titre qui puiſſe nous élever plus haut, point de plus grande gloire que nous puiſſions acquerir, ou rendre nous-mêmes à Dieu, que d'honorer celle, qu'il a voulu honorer de cet auguſte Nom de Marie. Que s'il eſt ſi glorieux, pour être une expreſſion naturelle de ſa grandeur, & du rang où Dieu l'a élevée. Je dis (Meſſieurs) en ſecond lieu, qu'on n'en pouvoit choiſir un plus propre, & qui luy convint mieux par raport à l'office & à l'employ qu'elle a exercé ſur la terre, & pour lequel Dieu l'avoit fait naître. Nous l'allons voir en cette ſeconde Partie.

Luc. 2.

II. PARTIE.

Je vous ay dit (Chrétienne Compagnie) dés l'entrée de ce diſcours, que ce Nom de Marie, ſelon la ſignification que luy donnent les SS. Peres, & que l'Egliſe a reçuë, veut dire non ſeulement Dame & Souveraine, mais de plus, lumineuſe & illuminée, ou bien illuminante, qui répand ſa lumiere par tout. D'où il me ſemble, que l'on peut inferer, que

rien ne pouvoit mieux signifier la fonction pour laquelle Dieu a voulu qu'elle vint au monde. Car demander pourquoy, & pour quel dessein elle y est venuë, c'est demander pourquoy Dieu a creé la lumiere, & de quel usage elle est dans la nature. Hé ! sans elle que seroit le monde, qu'un cahos confus, & un assemblage de choses informés, sans beauté, sans ordre, & sans cet ornement, qui luy a donné le nom, & tel que vous pouvez vous l'imaginer qu'il étoit, avant que Dieu y eût mis la lumiere, qui donne la beauté à tout le reste ?

C'est à peu prés ce que Marie a fait dans l'ordre de la grace, d'éclairer le monde enseveli depuis tant de siecles dans les tenebres du peché, & de l'ignorance ; puisqu'elle est appellée dans l'Ecriture une Aurore, qui annonce & qui donne le jour. De sorte que si à sa naissance, les hommes eussent connu le bonheur qu'ils avoient de posseder cette heureuse Creature attenduë depuis si long-temps, ils se fussent sans doute recriés, comme fit Zacarie, à la naissance du Precurseur du Messie, *illuminare iis, qui in tenebris, & in umbrâ mortis sedent.* Venez ô lumiere du monde ! paroissez enfin sur la terre, pour éclairer ceux qui sont dans de si affreuses tenebres, & dans l'ombre de la plus funeste mort, qui est celle du peché. Les vœux que tant de Prophetes ont poussez vers le Ciel pour hâter sa venuë, sont exaucez depuis long-temps ; & l'on peut dire comme à la naissance des siecles, que la Lumiere a esté faite, puisque Marie a paru. Mais j'ajoûte, qu'étant venuë pour éclairer

Luc. 1.

le monde, on ne pouvoit luy donner un Nom plus propre, & qui luy convint avec plus de sujet & de verité, que le Nom de Marie, qui est un Nom de lumiere; puisqu'il signifie celle qui le porte, & qui en est elle-même toute pénétrée & revêtuë.

Ce Nom luy est propre, encore une fois, & luy est donné à juste titre; puisqu'elle a mis au monde celuy qui est la veritable lumiere, comme l'appelle son Disciple bien-aimé, *erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem.* Surquoy je vous prie de faire reflexion avec saint Bernard & saint Bonaventure; que le Fils de Dieu étant venu sur la terre pour sauver les hommes, comme la fin qu'il s'étoit proposée, & le grand ouvrage qu'il devoit executer; il a commencé par les éclairer, & par dissiper les tenebres qui étoient répanduës sur toute la face de la terre, en dissipant l'erreur, l'ignorance, l'idolâtrie, & toutes les fausses maximes, dont les hommes aveuglez sur leur veritable bonheur, étoient entêtez. C'est pourquoy entre les Noms qu'il porte, celuy de lumiere est comme son caractere personel, ainsi que parlent les Theologiens, c'est à dire, qu'il luy est propre en qualité de Fils de Dieu, & que par là il est distingué des deux autres personnes de l'adorable Trinité, étant le Verbe éternel, la sagesse increée, & l'éclat de la Lumiere éternelle, *candor lucis æternæ*; mais ce Nom ne luy est pas moins propre par raport à son employ, c'est pourquoy son glorieux Precurseur le fit connoître d'abord sous ce titre, *hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine,*

Joann. 1.

Joann. 1.

& luy-même ensuite, dans l'exercice du ministere, pour lequel il étoit envoyé, n'a-t-il pas déclaré qu'il étoit la lumiere du monde? Nom qu'il a communiqué à ses Apôtres, parce qu'ils étoient ses Ministres dans cet illustre employ, d'enseigner & d'éclairer les peuples, comme s'il n'y eût point eu de Nom qui pût mieux exprimer le service qu'ils rendoient à tout l'Univers, que le Nom de lumiere, le plus connu, & qui reciproquement faisoit connoître les verités qu'ils enseignoient.

Or si les Apôtres, & tous ceux qui ont contribué au salut des hommes, ont eu part à ce glorieux Nom; ne suis-je pas bien fondé à dire, qu'il est le plus propre de celle, qui a le plus cooperé à cet employ, aprés son Fils; je veux dire la glorieuse Vierge; & qu'elle porte à juste titre, le Nom de Marie, qui signifie, Illuminante ou Illuminatrice, si vous voulez bien souffrir ce mot, que la necessité m'oblige d'employer en ce sujet, pour vous faire souvenir du bienfait incomparable d'avoir donné au monde la Lumiere éternelle; comme chante l'Eglise, *quæ lumen æternum mundo effudit Jesum Christum.* Car c'est par ce moyen, que cette nuit affreuse répanduë sur toute la terre, a esté dissipée, & que tout le monde a changé de face, en changeant de creance, de Religion, de connoissances, & ensuite d'affections, & de desirs. Dans quelle ignorance, grand Dieu! & dans quel déplorable aveuglement étoient plongés les plus grands esprits, & même ceux qui servoient de regle & de conduite aux reste des hommes!

In Præfat. missæ de Beatâ.

Il n'eſt pas neceſſaire (Chrétiens) de vous tracer icy une peinture du triſte état, où le monde étoit réduit ; il ſeroit difficile de dire lequel étoit le plus à plaindre, où l'ignorance, ou le vice. L'aveuglement de l'eſprit y cauſoit un déréglement univerſel du cœur, & le vice qui regnoit avec un empire abſolu, rendoit encore l'aveuglement plus grand, & plus irremediable ; mais celle qui l'a diſſipé, en donnant la lumiere au monde, ne merite-t-elle pas le Nom d'Illuminante ? Sa naiſſance n'a-t-elle pas été comme l'Aurore de ce grand jour de la foy, dont nous joüiſſons maintenant ? Cette nuit obſcure & tenebreuſe n'a-t-elle pas commencé à ſe diſſiper, quand Marie a commencé à paroître ? n'eſt-ce pas elle qui en donnant cette Lumiere increée, a la premiere porté le flambeau qui nous éclaire encore aujourd'huy ? Y eut-il donc jamais un Nom qui convint mieux à l'office qu'elle a exercé ? & un miniſtere plus digne de porter ce Nom ?

J'avouë que d'autres l'ont porté dans l'ancienne loy, comme la ſœur du grand Legiſlateur Moyſe, lequel a conduit & inſtruit le Peuple de Dieu ; mais elle n'étoit que la figure de la Mere de celuy, qui a donné la nouvelle loy, qui a fait ceſſer les ombres de l'ancienne. Ainſi la figure a fait place à la verité, & le Nom de Marie eſt demeuré à celle, qui a donné au monde la veritable lumiere, *quæ lumen æternum mundo effudit.*

Ce n'eſt pas aſſez ; car faites reflexion, s'il vous plaît, que la lumiere ſe peut conſiderer en deux manieres ; ou bien entant qu'elle

demeure dans le ſujet qui la produit, ou entant qu'elle ſort du corps lumineux, & qu'elle ſe répand ſur tout ce qui eſt capable de la recevoir, ce qui luy donne même des noms differens, pour marquer ces deux differentes fonctions. Or le Nom de Marie renferme l'une & l'autre, & ſignifie illuminée & illuminante toute à la fois; celle qui répand la lumiere, & qui la reçoit, celle qui la poſſede, & qui la donne; & ne m'accuſez pas, je vous prie, dans l'éloge de ce beau Nom, de m'arreſter à des minuties, & à des raports, qui dans tout autre ſujet, paſſeroient pour pueriles; puiſque ſaint Ambroiſe & ſaint Jerôme nous apprennent que la ſignification de ce Nom eſt toute myſterieuſe, & que d'autres SS. Peres ont trouvé du myſtere juſque dans les lettres qui le compoſent. Or comme ce Nom a été impoſé par l'ordre de Dieu, & que ce ne peut être un Nom en vain, l'on peut dire de celle qui le porte, ce qu'un grand Orateur a dit d'une perſonne d'un merite diſtingué, & qui avoit un nom illuſtre; que le plus juſte éloge qu'on luy pouvoit donner, étoit la gloire d'avoir rempli parfaitement ſon nom, *vir tui nominis.* De même je reconnois à ce Nom auguſte de Marie, celle que le Texte ſacré nous repreſente toute revêtuë de lumieres, & du Soleil même, *mulier amicta Sole*, celle qui a la Lune ſous ſes pieds, & à qui les Etoiles ſervent de Couronne, pour nous apprendre qu'elle eſt effectivement illuminée, & toute entourée de lumieres.

En effet (Chrétienne Compagnie) qui a été plus éclairé des lumieres du Ciel que Ma-

rie ? Car ſans parler des ſymboles les plus brillans que l'Egliſe employe pour la repreſenter, de l'Aurore, de l'Arc-en-ciel, des Aſtres, & du Soleil même; & ſans m'étendre ſur ſes connoiſſances naturelles & ſurnaturelles, acquiſes & infuſes, dont ſon eſprit fut plus éclairé, que ne le fut celuy du premier Homme; ne comptons que les lumieres des graces qu'elle recevoit continuellement du Ciel, l'intelligence de tous les myſteres de nôtre Religion, & de tout ce qui regardoit la perſonne de ſon Fils, à quoi elle a eu elle-même tant de part. Quelles plus vives lumieres de la foy que les ſiennes ? & de quelles lumieres de gloire ne joüit-elle point maintenant ? elle eſt toute éclatante & toute lumineuſe, par quelque endroit qu'on la conſidere; mais puiſque nos foibles yeux n'en peuvent ſoûtenir l'éclat, diſons ſeulement que nul nom ne le pouvoit exprimer que ce Nom de Marie.

Mais ajoûtons que comme l'on ne peut s'aprocher d'un corps lumineux, ſans être éclairé de la lumiere qui en ſort; ſi nous voulons recevoir les lumieres du Ciel, j'entens les graces qui nous ſont neceſſaires parmy les tenebres, où nous vivons en ce monde; je ne craindray point de dire de Marie, ces paroles, que le Prophete Royal dit de Dieu même: *Accedite ad eam, & illuminamini.* Approchez-vous de Marie; comme elle eſt toute brillante de lumiere, & qu'elle la répand par tout, vous ne pouvez manquer d'en être éclairé. Car Dieu ne s'eſt pas contenté d'éclairer le monde en general, par ſon moyen, il répand

Pſalm. 33.

encore par ce canal ses graces sur chaque Chrétien en particulier, selon le sentiment de plusieurs SS. Peres ; de sorte qu'il fait à l'égard des hommes sur la terre quelque chose de semblable à ce qu'il fait dans le Ciel à l'égard des Anges, en communiquant immediatement ses lumieres aux Intelligences du premier ordre, & celles-cy les reflechissant sur les autres, comme nous apprend le grand S. Denis, qui appelle pour ce sujet cette premiere Hierarchie, illuminante & illuminative ; ou si vous voulez, comme à la naissance des siecles, Dieu réünit toute la lumiere qui étoit éparse çà & là, dans corps du Soleil, pour la communiquer ensuite à tout le monde, *accedite ad eam, & illuminamini.* Adressez-vous donc à Marie, si vous voulez être éclairez ; c'est elle, comme chante l'Eglise, qui a dissipé toutes les erreurs, & toutes les heresies, elle que l'Evangile appelle bienheureuse pour avoir crû, elle enfin qui a receu les premiers rayons de la Foy, en recevant celuy qui en est l'Auteur ; non, elle ne manquera pas de nous communiquer cette divine lumiere, ou du moins de nous l'impetrer de son Fils. Helas ! que nous en avons besoin, dans ce siecle de tenebres ! car combien y-a-t il aujourd'huy de ces gens, qui veulent passer pour des esprits forts, & qui prétendent percer les voiles qui nous cachent les plus saints mysteres de nôtre Religion ; mais qui n'ont rien de grand que la présomption & la temerité de revoquer en doute leur foy, & d'en mesurer les verités sur la capacité bornée de leur petit esprit, *accedite ad eam, & illumina-*

mini. Le plus ſage conſeil qu'on leur puiſſe donner, & le plus ſalutaire remede pour guerir cet aveuglement ; c'eſt de recourir à la ſource des lumieres par le moyen de Marie, qui ne porte pas en vain le Nom d'Illuminante, non plus que celuy d'Etoile de la mer, c'eſt la troiſiéme ſignification de ce beau Nom, & ce qui me reſte à vous expliquer en cette derniere Partie.

III. PARTIE.

Ce n'étoit pas aſſez (Chrétiens) que le Nom, que le Ciel avoit deſtiné à la Mere d'un Dieu, fût le plus glorieux, pour répondre à la dignité qu'elle devoit ſoûtenir, ny qu'il eût le plus de raport à l'employ & à la fonction qu'elle a exercé ſur la terre ; ç'a encore été un Nom heureux, qui contient un préſage du bonheur qu'elle devoit apporter au monde ; puiſqu'il ſignifie cet Aſtre, que ceux qui s'embarquent ſur mer, regardent pour ſe conduire en leur voyage, & pour arriver heureuſement au Port où ils aſpirent.

Je ne m'arrêteray pas à vous juſtifier cette troiſiéme ſignification du Nom de Marie, il me ſuffit que les plus intelligens dans la langue en conviennent, & que l'Egliſe la reçoit ; & que la raiſon que les Peres en apportent, eſt priſe de l'exemple de ceux qui alloient ſur mer, avant la découverte qu'on a faite depuis un peu plus d'un ſiecle, d'une autre regle pour ſe conduire ſur cet élement infidele ; car alors on n'avoit point d'autre adreſſe que l'Etoile polaire, par laquelle on jugeoit du lieu où l'on étoit, & de la diſtance du terme où l'on prétendoit arriver. Ce qui faiſoit

soit que les Pilotes la regardoient sans cesse, & en tiroient des présages d'une heureuse navigation.

Or c'est de là qu'est pris le Nom de Marie; Nom d'heureux augure, puisqu'il est un présage du bonheur éternel, où nous esperons arriver par son secours & sous sa conduite. Aussi est-ce par ce Nom que l'Eglise la saluë durant la meilleure partie de l'année, dans une Hymne qu'elle luy recite, & c'est dans cette vûë qu'elle l'invoque dans les dangers que nous courons sur la mer orageuse de ce monde, entourez d'écueils & d'abîmes, & continuellement exposez au peril de quelque funeste naufrage: *Stella maris succurre.* Faites seulement reflexion, que c'est par une particuliere conduite de la divine Providence à nôtre égard, que ce Nom d'un si heureux augure luy a été imposé, afin que les hommes en prononçant le Nom de la Mere de leur Sauveur, conçussent en même temps une ferme esperance de leur salut; jusque-là que S. Epiphane veut que ce même Nom signifie l'esperance même. Il y a de l'apparence, qu'il a voulu dire, que ce Nom semble avoir été donné pour nous l'inspirer, comme l'Etoile de la mer la fait naître dans ceux qui la regardent, & qui la prennent pour guide de leur navigation. Mais il il s'ensuit toûjours, que c'est un Nom heureux, qui nous rappelle dans l'esprit ce que nous en devons attendre, dés-là que nous connoissons ce qu'il signifie, & à quel dessein il luy a été donné.

Il n'en est pas comme de ces noms pompeux, de grands, d'invincibles, de victorieux

& de Conquerans, dont on se fait honneur parmy les hommes ; mais que saint Augustin compare à ces Cometes, qui ne se font admirer que par une funeste lueur qui pronostique toûjours quelque desastre ; parce que ces noms ne sont portés par toute la terre, qu'avec le bruit des armes, & qu'on ne les peut lire dans une Histoire, sans y voir en même temps le nombre des Villes qu'ils ont saccagées, des Armées qu'ils ont défaites, & des Provinces qu'ils ont remplies de meurtres & de carnage ; ce sont des noms qui impriment de la terreur seulement à les prononcer. Mais pour le Nom de Marie, c'est un Nom de douceur, d'esperance, & de consolation, puisqu'il contient un augure si certain du bonheur que nous devons esperer sous la conduite, & sous la protection de celle qui le porte. *O magna ! ô pia ! ô multùm laudabilis Maria !* se récrie sur ce sujet un des serviteurs & des favoris de cette Mere de bonté, *tu nec nominari potes, quin accendas, nec cogitari, quin recrees affectus diligentium te.* C'est un Nom plein de pieté & de douceur, qu'on ne peut nommer sans se sentir embrazé d'une sainte affection, ny même y penser, sans être animé d'une sainte confiance. Je ne m'en étonne pas, il falloit qu'il y eût du raport entre le Nom de la Mere, & le Nom du Fils, entre le Nom de Jesus, & celuy de Marie. L'un signifie Sauveur, & l'autre celle qui nous conduit au Port du salut ; l'un nous a merité ce bonheur, & l'autre nous montre le chemin pour y arriver ; & tous les deux nous inspirent de la reconnoissance, de

Torav. in spec. l. Virg. c. 8. post S. Bernardum.

l'amour, & de la confiance.

C'eſt pourquoy ſaint Bernard, qui ne laiſſe échaper aucune occaſion de marquer les ſentimens de ſon cœur envers cette Mere de bonté, faiſant alluſion au Nom qu'elle porte, & au ſecours que ceux qui navigent, tirent de l'Etoile qui les conduit, exprime l'aſſiſtance que nous devons attendre de Marie par ce trait d'une éloquence toute divine; mais parce qu'il ſeroit trop long à raporter, en voicy le ſens, & le précis. Qui que vous ſoyez (s'écrie-t-il) qui ne pouvez ignorer, que dans le courant de ce ſiecle, comme dans une mer orageuſe, vous êtes batu & agité des tempêtes, & emporté par les flots qui vous pouſſent de tous côtez, ah! ſi vous ne voulez pas en être ſubmergé, ne détournez jamais les yeux de cet Aſtre, dont la lumiere favorable calme les orages, & vous conduit en aſſûrance. Si les tentations, qui ſont comme autant de vents furieux, vous attaquent, & vous expoſent à un évident danger d'y ſuccomber, levez les yeux vers cet Aſtre, invoquez le Nom de Marie, vous ſçavez qu'elle eſt toûjours preſte de vous ſecourir dans un beſoin ſi preſſant. *Reſpice Stellam, voca Mariam.* Si les emportemens de la colere, ou les deſirs violens d'une avare cupidité, ſi les mouvemens déréglez d'une concupiſcence rebelle mettent en danger du naufrage ce vaiſſeau fragile, où nous portons le treſor de la grace, *reſpice ad Mariam*, recourez à Marie qui peut appaiſer les tempêtes de nos paſſions. Si vous êtes troublé de l'horreur de vos crimes, dont la multitude & l'énormité jette

Serm. 2. ſup. miſſus eſt.

la frayeur & la confusion dans vôtre conscience allarmée, si la crainte des Jugemens de Dieu, & l'abus que vous avez fait si souvent de sa misericorde, vous porte au desespoir, *cogita Mariam*, pensez à Marie, afin que son Nom rappellant à vôtre memoire sa bonté, & la compassion qu'elle a des pecheurs, remette l'esperance dans vôtre cœur. Enfin dans tous les hazards du salut, que l'on court dans cette mer du monde remplie d'écueils & d'abîmes, dans les craintes, dans les perplexités d'esprit, dans les découragemens de cœur, dans les défiances de la misericorde de Dieu, *Mariam cogita, Mariam invoca*; pensez à Marie, recourez-y comme à un azile assûré, invoquez-la de bouche & de cœur; mais sur tout, continuë ce Pere, suivez-la comme vôtre guide; parce qu'en la suivant, vous ne vous égarerez jamais, en y mettant vôtre confiance, rien n'est desesperé dans l'affaire de vôtre salut; quand on s'attache à elle, on est fortement appuyé, & l'on ne peut tomber; sous sa protection, il n'y a rien à craindre; quand elle nous sert de guide, on ne se lasse jamais dans la voye du Ciel, & quand elle nous est favorable, on ne peut manquer d'arriver au bonheur où nous aspirons.

La raison que ce Pere apporte de tout cecy, & par où il conclut son éloge, est *quia Nomen ejus Maria, id est Stella maris*; parce qu'elle porte le Nom de Marie, c'est à dire d'Etoile de la mer, qu'elle nous conduit, & qui nous donne esperance d'arriver au bonheur éternel où nous aspirons.

On ne peut (Chrétiens) exprimer en des termes plus forts, ny plus consolans, l'heureux présage contenu dans ce sacré Nom ; qui est en même temps, le plus glorieux, comme vous voyez, le plus propre, & le plus heureux que l'on pouvoit donner à l'incomparable Mere de Dieu ; puisqu'il signifie & represente tout à la fois, la grandeur de cette Souveraine du Ciel & de la Terre, l'office & l'employ qu'elle a exercé à l'égard des hommes, & enfin l'heureux augure de nôtre salut, qui semble être attaché à son secours, à sa conduite, & à sa bonté.

Conclusion.

Il ne reste donc (Chrétienne Compagnie) que d'y mettre nôtre confiance, que de l'avoir souvent dans la bouche & dans le cœur, de l'invoquer dans tous nos besoins, & dans les dangers où nous sommes continuellement exposez ; mais particulierement, comme dit le même saint Bernard, de l'exprimer par nos actions, en imitant les vertus de celle qui le porte. Car ce seroit un étrange renversement, de se servir de son Nom, comme d'un voile pour couvrir nos déréglemens ; & ce seroit le deshonorer, si faisant profession d'être du nombre de ses serviteurs & de ses enfans, nous prétendions à la faveur de ce titre ; perseverer impunément dans nos desordres ; ce seroit se rendre indignes des graces & du bonheur qu'il signifie, & qu'il nous attire tout à la fois. Souvenons-nous enfin (Chrétiens) qu'aprés la misericorde d'un Dieu

& les merites du Sauveur , ce Saint Nom ſera nôtre principale confiance à l'article de la mort ; heureux ! ſi dans ce moment déciſif de nôtre éternité , nous pouvons nous rendre favorable cette Mere de Miſericorde & prononcer ſon Nom de bouche , ou de cœur , en la conjurant d'en accomplir l'augure à nôtre égard , & de nous conduire au Port de l'éternité bienheureuſe , que je vous ſouhaite , &c.

SERMON

SUR LA PRESENTATION DE LA SAINTE VIERGE.

De l'avantage qu'il y a de commencer de bonne heure à servir Dieu.

Audi filia, & vide, obliviscere populum tuum & domum Patris tui, & concupiscet Rex decorem tuum. Psalm. 44.

Ecoutez ma fille, & considerez bien cecy, oubliez vôtre peuple & la maison de vôtre Pere, & le Roy du Ciel sera épris de vôtre beauté. *Au Pseaume* 44.

LE Mystere que l'Eglise celebre en cette Fête (Chrétienne Compagnie) n'est pas de ces Mysteres éclatans, qui jettent d'abord l'admiration dans les esprits, & qui donnent une

haute idée des merites & des grandeurs de sa glorieuse Vierge. On n'y voit point, comme en sa Conception, la grace prévenir la nature, & détruire le peché originel avec ses sujets les plus funestes. On n'y admire point, comme dans la Fête de son Annonciation, une Creature élevée jusqu'à la dignité de Mere de son Dieu; elle n'y exerce point, comme dans sa Purification, l'office de Mediatrice des hommes, en offrant à Dieu le Redempteur du monde; & l'on n'y remarque point, comme dans son Assomption, un Corps qui ressuscite, & qui s'élevant de la terre tout éclatant de lumiere, se va placer au dessus de tous les bienheureux Esprits. Tout se passe sans bruit dans le Mystere de ce jour; tout y est sans appareil & sans éclat, une Fille de trois ans est conduite par son Pere & par sa Mere, au Temple de Jerusalem, selon le vœu qu'ils en avoient fait; ils la présentent au grand Prestre, pour être reçuë parmy les Vierges consacrées au ministere des Autels; elle fait elle-même son offrande, & par une oblation volontaire, elle ratifie celle de ses Parens.

Voilà tout ce que les sens rencontrent dans cette Fête, en voilà tout l'exterieur & le dehors. Mais grand Dieu! que n'avons-nous les yeux de l'esprit assez perçans pour en penetrer le fond! que nous-y découvririons de merveilles! que de rares exemples de vertus! quel modele d'une sainteté consommée! & que d'excellentes instructions pour la conduite de nôtre vie! C'est ce que nous tâcherons de découvrir dans la suite de ce discours,

aprés avoir imploré les lumieres du même Esprit, qui la porta à faire ce Sacrifice; & nous emploirons pour cela le credit de cette même Vierge, en luy disant.

Ave Maria.

COMME le fond & le sujet principal du Mystere que l'Eglise solennise en ce jour, est le Sacrifice que Marie fit d'elle-même autrefois au service du Seigneur, aussi-tôt qu'elle le put, & dés ses plus tendres années; arrêtons-nous (Chrétiens) à cet exemple de pieté & de religion qu'elle nous donne; si nous sommes assez heureux pour le suivre, cette seule instruction qu'elle nous fait, se répandra sur toutes les actions de nôtre vie, & nous découvrira la voie non seulement la plus sûre, mais encore la plus douce & la plus facile pour arriver au bonheur éternel; & cette seule démarche nous mettra en état de nous instruire des devoirs, & des obligations qu'il nous faut necessairement remplir, pour faire nôtre salut. C'est de commencer de bonne heure à servir Dieu. Mais helas! qu'il faudroit de tems pour le persuader à ceux qui sont en état de profiter de cet exemple de la Sainte Vierge, & à l'égard de ceux qui sont plus avancés en âge, que de puissans & de pressans motifs pour réparer le temps perdu hors le service d'un si grand Maître! Dés-là que nous sommes Chrétiens, nous ne pouvons ignorer, que nous ne sommes au monde que pour y servir Dieu, c'est à dire, pour le connoître, pour l'aimer, & pour l'honorer; puisque c'est la fin, pour laquelle nous avons reçû

l'estre. Mais je puis ajoûter que c'est celle que nous oublions le plûtôt, & qu'à force de differer, les uns ne commencent jamais; les autres voudroient commencer lors qu'il n'est plus temps; & les autres ne commencent qu'aprés avoir été long-temps au service du monde, lassez enfin de se voir en bute à ses mépris & à ses rebuts, ou dégoûtez des mauvais traitemens qu'ils en ont reçû. Est-il donc vray, mon Dieu! que vous qui êtes l'unique & le veritable Seigneur de l'Univers, à qui les Cieux & les Astres obéïssent si ponctuellement, dont les Anges executent les ordres avec tant de promptitude, & à qui toutes les Creatures offrent leurs services comme à l'envy; est-il donc vrai, dis-je, que les hommes qui ne sont faits que pour cela, & qui devroient par consequent faire leur employ, & leur unique affaire de vous servir, ne s'en acquitent, pour ainsi parler, qu'à regret, ne commencent que le plus tard qu'ils peuvent, & le font encore avec une lâcheté qu'ils ne souffriroient pas eux-mêmes dans ceux qu'ils prennent à gage, ou que l'interest attache à leur service? N'êtes-vous pas étonnés (Chrétiens) quand vous entendez parler de vocation? & qu'il falle que ce Maître Souverain, pour qui nous sommes creés, nous appelle, & même si souvent & si long-temps à son service? qu'il nous y attire par ses lumieres interieures, qu'il nous sollicite & nous presse, par les graces les plus puissantes, qu'il nous y invite par les plus magnifiques promesses, qu'il nous menace même du dernier des malheurs, si nous sommes

rebelles à ses poursuites, ou infideles à ses volontés ? & qu'il mette enfin tout en œuvre, graces, bienfaits, caresses, menaces, pour nous obliger à nous rendre ? *quid est homo, quia magnificas eam ? aut quid apponis erga eum, cor tuum ?* Pourriez-vous vous récrier justement avec le saint homme Job, qu'est donc cet homme, de quel merite, & de quelle consideration, que Dieu s'empresse de le mettre dans son party, & qu'il se fasse comme un point d'honneur de l'avoir à son service ?

Iob. 7.

Mais étonnez-vous plûtôt de l'aveuglement de cet homme; récriez-vous sur son insensibilité, & déteftez enfin son ingratitude, & sa dureté, de resister à tous les motifs qui l'obligent d'être à Dieu, *obstupescite Cæli super hoc !* demandez-luy où il peut trouver mieux ailleurs ? pour qui il se reserve, & pourquoy il tarde à commencer ce qu'il luy faut faire tôt ou tard ? Mais graces au Ciel ! tous les hommes ne sont pas de cette humeur, & ne tiennent pas si long temps contre les attraits d'un Dieu, qui ne manque point de son côté de les inviter à se rendre : il y a des naturels faits pour la vertu, que la grace prépare dés leur naissance, & dont les bonnes inclinations qu'ils ont reçuës de la nature répondent d'abord à la voix de Dieu. Ames choisies ! Ames favorites du Ciel ! Ames, dont Dieu prend de bonne heure une entiere possession, & qui se consacrent reciproquement à luy, si-tôt que la raison leur a fait connoître qu'elles luy appartiennent, & qu'elles sont faites pour luy.

Ierem. 2.

Vous voyez bien (Chrétienne Compagnie)

que ce portrait ressemble assez à l'heureuse Vierge, dont nous celebrons la Fête aujourd'huy; quoiqu'il n'en soit que la premiere ébauche; mais comme nous n'avons à la considerer que par cet endroit, reservons pour les autres Mysteres qui la regardent, à vous en découvrir davantage, & nous contentons de la considerer comme un modele achevé de la promptitude & de la fidelité avec laquelle nous devous nous donner à Dieu dés les plus tendres années de nôtre vie.

Pour cela il faut remarquer que deux choses nous empêchent & nous détournent de luy faire si-tôt un Sacrifice si agreable, & sont cause que l'on s'égare, en prenant une route toute opposée à celle que les lumieres de la raison, de la grace, & de nôtre conscience nous découvrent dans le penchant d'un âge également susceptible des bonnes & des mauvaises impressions. La premiere, est la difficulté qu'il y a dans l'exercice de la vertu; ce chemin tout herissé de ronces & d'épines, si fameux par les Ecrits des Payens mêmes, & que la Religion Chrétienne ne nous dissimule point, puisqu'elle ne nous presente que des Croix au service du Dieu que nous adorons, & qu'on n'y parle que de renoncer à soy-même, aux pompes, & aux plaisirs du monde, qui est la premiere démarche que l'on fait dans cette voie, par un engagement à mener une vie mortifiée, & semblable à celle du Maître que nous suivons. La seconde chose qui en détourne entierement la plus grande partie des hommes, est que dans un temps, où il semble que Dieu & le monde

nous attirent chacun de leur côté ; le monde nous paroît plus riant , plus conforme à nôtre humeur , ses charmes font disparoître ceux de la vertu , & les veritables plaisirs qu'elle fait goûter dans la suite. De sorte que dans la liberté du choix que Dieu nous laisse , la nature l'emporte souvent sur la grace , & l'on se détermine assez ordinairement à ce qui se presente à nous avec plus d'attraits.

Voilà les deux erreurs qui séduisent l'esprit & entraînent la volonté de la plus grande partie des hommes dans le vice , & dans le déréglement , dés les plus tendres années de leur vie. Je veux donc aujourd'huy détruire ces deux erreurs , si dangereuses , & si fatales à nôtre bonheur dans cette vie & dans l'autre , en vous faisant voir les avantages qu'il y a de servir Dieu de bonne heure. Ces avantages sont infinis , mais je les réduits à deux principaux , qui sont comme deux reflexions sur le Mystere de ce jour. Le premier , est que ceux qui se donnent de bonne heure à Dieu , ne ressentent presque point les peines & les difficultez qui sont comme attachées à l'exercice de la vertu ; & le second qui renferme quelque chose de plus positif , c'est que ceux qui se consacrent ainsi au service de Dieu dans l'âge le plus tendre , & qui s'adonnent à la pratique de la vertu , en goûtent toutes les douceurs. Ce seront les deux Parties de cet entretien. Commençons.

I. PARTIE.

Seroit-il donc bien possible , que ceux qui se donnent de bonne heure à Dieu , ne ressentissent point les peines de la vertu , qui ne se-

roit plus ce qu'elle est, si l'on en separoit la peine & la difficulté? Je ne prétens point les en retrancher tout à fait (Chrétiens) mais seulement aplanir une voie qu'on ne sçait que trop être assez rude pour lasser les uns, & pour détourner les autres. N'ôtons donc point les croix & les austeritez qui se trouvent à la suite du Fils de Dieu, & que luy-même nous exhorte à embrasser avec courage; mais aussi n'ôtons point l'onction qu'il verse luy-même sur ces croix, & sur les plus rudes austeritez; & n'oublions pas ce qu'il nous a dit luy-même, que le fardeau qu'il nous donne à porter, n'est pas pesant, ny ses Commandemens aussi fâcheux comme plusieurs s'imaginent; & je dis que pour verifier un Oracle qui semble dire le pour & le contre, il faut commencer de bonne heure à porter le joug, dont il nous a chargé, *bonum est viro*, c'est le S. Esprit qui parle par le Prophete Jeremie, *si portaverit jugum ab adolescentia sua*; parce que ceux qui commencent dés la jeunesse, ne ressentent presque point le poids, ny les peines que les autres éprouvent dans le service de Dieu.

Threnor. 3.

Ecoutez en les raisons comprises dans les paroles de ce Prophete. *sedebit solitarius, & tacebit, quia levavit se supra se*, selon l'explication que nous en donnent les SS. Peres; *sedebit*, il sera en repos, c'est à dire selon le sentiment de saint Thomas, qu'il ne sera point troublé par les passions d'une jeunesse libertine & déréglée, & dont ceux qui attendent plus tard, ont bien de la peine à reprimer les saillies; *& tacebit*, ensuite il ne sera point

interrompu par le bruit & l'embarras des affaires du monde, où ceux qui servent Dieu se donnent bien de garde de s'engager comme assûre saint Paul, *nemo militans Deo implicat se negotiis secularibus*; & enfin, *sedebit solitarius, quia levavit se supra se*, il sera solitaire, c'est à dire, comme nous apprend saint Ambroise, qu'il se distinguera des autres, par une vertu toute singuliere, qui l'élevera au-dessus de luy-même, & des foiblesses humaines, pendant que les autres auront mille peines à combattre les mauvaises habitudes qu'ils ont contractées; dévelopons un peu ceci.

2. ad Timoth. 2.

Le premier obstacle, & la premiere difficulté qui arrête les hommes dans le service de Dieu, & dans le chemin de la vertu, vient de leurs passions; il n'en faut point douter (Chrétienne Compagnie) car vous sçavez que l'étude de la vertu, c'est de se garder de leurs surprises, de veiller sur leurs premiers mouvemens, & d'aller contre le torrent de nos inclinations vicieuses. C'est pour cela que l'Ecriture nous apprend que dans le service de Dieu, il se faut faire une violence & une guerre continuelle; il n'y a que trop de personnes convaincuës de cette verité, dont ils font une funeste experience. Ce qui fait que les uns different toûjours à porter ce joug du Seigneur, à quoy il faut pourtant se résoudre tôt ou tard, si nous voulons être sauvez; les autres le secoüent bien-tôt, aprés avoir attendu fort tard à l'embrasser; & les autres enfin demeurent bien en deçà de leurs devoirs, entraînez ou vaincus qu'ils sont par des paf-

ſions qui deviennent ordinairement intraita-bles, quand elles ont pris un certain aſcen-dant, que la longueur du temps ne manque guere de leur donner.

N'eſt-ce donc pas un bien & un grand bonheur, comme nous en aſſûre le Prophete, de porter le joug dés nos premieres années, lors que nos paſſions qui naiſſent avec nous, ſe ſentent encore de la foibleſſe de l'âge; & par conſequent n'étant pas ſi violentes, où elles ne nous livrent pas une ſi rude guerre, ou ne ſont pas, à beaucoup prés, ſi difficiles à ſurmonter, que lors qu'elles ont pris des forces par l'âge même; & ainſi l'on ne reſſent pas les combats auſquels ſont expoſez ceux qui donnent le temps & le moyen à leurs en-nemis de ſe fortifier contre eux, & de mettre des obſtacles dans leur chemin, qu'il n'eſt pas aiſé de rompre, aprés que nous nous ſommes affoiblis nous-mêmes. Le joug d'ailleurs n'eſt pas ſi rude, quand on s'y fait de bonne heu-re, quand la charge que nous portons, eſt en-core bien au deſſous de nos forces, & que la voie par où nous devons marcher, eſt unie, & égale; & que rien enfin ne nous empêche d'y courir, & d'avancer pour ainſi dire, à grands pas. Heureux donc ceux qui dans cette neceſ-ſité indiſpenſable, de ſervir Dieu, & de por-ter ſon joug, le portent & s'engagent dans cette route, où ils ne trouvent point ces grandes difficultez qui arrêtent les autres, ny ces obſtacles qui paroiſſent invincibles!

Il eſt vrai que la glorieuſe Vierge, que nous prenons pour modele de la promptitude avec laquelle il ſe faut donner à Dieu, n'avoit

rien à craindre de ses passions qui étoient parfaitement soûmises à la raison, & qu'elle n'avoit point d'obstacle de ce côté là; mais ce qu'elle a eu par un privilege singulier, nous devons l'acquerir par vertu; soûmettre nos passions de bonne heure, pendant qu'il est aisé de les vaincre; nous en rendre les maîtres avant qu'elles nous dominent, & nous entraînent presque malgré nous, par l'empire qu'elles exercent, quand une fois elles se sont emparées de nôtre cœur. C'est l'exemple que Marie nous donne, en s'offrant au Temple dés l'âge de trois ans, en devenant par ce moyen elle-même un Temple vivant, où le S. Esprit a fait sa demeure en assûrance, y trouvant & y portant la paix; parceque son cœur étoit tranquille, & ses passions soûmises, en sorte qu'elles n'ont pû luy disputer la place, ny s'opposer à la possession qu'il en prenoit; quand même elle eût été sujette dans la suite, aux déreglemens qu'elles causent dans les autres.

Mais nous (Chrétiens), si nous attendons un âge plus avancé pour nous donner à Dieu; quel sujet n'avons-nous pas de craindre que nos passions n'arrêtent nos meilleures resolutions? & qu'à force de retarder, elles n'en fassent évanoüir la pensée, ou n'en étoufent le projet sur le point de l'execution? Ce qui est constant, c'est, que plus nous differerons, plus nous trouverons ce joug pesant, plus la pratique de la vertu nous deviendra difficile & penible, & plus nos passions y feront naître d'obstacles, que nous ne vaincrons qu'avec des efforts extrêmes. Au lieu qu'il est ai-

sé de tourner au bien un naturel encore tendre, & susceptible de toutes les impressions qu'on luy donnera ; mais de quelque côté qu'il se tourne, les impressions demeureront & agiront fortement ; & si c'est du côté du vice que ce naturel prenne son ply, il n'y a qu'un grand courage soûtenu d'une grace puissante & extraordinaire qui le puisse faire revenir : mais avec quelle difficulté ? quels combats ne lui faudra-t-il pas donner, & quels étranges obstacles ne lui faudra-t-il point rompre ?

Jugez-en par les similitudes dont se servent les Peres pour nous les exprimer ; un arbre, disent-ils, est facile à arracher lors qu'il ne fait que s'élever de terre ; mais à peine en pouvez-vous venir à bout, quand il a jetté de profondes racines, lors même que vous y employez les derniers efforts : un torrent, ajoûtent les autres, est aisé à franchir dans sa source, où il n'est qu'un petit ruisseau ; mais dans son cours, il renverse & entraîne tout ce qui s'oppose à son passage. Qui ne sçait que d'un seul soufle l'on éteint un feu qui commence à s'allumer ; mais si vous attendez qu'il ait pénétré plus avant, & embrazé une partie de la maison, il devient un incendie qui ne s'éteint que par la ruine de tout l'édifice, & encore bien heureux, si on peut par là l'empêcher de passer plus avant. Ce sont de naïves peintures des peines que l'on s'attire, quand on retarde à se donner à Dieu ; & que l'on évite, quand on commence de bonne heure à le servir.

Que si aprés ces similitudes, vous en cherchez des exemples ; qui peut mieux vous en instruire que le grand saint Augustin, le mo-

dele à la verité du courage qu'il faut apporter à rompre les obstacles qui nous empêchent d'être à Dieu ; mais l'exemple sensible de la peine qui s'y trouve, quand on n'a pas commencé assez tôt. Vous y auriez succombé, grand saint ! sans une grace toute particuliere du Ciel, que tout le monde n'a pas droit d'attendre, parce qu'elle dépend uniquement de la misericorde de Dieu ; voyez vous-même (mon cher Auditeur) dans le Livre de ses Confessions, la peinture qu'il fait des troubles de son esprit, & des agitations de son cœur ; les irresolutions d'une volonté languissante, qui s'éleve & qui retombe ; qui avance, & puis qui recule, qui voit le danger qu'il y a de differer, & qui ne peut se resoudre à commencer. Considerez ce cœur tiré des deux côtez sans se pouvoir partager, & comme déchiré par des passions contraires ; écoutez-le gemir sous le poids de ses chaînes, soûpirer sous ce joug de fer qu'il craint de rompre, & se plaindre du rude esclavage dont il apprehende de sortir ; voyez enfin les larmes & les soupirs que luy coûta ce penible effort, qu'il luy fallut faire pour se mettre en liberté. Il se seroit épargné toutes ces peines, s'il avoit commencé dés sa plus tendre jeunesse ; il le reconnoît dans l'amertume de son cœur ; mais c'est ce que vous éviterez vous-mêmes, si vous suivez plûtôt son conseil que son exemple dans ses retardemens, qui le précipiterent dans les desordres d'une jeunesse aveugle & inconsiderée, en laissant prendre l'ascendant à ses passions qui le mirent en danger de se perdre éternellement. Mais avançons.

Le calme & la tranquilité des passions n'est pas le seul avantage qui nous facilite le chemin de la vertu, quand on commence de bonne heure, le Prophete y ajoûte le silence, qui naît de la solitude, & de l'éloignement du bruit & des affaires du monde, *sedebit solitarius & tacebit*, silence & solitude que Dieu demande à son service, & qui en adoucit la peine à ceux qui s'y adonnent de bonne heure. Car quoique saint Bernard explique ce passage, des personnes qui se consacrent à Dieu dans l'état Religieux; on le peut entendre cependant de toutes sortes d'états & de professions, où la solitude est absolument necessaire pour y servir Dieu, *ducam eam in solitudinem, & loquar ad cor ejus*, dit-il, à une ame, par un autre Prophete, c'est-là qu'il parle au cœur, & c'est-là qu'il nous écoute, si nous voulons luy parler; parce que sa voix ne se fait pas entendre dans le tumulte du monde, où l'on se jette immanquablement, à mesure que l'on avance en âge.

Thren. 3.

Osee. 2.

Je ne vous repeteray point icy, que c'est l'avantage incomparable de l'état Religieux; où, par une separation entiere du monde, l'on trouve dans une veritable solitude, le silence, dont les autres ne joüissent que rarement, & encore avec des peines infinies; je dis seulement à ceux qui ont embrassé cet état, qu'ils ne peuvent trop estimer leur avantage; ny le conserver avec trop de soin, en se donnant de garde de se rembarquer dans ce cahos tumultueux des affaires du monde, d'où la misericorde de Dieu les a tirez par une vocation speciale. Mais je dis aux autres, qu'en

quelque état, & de quelque profession qu'ils soient, ils doivent necessairement servir Dieu; puisqu'on n'est au monde que pour cela, & qu'on n'est sauvé qu'à ce prix là : vous en convenez avec moy; mais il faut aussi que vous conveniez, qu'il y a bien de la difficulté de servir Dieu parmy le bruit du monde, & que pour cela, il faut s'en separer d'une maniere ou d'une autre, d'effet, ou du moins d'esprit & de cœur; c'est à dire, n'y être que par necessité, & non pas par affection & par attachement.

Et voilà (Chrétiens) ce qui fait la grande peine de la vertu, resister aux charmes des objets; posseder des biens de fortune sans s'y attacher; être humble de cœur au milieu des honneurs & de l'éclat; être uny à Dieu dans l'embarras des affaires; helas! les gens du monde ne ressentent que trop cette peine, qu'ils regardent comme insurmontable, quand on les presse de s'acquitter des devoirs d'un Chrétien, & de penser à leur salut. Hé! comment y penser, répondent-ils, parmi ces embarras? De plus pour servir Dieu, il faut se débarrasser de ces soins empressez, resister aux exemples qui nous entraînent, s'opposer aux coûtumes & aux maximes, dans lesquelles l'on a été nourri & élevé; or, on évite toutes ces peines & ces difficultez, quand on se donne de bonne heure à Dieu; car la separation du monde n'est pas difficile, quand on n'y a point encore d'attachement, ou que la liaison n'en est pas bien forte; le cœur qui n'est point partagé, a sans doute moins de peine à servir Dieu; au contraire, quand deux

choses sont étroitement unies ensemble, la rupture ne s'en peut faire, sans qu'il demeure toûjours quelque partie de l'une dans l'autre aprés même la separation. Pour la faire donc sans peine, & sans difficulté, il faut la faire de bonne heure, ne pas attendre que le commerce soit lié, que la liaison soit étroite, & que le cœur, qui n'a déja que trop de pente de ce côté-là, y tienne par les liens les plus difficiles à rompre, & qu'aprés s'être engagé bien avant dans les affaires du siecle, il ne puisse plus sans ces difficultez extrêmes, s'appliquer à celles de Dieu & de son salut.

C'est donc là un des principaux avantages que l'on retire de servir Dieu dans l'âge le plus tendre: les bonnes habitudes que l'on prend deslors de vacquer à la Priere, de préferer la solitude aux compagnies les plus divertissantes, & de se retirer des plus dangereuses, de pratiquer les bonnes œuvres; & enfin de faire sa principale affaire du service de son Createur; ces bonnes & ces loüables habitudes, dis-je, demeurent toute la vie, & nous rendent facile, ce qui coûte aux autres tant de peines & de combats. Sans cela, comme d'un côté les plaisirs du monde, & les maximes du siecle corrompent nôtre cœur; de même les affaires, le bruit, & les soins du monde le distraient, le dissipent, le partagent, l'occupent souvent tout entier, ou du moins le détournent des soins les plus importans qu'il doit prendre de son salut, & du service de Dieu.

Ajoûtez aux difficultez qui viennent de nous-mêmes, & à celles qui viennent du de-

hors, les peines & les difficultez qui naissent du côté de la vertu même. Car comme elle consiste dans la pratique des choses qui sont contraires à la nature corrompuë, on ne peut contester qu'il ne faille de la force, du courage, & comme parle le Fils de Dieu, qu'il ne soit necessaire de se faire violence pour être vertueux, & emporter le Royaume du Ciel. En effet, quelque conformité qu'ayent les Loix de Dieu avec la raison & l'équité naturelle, il n'y a personne qui n'y trouve de la peine; ce qui fait que le nombre de ceux qui les observent inviolablement, & par consequent qui soient solidement vertueux, est toûjours tres-petit; parce que pour cela il faut s'élever au dessus de soy-même, & des foiblesses communes; c'est justement la troisiéme chose, que le Prophete promet de la part de Dieu, à ceux qui le servent dés l'enfance, & dés le premier âge de leur vie, *bonum est viro si portaverit jugum ab adolescentiâ suâ, quia levavit se supra se.*

Car qui ne sçait, que quelque bonne inclination que nous ayons pour la vertu, & quelque riche naturel que nous ayons reçû de la naissance, le vice le corrompt bien-tôt, à moins qu'une bonne & sainte éducation ne l'affermisse, & ne luy fasse prendre de bonnes habitudes, qui luy facilitent ce qui paroît aux autres de plus fâcheux; & encore combien en voit-on peu qui conservent l'innocence jusqu'à la fin de leur vie? L'on a raison de l'attribuer à une grace singuliere, & à une speciale protection du Ciel sur des ames choisies, sur lesquelles Dieu a de hauts des-

seins. Mais comme il ne tient qu'à nous d'être de ce nombre, & que Dieu nous donne pour cela tous les secours necessaires ; je ne crois pas qu'il y ait de moyen plus assûré pour garder une fidelité inviolable à son service, que de commencer dés l'âge le plus tendre ; parce qu'on s'en forme l'habitude, qui fait que les choses les plus difficiles deviennent aisées, quand on s'y est accoûtumé de bonne heure. Ne le voyons-nous pas tous les jours que les uns s'endurcissent au travail, les autres se font aux veilles, à l'abstinence, & au jeûne, les autres aux mortifications les plus rigoureuses ; & enfin, que ce qui sembloit le plus rude & le plus impratiquable, devient aisé avec le temps ?

Ainsi, ames Chrétiennes, qui pouvez profiter d'une si salutaire instruction, si vous sentez maintenant quelque peine dans l'accomplissement de vos devoirs, si quelque fâcheux préjugé sur la difficulté de la vertu s'étoit emparé de vôtre esprit ; pensez que ce sont des phantômes qui vous effrayent, & qui vous effarouchent ; que ces prétenduës difficultez qui vous arrêtent dans le chemin du salut, s'évanoüiront ; que ces images affreuses que vous vous formez peut-être de la penitence, & de tous les autres objets, dont on se fait souvent autant de pretextes pour differer de se donner à Dieu, se dissiperont ; que le chemin étroit s'élargira à mesure que vous y marcherez, & qu'en un mot, vous experimenterez selon la promesse du Sauveur, que son joug n'est point si rude, ny son fardeau si pesant que vous vous l'étiez imaginé,

imaginé. De ſorte qu'élevés au deſſus de la nature, des ſentimens & des foibleſſes des autres, élevés au deſſus des craintes qui épouvantent les ames lâches, élevés enfin au deſſus de vous-mêmes, vous courrez dans cette voie de ſervice de Dieu, où les autres ont tant de peine à marcher, comme parle le Prophete, parce que non ſeulement, en ſe donnant de bonne heure à Dieu, on évite toute la peine de la vertu; mais de plus on en reſſent toute la douceur. C'eſt ma ſeconde Partie.

II. PARTIE.

Aprés le premier avantage que l'on trouve au ſervice de Dieu, celuy-cy n'étant pas moins conſiderable, appliquez-vous (Chrétienne Compagnie) à le bien pénétrer; car je me perſuade que comme c'eſt le plaiſir qui nous attache au ſervice du monde, & la ſatisfaction qu'on y trouve qui nous y retient; rien ne doit faire plus d'impreſſion ſur nôtre eſprit, que de ſçavoir, que non ſeulement on ne trouve pas dans l'exercice de la vertu la peine qu'on s'étoit imaginé y devoir trouver; mais de plus, qu'on y goûte une douceur, que l'on n'auroit jamais oſé eſperer. D'où vient que le Sauveur ne dit pas ſeulement, que la charge qu'il nous commande de porter n'eſt pas peſante, ny fâcheuſe; mais de plus il nous aſſûre poſitivement que ſon joug eſt doux, *jugum meum ſuave eſt, & onus meum leve.* Matth. 4.

C'eſt en effet (Meſſieurs) une verité inconteſtable, & dont l'experience ne nous permet pas de douter que la vertu, a ſes douceurs

& ses joies, préferables même à tous les plaisirs des sens, qui sont le partage des esclaves du monde. Car quoi qu'on ne puisse dissimuler, que les premieres démarches que l'on fait pour se donner entierement à Dieu ne nous coûtent toûjours quelque peine, en quelque temps que l'on commence ; je ne craindray point pourtant de dire, que ce peu de peine qu'on y a peut-être d'abord, est suivi de tant de delices, & de joies si solides, que le Prophete Royal, dont je ne feray que suivre les sentimens & les pensées, nous assûre qu'un jour passé dans la maison de Dieu, c'est à dire à son service, doit être préferé à tout ce que l'on pourroit goûter ailleurs de plaisir en plusieurs années, & je dirois volontiers dans un siecle tout entier, *melior est dies una in atriis tuis super millia.*

Psalm. 83.

Il n'en faudroit point d'autre preuve (Chrétiens) que l'exemple que l'Eglise nous met aujourd'huy devant les yeux, en nous rappellant la memoire de la Présentation de Marie, pour se consacrer au service de Dieu dans le Temple. J'avouë qu'elle n'éprouva point les difficultez qu'y peuvent ressentir les autres ; mais aussi, je ne puis me persuader qu'elle n'en eût aucune de quiter sa maison paternelle, de se séparer de ceux qui la cherissoient tendrement, & pour qui elle n'avoit pas moins d'affection ; & qu'un renoncement si parfait dans un âge si tendre, ne luy causât quelque douleur ; autrement cette action ne nous seroit pas proposée comme un exemple de courage, & de fidelité, que nous devons apporter à suivre la vocation de

Dieu. Mais ce premier pas étant fait, & cet obstacle étant une fois surmonté, qui pourroit dire les caresses que Dieu luy fit en prenant possession de son cœur, qu'elle luy avoit déja offert dés le premier moment de sa vie, & qu'elle luy offre icy par une ceremonie publique, & par un engagement solemnel ? Qui pourroit exprimer les delices dont son ame fut remplie, les douceurs qu'elle goûta dans la contemplation, & dans ses entretiens continuels avec son Dieu, & enfin les joies interieures, dont Dieu adoucit les petits travaux qu'on entreprend, ou qu'on souffre pour sa gloire ? Il ne faut point douter que tout ce que la vertu peut apporter de satisfaction, de joie, & de consolation, ne vint se répandre comme un torrent dans ce cœur innocent, & n'en remplît toute l'étenduë & la capacité, selon l'expression du Prophete, *torrente voluptatis tuæ potabis eos.*

Psalm. 35.

Laissons-la joüir à loisir (Messieurs) du fruit de sa victoire, & de toute la douceur que merite une si rare vertu. Cela n'empêchera pas, que pour la faire éclater davantage, & pour luy en faire meriter une plus riche récompense dans le Ciel, il ne la mette ensuite à de rudes épreuves, & ne luy fasse part du calice de son Fils; ce qui n'est point contraire à ce que j'ay avancé, & à ce que je me suis engagé de vous faire voir. Que quiconque sur un si beau modele, se consacre au service de Dieu, dés les plus tendres années de sa vie, goûte dans la suite toutes les douceurs de la vertu: Et quelles sont-elles ces douceurs, me demandez-vous ?

La paix & le repos de la conscience en est la premiere. Les caresses & les faveurs que Dieu fait plus ordinairement aux ames innocentes en font la seconde, ou si vous voulez, l'onction & les consolations, dont il assaisonne les travaux & les peines qu'il envoye luy-même à ses amis; & la troisiéme enfin, est le moyen de meriter une plus ample récompense, & une plus riche Couronne dans le Ciel. Je ne fais que parcourir cecy.

Car premierement qui ne sçait, & qui n'éprouve, que la vertu porte avec soy une paix & une tranquilité de conscience, à quoi rien n'est comparable en ce monde; c'est le premier fruit qui naît de l'innocence, dans une ame qui n'a rien à se reprocher, qui renferme la source de sa joie dans elle-même, & qui naît de son fonds sans l'aller chercher au dehors; c'est un bien qu'on ne nous peut ravir malgré nous, & que nulle disgrace ne peut alterer; c'est enfin, dit le Sage, un festin toûjours préparé qui nous suit, que l'on trouve par tout, & dont on ne se lasse jamais. Les Payens mêmes qui en avoient goûté assez rarement, n'ont pas crû qu'il pût y avoir une plus grande récompense pour la vertu, laquelle, disoient-ils, devoit se contenter de cette satisfaction interieure, que rien ne peut égaler, ny donner, que l'innocence. De maniere que comme il n'y a point de suplice comparable aux cuisans remords, & aux retours fâcheux que sent une mauvaise conscience qui est son Accusateur, son Juge, & son Bourreau tout à la fois; aussi n'y a-t-il point de joie plus sensible, ny de satisfaction plus

douce & plus consolante que le témoignage d'une conscience exempte de crime, que le grand Apôtre, appelle nôtre gloire, *gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ.* 2. ad Corinth. c. 1.

Or dites-moy maintenant, qui est-ce qui goûte plus à loisir cette joie si pure, ce repos si tranquile, cette paix si profonde? Qui est plus capable d'en sentir toute la douceur, que ceux qui se sont donnez à Dieu de bonne heure, & qui l'ont servi si-tôt qu'ils l'ont connu? puisqu'ils ont conservé l'innocence qui produit un fruit si doux. Ne joüissent-ils pas d'une profonde paix; puisqu'elle n'est point troublée de ces fâcheuses alarmes, que les pechez qu'on a commis donnent souvent aux Pecheurs mêmes convertis, & qui sont rentrez dans leur devoir par la penitence? Non, cette paix si douce, & ce calme si tranquille, n'est proprement que pour ceuxqui servent Dieu dés l'âge le plus tendre, & qui de bonne heure ont fait de la crainte de Dieu, & de l'observation de ses Loix, un rampart à leur innocence.

Je sçay bien que la penitence efface tous les crimes même les plus énormes, qu'elle répare tous les desordres d'une jeunesse déréglée, & qu'ensuite avec le pardon de nos pechez, elle remet la paix & la tranquilité dans une ame, & la rassûre contre les menaces & contre les traits de la Justice divine; il est vray, la penitence nous rend l'esperance, mais elle ne nous donne pas la securité; parce qu'à moins d'une revelation particuliere, nous sommes toûjours incertains, si cette penitence a été sincere; en sorte que nous pou-

vons bien nous confier en la misericorde de Dieu ; mais non pas avoir une entiere certitude si nos pechez nous sont veritablement pardonnez, comme nous avons une entiere évidence de les avoir commis.

Outre que si les plaies de la conscience sont gueries, les cicatrices en demeurent toûjours, & se rouvrent de temps en temps par un fâcheux souvenir ; & vous sçavez que l'innocence est irreparable en ce sens, qu'il sera toûjours vray de dire que nous avons été Pecheurs, & par consequent que nous avons un éternel sujet de douleur, jusque-là qu'aprés un siecle entier de la plus austere penitence, aprés mille Confessions, & aprés avoir receu les Sacremens instituez de Dieu pour laver nos crimes, nous devons toûjours être dans les sentimens de saint Paul, lequel quatorze ans aprés sa conversion, conservoit encore la douleur d'avoir été un rebelle & un persecuteur ; *testis est mihi Deus, quia tristitia mihi magna, & continuus dolor cordi meo, optabam enim esse anathema à Christo, pro fratribus meis.* Ce grand Apôtre, aprés une vocation si éclatante, une conversion si sincere, une charité si ardente & si infatigable, pour réparer le mal que son faux zele avoit causé à l'Eglise du Fils de Dieu, pleuroit encore ses crimes ; la douleur & le regret de les avoir commis ne luy donnoit point de repos, *tristitia magna, & continuus dolor* : la tristesse qu'il en concevoit, pénétroit jusqu'au fond de son cœur, & cela aprés tant d'années ; il y a même de l'apparence que cette plaie ne se referma point entierement durant sa vie, & qu'il con-

ad Rom. 9.

tinua ſes regrets & ſa douleur juſqu'à la mort.

Mais le calme & le repos de conſcience qui vient de l'innocence qu'on a conſervée, eſt bien different de celuy que la penitence produit: l'un eſt mêlé d'amertume; le repentir qui l'a fait naître l'accompagne toûjours, & n'en laiſſe pas goûter toute la douceur; l'autre n'eſt point troublé du triſte ſouvenir de ſes pechez. C'eſt un repos doux & tranquille, qui n'eſt ſujet à nul retour fâcheux; l'un nous conſole d'avoir appaiſé la colere de Dieu, & l'autre de ne l'avoir jamais offenſé; l'un marque le regret qu'on a de luy avoir été infidelle, & l'autre la joie de ne luy avoir jamais manqué de fidelité, qui eſt la joie & la conſolation la plus ſenſible d'une ame qui aime veritablement Dieu. J'avouë bien avec ſaint Auguſtin, que les larmes des Penitens ſont plus douces & plus agreables, que les joies que leur donnoient auparavant les ſpectacles des theâtres, & les divertiſſemens les plus mondains; mais il n'eſt pas icy queſtion de comparer la douceur de la vertu avec les plaiſirs du monde; mais de voir la difference qu'il y a d'avoir appaiſé Dieu par la penitence, & d'avoir conſervé l'innocence toute ſa vie. Car l'on peut dire qu'il y a une joie & une douceur toute particuliere pour ceux-cy, ſemblable à ce Cantique, dont il eſt dit dans l'Apocalypſe, qu'il n'y avoit que les ames pures & innocentes qui puſſent le chanter dans le Ciel. Ainſi quoiqu'il ſoit toûjours infiniment doux & avantageux de ſervir Dieu, il y a pourtant une joie & une ſatisfaction toute particuliere pour ceux qui n'ont jamais

été au service d'un autre Maître, & qui se sont donnez à Dieu dés le premier âge de leur vie.

A ce repos de conscience, qui est comme le premier fruit de la vertu, les SS. Peres y en joignent un second, qui est cette onction interieure que Dieu répand sur son joug, & qui non seulement le rend plus leger, mais encore infiniment doux & agreable, puisqu'il a souvent été capable d'adoucir les croix & les plus grands travaux, & d'y faire goûter une joie inexplicable, comme saint Paul l'avoit luy-même experimenté, *superabundo gaudio in omnibus tribulationibus meis.* J'entends (Chrétiens) par cette onction, les caresses que Dieu fait à ses fideles serviteurs; les douceurs & les consolations qu'il verse dans leur cœur, pour se les attacher plus étroitement, & pour les animer à poursuivre une si longue carriere jusqu'au bout. Il n'y a pas lieude douter que Dieu n'ait rempli le cœur de la glorieuse Vierge, de cette inestimable douceur, quand elle se consacra au service du Temple, comme pour la dédommager des caresses qu'elle recevoit de ses proches, & récompenser le courage qu'elle avoit témoigné à renoncer à tout, pour son amour & pourson service.

2. ad Corinth. 7.

Or quoique cette onction & cette devotion sensible soit ordinairement le partage de ceux qui commencent à porter le joug, & que Dieu les donne pour soûtenir les ames foibles, & souvent même aux plus grands Pecheurs qui viennent se jetter entre les bras de sa misericorde, afin de leur faire sentir qu'ils n'ont rien perdu au change, & qu'ils retrouvent

avec usure dans Dieu, les joies & les plaisirs qu'ils ont abandonnez pour son amour ; & enfin quoique ces douceurs, & ces caresses, qui sont comme un attrait au service de Dieu, n'en doivent pas être le motif, puisqu'on ne s'y doit engager que pour renoncer à soi-même, & porter sa Croix avec luy ; cependant on ne peut nier qu'il n'y ait au service de Dieu des faveurs speciales, qui sont plutôt des récompenses, que des secours de la vertu ; & que ces faveurs ne soient plus particulierement reservées à ceux qui s'y consacrent de bonne heure, qui goûtent cette manne cachée, que ceux-là mêmes qui la goûtent ne peuvent exprimer. C'est la raison que les Peres apportent de l'amour si particulier que le Fils de Dieu avoit pour le glorieux saint Jean qui a merité le titre de bien-aimé, & d'avoir plus de part aux faveurs & aux caresses de son Maître, pour s'être donné à luy de meilleure heure que les autres.

Que s'il m'étoit permis de parcourir la vie de tous ceux que nous sçavons s'être attachez au service de Dieu dés leur jeunesse, je vous ferois remarquer dans leur conduite, dans leurs actions, dans leurs sentimens, & dans leurs manieres, un cœur tout pénetré de Dieu, une ferveur qui leur faisoit trouver du plaisir à tout ce qui rebute le plus tous les autres, une serenité de visage qui naissoit de la tranquilité de leur esprit, une joie interieure que rien n'étoit capable de troubler, que la crainte que ce ne fût toute la récompense de leur fidelité, comme nous lisons du grand saint François de Sales, à qui cette reflexion fit

croire pour un temps qu'il étoit du nombre des Réprouvez, parce qu'au lieu des croix dont Dieu éprouve ses amis & ses Prédestinez, il ne sentoit à son service que des douceurs, & des consolations. Il n'étoit pas alors si éclairé qu'il le fut depuis dans les voies de Dieu, & Dieu ne luy avoit pas encore découvert ce qu'il a enseigné ensuite luy-même, que ces douceurs & ces faveurs sont ordinairement la récompense d'une prompte fidelité au service de Dieu, le partage, ou du moins le préciput des premiers nés; car je puis donner ce nom à ceux qui commencent à être à luy de meilleure heure, qui sont comme nés en sa maison, qui l'approchent de plus prés, & à qui il reserve ses plus singulieres faveurs & ses plus tendres caresses.

Qu'on ne me dise point qu'il fait quelquefois plus d'accueil aux grands Pecheurs qui retournent à luy, comme nous voyons dans la parabole de l'Enfant Prodigue, où son pere fit une réjoüissance publique pour son retour; la réponse qu'il fit à son aîné qui en étoit jaloux & tout indigné, montre bien qu'il faut mettre de la difference entre les occasions extraordinaires, & ce qui se fait tous les jours: *semper tu mecum es, & omnia mea tua sunt*; Vous êtes toûjours avec moy, vous mangez toûjours à ma table, tout ce que j'ay est à vous, & je n'use point de reserve à vôtre égard; ne comparez donc point un bienfait extraordinaire, dans une occasion où il falloit luy donner courage, & regagner sa confiance, avec la tendresse que j'ay pour vous, & les faveurs que vous recevez tous

Luc. 15.

les jours de moy, *omnia mea tua sunt.* Voïez-vous (Chrétiens) la difference entre les enfans qui ont toûjours été soûmis, & qui ne sont jamais sortis de l'obéïssance qu'ils doivent à ce Pere plein de bonté, & les autres qui se sont comme émancipés, pour se retirer de sa conduite, & vivre en pleine liberté? Il reçoit bien ceux-cy, il leur pardonne même leurs desordres, quand ils rentrent sincerement dans leur devoir, pour faire voir qu'il est un Pere misericordieux; mais il a toute une autre tendresse pour ceux qui sont toûjours demeurez avec luy, & leur reserve la meilleure part dans l'heritage qu'il destine à ses enfans.

C'est le dernier avantage qu'il y a de servir Dieu de bonne heure, & par lequel je conclus tout ce discours, de pouvoir meriter une plus ample récompense, & acquerir plus de merites pour le Ciel; & comme au sentiment de l'Apôtre, c'est cette esperance qui nous console, qui nous anime, & qui nous soûtient dans les peines & dans les travaux qui sont inseparables du service de Dieu, on la peut aussi compter entre les fruits & les douceurs de la vertu, *spe gaudentes.*

ad Roman. 12.

Je prévois bien qu'on ne manquera pas d'opposer, que dans l'Evangile, le Pere de famille qui envoie des ouvriers pour cultiver sa vigne, donne la même récompense à ceux qui n'ont travaillé que la derniere heure, qu'à ceux qui ont commencé dés la pointe du jour, & qu'il y a des Saints dans le Ciel, qui ont plus fait en peu d'années, que d'autres en un siecle tout entier; & enfin qu'il

arrive tous les jours dans les voyages, que ceux qui ſont partis les derniers atteignent avec un peu de diligence ceux qui ont pris les devans, & qu'il y a des ouvriers, qui font plus dans une heure, que d'autres dans un jour entier. Je ne conteſte point ces privileges qui ſont dûs à une ferveur extraordinaire; mais cela empêche-t-il, que ſi tout le reſte eſt égal, commencer de bonne heure, ne ſoit un moyen & un grand avantage d'avancer ſon ouvrage, ou de fournir la carriere dans laquelle nous ſommes entrés ? & qu'on ne puiſſe en un mot, acquerir un plus grand treſor de merites, & une plus riche Couronne, puiſque rien ne l'empêche de marcher auſſi vîte, & de travailler avec la même aſſiduité, & la même ferveur au ſervice de Dieu ?

Mais laiſſons cette conſideration du plus & du moins; toutes les Couronnes qui ſont ſur la tête des Bienheureux ſont toutes riches, magnifiques, capables de ſatisfaire la plus vaſte ambition; il faut pourtant avoüer que celle qui eſt reſervée à ceux qui ont conſervé l'innocence toute leur vie, en ſe donnant de bonne heure au ſervice de Dieu, brille d'un éclat tout particulier, & que c'eſt une gloire que les pleurs & les auſterités de la penitence ne donnent point. N'avoir jamais perdu la grace de Dieu, luy être toûjours demeuré fidele, n'avoir jamais ſoüillé la robe d'innocence qu'on a reçûë au Baptême! Ah! ſi ceux qui poſſedent encore cette innocence en connoiſſoient le prix & la beauté, avec quel ſoin ne conſerveroient-ils point un ſi précieux treſor? Faites reflexion, que c'eſt ce qu'il y a

dė plůs éclatant dans la vie de la glorieuſe Vierge, le riche preſent qu'elle fait à Dieu ; en s'offrant à ſon ſervice, en ce jour, & ce qui l'a élevée au deſſus de toutes les Creatures ; que ceux-là ſont heureux, qui ſont en état de faire à Dieu le même preſent aujourd'huy ! Du moins je ſouhaiterois leur pouvoir imprimer cette verité, qu'on ne revient plus de cet heureux état, quand on en eſt malheureuſement déchû par un peché mortel ; que cette innocence ternie & ſoüillée ne ſe recouvre jamais ; que la penitence nous rend à la verité la grace & l'amitié de Dieu ; mais qu'il ſera toûjours vrai de dire qu'on luy a été infidele ; cette verité bien pénétrée devroit les porter à tout perdre, & à riſquer tout, plutôt que de perdre ce bien ineſtimable ; elle leur feroit éviter toutes les occaſions dangereuſes qui les expoſent à ce malheur, fuir les compagnies pernicieuſes qui les corrompent, reſiſter aux mauvais exemples qui les entraînent, & à quitter le monde même qui les perd par ſes maximes ſi préjudiciables à l'innocence.

Souvenons-nous du moins de ce que nous avon établi pour fondement de ce diſcours, & qui eſt la premiere leçon qu'on nous a fait dans le Chriſtianiſme, que nous ne ſommes au monde que pour ſervir Dieu, que nous ne ſçaurions par conſequent commencer trop tôt ; & que ſi nous avons manqué à luy conſacrer nos premieres années, nous aurons un jour un ſenſible regret de les avoir employées au ſervice du monde. Que ſi Dieu daigne jetter un regard favorable ſur nous, & nous inſpirer un veritable ſentiment de penitence, nous

pousserons dans un esprit de componction & de douleur, les mêmes paroles que repetoit souvent le grand S. Augustin, revenu de ses jeunesses & desabusé des charmes trompeurs du monde, *serò te cognovi pulchritudo tam antiqua; serò te amavi.* C'est trop tard, ô mon Dieu! que je vous ay connu, & que j'ay commencé à vous aimer, & à vous servir. Prévenez ces regrets, Ames chrétiennes! ne vous exposez pas à un avenir incertain, sur l'esperance d'une penitence qui est ordinairement suspecte, lors qu'elle est tardive; ne reservez pas seulement à un Dieu qui merite une éternité de services, les tristes années d'une vieillesse languissante, un corps usé par les débauches, & un esprit lassé des affaires & de l'embarras du monde; offrez-luy, à l'exemple de la glorieuse Vierge, un cœur tout neuf, qui ne s'est point encore attaché aux Creatures, & qui soit resolu de ne s'attacher qu'au Createur. Ne perdez pas enfin l'avantage que vous avez de pouvoir commencer de bonne heure à servir celuy, qui récompensera vos services d'une éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

In soliloq.

PREMIER SERMON DE L'ANNONCIATION DE LA GLORIEUSE VIERGE.

Ecce concipies in utero, & paries Filium. Luc. 1.

Vous concevrez dans vôtre ſein, & vous enfanterez un Fils. *Saint Luc. c.* 1.

QUAND je conſidere l'Ambaſſade qui fait le ſujet de la Fête de ce jour, & que je fais reflexion ſur la grandeur de celuy qui l'envoye, & ſur la ſainteté de celle qui la reçoit, ſur la qualité de celui qui eſt envoyé, & ſur l'importance de l'affaire qui s'y traite; il me ſemble (Chrétiens Auditeurs) que le Ciel & la Terre, qui y

ont un égal interêt ; sont dans l'attente du succés de cette importante negociation. Le Pere Eternel touché de la perte des hommes a pris la resolution de mettre fin à leurs miseres ; & pour l'éxécution de ce projet, envoye un Archange chargé de salüer de sa part une Vierge appellée Marie, descenduë de la tige Royale de David. Mais cette Vierge, bien loin de porter le nom de Princesse, & d'en tenir le rang ; mene une vie obscure & retirée, dans une maison de la Ville de Nazaret. Là, ce Messager celeste luy parle de l'Incarnation du Verbe divin, luy annonce qu'elle est choisie pour en être la Mere, & pour accomplir par ce moyen un Mystere impénétrable à tous les Esprits. Il s'agit dans ce traité, de la paix & de la réconciliation des hommes avec Dieu, du Royaume éternel, du Messie, du salut du monde, & de la naissance temporelle d'un Dieu sur la terre. Y eut-il jamais une affaire qui meritât mieux de tenir attentifs tous les Esprits des Anges & des hommes ?

Dieu est à la verité tout disposé à cet accord de son côté, & tous les articles en ont été arrêtés dans son Conseil éternel ; mais cette Vierge s'y oppose sur l'interêt de sa pureté, & demande un éclaircissement qui suspend la conclusion de cette grande affaire, jusqu'à ce qu'on luy ait fait entendre la maniere dont ce Mystere se doit executer ; & enfin elle ne l'a pas plutôt apprise, qu'elle donne son consentement, qui termine la plus importante negociation qui fut jamais ; puisque ç'a été le commencement de nôtre bonheur, l'ac-

complissement des Oracles des Prophetes, & des promesses d'un Dieu. De maniere que par trois paroles, un Dieu se fait homme, une Vierge est élevée à la dignité de Mere de Dieu, l'accord est conclu entre le Ciel & la Terre, & le bonheur de tous les hommes est affermi par ce traité. Comme nous y avons tous interest, joignons nous (Chrétiens) à l'Ange qui est l'Ambassadeur de cette importante nouvelle, pour offrir nos respects & nos services à la Mere de Dieu, à qui cette Fête est particulierement consacrée, & servons-nous des mêmes paroles pour la saluer:

Ave Gratia plena.

SI c'est un Mystere étonnant, & où nôtre esprit se perd, que le Verbe éternel ait voulu se faire homme; c'est une autre merveille qui n'est guere moins surprenante, qu'il ait voulu operer ce Mystere par le moyen d'une Vierge, qu'il a élevée jusqu'à la dignité incomparable de Mere de Dieu. C'est ce qui donne lieu à quelques SS. Peres d'appeller l'Incarnation divine du nom d'abaissement & d'élevation tout à la fois: parce qu'en même temps qu'un Dieu s'abaisse jusqu'à nôtre neant, en s'alliant à nôtre nature, il éleve une Creature jusqu'au comble de toutes les grandeurs, en l'approchant si prés de son Createur: comme il arrive dans une balance; (car c'est la comparaison dont ils se servent) à mesure que le poids la fait baisser d'un côté, elle ne peut manquer de s'élever de l'autre. Mais ce qui est étrange c'est que l'abaisse-

ment regarde un Dieu, qui, comme parle l'Apôtre, s'est aneanti, en prenant la forme d'un serviteur, *semetipsum exinanivit formam servi accipiens*, & que l'élevation est pour Marie, qui devient sa Mere; dignité si sublime, titre d'honneur si éclatant, que toutes ses autres prérogatives, tous ses avantages, tous ses privileges, toutes les autres marques de distinction ne sont que des suites & des apanages de cette glorieuse qualité, qui renferme tout ce que le Ciel & la Terre ont de plus auguste & de plus grand.

ad Philip. 2.

C'est cependant (Chrétienne Compagnie) de cette dignité hors de pair, de cette prérogative unique & singuliere, de cette élevation qui laisse au dessous de soy tout ce qui est purement creé, de cette maternité divine en un mot, que je suis obligé de vous parler, puisque tout autre sujet seroit hors de propos en ce lieu consacré à cet auguste Mystere. C'est pourquoy réservant à une autre occasion nos adorations pour ce Dieu abaissé sous la forme d'un Enfant, d'un Esclave, & d'un Pecheur, employons nos paroles plûtôt pour vous faire admirer, que pour vous exprimer un si haut degré d'honneur, qui ne laisse pas de nous fournir des instructions assez solides, par des reflexions sur les paroles de l'Ange, d'où nous tirerons de fortes conjectures pour la grandeur de cette divine maternité; ce sera ma premiere Partie, & ensuite sur la réponse de cette glorieuse Vierge, qui nous découvrira les principales vertus qui l'ont disposée à recevoir cette incomparable dignité. Ce sera tout le partage de ce discours.

Oüi (Chrétiens) il falloit les paroles d'un Ange, pour nous exprimer la hauteur de la maternité divine, où la glorieuse Vierge est élevée dans ce Mystere, & c'est aussi toute la preuve que j'en veux produire, pour en former du moins quelque conjecture raisonnable; puisque nôtre esprit opprimé du poids d'une telle gloire ne peut s'élever jusque-là. Mais pour mieux pénétrer le sens & la force des paroles de cet Ange, il faut, s'il vous plaît, supposer, qu'afin que Marie fût veritablement Mere de Dieu, trois choses étoient absolument necessaires; il falloit que ce Dieu prît un Corps formé de la substance de cette pure Vierge; il falloit ensuite que ce Dieu fait Homme demeurât un temps considerable dans son sein, à la maniere des autres enfans; il falloit enfin qu'il nâquît d'elle, aprés le temps que la nature à destiné pour cela, comme il avoit pris naissance dans elle, selon les paroles de l'Ange, *ecce concipies in utero, & paries Filium.*

I. PARTIE.

Luc 1.

De là je conclus trois choses, qui donnent à la glorieuse Mere de Dieu, un rang au dessus de tout ce qui est purement creé. La premiere, que le S. Esprit, qui, par une vertu toute divine, luy a tenu lieu d'Epoux, ne s'est pas contenté de rendre son Corps capable de donner la vie à un Homme-Dieu, mais de plus a comblé son ame d'une plénitude de grace, pour mettre une espece de proportion entre la cause & l'effet, en la rendant plus sainte & plus parfaite, afin de cooperer à ce Mystere de sainteté, & par cette grace il l'a élevée au dessus de tout ce qu'il y

a de plus grand dans l'ordre de la nature, *gratiâ plena*. Ce fut la premiere parole que l'Ange luy dît. Ensuite comme le Verbe incarné devoit demeurer dans son sein jusqu'à ce que le Corps qu'il y avoit pris fût entierement formé & organisé, cet Ange ajoûte que le Seigneur est avec elle, d'une maniere toute particuliere par l'alliance étroite & naturelle qu'une mere contracte avec son fils: *Dominus tecum*; & enfin comme par le fruit de benediction qu'elle possede déja, & qu'elle donnera bien-tôt au monde, elle est la plus glorieuse de toutes les meres, on l'appelle benie entre toutes les femmes, *benedicta tu in mulieribus*. Dévelopons ces trois sources de grandeur, qui sont comprises dans le titre de Mere de Dieu, & qui n'ont pû être exprimées que par un Ange venu du Ciel.

Premiere source de grandeur, le S. Esprit se fait son Epoux, & la fait Mere de Dieu, par l'operation de sa vertu; mais pour dot de ce mariage tout divin, il répand dans son ame une plénitude de grace qui la rend toute sainte, ou plutôt qui l'éleve à un rang de sainteté où aucune pure Creature ne parviendra jamais. Aussi étoit-il bien juste, que puisque l'ame de cette heureuse Vierge devoit agir avant son corps dans ce Mystere, sçavoir par son consentement; la premiere operation de ce divin Esprit fût de sanctifier cette ame, par le moyen de la grace dont elle fut remplie, comme la seule chose capable de l'élever, & de la rendre considerable aux yeux de Dieu. De maniere que nous ne sommes grands devant luy, qu'autant que nous pos-

sedons de cette grace, qui fait tout nôtre merite, toute nôtre gloire, & qui est la source de nôtre veritable grandeur ; parce qu'elle est la mesure de l'estime que Dieu fait de nous, & de la consideration où nous sommes devant cette divine Majesté. C'est pourquoy Dieu voulant par quelque marque de distinction, rendre sa Mere la plus digne qu'il se pouvoit de ce haut degré d'honneur, ne luy donne, ny des richesses immenses, ny des biens de fortune, ny une naissance plus illustre, ny les qualités de l'esprit & du corps, par lesquelles les autres ont coûtume de se distinguer ; & si Marie a possedé quelques uns de ces avantages, issuë qu'elle étoit du sang de tant de Rois, & ornée comme elle étoit de toutes les qualités naturelles, ce n'est point par cet endroit qu'elle a gagné le cœur de Dieu, ni ce que Dieu a consideré pour la rendre capable de soûtenir cette haute dignité ; mais la grace seule en quoi il veut qu'elle surpasse toutes les pures Creatures, pour devenir la Mere de Dieu.

De là vient que l'Ange qui luy porte cette heureuse nouvelle, ne se contente pas de l'appeller pleine de grace, ny qu'elle est agreable aux yeux de la divine Majesté, *invenisti gratiam apud Deum ;* mais que l'Auteur même de la grace répandra sur elle toutes ses richesses : *Spiritus sanctus superveniet in te.* Comme s'il luy disoit, vous étiez déja sainte, mais cette qualité de Mere de vôtre Dieu achevera de vous remplir de sainteté ; vous êtes déja pleine des graces du Ciel, mais celuy qui est la grace increée surviendra luy-même à tous ces

Luc. 1.

dons, *superveniet*; vous êtes déja agreable à Dieu, mais il faut que la plenitude même de la grace vous soit communiquée, & que le saint Esprit répande sur vous tous ses biens en venant luy même, *Spiritus sanctus superveniet*; il vous sera donné en personne, & non pas seulement par ses effets, comme vous l'aviez reçû dans les autres prérogatives, qui avoient précedé cette haute & éminente dignité de Mere de Dieu; parce que pour soûtenir le plus illustre & le plus glorieux titre d'honneur, dont une pure Creature pouvoit être honorée, il faut que tout ce qu'il y a de plus élevé dans l'ordre de la grace vous soit donné; & en un mot, que vous en receviez la plenitude; & l'on peut dire de vous presentement, ce que l'on dira un jour de celuy que vous donnerez au monde; que le S. Esprit ne vous est point donné par mesure, mais autant que vous êtes capable de le recevoir, afin de répondre à la dignité où il vous éleve.

Pour juger donc de la grandeur de cette dignité de Mere de Dieu; il ne faut que reflechir sur les paroles de l'Ange, & faire ce raisonnement, si la grace éleve une personne si haut, qu'il n'y a rien au monde qui merite seulement d'entrer avec elle en comparaison, que sera-ce de la plenitude de la grace même, qui n'est que comme une suite de cette maternité, ou une préparation pour la recevoir? Si cette grace est quelque chose de si précieux, que le moindre degré vaut mieux que tout ce qu'il y a de plus grand dans la nature, que faut-il conclure de cette plenitude, qui n'a été qu'une voie & une disposition à cette au-

gufte maternité ? Ah ! jugeons (Chrétiens) du prix des chofes, non par l'eftime qu'en font les hommes, qui les pefent à de fauffes balances, comme dit le Roy Prophete, mais par le jugement que Dieu même en porte, qui eft la regle de la verité ; & inferons de là, que la grace eft préferable à tous les biens, & à toutes les grandeurs imaginables ; parce que c'eft une qualité furnaturelle, qui ne peut venir que de la main liberale du Trés-haut ; que c'eft le gage précieux de fon amour, une participation de fon Efprit faint, le lien facré qui nous y unit, l'adoption celefte qui nous éleve, & enfin un écoulement de fes divines perfections qui fait l'ornement & la beauté de nôtre ame, & luy donne un droit legitime à la poffeffion de Dieu même. Mais j'apprehende que la plûpart de ceux qui m'écoutent n'étant pas faits à ce langage, ne comprennent pas la valeur du bien dont je leur parle ; car c'eft le malheur des hommes, de ne pouvoir fe former une jufte idée de tout ce qui eft au deffus des fens, & encore moins de qui eft élevé au deffus de la raifon, & dont il n'y a que la foy qui nous puiffe inftruire.

Mais voici une preuve fenfible de l'eftime que nous devons faire de la grace que nous rifquons pour fi peu de chofe, & que nous perdons fouvent fans douleur & fans regret ; prévenus que nous fommes des grandeurs de la Reine du Ciel, que Dieu même a choifie pour fa Mere, nous ne pouvons douter qu'il n'ait mis en cette heureufe Creature toutes les qualités qui pouvoient la rendre plus digne d'un rang fi diftingué ; mais pour luy

donner la préference ſur toutes les autres femmes qu'il pouvoit également choiſir, & pour la diſpoſer de ſon côté à cette éminente dignité, il n'y a mis & n'y a conſideré que la grace, dont il l'a remplie, comme ce qu'il y avoit ſeul au-monde capable de l'élever le plus haut, & la rendre la plus digne de ce haut point de gloire. Mais avançons.

Si la grace qui n'a été qu'une diſpoſition à la maternité divine, a rendu Marie ſi conſiderable devant Dieu; que ſera-ce (Chrétiens) de l'alliance étroite que cette maternité luy a enſuite donnée avec le Trés-haut? Pour tirer de là une forte preuve, & une juſte conjecture, ſouvenez-vous de ce que nous avons préſuppoſé, que le Verbe éternel a demeuré neuf mois dans ſon ſein, où elle lui a donné la vie, & où ſon Corps a été formé de ſa ſubſtance, & de ſon ſang le plus pur. Car de là il s'enſuit qu'elle luy a donné un nouvel eſtre qu'il n'avoit pas: de maniere qu'elle peut dire dans le temps, ce que Dieu a dit dans toute l'éternité de ce même Fils, *ego hodiè genui te.* Je vous ay donné l'eſtre, & c'eſt de moy que vous l'avez reçû, d'où elle contracte avec luy une alliance inexplicable, de conſanguinité, comme parlent quelques SS. Peres, ou bien d'affinité, comme diſent les autres: quelque nom qu'on lui donne, il importe peu; il eſt toûjours conſtant qu'il n'y a point de lien plus étroit que celuy du ſang, ny d'alliance qui approche davantage une perſonne d'une autre, que celle d'une mere avec ſon fils; puiſque la chair de l'une entre dans compoſition de l'autre,

tre que leur ſang eſt commun, & que la ſubſtance du Fils eſt faite de la ſubſtance de la Mere; d'où ſaint Auguſtin conclut, que la chair de Jeſus eſt une partie de la ſubſtance de Marie, *caro Chriſti, caro Mariæ.*

De là (Chrétiens) quelle ſource de grandeur pour l'heureuſe Vierge, qui prend part à tout ce qui regarde ce Verbe incarné, comme à ſon Fils, & comme à une partie d'elle-même! De ſorte que ſi cette humanité ſainte eſt unie à la perſonne du Verbe, c'eſt une partie de la chair de Marie, qui eſt unie à la Divinité; s'il verſe ſon ſang ſur la Croix pour le ſalut des hommes, c'eſt le ſang qu'il a reçû de Marie; ſi cette Mere voit enſuite ce Fils placé au deſſus de l'Empirée, devant qui les plus hautes Puiſſances de l'Univers fléchiſſent le genouil. Voilà, peut-elle dire, une partie de moy-même, qui merite les adorations des Anges & des hommes. Pourquoy cela? C'eſt que leur gloire eſt devenuë commune par cette alliance la plus grande & la plus étroite qui ſoit dans la nature; ce qui a fait dire à un ſaint Pere, que Dieu étant par tout dans les trois manieres que tout le monde ſçait, par eſſence, par preſence, & par puiſſance, il eſt encore dans Marie d'une maniere toute ſinguliere, qu'il appelle identité, entendant par cette expreſſion qui paroît (ce ſemble) un peu forte & outrée, que la chair du Verbe incarné a été formée de celle de Marie. Mais l'on peut dire, ſans crainte, qu'il n'eſt dans aucune pure Creature, comme il eſt dans Marie, en ce Myſtere; & qu'il eſt dans cette ſainte Vierge de tout

Petr. Damian. ſerm. 2. de Nativ. Mariæ.

une autre maniere qu'il n'est dans le reste de l'Univers; selon ces paroles de l'Ange, d'où nous tirons la seconde source de ses grandeurs, *Dominus tecum*. Dieu est avec vous, mais d'une maniere propre & singuliere, qui ne se trouve nulle part ailleurs; puisqu'il s'est incarné dans son sein, *Verbum caro factum est*, qu'il y a pris racine, comme dit Tertulien, *ejus in alvo radicem egit*, qu'il y est demeuré un assez long espace de temps corporellement; & substantiellement, comme dit un autre Pere, qui luy applique les paroles de l'Apôtre, *in ipsa habitat plenitudo Divinitatis corporaliter*. Que son Corps enfin a été consacré par une veritable presence de ce Verbe fait chair, & par une étroite union avec luy.

Joan. 1.

Abbas Guerricus. serm. 3. de Assump.

Si donc vous voulez sçavoir jusqu'à quel point de grandeur l'éleve la dignité de Mere de Dieu, sondez si vous pouvez l'abîme de la Divinité même, mesurez la hauteur de cet Estre infiny, devant qui toutes les Creatures ne sont que de veritables neants: car enfin, comme à proprement parler, il n'y a que Dieu qui soit grand par luy-même, & que tout le reste n'est grand que par raport à Dieu; il s'ensuit que plus on l'approche de prés, & qu'on a plus de raport avec luy, plus aussi l'on participe à sa grandeur. Or quelle Creature l'a approché de plus prés, ou bien a jamais eu une alliance plus étroite avec luy, aprés l'humanité sainte du Sauveur, que celle qui a conçu un Dieu dans son sein, qui luy a donné la vie, & qui a été le principe de son estre; puisque dans la nature, il n'y

a point de relation ny plus grande ; ny plus réelle que celle d'une mere avec son fils ? Qui ne pourra donc dire justement de Marie, avec quelque proportion, ce que saint Paul dit du Sauveur même, *tantò excellentior Angelis effecta, quantò differentius præ illis nomen hæreditavit* ; qu'elle est d'autant plus élevée, par cette dignité, au dessus de tous les Esprits celestes, que le nom de Mere qu'elle porte est incomparablement plus glorieux, & qu'elle est destinée à un mystere plus sublime ; *cui enim dixit aliquando Angelorum, mater mea es tu ?* pourrions nous ajoûter dans le sens de cet Apôtre, qui est-ce de toutes ces suprêmes Intelligences, qu'un Dieu ait jamais élevé à une semblable dignité ? Non, bienheureux Esprits ! vous n'êtes que les Ministres & les Serviteurs de ce Verbe incarné ; & encore vous faites-vous honneur de cette qualité qui est le haut point de vôtre gloire, pendant que Marie en est la Mere ; ce qui luy donne un rang distingué, & qui en l'approchant de plus prés de cette Souveraine Majesté, l'éleve au dessus de tout ce qui n'est point Dieu, & laisse au dessous d'elle un intervalle qui approche de l'infini ; *quid quid est, ô beatissima Virgo*, ce sont les paroles de saint Anselme, *vel supra vel infra te est ; supra, solus Deus, infra quid quid Deus non est.*

S. Bonavent. S. Anselm. S. Bernard.

l. de Concept. Virginis.

Mais ce n'est pas là encore le comble de l'honneur qui luy est rendu, & voicy une troisiéme source de grandeur où cette maternité divine l'éleve. Quelle est-elle, je vous prie ? & où peut-elle monter plus haut ? Apprenez-la de cette parole de l'Ange qui est

chargé de luy dire de la part de Dieu, qu'elle est benite entre toutes les femmes, par la riche possession d'un Fils qui est Dieu, qu'elle possede seule avant que de le donner au monde, *Benedicta tu in mulieribus.* Car je suppose que vous sçavez que la benediction que Dieu donnoit aux anciens Patriarches, & aux Justes de l'ancienne Loy, regardoit particulierement le fruit du mariage, une posterité nombreuse, & ne tendoit qu'à les rendre puissans par la possession des biens de cette vie. Mais la benediction que ce Messager celeste annonce à Marie, en cet heureux jour, est toute singuliere; puisqu'elle la rend glorieuse, & l'éleve au dessus de toutes les femmes, par la possession d'un Fils, qui est le Souverain du Ciel & de la Terre; & qui luy donne un pouvoir juste & legitime en qualité de Mere, sur celuy qui est le Tout-puissant.

Luc. 1.

Je dis que cette benediction consiste dans la possession d'un Fils, qui est luy-même un fruit de benediction, attendu depuis tant de siecles; parce qu'en possedant ce Fils, elle devient la plus glorieuse, la plus riche, & la plus puissante, non seulement de toutes les femmes, mais encore de toutes les Creatures. En effet, comme on ne peut revoquer en doute le droit que la nature donne à toutes les autres meres sur leurs enfans, il s'ensuit que ce Verbe incarné luy appartenoit comme sa propre possession, aussi-bien que les autres enfans sont à ceux qui leur ont donné la vie; & qu'elle a pû, à plus juste titre que le saint Roy David, appeller cet Homme-Dieu, sa possession, son heritage & son bien; *pars*

Psalm. 72.

mea Deus in æternum ; puiſqu'il luy appartenoit effectivement, non comme une poſſeſſion exterieure ſeulement, mais encore interieure, du moins pendant le tems qu'il a été dans ſon ſein ; non comme les biens de fortune, dont le droit eſt ſouvent litigieux, & le domaine fort imparfait ; mais par la plus juſte & la plus parfaite poſſeſſion qui ſoit dans le monde, fondée ſur le titre de Mere, qui renferme tous les droits qu'on peut avoir ſur une choſe, ſans que perſonne la luy puiſſe conteſter, ſans qu'aucune coûtume contraire la puiſſe abroger ou preſcrire, ſans qu'aucune autre creature l'ait pû partager également, comme font les peres dans les autres enfans ; & enfin par un droit inalienable & éternel de ſa nature, puiſqu'on ne le peut perdre pendant que les deux parties ſubſiſtent, & ainſi autant de temps que cette humanité ſainte ſera unie à la perſonne du Verbe, autant de temps cet Homme-Dieu ſera la poſſeſſion de Marie.

Ne dites donc pas ſeulement, Vierge ſainte, pour le premier de vos éloges, & pour la premiere ſource de vos grandeurs, que Dieu vous a poſſedée au commencement de ſes voyes ; *Dominus poſſedit me in initio viarum ſuarum ;* mais ajoûtez que vous avez reciproquement poſſedé Dieu, la premiere & l'unique en ce monde, comme une choſe qui vous appartenoit en propre ; & même que vous l'avez poſſedé ſeule, avant que le reſte du monde en joüît ; que vous vous êtes enrichie de ce treſor, avant que perſonne ſçût ſeulement où il étoit. Hé ! quels ſentimens de ten-

Proverb. 8.

dresse ne luy inspiroit point cette possession ; dans la reflexion continuelle qu'elle faisoit sur cet incomparable bonheur ? Vous êtes à moy, luy pouvoit-elle dire, puisque vous êtes mon Fils ; mais vous êtes encore à moy, parce que vous êtes en même tems mon Dieu! Riche possession ! précieux tresor! benediction singuliere ! qui la fera regarder dans tous les siecles, comme le centre dans lequel toutes les benedictions de l'ancienne & de la nouvelle Loy se sont réünies : car c'est par elle que les anciens Patriarches appartenoient à cet Homme-Dieu en leur maniere, & que cet Homme-Dieu leur appartenoit ; puisqu'il ne pouvoit naître de leur sang, que par Marie ; comme elle est le lien qui nous attache à ce même Dieu, puisqu'il nous est donné par son moyen ; & par consequent que c'est par elle qu'il nous appartient, & que nous le posséderons un jour. *Puer datus est nobis, & parvulus natus est nobis.* *Isaie. 9.*

Or quel fond de gloire, & quelle source de grandeur ne peut-on pas inferer de cette benediction si ample, si singuliere & si étenduë ? si vous considerez que cette possession qu'elle prend d'un Dieu dans ce Mystere, est accompagnée d'un pouvoir juste & legitime, qu'elle acquiert sur lui en qualité de Mere, & qui luy a donné droit de commander au Tout-puissant ; droit & pouvoir dont elle a même usé durant un temps si considerable, comme remarque l'Evangile, *& erat subditus illis.* *Luc. 2.* Pouvoir encor une fois fondé sur la nature même, autorisé par toutes les loix, & reconnu de son Fils même, qui a donné par son exemple,

un nouveau poids au commandement exprés qu'il a fait aux enfans, d'être soûmis à ceux dont ils ont receu la vie ; & l'on peut dire, que comme jamais fils n'a été plus à sa mere que le Sauveur du monde l'a été à Marie, qui n'a point partagé ce droit avec aucun pere sur la terre ; aussi n'y a-t-il jamais eu de fils plus soûmis à sa mere, ny une mere qui ait eu un pouvoir plus legitime sur son fils ; ce qui fait que saint Bernard ne sçait lequel admirer davantage, ou un Dieu soûmis à une Creature, ou une Creature qui commande avec autorité à son Dieu. *Vtrimque stupor, utrimque miraculum, & quod Deus Fœminæ obtemperet, humilitas sine exemplo ; & quod Deo Fœmina principetur, sublimitas sine socio !*

Homil. 2. missus est.

N'est-ce pas là en effet le comble de toutes les grandeurs, où Marie pouvoit être élevée par le titre glorieux, & la dignité incomparable de Mere de Dieu ? dont toutes ses autres prérogatives ne sont que des suites & des consequences. Car dire qu'elle est associée à la qualité de Redemptrice des hommes, qu'elle est leur Mediatrice auprés de son Fils, la Reine des Anges, la Souveraine de l'Univers, & tous les autres titres que les Peres luy donnent comme à l'envi, tout cela est renfermé dans cette divine maternité ; & c'est la raison pourquoy le saint Esprit, qui a conduit la plume des Evangelistes, leur a fait passer tout le reste sous silence, en se contentant de l'appeller Mere de Jesus, qui est le Verbe incarné ; parce que ces deux paroles contiennent & surpassent tout ce qui s'en

peut dire de grand ; & c'eſt de là que les Peres de l'Egliſe & les Docteurs ont conclu qu'à l'adoration prés, & le culte ſuprême, qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, on ne peut exceder dans les reſpects qu'on luy rend, non plus que dans les éloges qu'on luy donne, aprés que le ſaint Eſprit l'a remplie de grace, que le Verbe éternel l'a honorée de l'alliance la plus étroite qu'il pouvoit avoir avec elle, & enfin qu'elle a été comblée de benedictions par la poſſeſſion d'un Fils qui étoit le deſiré de toutes les Nations.

Mais n'allez pas vous imaginer (Chrétiens) que pour être élevée ſi haut, elle nous dédaigne, ou qu'elle nous oublie ; puiſqu'elle prend trop de part dans les intereſts des hommes, pour les méconnoître, ou les deſavoüer ; & nous pouvons bien lui dire aujourd'hui les mêmes paroles que Mardochée dît autrefois à la Reine Eſter, lorſqu'il la vit élevée juſqu'à la ſouveraine Puiſſance, en qualité d'Epouſe d'un grand Roy, pendant que le peuple Juif étoit dans l'abaiſſement & dans l'oppreſſion ; Ne penſez pas grande Reine, luy diſoit-il, que ce ſoit pour vous ſeulement que vous êtes élevée juſqu'à ce comble de grandeur ; vous en êtes redevable au Peuple de Dieu ; & c'eſt pour le défendre & pour le proteger, que Dieu a voulu vous élever de la ſorte. Nous pouvons, dis-je, tenir aujourd'huy le même langage à cette glorieuſe Mere de Dieu. Vous voila, Vierge ſainte, élevée au faîte de toutes les grandeurs en cette qualité ; mais ſouvenez-vous que ſans les pecheurs, il n'y auroit point eu d'Homme Dieu, & que vous

Guill. Pariſ. de Reth. divin. c. 18.

n'en auriez point été la Mere; vous devez donc employer le credit & l'autorité que vous donne cette incomparable dignité à nous proteger & à nous secourir. C'est (Chrétiens) ce qu'elle n'oubliera pas, si nous-mêmes nous nous souvenons de l'imiter, & si nous nous efforçons de luy ressembler par les vertus qui l'ont disposée à cette haute dignité, & qui ont en quelque maniere attiré Dieu dans son sein. C'est ce que nous allons voir en cette seconde Partie.

II. PARTIE.

Quand je dis (Chrétienne Compagnie) que Marie s'est disposée à recevoir la maternité divine, ou qu'elle a merité par ses incomparables vertus, d'être élevée à ce comble de grandeur; ou enfin qu'elle a attiré le Verbe divin du sein du Pere Eternel dans le sien, expressions toutes tirées des SS. Peres; je ne prétends pas avancer qu'elle ait merité cette préférence, & cette prérogative par un merite, qui ait répondu à cette dignité; ç'a été une faveur gratuite, & un choix que la divine bonté a fait de sa personne, comme elle l'a reconnu elle-même; *fecit mihi magna qui potens est, & sanctum nomen ejus.* J'ajoûte même avec saint Augustin, qu'il auroit servi de peu à cette glorieuse Vierge d'avoir été Mere de Dieu, pour luy avoir donné la vie dans son corps, si auparavant elle ne l'avoit conçu dans son cœur. *Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde, quam carne gestasset.*

Luc. 1.

l. de Sancta Virginit. c. 3. tom. 6.

Je tombe même d'accord, que cette dignité considerée toute seule, & separée de la

grace, & des autres dons qui l'accompagnoient, & qui en étoient les apanages, n'étoit qu'un choix, & une préférence que Dieu avoit fait d'elle, & qui ne l'auroit pas renduë plus sainte, sans les perfections que Dieu y avoit attachées; mais ce qui fait proprement son merite, c'est de s'y être disposée par les vertus les plus capables d'attirer Dieu, & de faire pancher en sa faveur le choix qu'il vouloit faire d'une Mere la plus sainte, & la plus parfaite de toutes les pures Creatures. Ces vertus sont marquées dans l'Evangile, & furent pratiquées dans la derniere perfection, en la réponse qu'elle fit à l'Ange qui luy parla de la part de Dieu; sçavoir une humilité profonde, qui attira les regards d'un Dieu sur elle, *ecce ancilla Domini*; une pureté incomparable, & capable de l'attirer du sein de son Pere dans le sien, *quoniam virum non cognosco*; & enfin une obéïssance & une soûmission, qui fut comme la derniere disposition à ce haut degré d'honneur; il ne faut qu'examiner cecy en détail pour être convaincus d'un si rare merite, comme je crois que vous l'êtes de sa grandeur.

Luc. 1.

La premiere qui se presente est son humilité, comme le fondement, que son Fils établit depuis, de toute l'élevation où nous devons aspirer; puisque l'abaissement est la mesure de la gloire que Dieu nous destine. Mais au lieu de juger de l'élevation de Marie par son abaissement, il faut icy au contraire mesurer son humilité par la hauteur de son élevation, qui n'a été connuë que de Dieu dans toutes les autres actions de sa vie; mais qui éclate par

tout dans ce Myſtere. Car en même temps que l'Ange l'appelle pleine de grace, & ſemble la feliciter du choix que Dieu avoit fait de ſa perſonne, pour être la Mere de ſon Createur ; elle ne prend point ces airs de grandeur qu'une nouvelle dignité inſpire naturellement aux autres ; nul ſentiment d'eſtime ne s'éleve dans ſon cœur, nulle fierté ne paroît ſur ſon viſage, & nulle marque de préſomption dans ſes paroles ; elle n'a au contraire que de bas ſentimens d'elle-même, & de ſon neant, & ne ſe regarde que comme ſa derniere & ſa plus indigne ſervante, *ecce ancilla Domini.*

Auſſi fut-ce ſur cette humilité ſi profonde que Dieu jetta les yeux, pour faire ce choix d'une Mere digne de ſon Fils, nulle autre vertu ne pouvant perfectionner une ſainteté ſi accomplie. *Reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ.* Luc. 2. Dieu la regarda dans cette humiliation, où elle étoit comme anneantie ; elle étoit en effet remarquable, c'étoit la plus humble & la plus parfaite tout à la fois. *Reſpexit.* Il la regarda ; car c'étoit un ſpectacle digne des yeux de Dieu, de la voir élevée à un tel comble de grandeur, & conſerver en même temps un ſi bas ſentiment de ſoy-même. *Reſpexit.* Il jetta les yeux ſur elle ; car Dieu qui regarde les ſuperbes de loin, comme dit le Prophete, regarda de prés la plus humble de toutes les Creatures. Il devoit y avoir du raport de l'humilité de la Mere avec l'anneantiſſement du Fils ; l'un en s'incarnant pour le ſalut des hommes, ſemble avoir épuiſé ſa Toute-puiſſance dans la recherche des moyens, par leſ-

quels il pouvoit s'abaisser ; il falloit une Mere humble à un Dieu humilié ; & c'est avec raison que saint Bernard nous assûre, que ce fut par cette humilité que Marie l'ayant conçu dans son cœur, se disposa à le recevoir dans son sein. *Virginitate placuit, humilitate concepit.*

Serm. 1. *super* missus est.

Aussi l'exemple d'un Dieu qui s'abaissoit jusqu'à prendre naissance d'une femme, étoit le modele qu'elle avoit devant les yeux, & qui luy inspiroit ces pensées, & ces bas sentimens de soy-même ; elle ne croyoit pas pouvoir assez s'abaisser en voyant un Dieu aneanti. C'est pourquoy autant que la dignité de Mere de Dieu l'élevoit au dessus de toutes les Creatures, autant la qualité de Fils de l'Homme, que ce Verbe incarné devoit porter par son moyen, luy remettoit dans la pensée ce grand prodige d'abaissement, où il se réduisoit pour nôtre amour. De maniere qu'en voyant un Dieu prendre la forme d'un serviteur, elle ne trouve point de titre qui lui convienne mieux, que celuy de sa derniere servante.

De là vient, que quand l'Ange la loüe en la saluant, elle se trouble, & comme si toute pénétrée qu'elle étoit des grandeurs de Dieu, elle n'eût pû souffrir qu'on loüât d'autre que luy, se sentant indigne des avantages que l'Ange luy annonçoit, son humilité n'en est pas moins allarmée, que sa pudeur le fut à la proposition que ce même Ange luy fit, de concevoir dans son sein son Sauveur. C'est pourquoy elle se rabaisse autant qu'on l'éleve ; & jamais elle ne se rend

plus digne de l'honneur qu'on luy annonce, que lors qu'elle s'en croit elle-même la plus indigne. Ainsi comme ce Dieu humilié & anneanti n'a rien au monde de plus agreable que l'abaissement & que l'humilité, la conformité qu'elle avoit avec son Fils dans cette incomparable vertu, est ce qui luy a fait choisir pour sa Mere, celle qui avoit le plus de rapport à l'état où luy-même se vouloit réduire.

Pour nous apprendre (Chrétiens) que c'est par l'humilité que Dieu vient à nous, & que nous le recevons; & pour confondre ces idolâtres de la gloire du monde, lesquels, tout méprisables qu'ils sont, n'ont pas moins d'aversion pour le mépris & pour l'humiliation, que cette admirable Creature en témoigna pour les loüanges & pour la grandeur. Helas! conçus & nés que nous sommes dans le peché, accablés sous le propre poids de nos miseres, nous oublions l'abîme du neant d'où nous sommes sortis; nous ne pensons qu'à nous élever, & nous ne pouvons posseder le moindre avantage sans nous en faire accroire, & sans nous enfler d'orgueil à la vuë de nôtre merite dont nous sommes entêtez; sans faire reflexion que Dieu s'éloigne de nous à mesure que nous nous élevons, au lieu qu'il s'approche quand nous nous abaissons, & que nous nous retirons dans nôtre neant.

Et voilà (Chrétiens) en quoy nous pouvons plus particulierement imiter la glorieuse Mere de Dieu dans ce Mystere; nous rendre dignes de recevoir un Dieu par une profonde humilité de cœur, & de la conserver

parmy tous les avantages de la grace & de la nature ; persuadez que nous devons être, que l'humilité est le principe de la veritable grandeur, la source de toutes les graces, la cause de la plus haute élevation, & enfin la mesure de nôtre gloire, & de nôtre sainteté devant Dieu. Comme au contraire, il n'y a point de vertu qui puisse subsister sans l'humilité ; point de si haute élevation, qui ne tombe enfin, & qui ne soit renversée par l'orgueil, & par la présomption. C'est pourquoy nous n'avons de vertu, de merite, & de perfection, qu'autant que nous avons de bas sentimens de nous-mêmes. La raison en est évidente ; sçavoir, que nous ne sommes grands, qu'autant que nous le sommes dans l'estime de Dieu, dont le jugement est la regle de la veritable grandeur ; c'est ce qui ne se peut contester. Or est-il que Dieu n'estime grands que les humbles, & qu'il n'a de consideration que pour eux, comme nous assûre le Prophete, *Deus humilia respicit.* Donc nous ne sommes grands, & nous n'avons de merite, qu'autant que nous avons d'humilité. Je dis d'humilité veritable, qui consiste dans les sentimens du cœur, qui aime l'abaissement, qui recherche l'humiliation, qui se plaît à demeurer inconnu & rebuté de tout le monde, à l'exemple d'un Dieu aneanti, & de la Mere d'un Dieu, laquelle dans sa plus haute élevation, conçoit & conserve les plus bas sentimens d'humilité, *respexit humilitatem ancillæ suæ.*

Psalm. 112.

Que si cette humilité si profonde a attiré sur elle les regards d'un Dieu ; d'un autre

côté la pureté de cette même Vierge n'a pas eu moins de charmes, pour gagner le cœur de celuy qui est la pureté même. Car comme c'est la vertu qui a le plus de ressemblance avec Dieu, rien ne pouvoit mieux la disposer à cette dignité incomparable de Mere du Verbe incarné, que cette pureté qui l'a élevée au dessus des Anges, & comme parle saint Ambroise, qui est allé trouver ce Verbe éternel dans le sein de son Pere, pour l'attirer dans le sien. *Hæc aëra, nubes, Angelos syderaque transgrediens, Verbum Dei in ipso sinu Patris invenit, & toto hausit pectore.*

Lib. 1. de Virginibus.

Surquoi (Messieurs) quelques SS Peres demandent, pourquoy le Fils de Dieu en venant sur la terre, ne voulut pas prendre un corps d'un homme parfait, ou bien formé d'une matiere celeste, ou du moins pourquoy il ne se reserva pas une portion de la terre, dont fut formé le premier Homme. Mais l'Abbé Rupert décide cette question en faveur de la glorieuse Mere de Dieu, en disant, que la pureté de Marie a eu cet avantage sur toutes les autres manieres, que le Verbe éternel pouvoit choisir pour s'incarner, afin qu'on pût dire, qu'il étoit en quelque façon le Fils de sa pureté; *poterat quidem Deus de terrâ sibi assumere & plasmare hominem, & esset quidem caro & sanguis, sed non esset Filius Virginitatis Mariæ.* Cette qualité luy a semblé plus glorieuse, que tout ce qu'il y avoit d'illustre & de grand dans le Ciel & dans la Terre; parce qu'elle avoit plus de raport à sa naissance éternelle, où il est l'éclat de la gloire de son Pere.

Diray-je avec saint Ambroise, qu'elle a été si noble & si considerable, que ce Verbe éternel n'a point crû quitter le Ciel, où il est dans le séjour de sa gloire, & dans la source de ses delices, pour un Trône moins glorieux en descendant dans le sein de sa Mere; comme si cette Vierge eût été un Trône aussi éclatant que celuy de l'Empirée, & que dans tous les deux il y trouveroit une semblable pureté, *non tam mutasse sedem videtur Dei Filius, quàm transtulisse.* N'en diray-je point trop, si j'ajoûte avec saint Augustin, que quoy que ce Verbe divin sçût qu'il s'alloit en quelque façon aneantir, en se faisant Homme; neanmoins il sçavoit aussi qu'il seroit assez relevé en prenant naissance d'une Vierge; & que cette naissance si humble d'un côté, luy seroit infiniment glorieuse de l'autre; parce qu'il y seroit conçu d'une maniere miraculeuse, qui auroit du raport à sa generation éternelle: *Unde humilis*, dit ce grand Docteur, *quia natus ex hominibus; unde excelsa, quia natus ex Maria Virgine.*

Assureray-je encore avec saint Ambroise, que cette Vierge l'a attiré avec tant de charmes, & que ce Verbe divin s'y est uni si étroitement, qu'il a fallu que son Pere l'en arrachât comme par force, *extraxisti me de ventre;* ce Pere se sert de ces paroles du Prophete pour exprimer sa pensée, sur laquelle il s'étend, & qu'il semble ne pouvoir quitter; *simul erat in Deo Patre divinitas, in Maria Matre Virginitas, cujus sic tenebatur pulchritudine, sic irretiebatur amore, ut ni sibi Pater inferet vim, ab illa avelli nequiret.* Le sein de son Pere &

Psalm. 21.

celuy de sa Mere sembloient l'attirer également ; mais l'amour qu'il avoit pour les hommes, luy ayant fait quitter l'un, on eût dit qu'il ne pouvoit se separer de l'autre ; parce que la pureté de Marie, qui avoit eu assez d'attraits pour l'y faire venir, avoit encore des charmes assez puissans pour l'y retenir.

Ce qui nous apprend (Chrétiens) & c'est l'instruction que nous en devons tirer ; que comme un Dieu n'a pû s'incarner que dans le sein d'une Vierge, de même jamais il ne demeurera dans un cœur, s'il n'y trouve de la pureté, *ubi Deus, ibi puritas*, dit Tertulien ; mais helas ! de toutes les vertus c'est la plus précieuse & la plus fragile tout à la fois, & par consequent celle qui demande plus de précaution & plus de soin ; c'est celle qui a le plus d'ennemis à combatre, & à qui tout semble déclarer la guerre ; nous devons donc aussi être le plus sur nos gardes de ce côté-là, & apporter plus de vigilance à la conserver. Hé ! d'où vient qu'il n'y a point de Chrétien, qui ne se fasse honneur d'être enfant de la glorieuse Vierge, & si peu qui luy ressemblent par cet endroit, qu'elle a le plus à cœur ? Si l'adoption imite la nature, ainsi que dit la loy, *adoptio imitatur naturam* ; comme c'est la pureté qui a attiré le Fils de Dieu dans le sein de Marie, de même rien ne nous fera reconnoître pour ses veritables enfans, que la ressemblance que nous aurons avec elle par cette vertu.

Lib. de Cultu famin.

Outre que dans cet adorable Mystere, nos corps étant élevez, & comme consacrés par

l'alliance qu'un Homme-Dieu a daigné contracter avec nous ; l'impureté entre tous les pechez, est celuy qui nous rend les plus indignes de cette alliance, par l'outrage qu'on fait à son Corps, en deshonorant le nôtre. De maniere, disent les Peres, que ce n'est plus un simple peché, comme elle l'étoit auparavant ; c'est presentement une profanation de la chair d'un Dieu qui s'est si étroitement unie à la nôtre. Ce qui fait que l'Apôtre parle avec le même zele, & la même indignation contre ce vice, qu'il fait contre une Communion sacrilege ; parce que si par l'une, nous sommes coupables du Corps & du Sang d'un Dieu que nous recevons indignement ; par l'autre, nous le sommes de la profanation de son même Corps, en soüillant le nôtre, depuis que nous luy sommes si étroitement unis par ce Mystere. Ces deux crimes luy font donc à peu prés le même outrage, & portent le même caractere de malice & d'indignité. Pensons du moins qu'il n'y a rien qui éloigne Dieu davantage de nous que l'impureté, au lieu que c'est la pureté qui l'attire dans nous, comme nous voyons dans Marie, qui aprés l'avoir attiré par les charmes d'une pureté toute celeste, a mis la derniere disposition à cette maternité divine, par son obéïssance, & sa soûmission aux ordres de son Dieu, que l'Ange luy intime de telle sorte, qu'il luy fait entendre que ce Souverain qui pourroit agir d'autorité absoluë, attendoit son consentement, *fiat mihi secundùm Verbum tuum.* *Luc. 1.*

Ne vous semble-t-il pas (Messieurs) que Marie justifia deslors en sa personne, ce que

ce Fils, dont elle devenoit la Mere, répondit depuis à ceux qui luy vinrent dire un jour, lors qu'il instruisoit le Peuple, que sa Mere, & ses Freres qui étoient ses Disciples, demandoient à luy parler : Que celuy qui faisoit la volonté de son Pere, luy tenoit lieu de frere, de sœur, & de mere, *qui facit voluntatem Patris mei, ille meus frater, & soror, & mater est.* Or qui a jamais été plus soûmis aux ordres de Dieu, & qui s'est étudié avec plus d'exactitude à les executer, que celle, qui en avoit fait l'unique regle de sa conduite, & l'objet de tous les desirs de son cœur ? Ce qui a fait dire à saint Jean de Damas, qu'elle a été la Mere du Fils de Dieu, autant de fois, & aussi long-temps qu'elle luy a obéï, *quoties obedit, toties Mater ;* & cette maternité spirituelle, permettez-moy de luy donner ce nom, a eu cet avantage sur la corporelle ; que par celle-cy, Marie ne l'a conçu qu'une seule fois dans son sein ; mais par celle-là, elle l'a conçu & enfanté à tous momens, ayant toûjours eu une soûmission entiere pour toutes les volontés de son Dieu, *quoties obedit, toties Mater.* C'est donc par cette obéïssance la plus heroïque qui fut jamais, que Marie s'est disposée à être Mere de Dieu ; disons plutôt qu'elle l'est devenuë effectivement ; comme si cette maternité n'avoit précedé la seconde, que pour en être la cause & le moyen, par son consentement à la proposition qu'on luy fit de la part de Dieu, *fiat mihi secundum Verbum tuum.* Du moins cette soûmission entierement dévoüée aux ordres de son Createur, a merité d'être récompensée du plus haut

Matth. 12.

Luc. 1.

degré d'honneur qui fut jamais.

D'où vous conclurez (mon cher Auditeur) que ce n'est point par les charges & par les emplois, que Dieu mesure la sainteté des personnes, mais par leurs actions & par leurs vertus; que l'état où nous sommes élevez, ne nous rend ny plus parfaits, ny plus agreables à Dieu, si nous ne le soûtenons par le merite de nôtre vie; & ainsi au lieu de nous remplir l'esprit des avantages de nôtre naissance, de nôtre fortune, ou du rang que nous tenons parmi les autres; pensons que Dieu nous juge par des qualités plus réelles & plus essentielles, & qu'il ne fait état que de la sainteté & de la vertu.

Conclusion. C'est pourquoy pour finir ce discours, aprés avoir vû à quel comble de grandeur le Verbe éternel a élevé sa Mere, dans cet adorable Mystere, & par quelles vertus cette sainte Creature s'est disposée à cette haute dignité; je n'ay plus qu'à vous dire qu'il se fait tous les jours quelque chose en nous de semblable; puisque selon le langage de saint Paul, le Fils de Dieu veut naître en nous, & y prendre une nouvelle vie, par le moyen de la grace, de la foy, & de la charité: d'où vient que ce même Apôtre souhaite de le former dans nos cœurs par sa parole, *filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur in vobis Christus.* *ad Galat. 4.* C'est même une verité de nôtre foy, que ce Sauveur vit en nous par la grace, & que par ce moyen, Dieu nous éleve jusqu'à la participation de sa nature, & à la qualité de ses enfans.

Or nous devons cooperer à ce bienfait inestimable, par les mêmes vertus que la glorieuse Vierge a pratiquées dans ce Mystere, & écouter les sollicitations pressantes, par lesquelles Dieu nous invite de retourner à luy, & de faire cette divine alliance, comme des Ambassades qu'il nous envoye, pour nous porter la même nouvelle que l'Ange annonça à la glorieuse Vierge, *ecce concipies & paries :* il ne tient qu'à nous de recevoir ce même Fils de Dieu, & de luy donner la vie; il nous en fait porter la parole; il n'attend que nôtre consentement, il ne souhaite rien avec plus d'ardeur que de venir à nous. Ah! mon Dieu! que vous avez d'admirables condescendances pour les hommes; & que vous êtes charitablement attendri sur leurs miseres, de ne vous contenter pas d'être né une fois pour tous, si vous ne naissiez encore dans tous; mais que nous sommes étrangement ennemis de nous mêmes, & de nôtre propre bonheur! de rebuter si souvent les avances, & les démarches si obligeantes que vous faites pour venir à nous!

Car souvenons-nous que ce n'est pas assez de concevoir le Fils de Dieu dans nos cœurs, s'il m'est permis de parler de la sorte, il faut l'enfanter & le mettre au jour, *ecce concipies & paries*; c'est à dire qu'il ne suffit pas de former de bons desirs, mais qu'il faut les executer; car enfin on voit assez de bonnes resolutions, mais qui avortent, & qui demeurent sans effet. Il faut à l'exemple de la glorieuse Vierge, prononcer comme elle, *fiat*, & cette parole prononcée comme il faut ne sera pas

moins efficace dans nôtre bouche, qu'elle le fut dans la sienne, pourvû qu'elle parte d'une volonté ferme, entiere & absoluë, *velle fortiter & integrè*, comme parle saint Augustin. Mais voicy la source de tout nôtre malheur; nous ne le voulons pas tout de bon; car (mon cher Auditeur) si vous vouliez efficacement vous donner à Dieu; au même moment que vous le voudriez, vous le pourriez; puisque le vouloir comme il faut, & le pouvoir ce n'est qu'une même chose. Quand vous direz donc une bonne fois, *fiat*, que la volonté de Dieu s'accomplisse en moy, elle s'accomplira, & le Fils de Dieu prendra naissance dans vous par la grace, qui vous le fera posseder encore plus parfaitement un jour dans la gloire, que je vous souhaite, &c.

l. 8. Confess.

SECOND SERMON SUR L'ANNONCIATION DE LA GLORIEUSE VIERGE.

Dominus dabit vobis signum. Virgo concipiet & pariet Filium. Isaiæ. 7.

Le Seigneur luy-même vous donnera un Signe. Une Vierge conçevra, & enfantera un Fils. *Isaie. c. 7.*

VOICY (Messieurs) ce grand Signe que Dieu promit autrefois au monde, & qui le fait toucher de prés au bonheur que tant de Prophetes ont annoncé, que tant de Patriarches ont attendu, & aprés lequel tous les siecles ont tant soûpiré. Signe heureux! & tout en-

semble le présage de nôtre salut, le sujet de nôtre esperance, & le grand objet de nôtre foy. Or ce Signe merveilleux est une Vierge qui conçoit, & un homme qui est conçu d'une Vierge, laquelle en devient la Mere en donnant la vie à son Createur, *dabit Dominus ipse vobis Signum, ecce Virgo concipiet, & pariet Filium.*

Il est vray que ce Signe nous represente en même temps un double Mystere, que l'Eglise confond dans la Fête de ce jour ; sçavoir la maternité de Marie, & l'Incarnation du Verbe ; dont l'un est un Mystere d'abaissement & d'humiliation ; & l'autre un Mystere d'élevation & de grandeur ; puisqu'un Dieu y décend jusqu'au neant de nôtre bassesse en se faisant Homme comme nous ; & qu'une Creature est élevée jusqu'à la maternité divine, qui est le comble de toutes les grandeurs ; cependant pour satisfaire vôtre devotion envers la glorieuse Vierge, je m'arrête uniquement à la qualité de Mere de Dieu, dont elle entre en possession en cet heureux jour. Mais auparavant, comme l'Evangile fait mention de trois Personnes qui ont part à cet adorable Mystere ; du Saint Esprit, de la glorieuse Vierge, & d'un Ange ; pour en parler aujourd'huy, nous avons besoin des lumieres de ce divin Esprit, du credit de cette Vierge pour les obtenir, & nous emploirons les paroles de cet Ange pour luy dire,

Ave Gratiâ plena.

COMME

COMME l'Eglise a donné à la Fête de ce jour le nom de l'Annonciation de Marie, c'est à dire de l'heureuse nouvelle qu'un Ange luy annonça, qu'elle étoit choisie pour être la Mere de son Dieu ; il me semble (Chrétienne Compagnie) que l'interêt que nous devons prendre à ce glorieux titre, doit exciter dans nos cœurs les mêmes sentimens de joie, que fit éclater autrefois tout un grand Peuple, aprés la conclusion d'un Concile. Ce fut le troisiéme Oecumenique, assemblé à Ephese contre l'Heretique Nestorius, qui soûtenoit que Marie n'étoit Mere que d'un homme, & nullement Mere de Dieu.

Car comme cette abominable heresie s'étoit répanduë dans une grande partie de l'Orient, soûtenuë par la faction de son Auteur, & par le credit de ceux qui l'avoient embrassée, & d'ailleurs qu'elle dépoüilloit cette glorieuse Reine du Ciel de sa plus illustre qualité ; on ne peut exprimer l'empressement & l'impatience que témoignerent les veritables fideles, de sçavoir ce que cette auguste Assemblée termineroit, pour faire cesser les contestations qui avoient allumé le feu de la discorde dans l'Empire, & fait un cruel Schisme dans la Chrétienté. On ne sçut pas plûtôt le jour, auquel on devoit publier la décision de cette grande question, que dés le grand matin, une multitude effroyable de peuple remplit toutes les avenuës du lieu de l'Assemblée, resoluë de ne point partir de là, qu'elle n'eût appris par l'oracle du Concile, une verité dont on ne devoit jamais douter.

A peine le Heraut qui la devoit publier eût-il paru d'un lieu élevé, qu'il se fit un silence surprenant au premier son de Trompe qui en fut le signal. Mais si-tôt qu'il eut fait entendre que le Concile inspiré du saint Esprit avoit déclaré Marie Mere de Dieu, & qu'elle devoit demeurer dans la possession où elle étoit de ce glorieux titre; une confusion de voix fit retentir l'air de ces paroles: Marie est Mere de Dieu, Marie est Mere de Dieu! & ensuite la nouvelle passant de bouche en bouche, & des premiers rangs aux plus éloignés, en moins d'une heure le bruit courut dans toutes les Villes voisines, & presque en même jour par tout l'Orient. En sorte que durant plusieurs jours, ce ne furent que feux de joye, que réjoüissances publiques, & que Cantiques, que l'on entendoit jour & nuit, & qui marquoient les sentimens de leur cœur envers la glorieuse Mere de Dieu.

Certes (Messieurs) ils avoient bien raison, puisque ce titre qui fait le comble de sa grandeur, fait en même temps le plus puissant motif de nos esperances. C'est pourquoi afin d'exciter dans vos cœurs les mêmes sentimens, je m'arrête à cette même parole, que Marie est Mere de Dieu. Pour faire voir dans mon premier Point, qu'elle est par consequent veritablement la Mere des hommes, à qui elle a procuré la vie de la grace & de la gloire, en donnant la vie naturelle au Sauveur du monde. Et dans le second, pour vous faire reflêchir sur ce bonheur, & sur les autres avantages qui nous reviennent, d'avoir pour Mere, celle qui est déclarée dans ce Mystere

la Mere d'un Dieu. Ce ſera le partage de ce diſcours.

Puiſque l'Incarnation du Verbe s'eſt faite en faveur des hommes ; ce bienfait, d'où il leur revient un honneur incomparable, eſt accompagné d'un autre, qui pour n'être qu'une ſuite du premier, merite pourtant bien d'être conſideré en particulier, & doit leur inſpirer les plus vifs & les plus juſtes ſentimens de reconnoiſſance. C'eſt (Chrétiens) que dans ce Myſtere, la propre Mere d'un Dieu devient en même temps la nôtre ; d'une maniere differente à la verité : mais cette alliance qu'elle contractent avec nous, quoique purement ſpirituelle, & myſterieuſe, ne nous eſt pas moins avantageuſe ; puiſque par l'une & par l'autre maternité, elle eſt la cauſe & le moyen de nôtre ſalut.

I. PARTIE.

Pour établir donc cette verité ſi conſolante, & ſi capable de nous raſſûrer, dans la juſte crainte de ne point participer aux fruits de l'Incarnation, il en faut ſuppoſer une autre que je vous prie de bien remarquer, ſçavoir que Dieu pouvoit rapporter ce Myſtere uniquement à ſa gloire, ſans avoir aucun égard à nos interêts : car alors, comme ce Verbe incarné eût été ſeulement nôtre Dieu & nôtre Souverain, ſans prendre la qualité de Sauveur ; de même la glorieuſe Vierge eût été ſeulement la Mere d'un Dieu, ſans être la Mere des hommes. Mais la ſageſſe divine qui a eu d'autres vûës, & pris d'autres meſures, a voulu qu'il y eût du raport entre la regeneration de l'homme, & ſa premiere creation ;

en sorte que, comme il s'est servi d'un homme & d'une femme pour donner la vie du corps au reste des hommes, & être les premiers Auteurs du genre humain; il a voulu qu'un autre Homme & une autre Femme en fussent aussi les Reparateurs, & leur rendissent la vie de l'ame, que le peché leur avoit ravie; ce qui a donné sujet à tous les Peres, dont l'Eglise a suivy les sentimens, de dire que Marie est veritablement nôtre Mere, par un titre d'autant plus juste, que la vie qu'elle nous a procurée, est infiniment plus noble, & plus avantageuse que celle du corps; puisqu'elle nous rend éternellement heureux. C'est (Messieurs) ce qui me sera facile de justifier, si vous voulez bien vous appliquer à en écouter les raisons. Je les tire du Mystere de ce jour, dont je ne veux point m'éloigner.

Premierement en qualité de Mere de cet Homme-Dieu, elle nous a donné la vie en la donnant à son Fils; ce qui a fait dire à S. Augustin, qu'elle est doublement Mere, & par l'esprit, & par le corps. *Maria non solum spiritu, sed etiam corpore, & Mater est & Virgo. Mater quidem spiritu, non solum Capitis nostri, sed planè membrorum ejus quod nos sumus.* Par son corps virginal, elle est veritablement Mere de celuy qui est nôtre Chef; mais par l'esprit, elle est Mere de tous ses membres, qui sont les Chrétiens.

Libr. de Virginit.

Or cette differente maternité, qui ne se peut prendre dans le même sens à l'égard du Sauveur, & du reste des hommes, ne diminuë rien de l'obligation que nous luy avons; parce que l'une n'est qu'en vûë de l'autre; &

que cette regeneration corporelle du Verbe incarné ne nous serviroit de rien, si elle n'avoit pour but & pour fin la vie spirituelle des hommes. Il y a seulement cette difference entre le Fils de Dieu & nous, par raport à cette Mere commune; que selon la chair & selon la nature, c'est son Fils unique, comme il est l'unique Fils du Pere Eternel: au lieu que selon la grace, il est seulement le premier né, comme l'appelle saint Paul*, *ut sit primogenitus in multis fratribus* De là vient que luy-même dans l'Evangile nous appelle ses freres, & quelques SS. Peres ajoûtent que c'est à cause du raport que nous avons à Marie, qui est devenuë Mere des hommes selon l'esprit, en donnant la vie du corps au Verbe incarné.

* *ad Roman.* 8.

En effet, si dans la nature, le Prophete Isaie a eu raison d'appeller Sara femme d'Abraham, la mere de tout le Peuple Juif, parce qu'elle a été mere d'Isaac, dont ce Peuple est décendu; *attendite ad Abraham Patrem vestrum, & ad Saram, quæ peperit vos*, & si Dieu même dît autrefois à Rebecca, qu'elle portoit dans son sein deux Peuples entiers, à cause d'Esaü & de Jacob, dont elle étoit enceinte; pourquoi ne dirons-nous pas dans l'ordre de la grace, que la bienheureuse Vierge portant le Sauveur du monde dans son sein, y portoit aussi tous les Chrétiens? Peut-on faire quelque difficulté de la nommer la Mere de tous ceux qui ont pour Pere le Sauveur du monde, que le même Prophete Isaie appelle le Pere du siecle à venir? ou comme porte une autre Version, le Pere de l'éternité?

Isaiæ. 51.

Saint Bonaventure ne peut ſeulement ſouffrir qu'on mette ce titre en queſtion ; *nunquid ſolius Chriſti Mater eſt Maria ? Certè, quod jucundiſſimum eſt, etiam fidelium omnium Mater eſt univerſalis* ; & les autres Peres comparant la benediction que Dieu promit à Abraham, & au fruit que Sara devoit enfanter, avec la benediction que l'Egliſe donne au ſein virginal de Marie, *benedictus fructus ventris tui*, ajoûtent qu'autant que la grace eſt au-deſſus de la nature, autant le bonheur que nous a procuré Marie, en nous donnant ſon Fils, ſurpaſſe celuy qu'Iſaac devoit apporter à ce Peuple choiſi, & appellé par une prérogative ſinguliere le Peuple de Dieu.

S. Bonav. in ſpecul. Virg. lect.

Luc. 1.

Il eſt vray que des Princes & des Rois devoient naître de la race d'Iſaac ; c'eſt ce qui fut marqué en particulier à Abraham: *Regeſque ex te egredientur.* Mais de Marie, par le moyen du Fils qu'elle a mis au monde, ſont ſortis des Princes de l'éternité ; c'eſt le nom que ſaint Jean Chryſoſtome donne aux Chrétiens ; fondé ſur les paroles de ſaint Paul, qui les appelle des enfans de Dieu, & des heritiers de ſon Royaume, leſquels reconnoîtront éternellement Marie pour leur Mere, pour leur avoir procuré une vie éternellement heureuſe, & tout le bonheur dont ils joüiront à jamais.

Geneſ. 17.

C'eſt donc en cette qualité de Mere d'un Dieu, que nous proteſtons aujourd'huy, Vierge ſainte, vous être redevables de cette vie ſainte & divine, qui eſt le principe de tout nôtre bonheur ; nous faiſons gloire d'être vos enfans, & d'avoir pour vous tous les ſen-

timents de tendreſſe, de reſpect, & de confiance, que ce nom nous doit inſpirer! nous confions à vos ſoins l'affaire importante, pour laquelle vous & vôtre Fils êtes venus ſur la terre, & nous vous diſons avec l'Egliſe: *Monſtra te eſſe Matrem*, faites-nous ſentir que vous ne portez pas ce nom de Mere en vain. Elle le fait voir en effet par le deſir ardent qu'elle a, & par le ſoin qu'elle ſe donne d'entretenir, de conſerver, & de deffendre cette vie ſurnaturelle, qu'elle nous a procurée, en donnant la vie naturelle à cet Homme-Dieu.

Auſſi eſt-ce une maxime dont nous devons être entierement perſuadez, que celuy qui donne l'être, donne les ſuites & tout ce qui peut convenir à l'être; car c'eſt pour cela que l'Auteur de la nature en donnant la vie à tous les animaux, leur fournit en même temps les moyens de la conſerver & de l'entretenir, par une providence generale qui pourvoit à leurs beſoins, & qui luy donne à juſte titre le nom de Pere, *tua Pater providentia gubernat.* Sapient. 14. Nous devons dire le même (Chrétiens) dans l'ordre de la grace, & raiſonner de cette ſeconde maternité de Marie à l'égard des hommes, comme nous faiſons de la premiere, qu'elle a à l'égard de ſon propre Fils, aprés lui avoir donné la vie; elle l'a nourry, elle l'a élevé, elle a pourvû à ſes beſoins, & a pris ſoin de ſon entretien, comme une mere fait à l'égard d'un fils qu'elle ne peut oublier, ny abandonner, ainſi qu'en parle le Prophete, qui pour marquer le ſoin que Dieu prend de nous, apporte pour exemple le ſoin d'une

mere plutôt que celuy d'un pere, parce qu'une mere, aprés avoir porté un temps assez considerable son enfant dans son sein, où elle l'a nourry, son sexe, & son naturel plus tendre la rend capable de mille petits soins, dont les peres ne peuvent se charger, & l'on est convaincu que la nature même leur a donné cet instinct, pour la conservation de ceux à qui elles ont donné la vie.

Or cette regle si infallible dans la nature, pourroit-elle manquer dans la grace? Non, sans doute (Messieurs) & nous voyons que le même zele qui a porté les Apôtres à procurer cette vie toute divine aux hommes, s'est appliqué ensuite à la leur conserver & à la fortifier; *filioli mei quos iterum parturio, donec formetur in vobis Christus*, disoit le grand saint Paul, dans les saints mouvemens du zele ardent qui l'animoit; mes chers enfans, je vous ay enfantez déja une fois à Jesus-Christ, lorsque Dieu a daigné se servir de mon ministere, pour vous donner la vie de la foy & de la grace; mais je vous enfante pour la seconde fois, par les soins que je prens de vous la conserver. C'est pour cela que je vous romps le pain de la parole de Dieu qui vous nourrit; & c'est pour cela que j'essuie tant de travaux dans l'esperance de vous assûrer un bien si précieux; c'est pour cela que j'expose même jusqu'à ma propre vie. Vous diriez que ce nouvel enfantement ne luy coûteroit pas moins, qu'il en coûte aux meres pour mettre leurs enfans au monde. N'ajoûte-t-il pas dans cette pensée, *quis infirmatur & ego non infirmor? quis scandaliza-*

ad Galat. 4.

2. *ad Corinth.* 11.

tur, & ego non uror? Qui est-ce d'entre vous qui souffre quelque foiblesse, que je ne ressente pas plus vivement que luy même? où qui est scandalizé par la foiblesse des autres, que je ne me sente embrazé d'un saint zele pour le fortifier, ou pour le rappeller de son égarement? Tout cela veut dire (Chrétiens) que la grace, qui n'est pas moins feconde que la nature, inspire aussi une semblable inclination de conserver son ouvrage. Mais ny le zele d'un saint Paul, ny l'inclination naturelle si profondement gravée dans le cœur de toutes les meres, n'approchent point du desir qu'a la glorieuse Mere de Dieu, de nourrir son Fils dans nos ames, comme elle l'a nourry aprés l'avoir enfanté; je veux dire, de nous conserver la vie qu'elle nous a procurée. Car ensuite elle nous obtient & nous procure les graces qui sont les moyens de l'entretenir.

Et je dis que par là, elle marque évidemment qu'elle est nôtre Mere, & qu'elle nous regarde comme ses enfans; puisqu'elle s'applique à nous conserver cette vie divine, & à nous assûrer nôtre salut éternel. Ainsi elle montre qu'elle est nôtre Mere, lorsqu'elle nous procure les graces & les secours necessaires pour vivre chrétiennement; lorsqu'elle pourvoit à tous les besoins de nôtre ame, ou bien lorsqu'elle nous empêche de nous perdre sans ressource: comme nous appellons nos peres, ceux qui par leurs secours, ou par leur protection, nous ont sauvé la vie, retirez de quelque peril inévitable, ou arrêtez sur le bord d'un précipice, lorsque nous étions prêts d'y tomber. Or qui pourra nier que

nous ne ſoyons redevables de la ſorte de nôtre conſervation à la glorieuſe Vierge ? & qu'elle ne ſoit par conſequent nôtre Mere par autant de juſtes titres, qui ſe réüniſſent tous dans le ſoin qu'elle prend de nous conſerver la vie ſurnaturelle de la grace, que nous poſſedons par ſon moyen.

Ce qui ne peut naître que d'un ſentiment d'une veritable mere envers ſes enfans, & de l'amour maternel qu'elle a pour les hommes, & c'eſt ce qui fait un titre particulier, & une troiſiéme raiſon qui juſtifie ce nom plein de tendreſſe & de bonté; parce que dés le moment qu'elle fut déclarée la Mere du Verbe incarné, qui a bien voulu prendre naiſſance dans ſon ſein pour nôtre amour, elle conçut au même inſtant pour les hommes ce que la nature inſpire aux meres envers leurs enfans; elle entra dans tous les deſſeins de cet Homme-Dieu, à qui elle ne donnoit la vie, qu'en vûë qu'il la devoit perdre un jour pour nôtre ſalut.

En effet (Chrétienne Compagnie) lors que Dieu exigea ſon conſentement pour ce grand ouvrage de l'Incarnation, on ne peut douter qu'il ne luy fît connoître ce qui le preſſoit alors de l'executer; ſçavoir ſa charité immenſe, qui luy faiſoit choiſir ce ſurprenant moyen de ſe faire Homme luy-même, *propter nimiam charitatem ſuam*, dit ſaint Paul. De maniere que la Mere d'un Dieu entrant dans les mêmes ſentimens, & conſpirant avec luy dans le même deſſein, eut deſlors pour nous la même charité, & en reſſentit les plus tendres mouvemens, comme remarque ſain

ad Epheſ. 2.

Bernard. *Dubitare quis potest, omnino in affectum charitatis transiisse Mariæ viscera, in quibus ipsa, quæ ex Deo est, charitas novem mensibus corporaliter requievit?* Ses entrailles ne furent plus que charité envers ceux que son Fils aimoit jusqu'à cet excés; & connoissant par ce Mystere même, combien ils lui étoient chers, elle eut pour eux toutes les tendresses que le nom & la qualité de Mere firent naître dans son cœur; c'est de la sorte qu'en parle le Cardinal Pierre Damien: *Omnes amat amore invincibili quos in eâ, & per eam, Christus Filius ejus ac Deus, summa dilectione dilexit.* C'est donc cette charité qui la presse de ménager nos interêts comme les siens; puisque c'est ce qui les luy rend communs, de nous assister de son credit, & de son pouvoir, & de remplir en un mot, tous les devoirs d'une mere à nôtre égard; car il ne faut pas croire que les mouvemens de la grace soient moins vifs & moins actifs que ceux de la nature; de maniere que nous devons attendre d'elle, tout ce qu'un enfant doit attendre d'une mere qu'il aime & dont il est tendrement aimé.

Serm. 1. de Assumpt.

Serm. 1. de Nativ. Virg.

Pour être persuadé de cecy, il ne faut que se souvenir que l'amour qu'elle a pour nous, est une suite & un effet de l'amour qu'elle a pour Dieu, & mesurer l'un par l'autre; de sorte que si jamais Creature n'a plus aimé Dieu que Marie, laquelle l'a aimé comme son Fils, & comme son Dieu tout à la fois, & l'a aimé de l'amour le plus fort & le plus tendre qui ait jamais été; Ne faut-il pas conclure que jamais aussi personne n'a eu une charité plus tendre, ny plus ardente pour

les hommes; qu'elle les regarde comme ses enfans, qu'elle ne croit pouvoir trop les aimer, quand elle considere que son Fils propre a tout sacrifié pour leur amour. Aussi le sacrifie-t-elle elle-même pour leurs interêts, & pour être employé tout entier à leur salut; & c'est dans la vûë de cet excés de charité qu'elle a eu pour nous, que saint Bonaventure se récrie, *sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*; cette expression est hardie & forte; mais elle n'est pas outrée, & toutes les syllabes en semblent mysterieuses. *Maria*, Marie, cette Fille du Pere Eternel, cette Vierge, Mere du Verbe incarné, cette Epouse du saint Esprit, cette Reine du Ciel, ce chef-d'œuvre de la grace, & ce tresor de la divinité, comme l'appelle un autre Saint, *dilexit*, elle nous a aimés, c'est à dire, que de ce faîte de grandeur, où elle est élevée, elle a jetté les yeux sur nôtre misere, & a ressenti pour nous toutes les tendresses d'une Mere, *dilexit sic*; elle a aimé jusqu'à cet excés de charité, & a porté son amour jusqu'au plus haut point où il pouvoit arriver dans la nature, & dans la grace en même temps; & qu'a-t-elle aimé de la sorte? *dilexit mundum*, ce monde l'ennemy de Dieu & de son Fils, ce monde criminel qui l'offense à tous momens; mais quelle preuve a-t-elle donné de cet ardent & extréme amour? *ut Filium suum unigenitum daret.* Ah! elle ne le pouvoit marquer, cet amour, par un effet, ny plus grand, ny plus sensible, que de nous donner son Fils unique, & de faire aux hommes le même present que leur fait Dieu mê-

in Spec. B. Virg.

me, de leur donner son propre Fils; comme il le leur a donné dans les mêmes vûës, & pour le même dessein. Dieu le donne pour être tout à nous, pour être le prix de nôtre rachat, la victime d'expiation, qui détourne les coups de la colere de Dieu de dessus nous, & qui les attire sur elle; & Marie en consentant que ce Verbe divin devienne son Fils, consent à tout cela pour nôtre amour; l'un & l'autre n'a donc pû nous en donner de plus grandes preuves, qu'en nous donnant le même Fils; mais Marie est devenuë par là nôtre Mere, en nous preferant, pour ainsi dire, à ce premier Fils, puisqu'elle le sacrifie à l'amour qu'elle porte aux hommes, dans le premier & dans le dernier moment de la vie de cet Homme-Dieu; dans le premier, elle nous le donne en consentant qu'il vive pour le salut des hommes, & dans le dernier, elle consent qu'il meure; & veut elle-même le voir expirer, parce que selon l'Arrest de la Justice de son Pere, il ne pouvoit autrement être Sauveur.

J'ay appellé (Messieurs) cet amour une suite & un effet de la charité qu'elle avoit pour Dieu: car instruite comme elle étoit, que c'est la même charité qui nous porte à aimer Dieu & le prochain, & la même source qui se répand par deux canaux; voyant que Dieu donne son propre Fils pour le salut des hommes, elle donne ce même Fils aux hommes, par le même principe de charité.

Mais sur tout, Vierge sainte, c'est par là que nous reconnoissons que vous êtes nôtre veritable Mere: trop heureux, si par cette

même marque, vous nous reconnoiſſez pour vos veritables enfans ! car enfin quoique vous ſoyez Mere de tous les hommes à plus juſte titre, qu'Eve n'a été la mere de tous les vivans, & que vous le ſoyez encore plus particulierement des Chrétiens, que du reſte des hommes ; vous l'êtes encore d'une maniere toute ſpeciale, de tous ceux qui ſont le plus attachez à vôtre perſonne, & plus dévoüez à vôtre ſervice. Auſſi les honorez-vous plus particulierement du nom de vos enfans : glorieux titre ! heureux nom d'enfans de Marie ! lors qu'ils s'efforcent de ſoûtenir cette qualité par leurs vertus, & par l'innocence de leurs mœurs ! quel honneur ! quel ſujet de joie ! quel motif de confiance ! d'avoir pour Mere celle-là même que le Fils de Dieu, & le Verbe éternel a choiſi pour la ſienne : mais penſons ſur tout à ce que nous luy devons en cette qualité.

L'amour, le reſpect, la ſoûmiſſion, vous le ſçavez, ſont les devoirs les plus indiſpenſables des enfans envers ceux qui leur ont donné la vie ; & Dieu dans l'ancienne Loy, a eu tellement à cœur ces devoirs qu'on leur doit rendre, qu'il leur a donné le ſecond rang dans les preceptes naturels, aprés le premier, & le plus grand commandement qu'il a fait aux hommes, de l'aimer luy-même par deſſus toute choſe. Que ſi ce precepte s'étend à tous ceux qui nous tiennent lieu de peres & de meres, comme aux Maîtres, aux Paſteurs, à ceux qui nous inſtruiſent, & qui contribuënt de leurs ſoins à nous procurer la vie de l'ame ; quel culte, je vous prie, quel

honneur, & quels sentimens de respect & d'amour ne devons-nous point à cette glorieuse Vierge, qui est devenuë nôtre Mere en devenant la Mere de son Dieu ? Par raport au premier titre de Mere de Dieu, nous luy devons tout l'honneur imaginable, & l'Eglise en cette qualité luy rend un culte particulier, qui tient le milieu entre celuy qui n'est dû qu'à Dieu seul, & celuy que l'on rend à tous les autres Saints. Mais par raport au second titre de Mere des hommes, comme nous luy sommes redevables d'une vie plus sainte, plus noble, & mille fois plus précieuse que celle du corps, nous devons la regarder comme nôtre veritable Mere, avec tous les sentimens d'amour, & de respect, dont nous sommes capables. Ne separons point (Chrétiens) ces deux titres l'un de l'autre, pour rendre nôtre amour plus fort, & nôtre culte plus soûmis.

Quand elle n'auroit que la qualité de Mere de Dieu, il seroit juste que les plus hautes Puissances luy rendissent leurs homages, & que tout ce qu'il y a de grand dans le Ciel, & sur la Terre, fût sous ses pieds ; cette qualité luy soûmet tout, & l'éleve au dessus de tout. Mais quand nous pensons que cette même Mere de Dieu est aussi nôtre Mere ; qu'elle ne dédaigne pas d'en porter le nom, d'en remplir les charges, & même de se servir de l'autorité que l'une luy donne, pour s'acquiter plus parfaitement des fonctions de l'autre ; ah ! nôtre interêt ne nous oblige-t-il pas de nous consacrer à son service, de nous faire honneur d'être du nombre de ses en-

fans ? N'avons-nous pas tous les engagemens imaginables de luy être fideles, & de luy rendre tous les devoirs que les enfans doivent à ceux dont ils ont reçû la vie ? C'est la Mere de mon Dieu que je respecte & que j'honore, dans cette vûë je ne puis assez faire pour son service & pour sa gloire ; mais cette Mere de mon Dieu a bien voulu être la mienne, & par ce titre, s'interresser en tout ce qui me regarde, & s'employer pour me procurer un bonheur éternel : ne dois-je donc pas entrer dans tous les sentimens d'un enfant reconnoissant ? luy rendre amour pour amour, des services respectueux pour les charitables offices d'une mere, & enfin toute la soûmission que ces deux titres meritent, & exigent de moy? C'est dans ces sentimens (Chrétiens) que nous devons compter ce jour, auquel elle est déclarée Mere de Dieu, pour le premier de nôtre naissance à la grace, & de nôtre esperance à la gloire. Jour glorieux pour cette Mere de Dieu ! mais infiniment heureux pour ses enfans. Vous allez en apprendre les raisons, que je tire des principaux avantages qui nous reviennent de l'honneur, & de la dignité où Marie est élevée. C'est le sujet de ma seconde Partie.

II. Quand nous n'aurions aucun interêt dans le bonheur que reçoit aujourd'huy la glorieuse Vierge, nous ne devrions pas laisser (Chrétienne Compagnie) de prendre part aux sentimens de joie que tout le Ciel fait éclater en ce grand jour, & de feliciter la Mere d'un Dieu, d'être élevée au plus haut

point de grandeur, où la Puissance divine pouvoit élever une pure Creature. Mais nous sommes trop interessez dans cette heureuse nouvelle que Marie reçoit aujourd'huy, pour ne pas nous féliciter nous-mêmes sur nôtre propre bonheur de l'avoir pour nôtre Mere; puisque c'est de là que nous vient tout le bien que nous avons, & que nous pouvons jamais esperer. Prenez donc part (Chrétiens) à cette joie commune & publique, puisque c'est par son moyen que vous êtes élevez vous-mêmes à la dignité incomparable d'enfans de Dieu, titre qui renferme tout le bonheur, & tous les avantages où vous pouvez aspirer.

Je crois (Messieurs) que personne ne doute de cette dignité, dont le Fils de Dieu nous assûre luy-même dans l'Evangile; heureux! si nous en connoissions le prix, & si nous la sçavions estimer comme elle le merite! *videte qualem charitatem dedit nobis Deus, ut Filii Dei nominemur & simus.* Mais il y a encore moins lieu de douter que ce ne soit dans ce Mystere, que Dieu nous l'a acquise, & nous y a donné une juste prétention, puisque c'est là où nôtre nature est élevée par l'union qu'elle a avec le Verbe divin, & qu'un Dieu en se faisant Homme, nous fait ses freres selon la nature, & ses enfans selon la grace; *quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri;* c'est ainsi qu'en parle le Disciple bien-aimé; mais que ce soit une suite de la qualité de Mere de Dieu, ou du moins un bienfait que nous possedons par son moyen; c'est de quoy je veux tâcher de vous

1. Joann. 3.

Joann. 1.

convaincre, & à quoy je vous conjure de faire reflexion.

J'en tire les preuves des paroles que l'Ange luy dît en luy annonçant cette heureuse nouvelle ; car il ne se contente pas de l'appeller pleine de grace, & de luy dire que Dieu est avec elle ; mais il ajoûte qu'elle est benie entre toutes les femmes, *benedicta tu in mulieribus.* Or vous sçavez que les benedictions que Dieu promettoit ordinairement aux anciens Patriarches, se raportoient particulierement à trois, à leur donner une posterité nombreuse, c'est de la sorte qu'il benit Abraham, le premier Pere des fideles. Ensuite à les combler de richesses, & de biens temporels ; l'Ecriture est pleine de témoignages de cette benediction, & le Prophete Royal, aprés avoir fait un détail abregé de tous les biens qu'elle leur attiroit, se récrie, *ecce sic benedicetur homo, qui timet Dominum*, ainsi sera beni celuy qui a la crainte de Dieu, & qui observe inviolablement ses Loix. Et enfin cette benediction se donnoit dans la Loy ancienne, aux enfans pour succeder à l'heritage de leurs peres. C'est ainsi que la benediction qu'Isaac donna à Jacob, fut ratifiée de Dieu même.

Psalm. 127.

Il n'est pas necessaire (Chrétiens) de vous avertir icy, que les benedictions de la nouvelle Loy sont d'une autre nature que celles de l'ancienne, & que les avantages qui y sont attachez, ne sont plus pour les biens de la terre, qu'un Dieu fait Homme nous a appris à mépriser : mais que ces benedictions regardent uniquement les biens de la grace & de

sa gloire. On peut dire neanmoins que les secondes ont quelque raport aux premieres ; & c'est ce que nous voyons dans celles,que l'Ange promît à Marie de la part de Dieu dans ce Mystere : car pour avoir été la premiere Vierge, elle est benie entre toutes les femmes par une fecondité merveilleuse, qui luy fait donner à Dieu une infinité d'enfans, qui sont aussi les siens d'une maniere toute singuliere. De plus cette benediction tend à nous attirer des biens spirituels, infiniment plus précieux que ceux que Dieu promettoit dans l'ancienne Loy ; car par là j'entends des graces choisies & abondantes, dont Marie ayant reçû la plenitude en devenant Mere de Dieu, elle les répand sur tous ses enfans, comme autant de moyens de devenir eux-mêmes enfans de Dieu. Enfin cette benediction regarde l'heritage du Ciel, dont elle nous donne des gages, des droits, & des esperances, en devenant la Mere de celuy qui en est le Seigneur & le Souverain. Reflechissons un peu sur ces trois benedictions, & regardons les comme autant d'avantages, que nous retirons du bonheur incomparab'e d'être les enfans de Marie par ce Mystere.

La premiere benediction, comme nous avons dit, est une nombreuse posterité d'enfans, qu'elle donne à Dieu, & qu'elle fait par consequent enfans de Dieu. J'entens par là (Messieurs) qu'elle leur procure cette nouvelle naissance que son Fils nous a meritée, & que Dieu seul nous peut donner par l'infusion de la grace qui nous sanctifie, & qui nous éleve jusqu'à sa propre ressemblance,

comme parle le Prince des Apôtres. Voilà ce qui nous fait proprement enfans de Dieu ; mais c'est par Marie que cè bonheur nous est communiqué ; c'est la benediction qui luy a été promise & annoncée dans ce Mystere, ce que le Prophete Royal semble avoir pré-dit par ses paroles : *Ecce hereditas Domini filii merces, fructus ventris*, comme si Dieu n'avoit point d'autres enfans, que ceux que luy donne Marie, & qui sont le fruit de sa maternité selon la chair.

Psalm. 126.

Ainsi sainte Elisabeth, à qui cette Vierge rendit visite, si-tôt qu'elle eut conçu le Verbe éternel dans son sein, joignit ces deux choses ensemble, en la saluant en qualité de Mere de son Dieu, *benedicta tu inter mulieres, & benedictus fructus ventris tui* ; elle est benîte pour avoir donné à Dieu une infinité d'enfans par adoption, en donnant la vie naturelle à un seul : mais le fruit de son sein virginal n'est pas moins beni, parce qu'étant par nature le seul Fils de Dieu & de Marie, il a plusieurs freres par grace & par adoption. De cette maniere Marie est veritablement la Mere des vivans, parce qu'elle fait enfans de la grace ceux qui naissent enfans de mort ; & elle peut dire avec juste raison, ce que dît autrefois la premiere de toutes les femmes, aprés avoir mis au monde un autre fils en la place d'Abel, à qui son frere avoit ravy la vie, *posuit mihi Deus semen aliud pro Abel, quem occidit Caïn* ; Dieu m'a donné un autre fils, pour celuy que Caïn a mis à mort, & de ce fils naîtra une posterité plus nombreuse, qui me fera porter le nom de mere de grace, de mere des vivans,

Luc. 1.

Genes. 4.

de mere de benediction. Heureuse fecondité ! benediction admirable ! qui est pour nous une source de vie & de bonheur ! car c'est par là qu'elle repare le genre humain, non seulement en sauvant, comme fit l'Arche aprés le déluge, les restes de la nature mourante ; mais en rendant même la vie à ceux qui étoient envelopez dans un naufrage plus funeste & plus universel. C'est une similitude dont se servent les Peres, & l'Eglise même sur ce sujet ; & comme le Prophete Isaie a dit du Fils de Dieu, que s'il donnoit sa vie pour les pecheurs, il verroit une longue posterité naître de sa mort même, disons aujourd'hui le même de Marie. Si elle consent à donner la vie à cet Homme-Dieu, le veritable Sauveur, & le Réparateur de tous les hommes, elle verra une posterité nombreuse d'enfans de la grace dont elle sera la Mere, & qui deviendront enfans de Dieu par son moyen : & cette benediction s'est répanduë sur toutes les Nations, comme elle le reconnut ensuite elle-même, & en benit le Seigneur : *ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Luc. I.

Oüy, Vierge sainte, toutes les Nations vous appelleront bienheureuse, mais ce sera en vuë du bonheur que vous leur avez vous-même procuré ; car les hommes par vôtre moyen seront élevez à la qualité d'enfans de Dieu, en consequence de ce que vous êtes élevée à la dignité de sa Mere : C'est par vous que les anciens Patriarches appartenoient en leur maniere au Sauveur ; parce que ce Messie ne pouvoit naître de leur race, que par une Vierge, qui en devoit être la Mere, mais

nous ne pouvons nous autres luy appartenir que par dépendence de vôtre maternité divine ; puiſque nous ne ſommes enfans de Dieu que par les merites de celuy, qui s'eſt fait enfant de l'Homme par vôtre moyen. Vous êtes donc le lien qui nous attache à luy ; c'eſt par vous que nous luy appartenons, & qu'il nous appartient ; c'eſt par vous que nous ſommes enfans de Dieu, non ſeulement parce que vous nous l'avez donné dans ce Myſtere, & que vous l'avez approché des hommes ; mais encore parce qu'aprés s'être donné à nous par ſa naiſſance temporelle ſelon la chair, il a voulu que vous fuſſiez le nœud de nôtre réconciliation avec luy, & qu'ayant perdu la vie de la grace, nous la recouvraſſions par vôtre moyen ; & qu'ainſi vous fuſſiez nôtre Mere, & nous vos enfans, en même temps que nous devenons enfans de Dieu.

S. Bernardus. Serm. de Pentecoſt.

Concevez-vous (mon cher Auditeur) ce bonheur, aprés lequel ſaint Paul nous aſſûre qu'il aſpiroit en gemiſſant, *intra nos gemimus expectantes adoptionem filiorum Dei.* Ah ! ſi vous êtes enfans de Marie, vous êtes ou vous ſerez immanquablement enfans de Dieu; vous aurez Dieu pour Pere, & pour frere vôtre Redempteur ; ſi vous avez Marie pour Mere, je ne dis pas ſeulement par un titre general, tel qu'eſt celuy qu'elle a à l'égard de tous les Chrétiens, & même de tous les hommes, pour qui elle offre ſon Fils & ſon Dieu en ce jour ; mais par un titre ſpecial, en la choiſiſſant pour vôtre Mere : car alors elle vous reconciliera avec ſon Fils, & comme Mere de tous les deux, elle liera une étroi-

ad Roman. 8.

ᵉte union entre vous & ce Dieu-Homme, telle qu'elle doit être entre les freres ; elle vous procurera avec luy une ressemblance dans la grace, encore plus grande, que celle qu'elle luy a donnée dans la nature avec vous. Cette dignité incomparable d'être enfans de Dieu, est donc, comme vous voyez, le premier & le plus grand avantage qui nous revient d'avoir Marie pour Mere.

Mais il n'est pas le seul, car au lieu que la benediction que Dieu donnoit dans l'ancienne Loy, étoit bornée aux biens de cette vie, à une heureuse moisson, aux fruits de la terre, à l'abondance de toutes sortes de richesses temporelles ; dans la nouvelle Loy que le Fils de Dieu nous est venu annoncer, cette benediction regarde d'autres biens, de tout un autre prix, & qui sont le fruit de ses travaux, de sa mort, & de son sang ; je veux dire les graces qui nous sont necessaires pour acquerir un bonheur éternel. C'est cette benediction qui est exprimée par la rosée du Ciel, qu'Isaac souhaita en mourant à son fils Jacob, au lieu qu'importuné, & pressé par Esaü, de le benir aussi-bien que son frere, il commença par luy souhaiter la graisse de la terre. Ah ! que ces deux benedictions sont maintenant differentes ! puisque celle qui se borne aux prosperitez temporelles, peut souvent tenir lieu de malediction à l'égard de la plûpart des hommes ; parce que ces biens que Dieu leur donne souvent dans sa colere, sont la principale cause de leur perte, & de leur malheur éternel ; mais la benediction qui attire sur eux les rosées du Ciel, je veux dire les graces, &

les dons celestes, est la source de leur veritable bonheur.

Or cette benediction versée avec tant de profusion sur la Mere d'un Dieu, est encore aujourd'huy répanduë sur ses enfans. Ce sont des benedictions de graces, des pluies & des rosées du Ciel qu'elle nous apporte, & ausquelles nous avons part en qualité de ses enfans. Aussi ce n'est pas sans raison, dit saint Bernard, que l'Ange qui luy annonça cette heureuse nouvelle, commença par la saluer pleine de grace. Oüy, dit ce Pere, elle en est remplie, & plusque remplie; puisque cette plenitude se répand sur tous les hommes, & s'interessant dans leur salut au point qu'elle s'y interesse en qualité de leur Mere, elle les communique, les procure, & en fait part à ses enfans. C'est pour cela que plusieurs, appuyez du sentiment de quelques SS. Peres, nous assûrent que Dieu l'a établie la Depositaire, l'Oeconome, & la Dispensatrice de tous ses biens, qui sont ses graces, en sorte qu'elles passent toutes par ses mains; & la raison qu'en rend saint Augustin, est, qu'il est trop juste que celle, qui par un privilege singulier, a contribué au rachat de tous les hommes, contribuë à nôtre salut plusque tous les hommes qui ont été rachetez; que celle qui a fourny le Sang pour être le prix de nôtre redemption, soit le canal par où passe le merite de ce Sang, & qu'il n'y a pas d'apparence que nôtre Juge, qui est souverainement misericordieux, refuse de nous faire misericorde par l'entremise de celle, par laquelle il s'est donné à nous, pour être nôtre

Sauveur.

Sauveur. En effet comme c'eſt par Marie que cette miſericorde a paru ſur la terre, pour parler avec ſaint Paul, c'eſt par Marie qu'elle veut encore paroître, en répandant toutes ſes graces par ſon moyen, en n'accordant preſqu'aucune faveur ſans ſon entremiſe, & ne refuſant rien à celle qui s'entremet, & qui s'intereſſe pour ſes enfans. Comme j'ai traité cette verité dans un autre diſcours, je ne m'y arrêteray pas icy davantage, pour dire un mot de cette troiſiéme benediction qu'elle nous a apportée.

C'eſt un droit ſur l'heritage du Ciel, en qualité d'enfans de Dieu & de Marie, comme nous voyons dans l'ancienne Loy, qu'en conſequence de la benediction paternelle, un enfant entroit en poſſeſſion des biens de ſon pere, & vous ſçavez que ce fut ce qui cauſa tant de douleur à l'infortuné Eſaü, & ce qui luy fit pouſſer de ſi lamentables cris; de ce qu'aprés avoir vendu ſon heritage, & ſon droit d'aîneſſe à ſon frere Jacob, la benediction d'Iſaac, dont il ſe vit fruſtré, en mettoit ſon frere en poſſeſſion. Si donc nous ſommes enfans de Dieu, l'Apôtre conclut avec raiſon, que nous ſommes ſes heritiers, & le Sauveur même au grand jour du Jugement, pour marquer que cet heritage appartient aux Juſtes par un droit legitime & inconteſtable, les appellera les benis de ſon Pere. *Venite benedicti Patris mei, poſſedite paratum vobis Regnum.* *Matth. 25.*

Mais il faut ajoûter, que la glorieuſe Mere de Dieu, ayant receu cette benediction, comme la premiere entre les pures Creatures pre-

destinée pour le Ciel, elle ne joüira pas seule de cet heritage que son Fils nous a merité ; elle en fera part à tous ses enfans. Elle est benîte à la verité toute la premiere, *benedicta tu inter mulieres ;* mais le fruit qu'elle porte est aussi beni, *benedictus fructus ventris tui ;* & par ce fruit, il ne faut pas seulement entendre l'Enfant qu'elle a porté dans son sein ; mais tous les autres enfans de Marie, lesquels participent à la même benediction ; car il y a encore cette difference entre les benedictions de l'ancienne & de la nouvelle Loy, que dans l'ancienne, la benediction se donnoit à un seul entre les enfans, lequel prenoit aussi-tôt possession de l'heritage ; mais dans la nouvelle Loy, en vertu de la benediction d'un seul, tous les autres ont droit au même heritage du Ciel. Et ce qui fait le plus puissant motif de nôtre consolation, c'est que cette benediction a été promise à Marie, & à tous ses enfans, comme étant déclarée la Mere de Dieu, & des hommes tout à la fois ; & quoiqu'elle en cherisse quelques-uns plus tendrement que les autres, elle n'use point d'artifice, comme fit autrefois Rebecca, pour faire tomber la benediction uniquement sur eux, elle l'attire sur tous ; parce qu'ils sont tous enfans de Dieu par son moyen, ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait des effets plus particuliers, & que ce sort heureux ne tombe particulierement sur ceux, qui sont plus inviolablement attachez à son service, & qui sont ses enfans par un titre plus particulier.

De maniere que comme Dieu a ses Elûs & ses Predestinez, par une predilection qui leur

a deſtiné cet heritage de toute éternité ; de même je ne crains point de dire, que Marie a les ſiens, & que ces perſonnes qui luy ſont ſi cheres, ſont ceux qui font gloire d'être ſes enfans, qui n'ont pas ſeulement droit à l'heritage que Dieu promet, mais qui ſont eux-mêmes appellez l'heritage de Dieu, pour marquer par cette expreſſion, l'aſſûrance de leur predeſtination, & du bonheur éternel qu'elle leur ménage, & qu'elle leur procure. C'eſt le ſens & l'explication que quelques SS. Peres donnent àces paroles du Prophete Royal, qui ſemble avoir prophetiſé ce bonheur, & cette benediction des enfans de Marie. *Ecce hæreditas Domini, filii merces, fructus ventris tui.* Voilà, dit-il, l'heritage du Seigneur ; ſi vous êtes en peine de le connoître, ce ſont les enfans que ſon Pere luy a donnez pour récompenſe de ſes travaux ; mais à quel ſigne reconnoître ces enfans, & cet heritage ? ils ſont le fruit du ſein qui l'a porté luy-même ; ce ſont les enfans de ſa Mere, & ſes freres ſelon la chair & ſelon l'eſprit ; ils ſont enſuite ſes coheritiers, ou plutôt, il en fait luy-même ſon heritage ; & c'eſt ſur cela qu'eſt fondé ce ſentiment de quelques SS. Peres, qu'un ſerviteur & un veritable enfant de Marie, ne peut-être éternellement maudit & réprouvé de Dieu, parce qu'il participe aux benedictions que ſa Mere a reçuës en devenant Mere de Dieu. Voilà (Chrétiens) les avantages qui nous reviennent d'être les enfans de cette Reine du Ciel, qui met tout en œuvre pour nous faire part du bonheur qu'elle a receu.

Pſalm. 127.

Conclusion. Mais pour en joüir, il faut être veritablement ses enfans; c'est ce que j'ai toûjours supposé dans tout ce discours. Et j'ay assez parlé en d'autres occasions, des conditions que demande cette glorieuse qualité; je dis seulement en general, qu'il faut soûtenir cette dignité par ses actions, & répondre par la sainteté de nôtre vie à la profession publique que nous en faisons. Ainsi nous ne serons jamais enfans de Marie, si nous ne quittons le vice, & si nous ne nous efforçons de meriter son amour & sa protection par une conduite de vie reguliere, & constante dans le culte & dans les devoirs qu'on luy rend.

Autrement ce seroit donner sujet au Fils de Dieu de faire cette plainte, dont il est parlé dans les Cantiques, *Filii Matris meæ pugnaverunt contra me.* Ce sont les enfans de ma Mere qui se sont déclarez contre moy, qui me portent les coups plus sensibles, & qui me font des plaies plus profondes. Que les Impies qui ont levé le masque, & qui font gloire de leurs crimes, l'offensent & l'outragent; ce sont des ennemis déclarez, il semble qu'il n'en doive attendre autre chose; mais que les enfans de sa Mere, ceux qui sont regardés comme ses plus fideles amis, ceux qui font profession d'être plus étroitement attachez à son service, l'offensent & l'outragent sous ce pretexte, c'est ce qui luy est le plus sensible, & ce qui luy fait pousser cette plainte, *filii Matris meæ pugnaverunt contra me.*

Cant. 2.

Ensuite les reproches qu'ils recevront de la part de cette glorieuse Mere de Dieu, ne seront pas moins justes, lors qu'aprés avoir

pris la qualité de ſes enfans, ils ne luy reſſembleront par aucun endroit ; & je ne doute point qu'elle ne leur diſe à peu prés les mêmes paroles, que ſon Fils dît autrefois aux Juifs, *honorifico Patrem meum, ſed vos in honoraſtis me;* *Joan. 8.* j'honore mon Pere, mais vous, vous me deshonorez. Allez, leur dira-t-elle, j'honore mon Fils, qui a daigné me choiſir pour ſa Mere ; mais vous me deshonorez, de me prendre pour la vôtre, en ne ſoûtenant pas cette qualité par les actions de vôtre vie ; c'eſt un titre d'honneur qui ne vous appartient pas, & la honte de vos déréglemens, ne me peut apporter que de la confuſion. Ah ! Chrétiens, puiſqu'elle devient nôtre Mere, en même temps qu'elle eſt déclarée la Mere de Dieu, ne deshonorons pas par l'infamie de nôtre vie, la qualité illuſtre de ſes enfans. Faiſons voir plutôt, que nous ſommes veritablement tels, par l'imitation de ſes vertus ; ayons, dit ſaint Ambroiſe, ſes exemples & ſes actions ſans ceſſe devant les yeux, pour être la regle, & le modele, ſur lequel nous formions les nôtres; ne rougiſſons point de la reconnoître pour nôtre Mere, en nous acquittant des devoirs auſquels cet honneur nous engage, car c'eſt le moyen de l'engager elle-même à nous reconnoître pour ſes enfans, de participer aux benedictions qu'elle a apporté au monde, & d'entrer en poſſeſſion de l'heritage du Ciel qu'elle nous a procuré. Je vous le ſouhaite, &c.

SERMON
DE LA
VISITATION
DE LA
SAINTE VIERGE.

Exurgens Maria in diebus illis, abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda, & intravit domum Zachariæ, & salutavit Elisabeth. Luc. I.

Aussi-tôt aprés Marie partit avec promptitude, & s'en alla par les montagnes en une Ville de Juda, & étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth. *Luc.* I.

Si l'on envisage l'action que fait aujourd'huy la glorieuse Mere de Dieu par des vûës humaines, & par les seules lumieres de la raison; j'avouë (Chrétienne Compagnie) qu'on n'y remarquera rien qui soit fort extraordinaire, & qui doive servir de

matiere à un Eloge particulier. Il semble qu'on doive regarder la visite qu'elle rend à sa cousine sainte Elisabeth, comme un de ces devoirs de bienseance, à quoy les personnes qui sçavent vivre se font une loy de ne jamais manquer; ou bien comme une de ces marques d'amitié que l'usage a étably dans le commerce des hommes; ou enfin comme l'effet d'un naturel obligeant, qui va offrir ses services à une personne que l'âge, la vertu & la proximité du sang luy avoient rendu considerable.

Mais si nous élevons les yeux plus haut, & si nous considerons cette action de plus prés, nous trouverons que depuis que Marie est devenuë Mere de Dieu, tout ce qu'elle fait est quelque chose de plus qu'humain; & que toutes ses démarches doivent être regardées comme autant de mysteres, depuis qu'elle renferme dans son sein celuy qui en est la source & le principe. Je tombe donc d'acord, que cette visite n'a rien au dehors, qui frape les yeux d'un éclat fort surprenant; mais si nous en pénétrons le fond, si nous en recherchons le motif, si nous en considerons la fin, & si nous examinons ce qui s'y passe; quelle merveille n'y découvrirons-nous point? que de beaux exemples de vertu! que d'excellentes instructions pour la conduite de nôtre vie! mais sur tout quelle riche idée ne nous fournira-t-elle point pour regler la plus ordinaire de nos actions, qui est la conversation, les entretiens, & les visites, sur le modele le plus achevé qu'une pure Creature ait jamais fait voir? Pour tâcher donc de l'imiter, im-

plorons, par son moyen, les lumieres de ce même Esprit, qui luy inspira de faire cette visite, si-tôt que par son operation toute divine, il l'eut renduë Mere de son Dieu; & employons pour ce même sujet, les paroles de l'Ange, en luy disant,

Ave Gratia plena.

TOUT le monde sçait (Chrétienne Compagnie) que la glorieuse Vierge est appellée le commencement des voies de Dieu, selon ces paroles de la Sagesse, que l'Eglise luy applique; *Dominus possedit me in initio viarum suarum*; parce que c'est en elle, & par elle, qu'il a jetté les fondemens de ce grand Ouvrage de nôtre redemption. C'est pour cela qu'elle a été la premiere dans sa pensée, & comme parle un saint Pere, qu'elle a tenu l'Esprit de Dieu comme occupé durant toute l'éternité; mais je puis dire aujourd'huy que le mystere de la Visitation est aussi le commencement des voies de Marie; parce que c'est la premiere démarche que luy fait faire le zele ardent qu'elle a du salut du monde, & la premiere communication qu'elle fait aux hommes du saint Esprit, dont elle vient de recevoir la plenitude, en devenant la Mere d'un Dieu; or cette saillie ne s'est pû faire sans qu'elle sortît en quelque façon hors d'elle même, pour se répandre au dehors; il falloit qu'elle entrât dans le commerce des hommes, pour leur communiquer les biens dont Dieu ne l'a remplie que pour leur en faire part; puisque c'est le senti-

Prov. 8.

ment de quelques SS. Peres, & de plusieurs Docteurs, que toutes les graces & toutes les faveurs qu'il a resolu de faire aux hommes, ne leur sont données que par son moyen; & qu'elle est comme le canal par où elles découlent; *totum nos habere voluit per Mariam.*

C'est donc dans cette vûë, & dans ce noble dessein que Marie sort de sa maison, & quitte sa retraite, pour aller visiter sa chere cousine Elisabeth, qui a été comme le premier objet de son zele, & de ses premieres communications; & comme les visites & les conversations sont le bien de la societé civile, & pour ainsi parler, les voies du commerce ouvertes à toutes sortes de personnes; comme c'est par là que les hommes se communiquent mutuellement ce qu'ils ont de bien & de mal, & que ce qui est propre & particulier de chacun devient public; jusque-là que le Fils de Dieu luy-même étant venu sur la terre pour gagner les hommes, & travailler à leur salut, il y a employé à la verité tous les moyens imaginables; mais le plus ordinaire dont il s'est servy a été la conversation, ne rebutant pas même les plus grands pecheurs, & les personnes de la derniere condition, *& in terris visus est, & cum hominibus conversatus est.* Ainsi (Chrétiens) comme ce seroit avoir une idée trop basse de la vertu, & des hauts desseins de la glorieuse Mere de Dieu, que d'attribuer à un simple devoir de bienseance, & de civilité, la visite qu'elle rend à sainte Elisabeth; je dis qu'elle sert aujourd'huy de modele à toutes les visites, où le devoir de nôtre état nous engage, & dont souvent nôtre profes-

Baruch. 3.

sion ne nous peut dispenser ; mais que la qualité de Chrétien que nous portons tous, doit élever, pour en faire autant de moyens & d'occasions de porter le prochain à la vertu.

Pour apprendre donc ce beau secret de la Morale chrétienne, ne le cherchons point ailleurs que dans l'exemple de Marie, qui premierement n'a pour motif de cette visite, que la charité, qui est l'unique sujet qui la lui fait entreprendre ; & en second lieu qui en fait le moyen & l'occasion d'exercer cette charité même, dans la sanctification du petit Jean-Baptiste, & de toute la maison de Zacharie. Voilà (Chrétiens) sur quoy nous devons regler toutes nos visites & nos conversations, pour y apprendre premierement par quel motif nous devons nous-y engager, & ensuite comme nous devons nous-y comporter, quand nous-y sommes engagés. La charité en doit être le motif, parce que c'est ce qui nous les doit faire entreprendre ; la charité en doit être l'effet & le fruit ; ce seront les deux Parties de ce discours.

I. PARTIE. Il faut sans doute que les motifs qu'eut la glorieuse Vierge d'entreprendre ce voyage, fussent bien pressans ; puisque nonobstant les charmes de la solitude, pour laquelle elle avoit une inclination si forte ; celle qui jusqu'alors n'avoit vêcu que dans le Temple, & aux pieds des Autels, ou dans sa chambre, appliquée à la Priere & à la Meditation ; celle que la qualité de Mere de Dieu, dont elle venoit d'être honorée, devoit éloigner des visites, & des compagnies, aussi-bien que de

toutes les pensées de la terre ; celle enfin que le Verbe éternel, qu'elle portoit dans son sein, devoit ce semble ne porter qu'à la contemplation des mysteres qu'elle voyoit accomplis en sa personne ; celle-là même cependant quitte tout d'un coup sa retraite, abandonne le soin de sa famille, sort avec précipitation, fait un voyage de deux ou de trois journées par des chemins difficiles, pour demeurer prés de trois mois dans la maison de sainte Elisabeth ; qui croira que celle, dont toutes les démarches sont autant de mysteres, ait fait celle-cy sans raison ? & que l'interest de Dieu, qui a reglé toutes ses actions, n'ait point eu de part à celle qu'elle fait en ce jour, puisqu'elle est une des plus considérables de sa vie ?

Mais je dis, qu'un dessein si extraordinaire, & qui semble d'abord pris à contre-temps, n'a point eu d'autre motif que la charité qui la pressoit, *charitas urget nos*, comme a dit depuis l'Apôtre saint Paul ; parce que celle qui porte dans elle-même le Dieu de la charité, ne peut agir par d'autres mouvemens, que par ceux que luy inspire la charité ; mais une charité soûmise aux inspirations du même Esprit, qui l'a comblée de ses graces & de ses bienfaits, & qui prend encore le soin de sa conduite ; de sorte qu'elle ne fait rien que par son ordre, & qu'elle suit fidellement toutes ses lumieres, en tout ce qu'elle entreprend.

2. ad Cor. 5.

En effet, mille considerations du côté du monde & de la nature devoient la détourner de se mettre en chemin, mais c'est Dieu qui luy ordonne, & la charité qui la presse ; rien n'est capable de l'en détourner ; & voilà

(Chrétiens) la premiere chose qui nous doit servir de regle & de modele, dans les visites qui nous engagent à converser avec le prochain. D'un côté c'est la charité qui nous-y doit porter comme la glorieuse Vierge ; mais d'ailleurs il faut que cette charité soit soûmise aux ordres de Dieu, qui nous les fait assez connoître, par les lumieres interieures qu'il nous donne dans les occasions ; ou par les ordres de l'obéïssance qu'on doit à ceux qui ont charge de nôtre conduite. Sur quoy (Mess.) il y a deux extremitez à éviter, & comme deux écuëils également à craindre, qui nous obligent de regler nôtre charité, & de la soûmettre aux ordres de Dieu. Car d'un côté il ne faut pas que la charité que nous devons au prochain préjudicie à celle que nous nous devons à nous-mêmes; & de l'autre, il ne faut pas que celle que nous avons pour nous, nous empêche d'être utiles au prochain ; & comme il y a danger de donner dans l'une ou dans l'autre de ces deux extremitez, pour y trouver le juste temperament que nous devons y apporter ; il faut que cette charité, qui en doit être le motif, soit soûmise & ardente tout à la fois, qui sont les deux qualitez de celle que Marie fait paroître aujourd'huy.

Elle doit être soûmise, parce que comme l'écuëil le plus dangereux qui se rencontre dans la vie, ce sont les compagnies, & les conversations, où le peril est d'autant plus grand, que le penchant que nous y avons est plus fort, & plus naturel ; il n'y a rien par consequent qui ait plus besoin de conduite ; car comme c'est ce qui fait une partie de la

bonne éducation, c'est aussi ce qui a coûtume de corrompre davantage les mœurs ; de maniere que si la charité y trouve la matiere de son zele, elle y trouve souvent aussi ce qu'il y a de plus capable de l'éteindre, & de nous pervertir ; elle a donc besoin de lumieres, pour fuir, ou pour rechercher les conversations selon le danger qu'il y a à craindre, ou le fruit qu'il y a esperer ; & comme il est de la prudence & de l'humilité chrétienne de se défier toûjours de ses forces, rien ne peut mieux nous rassûrer dans la juste crainte que nous devons avoir, ny regler le zele qui nous porte à secourir le prochain, que la soûmission à ceux qui sont chargez de nôtre conduite, & l'obéïssance que nous rendons à Dieu en leurs personnes.

C'est pourquoi au lieu de nous y ingerer de nous-mêmes, la premiere chose que la devotion & la charité nous inspirent, c'est d'aimer la solitude & la retraite ; & la premiere marque qui fait connoître qu'une ame se conservera dans l'innocence, c'est de préférer les entretiens avec Dieu, à tous les entretiens inutiles, & aux conversations où il y a plus à perdre qu'à gagner ; parce que ceux avec qui nous lions ce commerce, nous laissent presque toûjours quelque idée des maximes du monde, & qu'il est plus aisé de prendre ce qu'ils ont de mal, que de leur communiquer ce que nous avons de bien.

Mais d'ailleurs comme les hommes sont nez pour mener une vie sociable, & que souvent nôtre état, le devoir de nôtre profession, & de la bienseance nous engagent dans le com-

merce du monde ; je dis encore une fois, qu'il faut que la charité fasse de cette necessité une vertu , & d'un instinct naturel qui nous porte à la societé , elle en fasse un moyen de porter les autres au bien , & de nous y animer nous-mêmes. Il est vray que la morale a fait une vertu de la civilité , dont l'employ consiste à regler les conversations & les visites dans les termes de l'honnêteté , & que les personnes du monde les regardent comme un moyen de cultiver l'esprit , & de luy donner cette politesse , qui les distingue du commun ; l'experience même fait voir que c'est ce qui fait les hommes , les uns aux affaires , les autres aux sciences , & en un mot, il est difficile que sans la conversation on puisse trouver dans son propre fonds , de quoy soûtenir son rang , & passer pour honnête homme dans sa profession ; aussi est-ce à quoy se termine tout l'avantage que l'on en retire ordinairement. Mais un Chrétien doit porter ses vuës plus loin ; il doit se servir de la conversation non seulement pour se rendre plus honnête homme , mais pour se rendre un plus parfait Chrétien , en élevant cette vertu , qui n'est que morale , & qui étant subordonnée à la charité devient l'instrument de toutes les autres vertus , si l'on s'en sçait servir comme il faut.

Mais le moyen de s'en servir , c'est de ne s'y point engager sans ordre & sans aveu , & sans connoître ses forces & son naturel ; où plutôt craindre que sous pretexte de charité , on n'y cherche que son plaisir , & à satisfaire son inclination ; car si les Saints, qui ne voient

le monde que pour le ſantifier, courent hazard d'en être eux-mêmes pervertis ; à quel danger ne s'expoſent point ceux, qui n'ayant pas un auſſi grand fonds de vertu, ſe mêlent dans toutes ſortes de compagnies ? ne cherchent qu'à paſſer le temps, ou tout au plus, qu'à y trouver quelque relâche, ou quelque honnête divertiſſement ? Peuvent-ils dire qu'ils y ſoient en ſûreté, particulierement dans ces aſſemblées, où l'on preſente le poiſon de toutes parts, où l'on a même ſongé tout le jour à préparer le breuvage, pour en rendre l'effet plus prompt, & plus mortel ; où tout ce que l'on fait, & tout ce que l'on dit, tend à inſpirer la paſſion, & à corrompre le cœur ?

Ce qui n'eſt pas ſeulement dangereux pour les grandes aſſemblées, mais à proportion pour toutes les autres, quand on s'y engage temerairement ; puiſque ſouvent les entretiens particuliers ſont les plus dangereux, & les plus ſuſpects, principalement quand ils ſe font entre des perſonnes de different ſexe. Puiſque ces entretiens & ces viſites ſont contés entre les occaſions du peché, & lors qu'on s'y expoſe de gayeté de cœur, on ne peut y demeurer ſans danger ; parce que ſi l'air du monde eſt contagieux à ceux même qui ne le voient qu'à deſſein de le combattre, s'ils ne le font par une charité prudente & ſoûmiſe ; quelle ſûreté pourra-t-il y avoir pour ceux, je ne dis pas qui le frequenteront pour l'imiter, pour étudier ſes maximes, & pour les ſuivre ; mais encore pour ceux qui pourroient avoir des motifs plus innocens,

& même saints; Si leur charité n'est prudente, & s'ils n'y sont conduits par l'Esprit de Dieu, ou par les ordres de ceux qui leur tiennent la place de Dieu, où du moins qu'eu égard à l'âge, à l'état, & à la profession que l'on a embrassée, ou à l'état de ceux que l'on frequente, on juge prudemment que l'on n'y fera ou que l'on n'y apprendra que du bien.

Je ne veux pas m'étendre icy sur le danger que l'on court dans les mauvaises compagnies, ce seroit une morale trop vaste pour mon sujet; mais je dis que la charité qui nous engage dans le commerce du monde, & dans les conversations avec le prochain, a ses regles & ses mesures; & que pour ne point préjudicier à celle que nous nous devons à nous-mêmes, elle ne s'y doit porter que par ordre, ou par conseil; car de quoy nous serviroit-il de gagner à Dieu tout le monde, si cela se pouvoit faire, & de nous perdre nous-mêmes? Est-ce que nous ne devons pas d'abord avoir égard à nos propres interêts? & seroit-ce une charité de sauver les autres aux dépens de son propre salut? Si donc il n'y a rien dans le monde qui ne soit contagieux, si ses maximes, si son esprit, si ses passions se communiquent insensiblement à ceux qui y vivent, qui peut douter qu'il ne faille user de précaution à ceux qui s'y engagent? & que si c'est la charité qui nous y doit porter, elle ne doive être soûmise, ou à la prudence d'un sage Directeur, ou à la volonté de ceux de qui nous dépendons, & qui répondront eux-mêmes de nous?

Mais comme toute extremité est vicieuse,

si la charité du prochain ne doit pas préjudicier à celle que nous nous devons à nous-mêmes, il ne faut pas réciproquement que celle que nous nous portons, soit un obstacle à celle que nous devons, & que nous pouvons rendre au prochain ; c'est pourquoi lors que nous sommes assûrez de la volonté de Dieu, & qu'il nous a fait connoître que nous pouvons être utile aux autres ; cette charité s'y doit porter avec une promptitude, & une ferveur qui imite celle de la glorieuse Vierge, qui préfere les services & les devoirs qu'elle va rendre à sa Cousine, à la douceur de sa retraite, & de son propre repos ; parce que comme il y a certains temps, certaines occasions, certaines conjonctures, où l'on doit quitter les hommes pour Dieu, aussi il y en a d'autres, où l'on doit quitter en quelque maniere Dieu pour les hommes ; & c'est lors que l'interêt de leur salut nous-y appelle, à dessein de les porter à Dieu, dont ils se sont éloignés par leurs crimes, ou pour les en approcher de plus prés en les animant à la vertu, & à la pieté ; c'est l'exemple que nous en donne Marie.

Elle n'a pas plutôt conçu dans son sein le Verbe éternel, qu'elle le porte en la maison de Zacharie, & va avec empressement & poussée d'une sainte ardeur, publier les grandeurs que Dieu avoit operées en sa personne ; elle y va avec une sainte précipitation, *abiit cum festinatione* ; parce que la charité l'y pousse au dedans, par le mouvement d'un saint zele, qui est comme un feu toûjours ardent, & toûjours en action, *charitas exæstuat,*

Luc. 1.

Item. Gili-

bert. serm. 147. Eadem ferè verba habet.

teneri non potest, dit saint Bernard ; & elle est attirée au dehors, en considerant ce même Dieu comme l'objet de sa charité ; puisqu'elle sçavoit que c'étoit rendre service à Dieu même que de le rendre au prochain pour son amour ; ainsi pressée & poussée d'un côté & attirée de l'autre par ces deux mouvemens de charité, elle ne délibere point, elle n'allegue ny excuse ny pretexte ; elle n'a égard ny à la longueur ny à la difficulté des chemins, en un mot, rien n'est capable d'arrêter son zele ; peut-être ne sçavoit-elle pas précisément ce que Dieu vouloit faire par son entremise ; peut-être avoit-elle seulement en vuë de faire une action de charité, sans connoître en détail jusque où elle devoit s'étendre ; mais elle connoît que le prochain en sera édifié. & en retirera quelque avantage, & que Dieu en sera glorifié ; il n'en faut pas davantage, elle y court, elle y vole plutôt qu'elle n'y va ; & comme l'ardeur qui la presse ne luy permet pas de differer son départ, elle ne luy permet pas de s'arrêter en chemin, *abiit cum festinatione.* Admirable modele d'un zele & d'une charité chrétienne ! qui nous fait préférer l'interêt de nos freres à nôtre repos, & negliger nôtre propre satisfaction pour les secourir dans leurs besoins.

C'est ce que Dieu demande de nous, par ce precepte si formel de l'Ecriture, *mandavit unicuique de proximo suo.* Or (Chrétienne Compagnie) il n'y a pas de moyen plus ordinaire, plus universel, & en même temps plus efficace, & plus propre de tous les états, & de toutes les conditions que les con-

Eccl. 17.

versations & les visites qu'on se rend les uns aux autres ; d'où il s'ensuit qu'ayant toûjours en main ce moyen si commun, si facile, & que nous portons toûjours, pour ainsi dire, avec nous ; s'il y a peu de personnes qui s'en servent, il n'en faut point chercher d'autre cause, sinon qu'il y a peu de charité parmy les hommes, lesquels autant qu'ils sont ardens & empressés pour leurs propres interêts, autant sont-ils froids & languissans pour ceux de Dieu & du prochain ; car s'ils avoient une étincelle de cette charité qui animoit le cœur des Saints, & dont celuy de cette sainte Vierge étoit embrasé dans le Mystere de ce jour, au lieu de perdre tant de temps dans ces visites inutiles, il n'y auroit ny Hôpitaux, ny pauvres honteux, qui ne sentissent les effets de leur charité, point de malades qu'ils ne visitassent regulierement, point de personnes affligées qu'ils n'allassent consoler, point de personnes en necessité qu'ils ne s'empressassent de soulager ; le Fils de Dieu à qui ils rendroient tous ces bons offices, en la personne de ceux qui les attendent d'eux, les feroit courir d'un bout à l'autre d'une Ville ; le Sauveur qui daigne bien s'en tenir obligé, & qui leur en marquera un jour sa reconnoissance, les y feroit aller avec une ferveur qui leur feroit compter pour rien & l'interêt de leur santé, & toutes les peines qu'ils se donneroient pour son amour ; ah ! charité que tu es refroidie parmy les hommes ! devoirs du Christianisme, que vous êtes languissans ! visites, conversations, de quel usage êtes-vous, si Dieu ne trouve aucune part dans la meilleure partie de nôtre vie ?

C'est uniquement le plaisir qui fait que l'on se jette dans les compagnies, souvent sans prévoyance, & sans précaution, & qu'on s'y répand en mille entretiens non seulement badins & inutiles, mais pour l'ordinaire libres & scandaleux, chacun avec ceux de son âge & de sa condition, pour des parties de jeu & de divertissemens; & il semble que tout le fruit qu'on y cherche & qu'on en retire, c'est de passer le temps sans ennuy. Combien de Dames qui aprés avoir vieilli dans ce commerce du monde, ne peuvent ny s'en retirer, ny changer de manieres, pour y réparer par leur bon exemple & par leurs saints discours, le scandale qu'elles y ont si souvent donné? combien d'autres qui aprés de vains & de ridicules efforts pour dissimuler cet âge, qui les bannit des compagnies & des divertissemens qui s'y passent, lorsqu'elles n'y peuvent plus paroître avec bienseance, ont des filles qui leur servent de pretexte pour s'y trouver; car elles leur permettent d'aller par tout afin de les accompagner par tout, & elles leur laissent voir le monde, parce qu'elles ne peuvent se passer de le voir elles-mémes.

Vous ne pouvez, dites-vous, vous passer de conversations ny de visites, eh bien, allez donc visiter dans les Hôpitaux, tant de pauvres miserables qui y sont; entretenez-vous avec eux de leurs besoins, consultez ensuite des moyens de les soulager; passez des Hôpitaux dans les Prisons, pour visiter ceux qui étant pauvres comme beaucoup d'autres, ne peuvent vous faire entendre leur pauvreté que par la bouche d'autruy; allez les consoler si

vous ne pouvez les délivrer ; essuyez leurs larmes si vous ne pouvez rompre leurs chaînes ; & si vous ne pouvez leur donner la liberté du corps, procurez-leur celle des enfans de Dieu, en les exhortant à se réconcilier avec luy, par le Sacrement de Penitence, & à souffrir en patience les miseres, où ils se voient réduits. O que ces visites sont saintes! que ces conversations sont profitables ! qu'elles sont dignes d'un Chrétien, & qu'elles sont agreables à un Dieu, qui reçoit ces visites, & les services que vous leur rendez, comme s'ils étoient faits à sa propre personne ; mais on a aussi peu de foy que de charité pour entrer dans ces sentimens, à quoi je vous conjure de faire un peu de reflexion ; & cependant aprés avoir vû le motif qui doit sanctifier nos conversations & nos visites, voyons comme nous devons nous y comporter, afin de sanctifier les autres par ce moyen, sur le même modele de la Mere d'un Dieu. C'est la seconde Partie de ce discours.

II. PARTIE.

Il semble (Chrétienne Compagnie) que les autres Mysteres, qui regardent la glorieuse Vierge, ne soient que pour honorer sa sainteté propre ; elle est toute sainte & immaculée dans sa Conception par un privilege & un avantage qu'elle a sur le reste des hommes ; sa Naissance la fait paroître au monde en cet état ; son Annonciation est un Mystere de sainteté, puisqu'elle est remplie du saint Esprit, & sanctifiée par la presence du Saint des Saints qui est son Fils ; sa Mort est le terme & la consommation d'une vie toute sainte;

& enfin dans son Assomption triomphante, sa sainteté est couronnée : mais dans sa Visitation elle communique sa sainteté, & sa charité qui en a été le motif devient aussi le moyen de sanctifier toute la maison de Zacharie ; c'est ce qui nous doit davantage interesser dans ce Mystere, où elle commence à travailler au salut des hommes & à leur communiquer les merites de son Fils, qu'elle porte dans son sein ; mais c'est en quoi elle est aujourd'huy le modele achevé d'une visite, & d'une conversation sainte, en nous apprenant comme il faut s'en servir, afin de sanctifier les autres, & d'y exercer la charité qui nous les fait entreprendre ; sçavoir par les saints discours & les entretiens qu'elle eut avec sa Cousine dans la premiere entrevuë ; ensuite par les exemples de vertu & de sainteté qu'elle donna durant le long séjour qu'elle fit chez elle ; & enfin par les bons offices qu'elle luy rendit & à toute sa maison. Heureuse visite ! qui produit de si saints effets ; heureux voyage ! qui porte la sainteté dans les cœurs, travaux saintement employés ! qui remplissent les ames de grace, & du saint Esprit ! Voilà (Chrétiens) l'exemple sur quoi nous devons nous former, & regler nos conversations & nos visites pour les rendre saintes, en les faisant autant de moyens de sanctifier les autres.

Premierement par les bons discours & les pieux entretiens, qu'il est facile d'y faire entrer, pour peu que nous ayons nous-mêmes de sentimens de Dieu, & que nous ayons du zele pour le salut du prochain ; car pour ne

point sortir de ce Mystere, dont nous pouvons tirer une si salutaire instruction ; d'où vient, je vous prie, que dans le discours que l'Ange luy tint, en luy annonçant l'heureuse nouvelle qu'elle étoit choisie pour être la Mere de Dieu, elle se contente de répondre trois mots, & de se retrancher, pour ainsi dire, dans le silence, sans lier conversation avec cet Esprit bienheureux, qui luy pouvoit encore apprendre d'autres secrets, que celuy qu'il luy reveloit. Elle croit que c'est assez d'examiner ce qu'il dit ; mais en cette rencontre, je veux dire dans la visite qu'elle fait à sainte Elisabeth, elle profere plus de paroles, que nous n'en avons d'elle dans tout le reste de l'Evangile ; elle parle de Dieu, de ses grandeurs, de sa puissance, & de ses misericordes ; elle y étale les bienfaits qu'elle a reçûs de sa bonté, elle y expose les sentimens de son cœur, & par un saint transport de joie, elle prononce ce divin Cantique, où elle marque ses reconnoissances ; & il semble enfin qu'elle ne se puisse lasser de publier ses bienfaits.

C'est que le saint Esprit nous apprend, qu'il y a un temps de se taire, & un temps de parler ; & jamais personne n'a mieux connu ce temps, ny sçû en faire un meilleur usage que Marie, qui dans le silence & dans la solitude, où elle n'a parlé qu'à Dieu, a parfaitement appris la maniere dont il faut converser avec les hommes : car ayant l'esprit tout remply de Dieu, sa langue ne peut parler que de l'abondance du cœur, & ne pensant qu'à ses misericordes, & aux biens dont elle venoit d'être comblée, c'est par là qu'elle donne entrée

à la conversation toute celeste qu'elle fait avec sainte Elisabeth. Que nous serions sçavans (Messieurs) si nous sçavions l'art de faire entrer des discours de pieté dans toutes les compagnies où nous nous trouvons! Que nous serions d'utiles instrumens d'un Dieu, si nous pouvions porter tous ceux avec qui nous traitons, à le loüer & à l'aimer! & si Dieu ne nous a pas mis en un état où nous puissions luy rendre des services bien signalés, quel moyen n'avons-nous point de luy en rendre par les bons discours, & les pieux entretiens que nous pouvons avoir tous les jours avec le prochain?

C'est par ce moyen que l'on pourroit bannir du monde la médisance, qui y fait de si furieux ravages; par là que l'on pourroit arrêter les discours des libertins, qui se font un merite de débiter des impietés avec esprit; par là que l'on détourneroit ces entretiens trop libres, & ces libertés scandaleuses, qui sous le nom d'enjoüement & de galanteries, sont la source de mille desordres; par là que l'on empêcheroit les juremens, les contestations, les emportemens, les paroles piquantes, qui sont la source de tant de querelles; & tous les crimes ausquels la conversation donne entrée: & quand la charité se trouve avec un naturel adroit & insinuant, qui se rend maître des esprits, & qui sçait tourner les conversations sur le sujet qu'il luy plaît, quel mal ne peut-elle point empêcher, & quel bien ne peut-elle point faire? elle sçait donner à un entretien de pieté tant d'agréement, qu'elle le fera écouter sans ennuy, elle enflammera à

la

ſa vertu toute une compagnie, par le récit d'un accident qui ſera arrivé depuis peu, & qu'elle ſçaura enrichir de tous les traits, qu'une naïve & naturelle éloquence luy pourra donner; elle tiendra tous les eſprits appliqués par les loüanges qu'elle donnera à la vertu d'une perſonne de bien, & ſe ſervira de l'admiration qu'on aura pour elle, & du plaiſir qu'on aura pris d'en entendre parler, pour inſpirer une reſolution ſecrete de l'imiter. Et comme l'eſprit ne paroît jamais davantage que dans une converſation ſoûtenuë, à qui on donne pour cela le nom de ſpirituelle, elle deviendra ſainte & ſpirituelle dans un autre ſens, quand la charité l'animera, & il n'y aura point de bien que l'on ne ſoit capable de faire par ce moyen.

Mais (Chrétienne Compagnie) quand je parle de pieux diſcours pour ſervir de ſujet à vos converſations & à vos viſites, je ne prétends pas vous obliger à faire les Prédicateurs dans les cercles, & encore moins à vous ériger en cenſeurs publics, en vous déchaînant dans toutes les occaſions contre le relâchement du ſiecle, & contre les deſordres qui ſe trouvent dans tous les états, & dans toutes les profeſſions; il y a des meſures à prendre, & des regles à obſerver, pour ne pas éloigner les perſonnes de la pieté, au lieu de les y attirer, & ne pas rendre inutile un moyen ſi propre & ſi puiſſant; il faut de l'adreſſe & de l'eſprit, & ne pas croire que la devotion conſiſte à ſe déclarer d'abord, & que ſi-tôt que l'on eſt entré en converſation, il faille dés le premier mot prendre la parole, & s'attribuer

le droit de rompre le discours, & d'en substituer un autre. Cet air d'autorité, & ce ton de maître, qu'on ne peut souffrir qu'à peine dans les gens qui sont d'un rang & d'un caractere distingué, ne seroient pas bien reçûs de nos égaux; la devotion & la pieté se doivent insinuer insensiblement dans l'esprit, & non pas y entrer de force, & le prendre comme par assaut; une reflexion judicieuse & faite à propos sur ce que l'on dit, un bon mot que l'on relevera, & que l'on fera valoir, une circonstance sur laquelle on appuira une occasion que le hazard fera naître, & que l'on ménagera adroitement, fera plus d'effet que si l'on y venoit de dessein prémedité.

Ainsi ces zelés à contre-temps, qui veulent tout reformer dés le premier jour, qui se récrient à tous momens sur les plus petits desordres, qui se scandalisent de tout, & qui veulent absolument que tout le monde entre dans leur sentiment, ces zelés, dis-je, font souvent grand tort à la pieté & à la devotion. Car le veritable zele n'est ny impetueux, ny emporté, ny imprudent; il sçait prendre son temps, se servir de l'occasion, user de complaisance quand il faut, & se servir de la confiance qu'on luy témoigne, pour donner un salutaire conseil; & selon la maxime d'un grand Saint, s'il laisse aux autres, par bienseance, l'entrée de la conversation, il s'en reserve toûjours l'issuë, & fait en sorte que l'on en sort toûjours plus homme de bien, & plus porté à la vertu, que l'on n'y étoit entré.

Il n'y a qu'une occasion où j'approuverois que ce zele déployât toute sa force, & toute

ſa vigueur ; ſçavoir contre ceux qui prennent la liberté de débiter des maximes impies, & qui prétendent s'attirer de l'applaudiſſement par des railleries ſur les choſes les plus ſaintes, & ſur les plus auguſtes myſteres de nôtre Religion, ou bien qui avancent ou qui ſoûtiennent des propoſitions ſcandaleuſes, ou heretiques ; car alors comme la déliberation ou le ſilence ne peuvent paſſer que pour une lâche condeſcendance, ou pour un conſentement tacite, ce ſeroit autoriſer le libertinage, & donner cours à l'erreur. A la bonne heure donc, armez vôtre zele en cette rencontre, de tout ce qu'il a de force, & employez-y ce que vous avez d'eſprit & de capacité ; c'eſt faire un grand bien que d'empêcher un ſi grand mal, & le nom de Chrétien que vous portez vous oblige de vous déclarer hautement pour Dieu en ces occaſions, au lieu que dans les autres vous devez uſer d'adreſſe & de prudence.

Mais helas ! que le monde en a peu ! & que la charité y eſt froide & languiſſante ! ſi l'on en juge par les diſcours qui en ſont d'ordinaire une aſſez bonne marque. Car, dites-moy, quels ſont les entretiens les plus ordinaires de vos converſations, & de vos viſites ? Dieu n'en eſt-il pas le plus ſouvent banni ? On y parle de celuy-cy, & de celuy-là, on y déchire la reputation des abſens, & l'on fait paſſer comme en reveuë une famille toute entiere ; les entretiens qui paſſent pour les plus innocens, ſont ceux où l'on dit ſon avis ſur les projets & ſur les deſſeins des autres, où nous n'avons nul interêt ; on parle d'affaires ; de

nouvelles, de procés, & en un mot, on n'y apprend que des bagatelles, dont on se fait la plus serieuse occupation de la journée.

Je ne parle point icy de ces assemblées de bals, & de ces rendez-vous, qui sont autant de pieges tendus à l'innocence & à la pudeur; je ne parle point de ces cercles qu'on appelle du beau monde, où les conversations enjoüées, & les entretiens trop libres semblent dominer; je ne parle pas non plus de ce qui se dit dans ces tête à tête, je veux croire qu'il ne s'y dit rien contre la bienseance, & contre l'honnêteté, quoique Tertulien les appelle, *privatum consistorium libidinis*; ces paroles sont trop fortes, & le lieu où je suis trop saint, pour les traduire en nôtre langue; je parle seulement des discours, qui font le sujet le plus ordinaire des entretiens des personnes qui menent une vie plus reguliere; c'est beaucoup si la médisance & les autres pechez qui regnent dans les conversations des personnes mondaines, ne s'y trouvent point; mais il est rare qu'on y entende parler de Dieu, parce que le cœur n'en est pas rempli, & que la langue ne parle ordinairement que de l'abondance du cœur; mais en faisant profession de vivre en Chrétiens, pourquoi rougissons-nous de parler en Chrétiens? On aime mieux dans les compagnies être sur le pied d'un homme agreable & de belle humeur, par des railleries, des legeretez, & des boufonneries, que d'être tenu pour un homme vertueux: car les bons discours en sont la meilleure marque; *cor sapientis erudiet os ejus*, dit le S. Esprit, le cœur du sage, qui goûte les choses de

Prov. 16.

Dieu, fournira des paroles à sa bouche, & luy apprendra à parler de Dieu.

Mais ne nous arrêtons pas davantage sur ce sujet. Si le bien que l'on peut faire dans les visites & dans les conversations par les discours, est si considerable qu'on en est souvent plus touché, que des Sermons les plus forts, & les plus éloquens ; les vertus que l'on y peut pratiquer ne vont pas moins à l'édification du prochain ; & c'est une chose dont l'incomparable Mere de Dieu nous doit servir de modele, dans le Mystere de sa Visitation ; car sans parler de la charité en particulier, qui fut comme l'ame & le principal motif de cette visite, quelle humilité n'y fait-elle point paroître, étant ce qu'elle étoit, de s'abaisser jusqu'à rendre visite à une personne qui étoit tellement au dessous de son merite, & de sa qualité ? C'est ce qui donna de l'admiration à celle même qui se vit prévenuë d'une charité si obligeante, *unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me ?* mais la Vierge ne délibere point quand il est question de s'humilier, puisqu'elle sçait qu'elle porte en son sein le Maître de l'humilité même.

Luc 1.

Ah ! Vierge sainte ! apprenez aujourd'huy à celles de vôtre sexe à ne point chercher la vanité dans leurs visites, qu'elles ne rendent souvent que pour se faire remarquer dans les compagnies, les unes par leurs ajustemens & par leurs habits, & les autres par leurs manieres, & par leurs entretiens ; apprenez-leur qu'elles ne doivent point croire que ce soit une chose indigne de leur rang, que de s'abaisser jusqu'à aller voir les pauvres, les malades,

& les affligez ; mais que c'est-là où elles deviendront un spectacle digne des yeux des Anges & des hommes, & que jamais elles ne seront plus grandes devant Dieu, que quand elles s'abaisseront davantage pour son amour. Mais apprenez en même temps, Vierge sainte, à tous les hommes qu'il ne faut point faire entrer en consideration ny son rang, ny les avantages de la naissance, quand il s'agit de pratiquer l'humilité chrétienne, & de gagner le prochain par une petite déference. Vous sçavez, par exemple, que cette personne a quelque aigreur contre vous, je n'examine point si elle a tort, & si la justice est de vôtre côté ; il est constant que si vous l'alliez visiter le premier, cette démarche seroit capable de l'appaiser, & de calmer tous les mouvemens de son cœur ulceré. Ah ! n'allez point examiner si c'est à vous à faire ces avances, n'ayez point ces égards pour vôtre qualité, & ces mépris pour la bassesse de l'autre. Voilà une action d'humilité qui meritera que plus vous sacrifierez pour les interêts de Dieu, plus Dieu aura soin à son tour de ménager vôtre honneur & vôtre réputation, à l'exemple de la Mere d'un Dieu, qui n'examine point s'il est de sa dignité & de son rang, de prévenir sa Cousine ; puisque la couronne & le merite est pour celuy qui commence le premier.

Je n'aurois pas le loisir d'examiner en détail tous les exemples de vertus qu'elle donne dans cette visite, ses soins charitables, sa prudence à bien ménager ce temps, la conduite édifiante qu'elle garde durant prés de trois mois, & une infinité d'autres, pour m'arrêter à cel-

le qui est la plus necessaire dans les conversations ; c'est la retenuë & la modestie, dont cette Vierge a été un parfait modele, que saint Ambroise veut que nous ayons toûjours devant les yeux, & qu'il tâche de nous dépeindre par les plus beaux traits, en nous disant que sa voix, ses paroles, ses regards, ses gestes & tout l'air de sa personne étoit comme l'image de la modestie même ; capable de tenir tout le monde dans le respect, & d'inspirer l'honnêteté, & la vertu à tous ceux qui avoient l'honneur de luy parler ; *nihil torvum in oculis; nihil in verbis procax, nihil in actu inverecundum, non gestus fractior, non incessus solutior, non vox petulantior, eos solos solita cœtus invisere quos modestia non erubesceret, neque præteriret verecundia.*

Lib. 2. de Virginib.

Voilà (Chrétiens) ce qui feroit seul capable de sanctifier toutes les conversations & d'en faire autant de leçons de vertu ; jusque-là qu'au sentiment de saint Jerôme, toutes les paroles, les gestes, & les vêtemens mêmes des personnes modestes étoient autant de dogmes & de maximes de vertu, où il y a autant de preceptes que de paroles, que d'actions, & de mouvemens bien reglez. Par tout où cette modestie ne se trouve point, il peut bien y avoir de l'art & de la politesse, mais il n'y aura jamais de vertu ny d'honnêteté ; aussi doit-elle être l'ame d'une conversation chrétienne, comme le plus fort rampart de l'innocence, & de la vertu ; & si l'on vient une fois à le renverser, on ne doit attendre ensuite que desordre, que déréglement & qu'une licence scandaleuse de tout dire, & de tout faire.

Mais ajoûtons en troisiéme lieu, que quand la conversation est comme assortie de toutes ces vertus, l'on peut rendre par ce moyen au prochain les plus grands services, que l'on peut attendre de la charité chrétienne, & à peu prés semblables à ceux que la bienheureuse Vierge rend à toute la maison de Zacharie, par les biens qu'elle y apporte; car comme toutes les graces de Dieu n'ont que deux effets, sçavoir de convertir les pecheurs, & de perfectionner les justes; Marie, en cette premiere visite, sert à Dieu d'organe & d'instrument pour l'un & pour l'autre. Elisabeth est déja sainte, & Marie la sanctifie davantage; le petit Jean-Baptiste est encore un pecheur, puisqu'il est soüillé du peché originel, & elle en fait un Saint, d'où il s'ensuit que c'est par ces deux personnes qu'elle commence à être mediatrice des hommes, en contribuant à leur salut & à leur perfection; ce qui a fait faire cette remarque à quelques SS. Peres, que si sainte Elisabeth est mere de Saint Jean-Baptiste dans la nature, Marie en est la Mere selon la grace, & qu'elle luy donne cette vie de la grace presque de la même maniere qu'elle l'a donnée au Fils de Dieu, selon la chair; elle donne la vie à Jesus en recevant le saint Esprit, & elle donne la vie à saint Jean en luy communiquant le même Esprit; elle donne la vie à ce Dieu Homme par une parole, & elle donne la vie de la grace à saint Jean, par une autre parole, *ut facta est vox salutationis tuæ.* *Luc. 1.*

Il y auroit sans doute icy de grands mysteres à déveloper; mais je me contente de

vous dire que si dans vos visites & dans vos conversations, vous imitez la conduite édifiante qu'elle garde dans la sienne, vous rendrez à proportion les mêmes services à ceux avec qui vous converserez, en convertissant les uns, & en rendant les autres plus saints; car comme nous avons dit, la conversation étant faite pour la societé des hommes, & pour lier un commerce entr'eux ; sans en changer la nature, on la fera servir à un dessein infiniment plus relevé. Au lieu de ses offres de services que l'on prend pour de purs complimens, on leur rendra des services réels & effectifs, en leur inspirant des sentimens de pieté; au lieu d'une simple societé, on en fera un commerce de vertu, où il y aura infiniment à gagner pour les uns & pour les autres; au lieu de ces lieux qui semblent n'être faits que pour passer le temps, c'est à dire pour le perdre; vous en ferez autant d'écoles de toutes les vertus; & au lieu de ces personnes oysives, qui se font un employ de s'enquerir de ce que les autres font, vous en ferez autant de disciples, qui y apprendront ce que ny la lecture, ny tous les Sermons ne leur ont point encore appris; au lieu de cet épanchement déréglé, où l'on se laisse aller dans les compagnies, vous tiendrez les esprits dans le recueillement, & vous animerez les plus froids à l'amour de Dieu; en sorte qu'on pourra dire de vous, ce que deux Disciples disoient du Fils de Dieu, lorsqu'il les eut entretenus quelque temps, *nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur nobis?* nôtre cœur n'étoit-il pas tout embrasé d'une sainte

Luc. 24.

ardeur, lorſqu'il nous parloit, & que nous l'écoutions avec une attention dont rien ne pouvoit nous divertir ?

Concluſion. D'où je conclus, que ſi la charité nous doit porter à converſer avec les hommes, à l'exemple de la Mere de Dieu, que la charité y doit auſſi operer la ſanctification du prochain, comme la viſite & la converſation de Marie ſe termina à ſanctifier toute la maiſon de Zacharie ; puiſque c'en eſt le moyen le plus facile & le plus ordinaire, & en même temps le plus puiſſant. De ſorte que ſi nous avons le moindre zele pour le ſalut du prochain, ſi ſa perte nous touche, ſi la charité que nous luy devons nous doit faire entrer dans ſes interêts, pouvons-nous ne le pas ſecourir dans les beſoins les plus preſſans ? & ſi l'obligation que nous avons de le ſoulager dans les neceſſités du corps eſt ſi étroite, quand nous en avons le moyen ; croyons nous qu'elle ſoit moins preſſante pour ſes beſoins ſpirituels ; au contraire pluſieurs raiſons nous peuvent diſpenſer de l'une, comme nôtre propre beſoin & l'ignorance où nous ſommes des neceſſités d'autruy ; mais rien ne nous peut diſpenſer de celle-cy ; puiſque nous avons toûjours en main le moyen de nous en acquiter, & d'ailleurs que nous pouvons toûjours contribuer au ſalut, ou à la perfection du prochain par la converſation, qui eſt comme attachée à la condition de l'homme ; ainſi l'on ſe propoſe ſouvent des deſſeins imaginaires de bonnes œuvres, dont l'execution nous eſt impoſſible, & on laiſſe les faciles & les ordinaires. Que

peut-on faire de plus ſaint & de plus glorieux à Dieu, que de contribuer au ſalut & à la ſainteté des autres ?

Ainſi (mon cher Auditeur) voyez ſi vous vous ſentez embraſé de ce feu qui ne cherche qu'à éclairer & qu'à embraſer les autres ; êtes-vous touché du malheur de ceux qui ſe perdent ? ſouffrez-vous avec douleur que Dieu ſoit ſi peu connu des hommes, & qu'il en ſoit ſi peu aimé ? mais que faites-vous pour leur donner cette connoiſſance & pour leur inſpirer cet amour ? Je ne demande pas que vous parcouriez les terres & les mers, pour porter la foy aux Barbares & aux Infideles ; mais que vous ne rendiez pas inutile l'unique moyen preſque que vous avez de travailler au ſalut des autres, & de rendre quelque ſervice à Dieu, c'eſt d'inſinuer la pieté par vos converſations, d'y empêcher que Dieu n'y ſoit offenſé & deshonoré, & enfin d'en faire un moyen de faciliter au prochain le chemin du Ciel, & de vous l'ouvrir en même temps à vous-mêmes. C'eſt ce que je vous ſouhaite, &c.

SERMON DE LA PURIFICATION DE LA GLORIEUSE VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ, secundùm Legem Moysi, tulerunt Jesum in Hierusalem ut sisterent eum Domino. Luc. 2.

Aprés que les jours de la Purification de Marie furent accomplis selon la Loy de Moyse, ils porterent Jesus à Jerusalem pour le presenter au Seigneur. *S. Luc. c. 2.*

EST-CE un Mystere (Mess.) qu'on celebre en la Fête de ce jour, ou bien un assemblage de Mysteres, qui semble concourir pour la rendre plus sainte & plus solemnelle ? C'est la Fête de Jesus & de Marie tout à la fois, où se rencontrent les gran-

deurs & les humiliations de tous les deux ; où la joie & la douleur trouvent place en même temps ; où la mort & la vie ſemblent s'unir dans un même ſujet ; & où enfin, par un renverſement ſurprenant, le Redempteur du monde eſt luy-même racheté par une de ſes Creatures. Une mere ne fait jamais paroître plus d'amour & de pieté, qu'en offrant ſon fils aux plus effroyables ſupplices, & un vieillard ſouhaite la mort, en tenant la vie entre ſes bras. C'eſt (Chrétiens) l'aſſemblage de toutes ces choſes, qui a donné le nom de Rencontre à cette Fête, & l'a renduë l'une des plus conſiderables qui ſe celebrent dans l'Egliſe.

Mais parmy cette foule de merveilles, où nos eſprits ſe trouvent partagés en autant d'objets, qui meriteroient chacun nos reflexions ; trouvez bon que je m'arrête uniquement à ce qui fait plus particulierement le ſujet de cette ſolemnité. C'eſt, Vierge ſainte, l'exemple que vous y donnez à tous les hommes, de vous ſoûmettre à une loy humiliante, & qui pour vous y ſoûmettre, n'avez égard ny à vôtre honneur, qui ſemble y être intereſſé ; ny à la difficulté, que vous pouviez avoir d'offrir vôtre Fils pour le ſalut de tous les hommes ; ny à vôtre qualité, qui devoit ſans doute vous en diſpenſer. Mais pour nous ſervir de modele de la plus exacte obéïſſance, en cette occaſion, vous renoncez en quelque maniere aux plus chers interêts de vôtre gloire, en vous purifiant, quoique vous ſoyez la plus pure de toutes les Vierges ; vous paſſez par deſſus toutes les tendreſſes de l'amour naturel, en offrant vôtre Fils

comme une victime pour le ſalut des hom-
mes ; & quoi qu'en qualité de Mere de Dieu,
vous ſoyez la Reine & la Souveraine de l'U-
nivers, vous préferez un devoir qui ne vous
obligeoit point, à toutes les conſiderations de
vôtre grandeur & de vôtre dignité, par la
plus rare ſoûmiſſion qu'une pure Creature
pouvoit faire paroître aux Loix de ſon Dieu.
C'eſt (Chrétienne Compagnie) ce que nous
tâcherons de faire voir dans la ſuite de ce
diſcours aprés avoir demandé les lumieres du
Ciel, par l'interceſſion de cette même Vierge.

Ave Gratiâ plena.

DIEU étant tellement au deſſus de ſes Creatures, par l'indépendance de ſon Eſtre, & par l'excellence de ſa nature ; il ne faut pas trouver étrange (Meſſieurs) ſi à quelque degré d'honneur, & à quelque di-gnité qu'il les éleve, il ſe reſerve toûjours le droit de ſouveraineté ; & s'il exige d'elles l'o-béïſſance & la ſoûmiſſion, ſoit comme un hommage dû à ſa grandeur, ſoit comme un juſte tribut de leur reconnoiſſance. L'Ange & l'Homme ne furent pas plutôt creés, l'un pour commander aux Cieux ; & l'autre à la Terre, qu'avant que d'y exercer aucun acte de leur pouvoir, Dieu voulut qu'ils reconnuſ-ſent par leur obéïſſance, le ſouverain domai-ne de celuy dont ils avoient reçû tant d'avan-tages ; & pour cela, il leur impoſa une loy & un precepte ; & pour avoir refuſé de s'y ſoûmettre, l'un fut précipité ſur l'heure dans un abîme de malheurs, & l'autre déchut auſſi-

tôt de tous ſes droits, dans leſquels il n'eſt rentré que par l'obéïſſance d'un Homme-Dieu. Tant il eſt vray que Dieu eſt jaloux de ſon indépendance, qu'il ne veut & qu'il ne peut communiquer à perſonne; & qu'il veut que toutes ſes Creatures reconnoiſſent par leur obéïſſance, & par leur ſoûmiſſion.

Mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt de voir maintenant que les hommes à qui la baſſeſſe eſt auſſi naturelle que leur eſtre même, prétendent une exemption de ſes loix, par les mémes raiſons qu'ils ont de s'y ſoûmettre; & apportent pour excuſes les motifs mêmes, qui les y doivent plus étroitement engager. Tel ſe perſuade que ſon honneur ne peut compatir avec les maximes du monde; tel oppoſe la difficulté du precepte, auquel il ne peut ſe ſoûmettre, par une impoſſibilité prétenduë, & tel s'imagine que ſa qualité, ſa naiſſance, ou ſa dignité l'en doivent du moins diſpenſer.

C'eſt (Chrétienne Compagnie) contre ces trois pretextes les plus ſpecieux, & les plus ordinaires qu'apportent les hommes, pour éluder l'obligation que leur impoſent les loix du Chriſtianiſme & de leur Religion, que je veux produire dans le Myſtere d'aujourd'hui, l'exemple de la glorieuſe Vierge, qui ſe ſoûmet à la loy de la Purification, qui ne l'obligeoit point, & qui s'y ſoûmet, premierement aux dépens de ſon honneur, puiſqu'étant la plus pure de toutes les Vierges, elle ſe preſente au Temple pour ſe purifier, comme une femme du commun; en ſecond lieu, qui s'y ſoûmet, nonobſtant la peine & la difficul-

té qu'elle y pouvoit trouver ; puiſqu'elle luy commandoit en même temps de ſacrifier ce qu'elle avoit de plus cher au monde, en offrant ſon Fils pour le ſalut des hommes ; & enfin qui s'y aſſujettit, ſans avoir égard à ſa qualité de Reine & de Mere de ſon Dieu, à quoy elle ſemble déroger, en obéïſſant à une loy qui la dégradoit & qui ſembloit la dépoüiller de tous ſes titres, & de tous ſes droits. Ainſi, interêts d'honneur, difficulté du precepte, qualité, ou grandeur, trois pretextes qu'apportent les hommes le plus ordinairement, pour ſe diſpenſer des devoirs de leur Religion, mais vains pretextes, que je veux combatre aujourd'huy, & en tirer même des motifs d'une obéïſſance plus indiſpenſable, & plus reguliere. Ce ſera le partage de ce diſcours, qui ſera d'un myſtere, une inſtruction toute morale. Ecoutez-*la*, s'il vous plaît.

I. PARTIE. Premierement (Meſſieurs), le haut point d'honneur dont la glorieuſe Vierge devoit être la plus jalouſe, étoit ſans doute la gloire de ſa pureté, qui l'élevoit au deſſus de toutes les pures Creatures, & qui ayant attiré les yeux de Dieu même, meritoit l'admiration de tous les hommes. Voicy cependant que pour obéïr à une loy établie de Dieu, elle ſemble renoncer à cette gloire ; puiſque cette Vierge toûjours pure ſe met au rang des autres femmes, qui avoient beſoin de cette ceremonie.

Qui l'auroit crû (Chrétiens) que pour plaire à Dieu en cette rencontre, Marie eût voulu paroître pechereſſe ? que pour luy obéïr

elle eût en quelque façon flétri ce que Dieu consideroit le plus en elle ? que celuy à qui l'ombre seule de la moindre soüilleure fait horreur, eût pû regarder en cet état, celle qu'il n'avoit choisie entre toutes ses Creatures, que parce qu'elle les surpassoit toutes en pureté ? & qu'enfin celle qui a préferé le titre de Vierge à la grandeur de la maternité divine, eût eu le cœur d'y renoncer, du moins en apparence, par cette Purification ? mais c'est assez à cette humble Vierge, de sçavoir que Dieu le veut, pour suivre aveuglément toutes ses volontés.

Je sçai bien que ce sentiment, ou plutôt ce préjugé, que plusieurs ont conçu de l'humiliation de la glorieuse Vierge dans ce Mystere, ne paroît pas tout à fait juste, aux personnes qui examinent tout à la rigueur, & que les Prédicateurs qui s'étendoient à faire valoir ce grand exemple d'abaissement, parlent plus exactement aujourd'huy, quand ils traitent d'imaginaire, la confusion qu'elle eût de paroître devant les hommes, comme une femme du commun; parce que n'étant point connuë pour ce qu'elle étoit, personne n'en pouvoit concevoir une idée desavantageuse, de la voir dans cette ceremonie; ils eussent plutôt été scandalizés, s'ils l'eussent vuë se dispenser d'une loy qui obligeoit toutes les autres femmes, vû que le Mystere de l'Incarnation devant être caché pour quelque temps, elle ne pouvoit souffrir de honte ny de reproche devant les hommes, d'avoir mis au monde un Fils, dans un temps, & parmy une Nation, où la sterilité étoit un opprobre, ou si elle en

eût dû recevoir, c'eût plutôt été à la naissance de cet Enfant, qui ne laissoit aucun doute qu'elle ne fût Mere de la maniere que l'étoient toutes les autres. D'ailleurs Dieu ayant voulu qu'elle prît pour Epoux S. Joseph, afin que le Messie naquît à l'ombre de ce mariage, & que ce Mystere ineffable demeurât secret par ce moyen; elle ne pouvoit avoir de confusion de passer dans l'esprit des hommes pour ce qu'elle vouloit qu'on la crût; comme une personne qui se déguise, & qui tâche de se cacher, ne peut trouver mauvais, qu'on la prenne pour ce qu'elle veut paroître, puisqu'elle fait d'autant mieux son personnage, que ceux qui la voient y sont plus facilement trompés.

Ce n'est donc pas de ce côté-là, que Marie s'abaisse en se soûmettant à la loy de la Purification. Il est pourtant vrai (& c'est la premiere reflexion que je fais sur le sacrifice qu'elle fait de sa gloire) qu'elle ne peut obéïr à cette loy sans quelque secret sentiment de confusion. Comme une personne distinguée auroit honte de se voir confonduë avec la foule, ou de s'abaisser à un employ vil & abjet, parce que le souvenir du rang, dont elle se verroit déchuë, lui inspirant de nobles sentimens, ne luy feroit regarder qu'avec dédain, l'état où elle se verroit réduite.

Raisonnons de la Mere de Dieu, à peu prés comme nous faisons de son Fils le Verbe incarné; lorsqu'il parut au monde semblable aux autres hommes, qu'il y prit une forme étrangere, de serviteur & d'esclave, comme parle saint Paul, *formam servi accipiens*, qu'il

ad Philip. 2.

se vit même chargé de nos pechez, pour lesquels il devoit satisfaire à la Justice de son Pere, je ne crois pas qu'il reçut de la confusion de la part des hommes qui ne le connoissoient pas ; & qui n'eussent eu que des sentimens de respect & de reconnoissance pour luy, s'ils l'eussent connu. Mais qui peut douter qu'il ne fut humilié de se voir en cet état, & comme s'exprime le même Apôtre, qu'il ne fût comme aneanti, & que le sacrifice qu'il fit alors de sa gloire, pour se soûmettre aux volontés de son Pere, ne fût le plus parfait, & le plus agreable aux yeux de la souveraine Majesté?

Disons le même de Marie, dans la ceremonie de sa Purification, quoique les hommes ne sçussent pas encore qu'elle étoit Mere & Vierge tout à la fois, elle le sçavoit, & c'étoit assez ; mais pour faire hommage à Dieu d'une gloire si singuliere, & d'une faveur qui l'élevoit au dessus de toutes les Vierges, elle obéït à Dieu dans une loy qui cachoit cette prérogative aux yeux des hommes, & qui en éloignoit davantage leurs pensées. Et c'est en ce sens que je dis que Marie obéït à Dieu dans ce Mystere, aux dépens de sa gloire.

De maniere que la Purification est à l'égard de Marie, ce que la Circoncision avoit été à l'égard de son Fils ; il y parut pecheur & y prit le caractere du peché, parce que la Circoncision étant comme un remede ordonné de Dieu, & qui n'avoit jamais été appliqué ny devant ny aprés, qu'aux seuls pecheurs, il y portoit la ressemblance du peché devant Dieu & devant les hommes tout à la fois. Il

en est de même de la Purification de cette Vierge toute pure, puisque c'étoit une ceremonie ordonnée de Dieu comme la Circoncision; elle y porte en quelque maniere le caractere de pecheresse; puisqu'elle paroît entre les femmes soüillées, comme son Fils avoit porté le caractere du peché en paroissant pecheur.

Mais je veux que, par l'observation de cette loi, la glorieuse Vierge ne se soit attiré aucune confusion devant les hommes; du moins (& c'est la seconde reflexion que je vous prie de faire avec moy) du moins en s'y soûmettant, se priva-t-elle d'une gloire qui luy étoit duë; puisqu'elle avoit droit d'être tenuë pour ce qu'elle étoit, & qu'elle renonce à la prérogative incomparable d'être Vierge & Mere tout à la fois. Car en se purifiant comme les autres meres, ne fait-elle pas un aveu public, qu'elle n'a rien au dessus des autres; mais l'honneur qui luy pouvoit revenir d'être regardée comme la Mere du Messie, ne la touche point à l'égard de son devoir; faisant en cela tout le contraire de ce que font la plûpart des hommes, qui se contentent de sauver les apparences & les dehors; pourvû qu'ils paroissent justes & gens de bien, & qu'ils s'établissent sur ce pied-là dans le monde, ils croient que c'est assez, sans se mettre en peine de l'être en effet.

C'est là conduite d'une infinité de lâches Chrétiens, qui jusque dans les devoirs de la Religion, se font un honteux esclavage des loix du monde; mais l'exemple que nous donne aujourd'huy cette Vierge toûjours sainte,

& toûjours pure, c'est de ne point préférer une réputation éclatante à son devoir; faire ce que Dieu demande de nous, & laisser juger les hommes ce qu'ils voudront. Car enfin qu'importe qui nous soyons dans leur idée, puisque Dieu doit être Juge, & que nous sommes veritablement tels, que nous sommes devant ses yeux, *qui autem judicat me, Dominus est?* L'unique chose dont nous nous devons mettre en peine, c'est le jugement de Dieu; ce que nous devons sans cesse avoir devant les yeux, c'est cette redoutable lumiere à qui rien n'est caché, & cette droiture inflexible d'un Juge qui ne peut être surpris par aucun déguisement.

1. *ad Cor.* 4.

Cependant ne pensez pas que ce sacrifice, que la glorieuse Vierge fait de cet interêt d'honneur, soit si peu de chose, comme vous pourriez peut-être vous imaginer; car s'il faut mesurer l'humiliation que l'on souffre, à l'état, & à la profession de chacun; comme ce qui deshonore davantage un Gentilhomme de cœur, est de passer pour un lâche; & un homme de Lettres, d'être regardé comme un ignorant; parce que leur but & leur prétention, étant de se rendre considerables, ou du moins d'être sans reproche de ce côté-là; il n'y a rien dont la réputation les flatte davantage; & quand ils se voient réduits à perdre l'opinion avantageuse qu'on avoit de leur merite, ou à être privés de la gloire qu'ils attendoient dans les choses, dont ils font l'objet de toute leur passion; c'est toucher la prunelle de leurs yeux, & les blesser dans l'endroit où ils sont le plus sensibles.

Il faut juger ſur ce pied-là de l'humiliation de Marie ; c'eſt la plus pure de toutes les Creatures, qui n'a rien de plus cher & de plus précieux que cette gloire, qui eſt la ſource de toutes ſes grandeurs ; c'eſt ce qui a attiré le Verbe éternel du ſein de ſon Pere dans le ſien, dit ſaint Ambroiſe, c'eſt ce qui l'a élevée au deſſus des Anges, ajoûte ſaint Bernard, & qui l'a approchée de Dieu, autant qu'une pure Creature le peut approcher ; en un mot, cette prérogative luy a été ſi chere, qu'elle l'auroit préférée à la maternité divine, comme on l'infere des paroles qu'elle dit à l'Ange ; c'eſt tout dire, & c'eſt neanmoins à cette gloire qu'elle renonce en quelque façon, en ſe ſoûmettant à la Purification. En quoi elle fait voir que ſa réputation ne lui eſt point ſi chere que ſon devoir ; qu'elle n'eſtime, & qu'elle ne cherche que Dieu ſeul dans le culte qu'elle luy rend, & qu'elle n'a enfin d'autre but, ny d'autre deſſein que de luy plaire. Ce qui me fait appeller l'interêt de ſa gloire, qu'elle lui ſacrifie, un ſacrifice d'honneur, comme parle l'Ecriture ; parce que c'eſt en effet le plus grand qu'on lui puiſſe faire, que de lui ſacrifier cette réputation, qui nous eſt ſouvent plus précieuſe que la vie, mais qui eſt d'ordinaire le premier pretexte qu'on apporte pour ſe diſpenſer de luy obéïr. C'eſt ce qu'on appelle reſpect humain, c'eſt à dire une fauſſe délicateſſe ſur le point d'honneur, qui nous empêche de nous acquiter des devoirs de nôtre état ; & des obligations de nôtre Religion ; de peur de nous attirer le mépris des hommes, ou bien d'en être moins eſtimés. Hon-

te de nôtre siecle ! s'écrie l'éloquent Salvien sur ce sujet, l'infamie est-elle donc attachée au nom Chrétien comme elle l'étoit du temps des Tyrans, & des premiers persecuteurs de la Religion ? Ceux qui sont obligez d'en être les témoins & les martyrs en consequence du nom qu'ils portent, en sont-ils devenus les déserteurs, & peut-être les persecuteurs eux-mêmes ? Ceux qui doivent faire gloire de l'opprobre de Jesus-Christ, ont-ils honte de passer pour ses Disciples, en se soûmettant à ses Loix, & en observant ses Preceptes ?

On faisoit consister autrefois le haut point du courage, & de la fidelité à servir Dieu, à ne point rougir du service d'un si grand Maître, & à pratiquer ses maximes tête levée ; *salvus sum, si de Deo meo non confundor*, disoit Tertulien ; mais aujourd'hui, bien loin de se déclarer publiquement, comme faisoient les premiers Chrétiens, dans un temps, où la profession du Christianisme passoit pour un crime d'état. Honteux reproche que l'on peut faire aux lâches Chrétiens d'aujourd'hui qui n'osent en pratiquer les devoirs par une vaine crainte d'un deshonneur imaginaire !

l. de carne Christi c. 5.

Ne nous étendons pas davantage sur ce chapitre, pour faire une troisiéme reflexion sur la conduite de la glorieuse Vierge, qui pour obéïr à cette loy, ne se contente pas de renoncer en quelque maniere à la plus haute gloire qui fut jamais ; mais qui semble même y renoncer par un aveu public, & dans une ceremonie solemnelle ; c'est là une circonstance bien remarquable dans cette action ; puisqu'elle paroît par là, y être sujette comme

les autres femmes. C'en est un aveu public ; eu égard au lieu & au concours du peuple, & à la qualité des personnes qui interviennent en ce Mystere, Prêtres, Laïques, Pontifes, gens de toutes sortes d'états & de conditions. C'est dans ce Temple où elle a voüé autrefois sa pureté, qu'elle paroît maintenant pour se purifier ; & ce Temple semble lui reprocher l'état different auquel elle s'y presente en ce jour : Les Ministres de ce Temple ne la voient plus que parmi les femmes du commun, aprés l'avoir élevée si long-temps au service des Autels, & ces Autels sont chargez des presens que la loy obligeoit de faire en cette ceremonie. Ainsi le temps, le lieu, les personnes, tout concourt à faire une protestation publique, solemnelle, autentique, que Marie n'a plus rien qui la distingue des autres. Jugez donc si naturellement elle ne devoit pas avoir de la répugnance à se soûmettre à une loy, qui n'étoit que pour celles qui en avoient besoin?

Car qu'y avoit-il à purifier dans cette Vierge qui étoit plus pure que les Anges? étoit-ce ce cœur, qui n'avoit jamais brûlé que des plus pures flâmes de l'amour de son Dieu? étoit-ce cet esprit rempli des plus pures & des plus belles lumieres du Ciel? étoit-ce ces yeux, qui étoient fermés à tous les objets de la terre? étoit ce enfin ce corps virginal, qui n'avoit jamais ressenti la rebellion des appetits? rien de tout cela (Chrétienne Compagnie) puisqu'elle ne contracta jamais aucune soüilleure ; mais plus sa pureté étoit éclatante, plus elle devoit sentir de répugnance à paroître dans le Temple pour se purifier ; elle

elle le fait pourtant ſans en rougir, parce que Dieu le luy ordonne.

Et nous (Chrétiens) alleguerons-nous encore aprés cela, un petit interêt d'honneur, pour nous diſpenſer de nos devoirs les plus legitimes? La Mere d'un Dieu n'étoit point obligée à la loy, mais toute privilegiée qu'elle eſt, elle ſe met au rang des autres, pour nous apprendre que c'eſt une rare vertu de n'affecter rien de ſingulier, & de cacher ſous l'obſervation des loix communes, un merite diſtingué du commun. Car nous voyons qu'elle garde exactement le temps preſcrit, ſans le prévenir ny ſans le differer d'un ſeul moment; qu'elle offre les preſens ordonnés par la même loy, qu'elle ne manque à rien, & remplit tous ſes devoirs. Et nous, quel artifice ne mettons-nous pas en uſage, pour éluder les obligations les plus indiſpenſables? Quels détours & quelles explications ne donne-t-on pas aux loix les plus nettement exprimées, quand il eſt queſtion de s'y ſoumettre?

Qu'eſt-il neceſſaire d'interpretation & d'épikie quand on les peut garder? Pourquoy chercher des diſpenſes, ou des exceptions, tantôt dans les termes dont le precepte eſt conçu, tantôt dans le deſſein, & dans l'intention du Legiſlateur; tantôt dans les conjonctures des temps, ou dans les occaſions dont la loy n'a point parlé; c'eſt nôtre amour propre qui nous fait chercher ces défaites, & inventer ces faux-fuyans, pour nous diſpenſer d'obéïr aux Commandemens de Dieu, & c'eſt nôtre vanité qui nous porte à affecter ces privileges, comme des marques de diſtinction.

Ah! prenons plutôt le party de la loy contre nous-mêmes s'il y avoit à contester sur l'obligation qu'elle nous impose; mettons nôtre gloire à être soumis à Dieu, en la gardant; puisque toute Loy & toute Ordonnance légitime vient de luy. Au lieu que dans l'Ecriture, les Impies disent, qu'ils n'ont point d'autre loy que leur pouvoir, & que leur force; disons au contraire, que nôtre force & nôtre gloire est uniquement de luy obéïr, puisque rien n'est plus glorieux, que de luy être soumis par l'observation entiere de ses Loix.

Mais quand il s'agiroit de risquer jusqu'à nôtre réputation pour obeïr à Dieu, bien loin de croire que cet honneur soit perdu, il sçaura bien trouver le moyen de nous le rendre au centuple, en tirant nôtre gloire de nôtre humiliation même; comme il a fait à l'égard de la glorieuse Vierge, qui n'a jamais été plus pure, ny ensuite plus glorieuse devant les hommes, qu'aprés l'humiliation qu'elle a pratiquée dans la ceremonie de sa Purification. Mais si ce premier pretexte pris de l'interêt de nôtre honneur est vain & chimerique, le second pris de la difficulté du precepte, n'est pas plus recevable. Nous l'allons examiner en cette seconde Partie.

II. PARTIE.

Il est incontestable (Chrétiens) que si l'on ôtoit la peine & la difficulté, qui est comme attachée à l'observation des loix, personne ne les violeroit, & que le pretexte le plus ordinaire qu'on apporte pour se dispenser de ses devoirs, c'est qu'il en coûte trop pour

s'y rendre si exact & si regulier. En effet, l'Evangile qui renferme les preceptes de la nouvelle loy, ne commande-t-il pas des choses qui choquent nos inclinations les plus naturelles? & dans les devoirs de la Religion, ausquels l'Eglise nous soumet en certains temps, & en certaines rencontres, n'allegue-t-on pas cet assujettissement penible & incommode pour excuse de nôtre negligence & de nôtre prévarication? C'est pour nous ôter ce pretexte, que le Fils de Dieu ne s'est pas contenté de se donner lui-même pour modele d'une entiere & exacte observation de la loy, *non veni solvere legem, sed adimplere*; il a voulu y joindre l'exemple de sa sainte Mere, pour faciliter encore par ce rare modele de regularité, l'obéïssance aux hommes, qui ont tant de peine à se faire violence pour obéïr aux Loix de Dieu, & pour s'acquitter des devoirs de leur Religion.

Matth. 5.

Or la difficulté qu'on y peut ressentir se peut considerer, ou par raport au precepte, qui est penible de luy-même, ou par raport à la disposition de celuy qui obéït, qui peut avoir de la répugnance à des choses, qui ne feroient nulle peine à un autre. C'est cette double difficulté, que la glorieuse Vierge surmonte avec un courage digne de la Mere d'un Dieu, en se soumettant à une seconde loy, qui commandoit d'offrir en même tems à Dieu les premiers nez, comme il est raporté dans l'Evangile, *omne masculinum adaperiens vulvam sanctum Domino vocabitur.*

Luc. 2.

Je tombe d'acord (Messieurs) que l'obéïssance à cette loy ne devoit pas coûter beau-

coup à toutes les autres meres ; & que ce precepte n'avoit rien pour elles de fort penible ny de fort rigoureux ; puisqu'aprés avoir offert leurs enfans de la sorte, pour satisfaire à la loi, elles les rachetoient à un prix assez modique, & qu'ensuite ils leur appartenoient, comme auparavant ; c'étoit une pure ceremonie qui ne les engageoit à rien. Au contraire ces enfans offerts à Dieu, étoient ensuite regardés comme des personnes consacrés à la divine Majesté, & étoient en plus grande consideration que les autres : De sorte que cette loy étoit accomplie par leurs meres avec joie & avec plaisir. N'en jugez pas de même de Marie ; elle fait cette même oblation de son Fils ; mais helas ! que ses sentimens sont differens ! comme elle a bien d'autres vuës que les autres, elle a bien sujet, si elle suivoit les sentimens de la nature, d'y ressentir d'autres répugnances ; & j'ose dire qu'il s'agit à son égard de vaincre les plus grands obstacles que l'obéïssance ait jamais eu à surmonter.

Car premierement cette loy qui ne faisoit nulle peine aux autres, l'obligeoit à se dépoüiller de ce qu'elle avoit au monde de plus précieux ; & les tendresses de l'amour naturel furent le grand obstacle qu'il lui fallut vaincre. Mais pourquoi ? direz-vous, ne racheta-t-elle pas aussi ce tresor du Ciel & de la Terre ? N'en disposa-t elle pas ensuite comme de son propre bien ? Ne l'éleva-t-elle pas dans sa maison comme son Fils ? Si vous étiez moins instruits (Chrétienne Compagnie) des mysteres qui regardent la Mere de Dieu, j'aurois sujet de craindre que ce préjugé n'af-

foiblît une verité, dont l'exemple de Marie nous doit servir de preuve, que la peine & la difficulté ne peut être un pretexte legitime pour nous dispenser des devoirs de nôtre Religion. Mais vous sçavez bien, que si à l'égard des autres meres, Dieu se contentoit de leur bonne volonté ; Marie n'ignoroit pas que par l'oblation qu'elle faisoit de son Fils, il devenoit une victime publique pour tous les hommes, & que Dieu exigeoit d'elle par là, qu'elle consentît à la mort de son Fils, comme il avoit exigé son consentement, lorsqu'il fut question de luy donner la vie.

De maniere que quand elle l'offre dans ce Mystere, quoiqu'elle ne s'en désaisisse pas, elle ne le retient qu'à dessein de le livrer quand il sera temps, & elle en fait déja un veritable sacrifice, qui prévient celuy que son Fils fera luy-même sur la Croix pour nôtre amour. Douter maintenant que cette Mere n'eût dû sentir de la répugnance à se soumettre à cette loy, si elle eût écouté les sentimens de la nature, c'est révoquer en doute la tendresse qu'elle avoit pour son Fils ; puisqu'il suffit de sçavoir qu'elle en étoit la Mere, pour en être entierement persuadez.

Que si Abraham a été si agreable à Dieu, pour luy avoir voulu faire un sacrifice de son Isaac, que Dieu même semble n'avoir que luy à vanter dans l'ancienne loy ; si ç'a été la derniere épreuve de sa fidelité, & l'acte le plus heroïque de sa constance ; que sera-ce du sacrifice que Marie fait en ce jour ? Les SS. Peres (Messieurs) sont éloquens sur le chapitre de ce grand Patriarche. Dieu, dit saint

Ambroiſe, ne ſe contente pas de luy commander de ſacrifier ſon fils, il l'appelle ſon cher fils, ſon unique, le bien-aimé de ſon cœur, *tolle unigenitum tuum, quem diligis Iſaac*, & cela pour donner plus d'atteinte à l'amour paternel, pour luy attendrir le cœur ſur la triſte deſtinée d'un fils qui lui étoit ſi cher, & pour luy en inſpirer plus de compaſſion ; il veut même qu'il le luy aille offrir ſur une montagne bien éloignée ; afin que durant le chemin il ait le loiſir d'y penſer, & de donner lieu à la paſſion d'agir, & d'exciter de plus tendres mouvemens de pitié : il permet que ce fils l'entretienne pendant le voyage, de l'action qu'il va faire, & qu'il luy demande où eſt la victime, & tout cela à deſſein de voir ſi la tendreſſe ſe réveillant ſans ceſſe dans ſon cœur, ne l'emporteroit point ſur le commandement que Dieu luy avoit fait, & d'éprouver ſa fidelité par tant d'attaques, & en tant de manieres differentes.

Geneſ. 22.

Ne vous ſemble-t-il point (Chrétienne Compagnie) que Dieu ait gardé la même conduite envers la glorieuſe Vierge, & qu'il l'ait miſe à la même épreuve par un ſi rude commandement ? Il veut, ſi nous en croyons ſaint Bernard, qu'elle attende 40. jours avant que de luy preſenter cette victime, afin qu'elle ait plus de loiſir de penſer à ce qu'elle alloit faire, & que ſa tendreſſe durant tout cet intervalle, ſoûtint de continuelles attaques ; il veut qu'elle aille au Temple elle-même, qu'elle le preſente dans cette vuë, & que par cette rude épreuve, elle faſſe en même temps un ſacrifice de la Mere & du Fils tout à la fois.

C'eſt (Chrétiens) ce qui nous apprend par un exemple ſi illuſtre & ſi ſenſible, qu'il n'y a ny tendreſſe, ny attachement, ny difficulté en un mot, qui nous doive empêcher d'obéïr à Dieu ; puiſque tout cela ſouvent n'eſt pas capable de nous empêcher d'obéïr aux hommes. Car enfin qu'eſt-ce que Dieu demande de ſi rude & de ſi fâcheux, que le monde, à qui nous obéïſſons avec joie, ne nous en demande ſouvent davantage ? Si Dieu exige de ſes ſerviteurs un détachement entier des choſes du monde ; s'il veut qu'on reprime ſes paſſions, qu'on ſe faſſe violence, & qu'on renonce à ſoi-même ; quoy ! les eſclaves du monde ne ſe contraignent-ils pas ? leurs vices & leurs paſſions ne leur impoſent-ils pas des loix auſſi rudes & auſſi fâcheuſes? que ne fait-on point pour obéïr à la loy imperieuſe de l'ambition ? ne luy ſacrifie-t-on pas ſon repos, ſes biens, & ſouvent ſon ſang & ſa vie ? quels commandemens plus rigoureux, que ceux que fait l'avarice, aux perſonnes qui en ſont poſſedées ? quel cruel empire la volupté même n'exerce-t-elle point ſur un cœur qui s'y eſt ſoumis ? toutes les paſſions n'ont elles pas leurs croix, leurs chagrins, leurs déplaiſirs, leurs retours, & enfin leurs travaux & leurs peines ? Ainſi il y a de la peine, je le veux, à obéïr aux Loix de Dieu ; foible excuſe, & qui ne peut être recevable ! puiſque nous nous ſoumettons de ſi grand cœur à un joug plus rude, à des travaux plus laſſans, & à des fatigues plus inſuportables pour plaire aux hommes ; & quelque difficulté qu'il puiſſe y avoir dans l'execution des divins Com-

mandemens, & dans la pratique des devoirs de nôtre Religion, Dieu ne merite-t-il pas bien qu'on fasse pour luy, ce qu'on fait pour le monde ?

En second lieu (Chrétiens Auditeurs) outre la difficulté que l'amour naturel pouvoit faire naître dans le cœur de Marie, d'offrir son Fils à Dieu, d'en la vuë dans faire une victime pour le salut des hommes; pensez combien cette difficulté pouvoit être acruë par la disposition particuliere de son cœur, & par les reflexions qu'elle fit sur ce qui devoit arriver à ce Fils bien-aimé, & qui étoit comme une suite de l'oblation qu'elle en fit à Dieu. Eclairée comme elle étoit du Mystere de la redemption des hommes, & versée dans la lecture des Prophetes, qui en ont parlé si clairement, pouvoit-elle n'y point penser, ou y penser sans douleur ?

Or dans ce moment le saint vieillard Simeon lui remit devant les yeux les tourmens effroyables que devoit endurer cette victime qu'elle offroit à Dieu, & lui fit par consequent un détail abregé de tout ce qu'elle devoit souffrir elle-même, quand il lui dit, qu'un glaive de douleur lui transperceroit le cœur, *& tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit;* mais on ne peut douter qu'elle ne ressentît deslors toute l'impression de ce glaive douloureux, & qu'envisageant cette suite de travaux & de douleurs, elle n'en eût de la crainte & de la frayeur, aussi-bien que son Fils en conçut en se les representant ensuite, & ce fut en partie ce qui lui causa cette agonie mortelle, lorsqu'il s'offrit lui-même à son

Luc. 2.

Pere dans le Jardin des Olives. Pour moi, je m'imagine que quand elle alla au Temple pour offrir ce Fils, elle s'occupoit de cette pensée ; il ne peut encore marcher, ny aller lui-même au lieu où il doit s'aller offrir comme une victime d'expiation ; mais je le porte entre mes bras, & je fais comme les préludes de ses souffrances.

En effet depuis ce temps-là, dit Arnoul de Chartres, le Sauveur avoit en vuë deux Calvaires ; l'un sur lequel il devoit expirer un jour, & l'autre où il commençoit déja ce sacrifice, qui étoit le sein de sa Mere. Les bras de cette Vierge, dit Sophronius, lui servoient d'une Croix animée, où il s'exerçoit, & où il prenoit ses mesures, pour le temps qu'il seroit attaché à une plus rude : *Crucem animatam ;* c'étoit un Autel vivant, ajoûte saint Justin, *vivum Altare*, c'est-là, où il s'immoloit tous les jours, pour se disposer à ce grand & à ce dernier sacrifice, par lequel il a tout consommé. C'est icy le sacrifice du matin, dit encore saint Bernard ; la victime est trop tendre, & n'a pas assez de sang pour le répandre, comme il fera un jour sur la Croix, mais viendra le sacrifice du soir, *veniet sacrificium vespertinum.* Or Marie l'avoit alors devant les yeux, & elle ne nourrissoit cette victime que dans cette vuë. C'est pourquoi elle en ressentoit déja toute la douleur. Mais nonobstant qu'elle prévît que ce sacrifice qu'elle faisoit, devoit être pour elle aussi bien que pour son Fils, un sacrifice sanglant ; elle ne laisse pas d'obéir à cette loy rigoureuse, & toutes ces suites qui se presenterent à

Serm. 3. de Purific.

ſon eſprit, au moment qu'elle l'offrit au Pere Eternel, ne ſervirent qu'à faire éclater davantage ſon obéïſſance, & ſa fidelité.

Mais quelle impreſſion ne doit point faire ſur nôtre eſprit, cette obéïſſance heroïque, & cette fidelité à l'épreuve de toutes les difficultés? Il ſe trouve à la verité des perſonnes aſſez regulieres & aſſez fidelles dans les choſes faciles, & qui ſont conformes à leurs inclinations; mais quels faux pretextes, & quelles raiſons n'inventent-ils point pour ſe diſpenſer des obligations un peu gênantes, ou contraires à leur naturel; comme de l'obſervation des jeûnes, du pardon des injures, & de la mortification des ſens? Il vaut mieux, diſent-ils, rendre les voies du ſalut plus faciles, plus douces & plus libres; parce que tout ce qui eſt violent & ſi contraire à la nature, ne peut être de longue durée. Comme ſi Dieu, qui eſt le ſouverain Legiſlateur, n'avoit dû porter que des Loix agreables à ſes Creatures, ſans conſiderer ſi elles leur ſont utiles ou neceſſaires; ou comme ſi le Medecin devoit conſulter l'inclination du malade dans les plus ſalutaires remedes qu'il lui ordonne. Hé! n'eſt-ce pas aſſez de ſçavoir que Dieu, qui connoît le cœur humain, ne nous ait rien preſcrit au deſſus de nos forces, & que dans ſes Loix les plus ſeveres, il a eu égard à nôtre foibleſſe, pour n'exiger de nous que ce qui eſt en nôtre pouvoir?

Ainſi ces impoſſibilités prétenduës, & ces difficultés, que nous appellons inſurmontables, ne viennent pas du precepte, ny de la loi qui eſt conforme à l'équité naturelle; mais

de la malice de nôtre cœur, qui se revolte contre tout ce qui choque ses desirs, ou sa liberté. Car de quel autre principe vient cette peine que nous sentons à obéïr à ceux qui nous commandent de la part de Dieu, ou qui tiennent sa place à nôtre égard ? & d'où vient que si nous sommes enfin contraints d'executer leurs ordres, c'est avec si peu d'exactitude & de soumission qu'on le fait, & quelquefois avec tant de plaintes, de murmures, & de chagrins ? d'où naissent enfin ces censures impitoyables qu'on fait de leur conduite, & ces reflexions malignes sur leur vie, pour examiner s'ils observent eux-mêmes ce qu'ils ordonnent, ou quel droit ils ont d'exiger de nous cecy ou cela, comme s'ils étoient obligez de nous en rendre compte ? Tout cela ne peut venir que de la rebellion de nôtre volonté, qui a de la peine à se soumettre, & qui secouë tant qu'elle peut, le joug qu'on luy veut imposer.

Mais pour imiter le sacrifice de la glorieuse Vierge dans cette ceremonie, ce seroit une sainte pratique, & infiniment agreable à la divine Majesté, de sonder un peu nôtre cœur, pour voir à quoi il auroit le plus d'attache, ce qu'il aime avec plus de passion, & ce qu'il auroit le plus de peine à quitter, afin de l'offrir à Dieu, & de lui en faire un sacrifice par avance, quand, par les ordres de sa divine Providence, il faudra, ou y renoncer, ou bien en être dépoüillez. Sur tout, peres & meres, lui offrir vos enfans à l'exemple de la glorieuse Vierge, en vous soumettant aux ordres & aux desseins de Dieu sur eux, en

acceptant la disposition qu'il en fera, soit pour l'état Religieux, soit pour le monde, selon la vocation qu'il leur inspirera; en mettant sous les pieds tous ces interêts de familles, & ces affections, que vous avez pour les uns, plus tendres que pour les autres; en renonçant enfin à toutes les vuës & les considerations humaines touchant leur fortune & leur établissement, pour acquiescer uniquement aux volontés de Dieu. Ce sacrifice est difficile, mais qu'il est agreable à Dieu! que de benedictions il attireroit sur eux, & sur vous-mémes! & quelle satisfaction n'en recevriez-vous point dans la suite des temps! mais comme ce point de morale apartient à un autre sujet.

III. PARTIE.

Achevons (Messieurs) par le troisiéme & le dernier pretexte que les hommes apportent pour se dispenser des Loix de Dieu; c'est leur qualité & le rang qu'ils tiennent au dessus des autres hommes, qui semble les mettre au dessus de ces Loix, comme s'il y avoit un autre Evangile pour les riches, & les personnes de distinction; & un autre pour le commun des hommes; & que les preceptes du Christianisme n'obligeassent pas également les uns & les autres. C'est encore cette excuse & ce pretexte, que confond aujourd'huy l'exemple de Marie; puisque toute Reine & Souveraine qu'elle est, en qualité de Mere de Dieu, elle se soumet à une loy qui ne l'obligeoit point. Et j'ose dire que ce dernier sacrifice, qu'elle fit de toute sa grandeur dans cette méme ceremonie, ne cede point aux

deux autres, parce que ce desir de conserver son rang, & d'être distingué des autres, par quelque marque de singularité, est, pour ainsi dire, le premier né de nôtre cœur; & nous voyons ordinairement que c'est la derniere chose dont on se dépoüille, & même que l'on retient aprés s'être dépoüillé de tout le reste; comme les Rois & les Souverains, qui pour être dépoüillés de leurs Etats, ne laissent pas de retenir le nom & les marques de leur dignité, & d'affecter un air d'indépendance jusque dans la servitude même.

C'étoit donc une chose qui devoit être chere à la glorieuse Vierge; mais quand je vois qu'elle y renonce par l'obéïssance, & la soumission qu'elle rend à une loy; voilà, dis-je alors, un sacrifice digne de la grandeur de Dieu, de voir la plus élevée de toutes les pures Creatures renoncer aux marques de sa grandeur, pour obéïr au Souverain de l'Univers; c'est faire ce que son Fils a fait luy-même, qui n'a jamais plus honoré son Pere, que par son obéïssance; parce que la dignité de sa Personne relevant infiniment toutes ses actions, c'étoit une gloire infinie à Dieu, de voir un Dieu soumis. Il en est à proportion de même de Marie, jamais aucune pure Creature n'a plus honoré Dieu, qu'elle a fait dans cette ceremonie; parce qu'aucune n'ayant été plus élevée en dignité, aucune ne s'est aussi plus abaissée qu'elle a fait, en se soumettant à cette loy.

Il est vrai qu'elle n'y étoit point obligée, & que les termes mêmes dans lesquels la loy est conçuë, l'en dispensoient; mais c'est en cela

qu'elle fait paroître sa soumission ; puisqu'au lieu de se servir du privilege, que sa dignité incomparable lui donnoit, elle aime mieux dire avec son Fils, qu'elle n'est pas venuë pour abroger la loy, ou pour la violer, mais pour l'accomplir ; car enfin, pouvoit-elle dire, pour quoy y prétendre quelque dispense, pendant que mon Fils, qui est le Maître de la loy s'y est lui-même soumis ? Pourquoi me distinguer des femmes du commun ; puisque le Sauveur même des hommes n'a point voulu se servir du droit qu'il avoit en ce point au dessus d'eux ? & pourquoi avoir égard à ma qualité de Mere de Dieu, lorsqu'un Homme-Dieu veut paroître comme le dernier des hommes ?

C'est (Messieurs) le grand exemple, que cette Reine du Ciel donne aujourd'huy aux personnes qui sont sur la teste des autres, par leur naissance, par leur Charge, ou par le rang qu'ils tiennent au dessus d'eux, d'être les premiers soumis à Dieu, & d'employer leur grandeur à relever la sienne, par une plus exacte, & plus inviolable observation de ses loix ; & se persuader que tant s'en faut que leur qualité, leur Charge ou leur dignité les en dispense, elle les oblige au contraire à une plus ponctuelle obeïssance, comme des personnes qui sont commises de Dieu même pour les faire garder aux autres, & pour soûtenir la Religion par leur exemple, & par le poids de leur autorité. C'est le tribut & l'hommage qu'il exige d'eux, pour reconnoissance des biens qu'ils ont receu de sa bonté. Car quand il les a fait sortir d'un

ſang illuſtre, pouvant les faire naître dans l'obſcurité; ou quand il les a élevés à cette dignité, pouvant avec la même facilité les laiſſer dans la pouſſiere, c'eſt afin que ſervant aux autres d'exemple & de modele de toutes les actions chrétiennes, perſonne n'eût d'excuſe ou de pretexte pour ſe diſpenſer de les pratiquer.

Bien loin donc de croire que ce ſoit ſe dégrader, que d'être ſoumis aux Loix de Dieu, & de remplir tous les devoirs de ſa Religion, c'eſt au contraire le plus haut degré d'honneur que nous puiſſions acquerir. Car ſi nous avions une fois conçu ce que merite cette divine Majeſté, & ce qui eſt dû à cette grandeur ſouveraine, nous concevrions en même temps, que quand nous emploirions vie, honneur, credit, & tout ce que nous ſommes pour ſa gloire, nous ne nous acquiterions encore que de la moindre partie de ce que nous lui devons. Nous nous ſoumettrions à ſes divines volontés ſans reſerve, à l'exemple de ſa glorieuſe Mere. Loin d'icy ces gens qui comptent, pour ainſi dire avec Dieu, qui diſtinguent entre le conſeil & le precepte, & qui ne veulent faire préciſément que ce qui eſt d'une étroite & indiſpenſable obligation. C'eſt agir avec ce Dieu de Majeſté, qui merite tous nos ſervices, d'une maniere qui ne nous feroit point d'honneur auprés des hommes. Non (Chrétiens) jamais nous ne ferons pour Dieu ce qu'il a fait pour nous; & quand nous aurons fait tout ce qui dépend de nous, nous luy ferons toûjours infiniment redevables. Et ainſi au lieu de diſ-

puter ou de prétendre composer avec Dieu; ayons honte de faire si peu, pour celuy qui récompense nos services d'une éternité de gloire. Je vous la souhaite, &c.

SECOND SERMON DE LA PURIFICATION DE LA GLORIEUSE VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ, secundùm Legem Moysi, tulerunt Jesum in Hierusalem ut sisterent eum Domino. Luc. 2.

Aprés que les jours destinés pour la Purification de Marie furent accomplis selon la Loy de Moyse, ils porterent l'Enfant à Jerusalem pour être presenté au Seigneur. *S. Luc.* 2.

QUOIQUE la Fête que l'Eglise celebre en ce jour, soit un assemblage de mysteres, de ceremonies, & de divers incidens, qui lui ont autrefois donné le nom de Rencontre ; je crois pourtant (Mess.)

que vous n'ignorez pas, qu'elle a été premierement instituée pour retracer dans l'esprit des Chrétiens, le souvenir de la soumission volontaire que Jesus & Marie ont renduë à une double loy, que Dieu avoit instituée par Moyse, quoiqu'elle ne fût nullement faite pour eux; & que les termes mêmes dans lesquels elles étoient portées, les en dispensassent tout visiblement. La premiere regardoit la femme qui avoit mis au monde un fils par la voie ordinaire; & elle lui ordonnoit de venir au Temple, aprés en avoir été sequestrée l'espace de 40. jours, pour se purifier des immondices de ses couches, par une ceremonie légale, instituée pour cet effet; & la seconde, regardoit l'enfant qui sortoit le premier du ventre de la mere, lequel devoit être offert à Dieu & dévoüé à son service.

De là vient que ce Verbe incarné, par cette offrande qu'il voulut que l'on fît de sa personne, & qu'il fit lui-même à son Pere Eternel, a comme deux fonctions à nôtre égard; sçavoir de don, & d'oblation; il est un don que Dieu a fait aux hommes, pour être leur Mediateur, & leur Sauveur; & il est une oblation, que les hommes font à Dieu, pour faire avec lui leur paix, & leur reconciliation. Or l'un & l'autre se fait par les mains de Marie; car comme c'est par elle que cet Homme-Dieu a été donné aux hommes, c'est aussi par les mains de cette Vierge toute pure, & toute sainte, qu'il est encore offert à Dieu; puisqu'ayant été la seule digne de le recevoir, elle est encore la seule digne de l'offrir.

Par l'une de ces fonctions Dieu a satisfait à sa bonté & à sa misericorde infinie, en se donnant à nous ; & par l'autre, nous satisfaisons à sa Justice, & là à grandeur des obligations que nous luy avons ; mais comme ce mystere n'est pas moins fécond en instructions, & en sentimens de pieté, qu'il l'est en ceremonies ; laissons la ceremonie de la Purification, dont vous êtes bien persuadé qu'elle n'avoit pas besoin, & nous attachons uniquement à l'offrande qu'elle fait à Dieu de son Fils, pour apprendre sur cet exemple, comme nous devons nous-mêmes nous comporter dans les presens que nous faisons à Dieu, & dans toutes les choses que nous lui offrons. C'est un sujet instructif & tout moral ; demandons les lumieres du S. Esprit, par l'intercession de cette même Vierge, en lui disant.

Ave Maria.

C'EST dè tout temps (Chrétienne Compagnie) que Dieu a exigé des presens de ses creatures ; soit comme un tribut de leur reconnoissance, pour les biens qu'ils reçoivent continuellement de sa bonté ; soit comme un hommage qu'ils doivent rendre à sa grandeur. De là viennent les sacrifices de l'ancienne loy, dont la difference marquoit les differens motifs que les hommes avoient de les lui offrir, & les divers titres sous lesquels ils étoient dûs à cette souveraine Majesté ; mais ils avoient tous cela de commun, qu'ils étoient un acte de Religion, par lequel

les hommes tantôt le reconnoissoient pour l'Autheur de tous les Estres ; & tantôt en luy offrant une partie des biens qu'ils tenoient de sa liberalité, ils lui en rendoient des actions de graces, par un sacrifice de loüange & d'honneur ; & tantôt enfin, ils tâchoient de fléchir sa justice, en offrant pour l'expiation de leurs crimes, un present conforme à l'état où ils paroissoient, afin d'en obtenir le pardon.

Or tous ces presens & tous ces sacrifices n'avoient été jusqu'alors que de foibles reconnoissances, qui étoient proportionnées si l'on veut à la bassesse & à l'indigence des hommes ; mais qui ne répondoient nullement à la grandeur, & à la souveraineté d'un Dieu. Mais voicy qu'aujourd'huy on luy offre un present digne de luy ; c'est à dire qu'on offre un present d'un merite infini, à un Dieu d'une Majesté infinie ; & par consequent un present qui égale celuy-à qui il est fait, puisque c'est un Homme Dieu offert à Dieu ; & que ce Verbe incarné, qui sembloit jusqu'alors ne s'être donné qu'aux hommes, vient rendre luy-même l'homage qu'il ne pouvoit devoir qu'à son Pere Eternel, *veniet ad Templum suum dominator quem vos quæritis*, comme dit un Prophete. Mais ce qui doit faire aujourd'huy le sujet de nos reflexions, c'est qu'il veut que tout cela se fasse par les mains de Marie, qui n'a pas moins contribué à nôtre salut, & à nôtre bonheur, par l'exemple de ses vertus, & par l'instruction que nous tirons de toutes ses actions, que par l'oblation qu'elle a faite de son propre Fils.

Malach. 3.

Nous considererons donc l'exemple qu'elle nous donne aujourd'hui dans ce mystere, & que nous pouvons tous imiter selon nôtre état, en offrant à Dieu les presens que nous sommes obligez de lui faire, & que lui-même demande de nous. Pour cela nous examinerons premierement la nature du present qu'elle fait, & de ceux que nous devons faire à son imitation ; & en second lieu, la maniere dont il faut les faire sur le modele qu'elle nous en donne. En deux mots ce qu'il faut offrir à Dieu, & comme il le lui faut offrir, à l'exemple de Marie. Ce sera tout le partage de ce discours.

I. PARTIE.

Pour ce qui regarde la nature du present que la glorieuse Vierge offre en ce jour au Pere Eternel ; il est évident (Chrétiens) qu'elle ne pouvoit lui en faire un plus grand, ny plus agreable ; puisqu'encore une fois c'est le seul qui fût digne de luy être offert. De sorte que ce Dieu de Majesté, qui jusqu'alors n'avoit vû sur ses Autels que le sang des animaux, les prémices des fruits de la terre, des victimes & des offrandes de peu de prix, & qui n'avoient nul merite d'elle-mêmes, se vit honoré autant qu'il est digne d'honneur ; & comme parle l'Apôtre saint Paul, *dignè Deo*, autant qu'il le merite, par ce Fils qui fait toutes ses complaisances, & qui est le seul capable de lui procurer toute la gloire qu'il merite. Ce qui fait que cette Fête, en laquelle Marie porte son Fils entre ses bras, pour l'aller offrir au Temple, peut être appellée à juste titre la Fête de sa liberalité, & de sa

ad Coloss. 2.

reconnoissance ; puisque ça été, selon saint Thomas, son principal dessein, & le motif qui l'a poussée à lui faire cet auguste present, afin de reconnoître par la plus grande de toutes les offrandes, le plus grand de tous les bienfaits qu'elle en avoit reçû, & qui ne pouvoit se reconnoître qu'en lui offrant le bienfait même..

Il est vrai que Dieu, d'où nous viennent tous les biens que nous possedons, comme dit l'Apôtre saint Jacques, les donne tellement à ses creatures, qu'il se reserve toûjours le droit d'en disposer comme il lui plaît, & par consequent qu'il pouvoit redemander ce Fils, dont il avoit fait present à Marie, sans son aveu, & sans avoir égard à sa volonté ; mais parce qu'il agit toûjours consequemment dans tous ses Ouvrages ; comme il ne l'avoit donné au monde que par le consentement de cette Vierge sainte, il semble qu'il étoit de la bienseance de ne le pas reprendre, sans consulter sa volonté, & sans son agrément ; & pour cela, il veut que ce soit elle-même qui l'offre, & qui vienne au Temple, pour le lui presenter en la ceremonie de ce jour. Mais cette sainte Vierge, qui a toûjours pris la volonté de son Dieu pour la regle inviolable de son devoir, se porte à l'accomplir avec toute la perfection qui lui est possible, & par là nous sert de modele en tout ce que nous devons offrir à Dieu ; en ce qu'elle offre son Fils, c'est à dire un bien qui est à elle, & qui lui appartient ; en ce qu'elle offre ce qu'elle a de plus cher & de plus précieux, son Fils unique, & celui qui fait

les délices de son cœur ; en ce qu'elle offre avec lui, tout ce qu'elle possede ; puisqu'il faisoit tout son tresor, & tout son bien. C'est l'exemple qu'elle nous laisse à imiter aujourd'hui, & ce qu'il nous faut méditer, avec un peu plus de reflexion.

Premierement donc elle offre un bien qui lui appartient, puisque c'est son Fils, & qu'elle en est la mere ; titre qui ramasse tous les droits que la nature donne aux autres meres sur leurs enfans, & que la qualité d'Homme Dieu, bien loin de lui ôter, ne faisoit qu'autoriser davantage, en faisant qu'elle joüît seule de ce bien, sans le partager avec un Pere sur la terre, comme il arrive dans la possession des autres enfans. De maniere qu'elle pouvoit dire à plus juste raison que le saint Roy Prophete, *pars mea Deus in æternum*, qu'il étoit son heritage & son tresor ; puisqu'il lui appartenoit par la plus juste & la plus parfaite possession qui pût être. Elle avoit donc ensuite le pouvoir, que toutes les Nations ont donné aux peres & aux meres, d'en disposer & de l'offrir à Dieu. En quoy la loy des Juifs avoit, comme vous sçavez, quelque chose de particulier ; puisqu'elle ordonnoit même aux peres & aux meres de venir au Temple pour y presenter leurs premiers nés ; & cette coûtume, ou plutôt ce commandement supposant le pouvoir qu'ils ont sur eux, sembloit autoriser le droit, & la possession que la nature leur en donne ; c'est donc son bien propre que Marie offre à Dieu, en lui offrant son Fils ; & quoiqu'il appartienne déja à cette divine Majesté d'une

Psalm. 72.

maniere plus noble & plus parfaite, qu'à elle-même; cela n'empêche pas qu'il ne soit son bien, par consequent que ce ne soit un veritable don, une veritable offrande, & un veritable present qu'elle lui fait, & que ce Dieu de Majesté veut bien accepter, comme s'il n'en étoit pas déja le maître.

Voilà (Chrétienne Compagnie) la premiere regle que nous devons observer dans les choses que nous lui offrons, ou que lui-même exige de nous; comme dans les actions de charité que nous pratiquons à l'égard du prochain, dans les dons que la pieté & un sentiment de Religion nous porte à consacrer à ses Autels, dans les legs pieux que l'on fait aux personnes qui peuvent nous aider de leurs prieres, dans les aumônes que nous faisons pour racheter nos pechez, selon le conseil du saint Esprit; voilà, dis-je, la premiere regle que nous y devons observer, de faire à Dieu des presens de ce qui nous appartient, & comme parle l'Ecriture, d'honorer Dieu de nôtre substance, & non pas de celle d'autrui, *honora Dominum de tua substantia;* car ce seroit un étrange abus, de penser que Dieu nous tint compte de ce qu'on ravit au prochain, pour en charger ses Autels, ou de faire des pauvres pour en soulager d'autres, ou qu'il dût recevoir favorablement, ce que nous n'avons pas droit de lui donner. C'est, dit saint Chrysostome, le vouloir faire ou fauteur ou complice de nôtre larcin, en prétendant qu'il l'autorise, ou qu'il l'approuve en lui en faisant part, ou qu'il devienne saint en le luy consacrant; mais c'est plutôt une abomination

Proverb. 3.

tion, qui tient du ſacrilege, & qui eſt plus capable d'attirer ſa colere & ſa vengeance, que ſa miſericorde ou ſes benedictions.

Si ces perſonnes avoient volé un bien conſacré à Dieu, & s'ils l'avoient enſuite vendu pour en acquitter leur dettes, ou pour en faire des charités, leur conſcience allarmée de cette impieté, leur reprocheroit ſans doute qu'on ne doit pas s'acquitter d'un devoir de juſtice, ou de charité, par un crime; & que l'uſage qu'ils font enſuite de ce qu'ils ont pris, en le conſacrant à Dieu, ne peut autoriſer leur larcin, ny l'expier; elle leur mettroit devant les yeux, qu'il ne fut jamais permis de faire un mal, pour enſuite en faire réüſſir un bien. Mais lequel vaut le mieux de donner à Dieu ce qu'on a pris aux hommes, ou de donner aux hommes ce qu'on a pris à Dieu? On ne pratique pas un acte de Religion par une injuſtice, & l'on ne ſatisfait pas pour l'un, durant qu'on demeure coupable de l'autre; la juſtice demande qu'on rende à chacun ce qui luy appartient, & la Religion, qu'on offre à Dieu ce qui eſt à nous.

Que ſi dans cette offrande, la malice du ſacrilege ne s'y trouve pas renfermée ſi formellement, il y a du moins un abus, & un uſage ſi contraire à l'équité naturelle, & au culte qu'on doit à Dieu, qu'on ne peut l'excuſer d'impieté; c'eſt pourtant l'illuſion où ſont bien des gens dans le monde, leſquels aprés avoir fait une puiſſante fortune par des voies peu legitimes, & acquis de grandes richeſſes, en chargeant leur conſcience de

grandes injustices, pensent qu'ils en assoupiront les remords & les reproches, aprés qu'ils auront donné à Dieu une partie de ce qu'ils auront amassé par leurs concussions, en faisant quelques aumônes à un Hôpital, en faisant bâtir une Chapelle, ou un Autel de ce qu'ils ont acquis par des fraudes, ou par des usures. Abus (Chrétiens) illusion damnable, fausse pieté, Religion impie! rendez ce qui appartient au prochain, & faites à Dieu un present de ce qui est à vous; & alors ce que vous donnerez servira pour l'expiation de ce que vous avez pris. Mais c'est par restituer ce que vous avez injustement acquis, qu'il faut commencer, pour fléchir la justice de Dieu, qui ne tient point pour un present, ce qui ne nous appartient pas; & sans cela, ces Temples à la structure desquels vous avez contribué, ces Autels que vous avez élevés, parez, ou enrichis de dons, au lieu d'être autant de marques de vôtre culte envers Dieu, sont autant de monumens éternels de vôtre injustice; & le sang d'un Dieu qui coule sur ces Autels, bien loin de vous être appliqué, ne servira qu'à attirer les foudres de sa vengeance sur vous.

C'est dans cette même illusion que sont ceux qui font des aumônes, ou des presens à Dieu, de ce qui devroit être employé à payer leurs dettes, ou à satisfaire des ouvriers, dont ils ont tiré du service, ou des creanciers qui leur ont prêté de bonne foy. Et l'on voit assez souvent dans le monde, ce que dit le Sage, qu'il y'a beaucoup de personnes qui exercent la misericorde, mais tres-peu

qui fasse justice, *multi homines misericordes vocantur, virum autem fidelem quis inveniet?* On en voit plusieurs qui font des aumônes, & qui se sont même acquis le nom de charitables & de misericordieux; c'est sans doute la plus belle réputation qu'ils puissent avoir devant Dieu; mais je soûtiens que ceux-là ne l'auront jamais, qui offrent au Fils de Dieu, en la personne des pauvres, une partie des biens qu'il faudroit employer à faire des restitutions de ce qu'ils ont injustement acquis, ou de ce qu'ils ont fait perdre par leur faute; qui assistent ceux que la naissance ou l'injustice des autres ont rendus pauvres; mais qui negligent, ou qui oublient ceux dont ils ont eux-mêmes fait la pauvreté, ou du moins qu'ils incommodent en retenant ce qui leur appartient; sans faire reflexion que la liberalité ne doit point détruire la justice, & qu'elle ne sera reçuë de Dieu, qu'aprés qu'ils auront satisfait aux devoirs qui sont d'une indispensable obligation.

Proverb. 20.

Or voilà ces personnes que Dieu ne peut regarder qu'avec haine, qu'il a en horreur & en abomination: *odio habens rapinam in holocausto*, di-il par son Prophete, il ne peut souffrir le sacrifice qui luy est fait d'un larcin: car c'est l'interpretation que quelques Peres donnent à ce passage; & ainsi tout ce qu'on donne à Dieu, & tout ce qu'on lui offre, porte le nom de sacrifice, comme une chose qui luy est consacrée; mais il perd ce nom, dés-là qu'il est fait d'un bien qui ne nous appartient pas,

Isaia. 61.

Mais en second lieu, Marie presente ce

qu'elle avoit au monde de plus cher, & de plus précieux; puiſqu'un Ancien n'a point craint de dire, que la nature enſeigne aux hommes à aimer leurs enfans plus qu'eux-mêmes; & que l'experience nous fait voir qu'ils regardent leurs interêts, comme les leurs propres. En effet pour marquer un grand amour, on ne manque guere d'apporter pour exemple, celuy qu'une mere a pour ſon fils unique; il n'en faut pas davantage pour nous perſuader que Marie n'avoit rien de plus cher que ce Fils, qu'elle regardoit en même tems comme ſon Dieu, & qu'elle aimoit parconſequent avec toute la tendreſſe que la nature, & la grace pouvoient luy inſpirer. Or c'eſt ce Fils, cet unique, ce bien-aimé Fils, celui qui faiſoit toute ſa joie & toutes les délices de ſon cœur, que cette Mere offre à ſon Dieu; c'eſt le preſent qu'elle luy fait, & le ſacrifice qu'elle luy offre, pour en diſpoſer à ſa volonté; preſent parconſequent & ſacrifice, qui ne pouvoit manquer d'être agreable à Dieu, & d'en être favorablement reçu; puiſqu'il regarde plus le cœur de celui qui donne, que la valeur du preſent même qu'on luy fait; & c'eſt ce qui rendit autrefois ſi conſiderable le ſacrifice d'Abraham, que Dieu même ne demanda point de plus grande épreuve de ſa fidelité, & n'eut point enſuite de plus grand exemple à propoſer à toute ſa poſterité, *tolle unigenitum tuum quem diligis Iſaac.* Geneſ. 22.

C'eſt donc encore à plus juſte titre que le preſent de Marie doit ſervir de modele aux Chrétiens, de ce qu'ils doivent preſenter à Dieu, afin que Dieu en faſſe eſtime, & qu'il

le reçoive de bon cœur, parce que nous devons à Dieu un amour de préférence au dessus de tout, & comme il s'en exprime luy-même, un amour de toute l'étenduë de nôtre cœur ; or on ne peut en donner des preuves plus visibles, qu'en luy consacrant ce qu'on cherit le plus, & en s'arrachant, pour ainsi dire, ce qui nous tient le plus au cœur pour le luy offrir ; mais helas ! que l'on voit peu aujourd'huy parmi les hommes, d'amour & de fidelité envers Dieu de ce caractere ; il est rare qu'on luy donne, mais il est encore infiniment plus rare qu'on luy donne ce qu'on aime le plus ; on ne luy presente au contraire que ce qu'on rebute, & ce qu'on ne se met guere en peine de perdre, ou de conserver. Si dans une famille il y a un enfant mal fait, de peu d'esprit, qui n'a ny l'air, ny les manieres qu'il faut pour réüssir dans le monde, on le donne volontiers à Dieu ; on le destinera même aux Autels dés ses plus tendres années, on souhaitera que Dieu luy donne la vocation, pour se consacrer à son service dans une Religion ; & l'on en fait déja les Vœux pour luy par avance. Mais pour cet autre enfant d'un riche naturel, & d'un esprit à réüssir également dans les sciences & dans les affaires, & à quoy il voudra s'appliquer ; la nature, dira-t-on, l'a trop bien pourvû, pour être le partage d'un Cloître ; & si Dieu l'y appelle, on met tout en œuvre pour l'en détourner. On prétend même que l'autorité paternelle doit l'emporter en cette occasion sur celle de Dieu.

Que ne fait-on point pour donner à Dieu

une fille qui n'a pas les avantages que l'on souhaiteroit qu'elle eût pour le monde? Ne l'enferme-t-on pas de bonne heure dans une Religion, afin de luy en faire venir la vocation, avant qu'elle sçache ce que c'est que le monde? on l'offre à Dieu avant qu'elle ait assez de raison pour s'y donner elle-même; pendant qu'on en éloigne cette autre, qui est mieux faite, & sur qui la mere a bien d'autres vuës; car elle luy a déja trouvé un parti, & ménagé un établissement avantageux. Que s'il arrive que la force de la grace l'emporte sur tous les charmes du monde, dont Dieu a fait connoître à cette fille la vanité & le danger; avec quel soin ne s'applique-t-on point à luy faire perdre cette pensée, par tous les divertissemens mondains où on l'engage? & de retirer de l'Autel la victime que Dieu a choisie, pour luy substituer celle que l'interêt ou l'inclination y a destinée?

Ainsi au lieu d'offrir à Dieu ce qu'ils cherissent le plus, ils ne luy donnent que ce dont ils ont envie de se défaire; & au lieu d'agréer le choix qu'il a fait, ils veulent que Dieu agrée & suive le leur, qu'il n'ait point d'autres serviteurs que ceux que leur caprice luy donnera. Souvent même ils violentent leurs inclinations; & au lieu d'en faire un sacrifice à Dieu, ils les sacrifient à leur ambition, à leur avarice, & à l'affection injuste qu'ils ont pour les uns plutôt que pour les autres; & par là ils en font un sacrifice au Demon, en exposant leur salut à un danger évident. Peres & meres vous voyez bien, que c'est vous particulierement que regarde l'exemple que

Marie donne en ce jour, d'offrir à Dieu ce que vous avez de plus cher : & vous (Chrétiens) de vous donner de garde de faire comme Caïn & comme Saül, dont l'un offrit à Dieu tout ce qu'il y avoit de pire dans son troupeau, & l'autre ayant eu ordre de faire un sacrifice des dépoüilles de ses ennemis, reserva pour luy-même tout ce qu'il y avoit de plus précieux, & offrit à Dieu le reste de son avarice. Mais poursuivons.

En troisiéme lieu, Marie ne se contente pas d'offrir ce qu'elle a de plus cher, elle donne encore avec ce Fils, tout ce qu'elle possede, toutes ses richesses, & tout son tresor. De maniere que son present égale la liberalité de Dieu même à son égard, en luy rendant autant qu'elle en avoit reçu ; puisque ce Fils unique luy tenoit lieu de tout. En effet si saint Paul nous assûre que le Pere Eternel, en nous donnant ce même Fils, nous a tout donné, *quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* Marie à qui il appartenoit aussi en qualité de son Fils, luy a donc aussi tout donné. Et si autrefois une grande Princesse étant priée de faire voir ses tresors que l'on vantoit partout, les voilà, répondit-elle, en montrant ses enfans, je n'en sçache point d'autres qui m'appartiennent ; certes Marie pouvoit bien dire le même, & avec plus juste raison ; puisqu'elle ne possedoit proprement que ce Fils, qui étoit son veritable tresor ; mais quand il est question de le donner à Dieu, elle ne dit pas comme la mere du jeune Tobie, *cum omnia in te uno habeamus, te non debuimus dimittere*, n'ayant que vous, ô mon Fils, pour

ad Roman. 8.

Tobia. 10.

toutes richesses, & pour toute consolation; nous ne devions pas vous laisser aller de la sorte.

La glorieuse Vierge a bien d'autres sentimens; riche de ce tresor qu'elle possede seule, entre toutes les Creatures, elle l'offre à Dieu; & insensible à ses interêts, à son propre bonheur, à ce qui la touche de plus prés, elle est contente de le sacrifier pour le bonheur de tous les hommes; car c'est en cette vuë qu'elle l'offre aujourd'huy; & si elle le rachete, comme les autres femmes rachetoient leurs enfans dans la même ceremonie; ce n'est pas pour retirer le bien qu'elle a offert, c'est pour le nourrir, & l'élever jusqu'à ce qu'il soit en état d'être immolé comme une victime, pour le salut de tout le monde; & ainsi il est toûjours vrai de dire, qu'elle donne tout, & qu'elle fait un present digne de Dieu, en s'offrant elle même avec ce Fils, qui luy tient lieu de tout.

Et voilà encore le grand modele qu'elle laisse aux hommes, de donner liberalement à celuy de qui ils ont tout reçu. Ce qui se peut pratiquer en deux façons, toutes deux dignes d'un Chrétien, & d'une ame qui a les sentimens qu'elle doit avoir de son Dieu. La premiere, est d'accepter la disposition qu'il fera de leurs biens, d'acquiescer aux ordres de sa Providence, quand il les redemandera, ou quand il permettra que nous en soyons dépoüillés par l'injustice & par la violence des hommes, & de dire avec le saint homme Job, *Dominus dedit, Dominus abstulit;* la perte de ce bien peut tenir lieu de

Job. 1.

present par l'acceptation volontaire que vous en ferez ; & de cette maniere, il n'y a personne qui n'ait souvent occasion d'offrir à Dieu une partie de son bien.

Mais comme ce sacrifice ne se peut pas appeller tout à fait volontaire ; la seconde maniere plus noble & ordinairement plus agreable à Dieu, c'est de luy donner liberalement, soit en la personne des pauvres, soit à ses Temples par un sacrifice d'honneur, qui marque le culte & les homages que nous luy rendons. Je sçai bien que l'on ne peut prescrire de regle à personne sur ce chapitre, & que Dieu s'en remet souvent luy-même à leur liberalité, & à leur reconnoissance ; mais pensons en general que jamais Dieu ne se laisse vaincre en liberalité par une creature, qu'il se comportera envers nous, comme nous nous comporterons envers luy ; si vous luy donnez peu, vous recevrez peu ; si vous luy donnez liberalement, c'est l'obliger à répandre ses biens sur vous avec profusion. C'est une des maximes des plus évidentes de l'Ecriture, mais la moins connuë dans la pratique, que pour attirer les benedictions de Dieu sur ses biens, & pour les multiplier, il faut les luy donner à luy même.

Helas ! le monde n'entend point ce langage ; prodigue qu'il est envers tout le reste, il n'use de reserve que quand il faut donner à son Dieu ; cet homme n'épargne rien pour le luxe, pour la vanité, pour ses plaisirs ; il fera des dépenses qui passeront ses moyens, en train, en festins, en divertissemens ; mais s'il faut donner à Dieu en la personne des

valeur de nos offrandes par d'autres regles, & qui les pese à d'autres balances, que celles des hommes.

Or cette maniere & ces conditions qui doivent accompagner nos presens, regarde principalement la situation de nôtre cœur, & la disposition avec laquelle nous les luy offrons. Je les trouve renfermées dans celuy que fait la glorieuse Mere de Dieu, en la ceremonie de ce jour; car elle joint à la grandeur du present qu'elle fait, toutes les conditions necessaires pour le faire recevoir avec agrément; elle le donne aprés s'être purifiée, *postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ*; elle le donne avec une intention pure & sainte, *ut sisterent illum Domino*; elle le donne selon la Loy, & conformément aux ordres de Dieu, *secundùm Legem Moysi*. Voilà (Chrétiens) les principales circonstances, & les conditions que nous devons observer à son exemple, dans les presens que nous luy offrons, afin qu'ils soient regardés de bon œil de cette souveraine Majesté; parcourons les donc en peu de mots.

Luc. 2.

Premierement il faut se purifier avant que de les offrir à Dieu, c'est à dire ne les point presenter avec un cœur soüillé, & avec une conscience chargée de crimes; parce qu'en cet état, comment une chose pourroit elle luy plaire, en venant d'une personne qui luy est odieuse, & qu'il ne regarde qu'avec indignation? C'est pour cela que l'Ecriture remarque, que dans les sacrifices que luy offrit l'innocent Abel, dés la naissance du monde, & dans la loy de nature, il jetta

d'abord les yeux sur luy, avant que de regarder son present, *respexit Dominus Abel, & ad munera ejus*, & tout au contraire, il ne daigna pas regarder ceux de Caïn, dont la personne ne luy étoit pas agreable; & comme c'est le cœur que Dieu regarde, ainsi que nous l'avons déja dit, *Dominus autem intuetur cor*; si ce principe est gâté, soüillé, corrompu, l'effet se ressentira de sa cause. Les presens d'un ennemy nous sont toûjours suspects; & quand la personne ne nous revient pas, tout ce qui vient de sa part a coûtume de nous choquer; & nous croyons avoir beaucoup gagné sur nous de ne pas marquer le rebut & le mépris que nous en faisons.

Genes. 4.

1. Reg. 16.

Or pour ne point sortir du Mystere de ce jour, voyez, dit saint Gregoire de Nazianze, comme Dieu a attendu le temps de la Purification de la plus pure de toutes les Creatures, pour recevoir le plus pur present qui fut jamais; non qu'elle eût besoin de cette Purification légale, puisqu'elle étoit plus pure que les Anges; mais pour nous apprendre qu'on ne peut l'être trop, quand on s'aproche de ses Autels pour luy offrir quelque present, qu'il faut être pur & saint pour paroître devant ses yeux; jusque-là que dans l'ancienne loi, avant que le Prêtre lui immolât la victime, il vouloit qu'il mît la main sur la tête de cette victime même qu'il luy offroit, & qu'il fit une protestation publique & solemnelle qu'il étoit pur & innocent, & qu'il n'auroit jamais eu l'audace de s'ingerer dans cette fonction, de luy offrir des presens au nom de tout le peuple, s'il se fût senti cou-

pable de quelque peché. Ah! voilà (mon cher Auditeur) par où il faut commencer d'abord pour rendre vos presens agreables à Dieu; par purifier vôtre cœur, par nettoyer vôtre conscience, par voir s'il n'y a rien qui oblige Dieu à vous rebuter, vous, & vôtre present.

Non que je prétende icy soûtenir l'erreur de quelques-uns, qui outrent toutes les verités de l'Evangile, & qui ont avancé depuis quelques années, que toutes les bonnes œuvres faites en état de peché, sont de nouveaux pechez; d'où il faudroit conclure que faire des aumônes & des prieres en cet état, assister au sacrifice de la Messe, ou faire des presens à l'Autel, seroient autant d'abominations. C'est une erreur insoûtenable, & qui favorise évidemment le libertinage & l'impieté; puisque l'on peut même par là, fléchir la justice de Dieu, & impetrer les graces necessaires pour sortir de cet état; mais ce que je veux dire, & qui est une verité ortodoxe, c'est qu'en faisant ces presens, ou ces bonnes actions en état de peché, on en perd le principal fruit, qui est le merite, & la récompense que Dieu leur reservoit en l'autre vie: & qu'ainsi quoique ces presens, ces aumônes, & ces prieres ne soient pas tout à fait inutiles; il s'en faut bien qu'elles ne soient reçuës de la maniere qu'elles le seroient, si tout cela étoit offert avec une conscience pure, & qui n'eût rien à se reprocher. Ce doit donc être nôtre premier soin, au lieu de cette Purification légale, de nous disposer par le Sacrement de Penitence, car c'est le bain, où

le Fils de Dieu a mis la vertu de ſon ſang, pour nous laver de toutes nos ſoüilleures, de nous diſpoſer, dis je, à luy faire nos preſens, qui luy ſeront alors infiniment plus agreables, & mieux reçus de cette divine Majeſté.

Ce n'eſt pas aſſez ; il faut de plus qu'ils ſoient offerts, ces preſens, avec une intention pure & droite de plaire à Dieu, comme la glorieuſe Vierge, en cette ceremonie, offre ſon Fils au Pere Eternel, dans les mêmes vuës & pour les mêmes deſſeins qu'il avoit ſur lui; afin qu'il fût un jour immolé pour le ſalut des hommes, & qu'un Dieu fût honoré par un ſacrifice digne de luy. Elle ſçavoit que c'étoit la fin, pour laquelle ce Sauveur avoit voulu prendre naiſſance dans ſon ſein ; & ſans doute, comme elle ne put offrir à Dieu un plus grand preſent, elle ne put auſſi l'offrir par un motif plus pur & plus ſaint, ny qui pût rendre ſon preſent plus agreable.

Car enfin quelque choſe que nous puiſſions offrir à Dieu, ſi les vuës que nous avons, en faiſant nos offrandes, ne ſont ſaintes, ſi nous avons quelque autre deſſein que de luy plaire, ſi la vanité, ſi la crainte des hommes, ou d'autres vuës humaines ſont les motifs qui nous pouſſent à faire ces aumônes, ou ces preſens ; le Fils de Dieu nous déclare lui même, que nous avons déja reçu nôtre récompenſe des hommes, & que nous n'en devons attendre aucune de luy. *Amen dico vobis, receperunt mercedem ſuam.* C'eſt donc à quoy nous devons nous appliquer avec plus de ſoin ; puiſque c'eſt l'intention, qui donne ordinai-

Matth. 6.

rement le prix à tout ce que nous luy presentons, qui ne pouvant être que tres-peu de chose de soy-même, ne peut avoir de valeur, ny de merite, que du motif par lequel nous l'offrons ; & il faut nous efforcer de luy en donner de ce côté-là, n'ayant point d'autre but, dans ce que nous luy offrons, que sa gloire, & l'accomplissement de sa volonté.

C'est à la verité ce qui doit être commun à toutes nos actions ; puisqu'il y a toûjours danger de nous chercher nous-mêmes, en ce qui paroît le plus saint, & par cette secrete recherche de nos interêts, d'en perdre tout le merite, & tout le fruit : car nôtre amour propre est toûjours ingenieux à nous donner le change, & si nous ne sommes continuellement en garde contre ses ruses, & ses artifices, nous nous trouvons aussi nous-mêmes, au lieu de trouver Dieu. Or quoyque nous devions toûjours être attentifs à ces surprises de l'amour propre, jamais nous n'avons plus de sujet de nous en défier, que dans les presens que nous faisons à Dieu ; parce qu'il en est à peu prés comme de ceux que l'on fait aux hommes : il y a peu de personnes, qui ayent des vuës si desinteressées, qu'elles ne fassent toûjours quelque retour sur elles-mêmes ; tantôt on espere qu'on reconnoîtra ce bienfait, & qu'on nous le rendra dans l'occasion ; tantôt l'on se persuade qu'en se dépoüillant de quelque bien, il nous en reviendra quelque autre avantage plus considerable, ou plus utile. Je sçai bien qu'agir avec Dieu par ce motif, ou dans cette esperance, n'est pas toûjours une chose à blâmer ; puisque l'Ecri-

ture l'approuve quelquefois, & que le Fils de Dieu le conseille, en nous promettant le centuple dés cette vie : cependant ce qu'il y a à craindre, est qu'on ne donne à Dieu, afin de recevoir des hommes, sinon des biens de même nature, du moins d'autres que nous estimons davantage ; leur estime, leurs applaudissemens, & l'approbation publique, qui seroit toute la récompense que nous en recevrions en effet.

Ce qui donne donc un juste sujet à cette crainte, c'est que ces sortes de choses donnent plus dans les yeux, & sont plus exposées à la vuë des hommes ; & il est bien difficile qu'on ne soit touché du sentiment qu'en aura la posterité, & qu'on ne soit sensible à la réputation que cela nous fera parmi les gens de bien, qui verront ces marques de nôtre pieté : quand on verra nos armes sur le haut d'un Autel, ou sur le frontispice d'une Eglise ; quand toutes les années on renouvellera la memoire d'une fondation que nous aurons faite ; quand on priera Dieu publiquement pour le Fondateur de cette Eglise, ou de cet Hôpital Comme ces actions ont d'ordinaire plus d'éclat, il y a aussi plus de danger qu'il ne s'y mêle quelque retour secret sur nous-mêmes, & que la vuë de Dieu, & le desir de sa gloire, n'en soient pas le premier principe. C'est pourquoi l'on ne sçauroit apporter trop de précaution pour dresser son intention, & en éloigner toutes les vuës, & toutes les considerations humaines, qui ont coûtume de les corrompre, afin de pouvoir dire avec le saint Roi David, *secundùm puritatem manuum*; *Psalm. 17.*

retribuet mihi Dominus, in conspectu oculorum ejus.

Enfin (Chrétiens) la troisiéme & la derniere condition, que doivent avoir les presens que nous faisons à Dieu, pour luy être agreables ; c'est qu'ils soient faits selon la loy, selon nôtre condition, selon nôtre état, & enfin dans l'ordre de nos devoirs, sans quoy il ne faut pas esperer de luy plaire ; c'est ce que la glorieuse Vierge eut soin d'observer dans l'offrande qu'elle fit à Dieu en cette ceremonie, *secundùm Legem Moysi* ; car elle y garde avec la derniere exactitude, tout ce qui est prescrit par la Loy, pour le temps, qu'elle n'anticipe ny ne differe point, *postquam impleti sunt dies* ; pour le lieu, où se devoit faire ce present, *tulerunt illum in Jerusalem* : elle n'examine point si la loy l'oblige en rigueur, ou si elle a un juste sujet de s'en dispenser ; & afin que rien ne manquât à une ceremonie instituée par l'ordre de Dieu même, elle offre deux Tourterelles, ou deux Pigeons, conformément aux termes de la Loy ; elle accomplit, en un mot, tout ce que la Loy luy ordonne ; parce que Dieu, qui garde de l'ordre en toutes choses, ne peut rien approuver s'il n'est reglé, & s'il n'est dans l'ordre de nos obligations.

Luc. 2.

Ce qui est si constant, que le Fils de Dieu pour nous l'apprendre par son exemple, n'est venu sur la terre, que lorsque le temps qui avoit été marqué & arrêté par son Pere, a été accompli, *ubi venit plenitudo temporis*, & n'est sorti de ce monde en faisant un sacrifice de sa vie, que quand son Pere l'a voulu ; &

ad Galat. 4.

dans tout le reste il a suivi si exactement ses ordres, qu'il a assûré qu'il n'omettroit pas le moindre trait ny un ïota de la loy sans l'accomplir.

Importante leçon (Chrétiens) que Jesus & Marie nous font aujourd'huy! que pour rendre nos presens agreables à la divine Majesté, par ce nom de present, j'entens tout ce que nous entreprenons pour son service, & tout ce que nous faisons pour son amour, tout cela doit être fait selon la loy; soit que nous entendions par cette loy, les preceptes de Dieu & de l'Eglise, soit les devoirs de nôtre état & de nôtre condition, soit enfin les loix portées par une autorité legitime, à laquelle nous sommes soumis. Il faut que tout ce que nous offrons à Dieu, soit reglé là-dessus, & ne s'en écarte jamais; ainsi dans les aumônes que nous faisons, si les regles de la prudence n'y sont gardées, si l'on n'a égard à ses moyens, à sa condition, à son état; au lieu d'une charité, on fera une dissipation criminelle; comme si une personne en donnant au dessus de ses forces, au lieu de secourir l'Hôpital public, faisoit un Hôpital de sa propre famille. Non, Dieu ne demande pas que vous ôtiez le pain à vos enfans, pour le luy offrir en la personne des pauvres. Si une femme mariée employoit en charités à l'insçu de son mari, tout le bien de la maison, cela seroit contraire à la dépendance qu'elle doit avoir de celuy, à qui Dieu l'a assujettie; si cet homme ne vouloit rien laisser à ses heritiers qui sont en necessité, sous pretexte de donner tout à Dieu, ce seroit un abus. Aussi

les loix humaines ont-elles pourvû à ces inconveniens qui sont assez rares, & il y en a peu qui portent leur devotion jusqu'à cet excés.

Or ces actions, qui dans d'autres circonstances, seroient bien reçuës de Dieu, comme autant de sacrifices, en sont rebutées comme autant d'actions irregulieres, faites à contre-temps, & qui ne sont pas conformes à sa Loy, & à nos obligations. C'est donc (Chrétienne Compagnie) à quoi il faut avoir égard, regler nôtre pieté sur les devoirs de l'état, & de la condition où Dieu nous a mis; puisque sans cela elle n'est point agreable à Dieu.

Mais ce qu'il faut particulierement considerer dans cette loy, que la glorieuse Vierge observe si regulierement, c'est de préférer toûjours ce qui est d'obligation & de precepte à ce qui n'est que de surérogation & de conseil. Car c'est un abus assez ordinaire dans la devotion des personnes du monde, de se porter avec ardeur à toutes les nouvelles entreprises, de contribuer à de nouveaux établissemens, & de vouloir avoir part au merite de quelque nouvel ouvrage, & de negliger les devoirs les plus essentiels, qui n'ont pas tant d'éclat; ainsi nous voyons des gens qui font languir de pauvres serviteurs, dont ils retiennent les gages, ou bien de pauvres Artisans dont ils ont tiré service, pendant qu'ils donnent des sommes considerables pour avancer un ouvrage de pieté; d'autres qui ruinent en procés & en chicane de pauvres debiteurs, pendant qu'ils s'occupent à de bonnes œuvres, que Dieu n'attend pas d'eux; n'est-ce pas ce que

le Sauveur a si justement condamné dans le procedé des Pharisiens, & sur quoy il leur a fait de si sanglans reproches ?

Pensons donc (Chrétiens) que sans l'observation inviolable de ce qui est d'obligation & de precepte, tout ce que nous voulons substituer en la place, est réprouvé de Dieu ; non pas que ces presens, ou ces charités soient mauvaises en elles-mêmes ; mais parce qu'il ne faut pas negliger le principal pour l'accessoire, ny préférer ce qui n'est que de conseil à nos devoirs indispensables ; & c'est de cette maniere, que ce que nous offrons à Dieu, doit être selon la Loy de Dieu, sans nous faire une loy chimerique de bienseance, de devotion mal reglée, & d'un zele qui ne peut venir de l'esprit de Dieu ; puisqu'il veut que sa Loy domine par tout, & soit la regle de nôtre conduite, jusque dans les biens que nous lui offrons, & dans tout ce que nous prétendons faire pour sa gloire & pour son amour.

Conclusion.

Finissons (Messieurs) s'il faut tant de regles & de conditions dans les biens que nous offrons à Dieu, ce n'est pas pour vous en détourner que je me suis efforcé de vous les exposer ; mais pour ne pas rendre inutiles nos meilleures actions, étant faites à contre-temps, contre ses ordres, & faute d'être accompagnées des circonstances necessaires ; ce qui regarde d'ordinaire les biens exterieurs & temporels, que Dieu n'exige de nous qu'avec ces égards, comme n'étant pas propres de toutes sortes de personnes, ny de tous les

temps; mais il y en a d'autres, où il ne faut point tant de regles ny de circonſpe-ctions; donnons à Dieu nôtre cœur, & luy en conſacrons toutes les affections; ſacrifions-luy le reſſentiment de cette injure que nous avons reçuë, cette paſſion que nous avons pour le jeu & pour le divertiſſement, offrons-luy ce premier né de nôtre cœur, qui eſt cette paſſion dominante, l'amour de nôtre liberté, cette délicateſſe ſur le point d'honneur, & tout ce qui nous empêche d'être parfaitement à luy.

Car (mon cher Auditeur) c'eſt vous-même qu'il demande, & qu'il ſouhaite par deſſus tout; & les autres preſens que vous luy pouvez faire, ne luy ſont agreables, qu'autant qu'ils ſont des marques que vous vous donnez vous-même; & ſelon ſaint Auguſtin, c'eſt vous-même qu'il cherche, & qu'il demande plutôt que ce qui eſt hors de vous, *non tua, ſed te ipſum.* Qu'il y a long-temps, mon Dieu! que vous preſſez cette perſonne de ſe rendre à la voix de vos graces & de vos ſollicitations interieures! quelles inſtances ne luy avez-vous point faites de vous offrir ſon cœur qui n'eſt fait que pour vous, & que vous ſeul pouvez remplir! mais elle l'a offert à l'idole de la vanité, ou du plaiſir; mais elle l'a entierement conſacré à l'interêt, & vous n'y avez que la moindre part. Ah! ne déliberons pas davantage à luy faire ce preſent, qu'il ſouhaite avec tant d'ardeur, qu'il demande avec tant d'empreſſement, & qu'il attend depuis tant d'années. Oüy, Seigneur, il ſera enfin tout

à vous ce cœur, c'eſt le don que nous vous faiſons en ce jour, auquel vous vous offrez vous-même à vôtre Pere pour nôtre amour, afin qu'aprés l'avoir poſſedé parfaitement durant cette vie, vous le poſſediez éternellement dans le Ciel, c'eſt ce que je ſouhaite, &c.

SERMON DE LA COMPASSION DE NÔTRE DAME.

Stabat juxta Crucem Jesu Mater ejus. Joan. 19.

La Mere de Jesus se tenoit auprés de sa Croix. *S. Jean. c.* 19.

ON ne doit pas s'étonner (Mess.) si l'Eglise, avant que de nous representer le Fils de Dieu attaché à la Croix pour le salut des hommes, prévient aujourd'huy ce triste spectacle, en nous faisant voir sa sainte Mere la glorieuse Vierge au pied de cette même Croix. Si elle a eu part à tous les autres Mysteres qui regarde son Fils; en celuy-cy, elle fait elle-même un Mystere tout particulier, & comme une seconde Passion, par un veritable martyre d'amour, qui luy a rendu propres

les douleurs de celuy qu'elle aimoit plusqu'elle-même. Pour ne pas confondre donc l'un avec l'autre dans le même jour, j'ay jugé à propos de les séparer en deux discours differens; & de ne considerer aujourd'huy le Fils, que comme l'objet des douleurs de la Mere; de même que nous ne considererons dans quelques jours la Mere, que comme une des circonstances qui augmenterent les souffrances de son Fils.

De cette maniere (Chrétienne Compagnie) ce sera les partager & les réünir en même temps; satisfaire vôtre devotion dans tous les deux, & le moyen de déveloper l'un & l'autre Mystere, qui ont tant de raport & de ressemblance, que je puis dire avec saint Bonaventure, qu'on vit alors dans leurs Personnes, ce qui arriva en ce même temps dans la nature; sçavoir que le Soleil s'étant éclypsé, la Lune, par une suite necessaire, perdit sa lumiere. Je veux dire que Jesus expirant par la violence des supplices, Marie eût expiré de douleur, si le Ciel ne luy eût conservé la vie. Du moins dans l'accablement de douleurs où l'un & l'autre est réduit, comportons-nous comme l'on a coûtume de faire à l'égard de ces deux lumieres du monde, qu'on ne considere jamais avec plus d'attention, que durant leur défaillance. C'est ce que je vous demande aujourd'huy en faveur de la glorieuse Mere de Dieu, accablée de tristesse & de douleur. Mais avant de nous rendre plus sensiblement present le sujet de son affliction, & de sa désolation extrême; servons-nous de ces paroles lugubres, que l'Eglise

chante

chante en ce jour, & qu'elle a consacrées au souvenir de ses douleurs.

Stabat Mater dolorosa, &c.

SI, au sentiment de saint Augustin, la glorieuse Vierge a été l'Image la plus achevée de son Fils, qui étoit Dieu & Homme tout ensemble; il me semble (Messieurs) qu'on peut bien ajoûter qu'elle ne l'a jamais plus parfaitement representé, que dans l'état de ses souffrances; puisque dans la pensée de quelques autres Peres, la Croix & le Calvaire, qu'elle a toûjours eu devant les yeux, l'ont faite elle-même une Croix vivante, & un Calvaire animé; & que ce glaive de douleur, qui, selon la Prophetie du saint vieillard Simeon, luy devoit un jour percer le cœur, a été employé durant la Passion de ce Fils bien-aimé, pour exprimer dans la Mere une vive image de toutes ses douleurs.

C'est à la verité une merveille de l'art, de tailler de telle sorte un marbre avec un cizeau, qu'il represente un homme, & que malgré la resistance de la matiere, on y remarque jusqu'aux traits les plus particuliers qui le distinguent, & qui le font reconnoître; mais aprés tout, à quelque excellence que l'art puisse parvenir, il ne fait que des statuës muettes, sans vie, & sans mouvement; & par consequent, quoiqu'on dise qu'elles approchent du naturel, elles en sont toûjours infiniment éloignées. Mais ce glaive de douleur dont le cœur de Marie fut transpercé, plus pénétrant que n'est le cizeau, a passé jusqu'au fond de

l'ame de cette Mere affligée pour en faire l'image la plus parfaite & la plus achevée des souffrances de son Fils ; de sorte que lorsque j'entends le Prophete qui demande en la personne de cet Homme-Dieu attaché à la Croix, s'il y a douleur au monde semblable à la sienne, *attendite, & videte si est dolor, sicut dolor meus* ; je luy répondrois volontiers, que j'ay trouvé ce qu'il cherche, une douleur qui luy ressemble parfaitement ; puisqu'autant que ses souffrances approchent de celles de son Fils, autant surpassent-elles toutes les souffrances des autres Martyrs.

Thren. 1.

Je ne veux pour vous en convaincre, que ces trois paroles qu'en rapporte l'Evangile ; *stabat juxta crucem Jesu, Mater ejus*, où je remarque deux sources de douleurs, qui font cette mer d'amertume, vaste dans son étenduë, & impénétrable dans sa profondeur. La premiere est, la grandeur de son amour, qui luy inspire une égale compassion des douleurs de ce Fils, qu'elle aime plus qu'elle-même, *Mater ejus.* Et la seconde est, la force de son esprit, & la fermeté de son cœur, qui se roidit contre ce torrent de douleurs, & qui luy en fait soûtenir toute l'impression, sans soulagement & sans consolation, *stabat juxta crucem Jesu.* L'une la fait une vive expression des douleurs du Sauveur ; l'autre la fait un modele de constance, dans la plus sensible désolation qui fut jamais aprés celle de son Fils ; ce sera le partage de ce discours.

Joann. 19.

I PARTIE. La premiere source de ses souffrances vient (Messieurs) de la grandeur de son amour ;

c'est dont on ne peut douter ; mais pour nous exprimer la grandeur de cet amour, l'Evangile se contente de dire que c'est une Mere dont on fait mourir le Fils, par les supplices les plus atroces. *Stabat juxta crucem Mater ejus.* En effet, soit que nous considerions son affection comme purement naturelle, telle qu'est celle que toutes les meres ont pour leurs enfans, soit que nous la regardions comme surnaturelle, dans la Mere de son Dieu ; soit que nous envisagions dans l'un & dans l'autre état, cette affection acruë par mille faveurs, & mille bienfaits, ausquels son cœur ne pouvoit être insensible ; ne trouvant par tout qu'amour & que tendresse dans Marie, je ne trouve aussi par tout que tristesse, & que sujets de la plus sensible douleur.

Car premierement, si nous envisageons cette affection du côté de la nature, je ne puis m'empêcher de me récrier avec saint Ambroise, *Matrem considerate, Matrem cogitate.* Voulez-vous vous former une juste idée de l'extrême désolation, d'une personne accablée sous le poids de sa douleur, representez-vous une mere qui perd son fils ; & si l'on dit d'ordinaire, que c'est une chose bien douce, & bien consolante de souffrir pour ce qu'on aime ; il faut dire aussi que c'est un étrange martyre, de voir souffrir ce qu'on cherit uniquement. C'est pourquoi les SS. Peres nous assûrent qu'Abraham mourut autant de fois, qu'il y eut de momens depuis le temps que Dieu luy commanda de sacrifier son fils, jusqu'à celuy, auquel un Ange luy arrêta le bras ; & même qu'il fit autant de sacrifices de luy-

l. 30. de fide ad Gratianum c. 2.

même, qu'il fit de pas pour le conduire au lieu qui luy avoit été marqué. Hé! qui peut douter, que cette Mere, qui avoit infiniment plus de tendresse pour son Fils, qu'Abraham n'en eut jamais pour son Isaac, ne souffrît aussi durant tous les momens que ce Fils fut attaché à la Croix, une douleur infiniment plus sensible, que celle de ce grand Patriarche? puisqu'on ne peut mettre de comparaison entre ces deux amours. Ah! qui pourroit exprimer l'excés de la charité de Marie, qui eût donné mille fois sa vie pour délivrer son Fils de la mort, en la souffrant elle-même! & qui pourroit consequemment exprimer l'excés de sa douleur?

Est-il necessaire d'ajoûter icy (Chrétiens) que ce Sauveur du monde étoit non seulement son Fils, mais encore son Fils unique? Ce qui fait que dans l'Ecriture, pour exprimer une extrême douleur, & une affliction inconsolable, on apporte pour exemple, celle d'une mere qui a perdu son fils unique, *& plangent eum, tanquàm super unigenitum.* Ajoûterai-je, qu'étant Mere de ce Fils unique sans Pere sur la terre, elle avoit réüni dans son cœur toute l'affection d'un pere & d'une mere, & avoit joint la force de l'un à la tendresse de l'autre; & qu'ainsi son amour étant d'un caractere tout singulier, sa douleur à été toute singuliere, & a surpassé toutes les autres? dirai-je enfin qu'elle étoit Mere d'un Fils dont elle connoissoit les perfections? car souvent l'affection des autres meres est arrêtée par les grands défauts de leurs enfans, & le poids de l'amour maternel est balancé par leur ingra-

Zachar. 12.

titude, & par les déplaisirs qu'elles en reçoivent. Mais le Sauveur étoit le plus parfait, & le plus accompli, qui fut jamais. Ne peut-on donc pas dire, que tous les sujets qu'elle avoit de l'aimer, étoient autant de sujets de douleur qu'elle avoit de le voir souffrir? & que toutes les perfections qui le rendoient infiniment aimable se presentant en foule à son esprit, luy remplirent le cœur d'amertume, & de sensibles déplaisirs?

C'est (Chrétienne Compagnie) ce qui nous met aujourd'huy devant les yeux un exemple de patience que nous devons suivre dans la mort de nos proches, & des personnes que nous cherissons le plus tendrement. C'est la coûtume en ces rencontres, de marquer à nos amis la part que nous prenons à leur affliction; de leur rendre visite en ceremonie, & de leur faire des condoleances dans les formes; mais ce ne sont que de foibles soulagemens, qui renouvellent plutôt la plaie qu'ils ont reçuë, qu'ils ne la guerissent; il faudroit avoir ressenti l'impression, que les tendresses du sang font sur un cœur dans ces occasions, pour juger combien cette affliction est sensible aux peres & aux meres: car si saint Chrysostome appelle cet amour naturel une espece de tyrannie, à cause qu'il fait tout par violence, & porte tout jusques aux derniers excés, *quamdam naturæ tyrannidem*; pensez quelle peut être l'affection d'une mere pour son fils unique, dont l'amour ne peut être partagé, mais se réünit tout entier dans un seul objet? Lors donc que la mort le luy enleve, faut-il d'autres marques, & d'autres preuves, pour

Homil. 54. in Matth.

juger de la grandeur de ſon affliction, que de ſçavoir que c'eſt une Mere qui perd ſon Fils unique ? mais elle ſouffre cette perte avec toute la reſignation imaginable ? C'eſt l'exemple qu'elle nous donne.

Sa douleur eſt grande, on n'en peut douter: car ce n'eſt pas l'effet de la vertu de rendre inſenſible ; mais cette douleur eſt ſoumiſe aux volontés de Dieu, qui diſpoſe de nos vies, & de celles de nos proches, ſelon les ordres de ſa Providence ; cette perte eſt ſenſible ; mais pour cela, ſa douleur ne donne point d'accés aux plaintes & aux murmures, où tant de perſonnes s'emportent ſi ſouvent. Ah ! ſi elles aimoient Dieu de tout leur cœur, & préférablement à tout le reſte, comme il le commande, elles trouveroient une ſolide conſolation dans la divine volonté, qui fait tout pour ſa gloire & pour leur bien ; leur douleur ſe diſſiperoit par la joie de voir cette volonté s'accomplir même par le renverſement de leurs eſperances, & de leurs prétentions. C'eſt dans ces occaſions (Chrétienne Compagnie) où la Mere d'un Dieu, la plus affligée de toutes les meres, peut ſervir de modele d'une parfaite reſignation. Un fils unique, qui étoit toute l'eſperance d'une illuſtre famille, eſt-il enlevé par une mort violente & imprévuë ; quelle déſolation dans cette maiſon ! Mais en quoy témoignerez-vous que vous aimez Dieu au deſſus de tout, ſi vous ne le marquez en ſouffrant cette perte avec toute la ſoumiſſion que vous devez à ſes ordres ? puiſque c'eſt par cette épreuve la plus ſenſible, à laquelle il vous pouvoit mettre, que vous ferez voir,

que vous n'avez d'appuy, & desperance que dans luy seul.

Pour revenir à la glorieuse Vierge; outre l'affection naturelle dont elle aimoit le Sauveur du monde comme son Fils, elle l'aimoit encore en second lieu, comme son Dieu, & avoit pour luy la plus sainte, & la plus ardente affection, que la grace aussi-bien que la nature pouvoit faire naître dans un cœur. Que si sa charité a été plus ardente que celles de toutes les pures Creatures ensemble, selon l'opinion de plusieurs grands Docteurs, elle a donc aussi ressenti plus de douleur à la mort de ce Fils, qui étoit en même temps son Dieu. De maniere que si vous me demandez combien elle a souffert, je vous demanderai combien elle a aimé? mesurez-moy la grandeur de sa charité, & je sonderai la profondeur de la plaie que cette charité a faite à son cœur. Mais comment exprimer l'excés de cet amour? puisque comme nous assûre saint Bernard, son cœur étoit comme changé en charité, depuis qu'un Dieu, qui est la charité même, étoit demeuré neuf mois dans son sein, & que les autres nous assûrent que son amour a surpassé celuy de tous les Martyrs, & de tous les Seraphins. Mais que conclure de tout cela? que ce qu'en conclut saint Jerôme, *quia plus omnibus dilexit, propterea & plus omnibus doluit*, que comme elle a incomparablement plus aimé que tous les autres, elle a aussi incomparablement plus souffert? que comme son cœur étoit tout transformé en amour, ce même cœur n'étoit plus que douleur; que comme son amour étoit en quelque maniere

Serm. 2. de Assumpt.

Serm. 2. de Assumpt. quem alii Sophroni attribuunt.

immense, sa douleur n'a point aussi eu de bornes; mais que ça été une vaste mer d'amertume; *magna est velut mare contritio tua*, comme parle un Prophete.

Thren. 2.

Ainsi, Vierge sainte, je ne puis penser au pitoyable état où je vous vois réduite, que ces paroles, que l'Ecriture a dites de la Reine Esther, ne me viennent dans l'esprit, *fons parvus crevit in fluvium magnum.* Vous n'avez été qu'une petite source de larmes à la naissance de vôtre Fils, lorsque vous le vîtes trembler de froid dans une étable, *fons parvus*; vous en versâtes sans doute, lorsque vous vîtes son sang couler sous le couteau de la Circoncision, *fons parvus*; vous en répandîtes durant les trois jours qu'il se retira dans le Temple; mais c'est maintenant que cette petite fontaine s'est changée en un grand fleuve, *fons parvus crevit in fluvium magnum*, *& in aquas plurimas redundavit*; & certes c'est avec raison que l'Eglise appelle cette Mere de son Dieu, au pied de la Croix, la Reine des Martyrs; puisque les mêmes plaies que son Fils reçut sur son Corps, la Mere les reçut dans son cœur, par la compassion qu'elle luy portoit, ou plutôt, parce que les autres Martyrs ont été tourmentés par des Bourreaux, par les feux, par les roües, & par les chevalets; mais pour Marie, son Fils a été en quelque façon l'instrument de son supplice, & la cause de ses douleurs; & comme le Pere Eternel avoit donné à son Fils un corps formé exprés pour souffrir, afin que le sentiment de ses peines en fût plus vif & plus douloureux, *corpus autem aptasti mihi*, dit l'Apôtre saint Paul,

Esther. 10.

Anselm. l. de excell. Virg. c. 5.

ad Hebr. 10.

de même il avoit donné à la Mere une ſenſibilité de cœur, la plus tendre & la plus capable de reſſentir toutes les peines que ſon Fils enduroit.

Je ne m'étonne donc plus ſi ſaint Bernard nous aſſûre que la douleur & la compaſſion faiſoient dans le cœur de Marie, le même effet que les clouds, la lance, & les épines faiſoient ſur le Corps du Sauveur. Non, je n'ai point de peine à me perſuader, que pendant que les Juifs déchiroient avec des foüets, le Corps du Fils, ils déchiroient les entrailles de la Mere; oüy, c'eſt avec raiſon, que ſaint Bonaventure ajoûte qu'elle fut crucifiée avec luy; c'eſt à dire qu'elle ſouffrit durant tout le temps de ſa Paſſion, un genre de ſuplice qui luy étoit auſſi douloureux & auſſi ſenſible, que la Croix & les autres tourmens l'étoient à cet Homme-Dieu; & je ſçai preſque bon gré à l'idée de quelques Peintres, qui ne pouvant exprimer avec le pinceau, les douleurs du cœur & de l'ame de cette Mere affligée, l'ont repreſentée attachée avec luy à la même Croix, affectant à deſſein cette erreur contre la verité de l'hiſtoire, pour nous exprimer la reſſemblance de leurs peines, & nous faire concevoir, que la douleur avoit fait une telle impreſſion ſur l'ame de cette Mere, qu'il n'y avoit point de couleurs aſſez vives, pour la repreſenter au naturel.

Bernard. tract. de Paſſione.

Ajoûtez enfin (Chrétiens) que l'amour que Marie portoit au Sauveur, comme à ſon Fils & comme à ſon Dieu, s'augmentoit encore par les bienfaits particuliers qu'elle en avoit reçûs; car (Meſſieurs) il y avoit cette

difference entre la glorieuse Vierge, par raport à son Fils, & toutes les autres meres, par raport à leurs enfans, que les autres enfans ne peuvent assez reconnoître le bien qu'ils tiennent de ceux qui leur ont donné l'être; & quoiqu'ils fassent ensuite, & quelque service qu'ils leur puissent rendre, ils leur seront toûjours redevables; c'est une dette, dont ils ne peuvent jamais entierement s'aquiter envers eux. Mais Marie étoit obligée à son Fils même de la vie, qu'il avoit voulu recevoir d'elle; de l'avoir choisie entre toutes les femmes, pour être la Mere de son Dieu; & par ce moyen de l'avoir élevée à la plus haute dignité qui fut jamais; de l'avoir prévenuë de mille graces; & enfin de l'avoir renduë la plus parfaite de toutes les pures Creatures, afin de soûtenir l'éminente dignité de Mere d'un Dieu. Or quel poids n'avoit point ajoûté à l'amour qu'elle portoit à ce Fils la pensée & le souvenir de tant de biens qu'elle en avoit reçûs?

C'est pourquoi saint Bernard, pour exciter les hommes froids & languissans à la compassion de la mort & des souffrances de cet Homme-Dieu, croit qu'il leur faut mettre particulierement devant les yeux la grandeur & la multitude de ses bienfaits; parce qu'il n'y a rien de plus capable d'exciter un bon cœur à la reconnoissance, & ensuite à luy faire regreter la perte d'un bienfacteur, à qui il a les dernieres obligations; *cogita ut Creatorem,* dit-il, *cogita ut Conservatorem, cogita ut Redemptorem, & per omnia dole.*

Tract. de Passione.

Mais ô Vierge sainte! pour peu qu'on fassent de reflexion sur les avantages tout parti-

culiers, avec lesquels vous avez reçu tout cela de vôtre Fils, qui étoit en même temps vôtre Dieu; il faut dire, *per omnia dole*, pleurez, gemissez, donnez à vôtre douleur la liberté d'éclater, & à vôtre cœur, celle de marquer ses nobles sentimens! car s'il est Createur en general, il est le vôtre en particulier; puisque vous n'êtes au monde que pour luy; qu'il vous a mise à la tête de tous ses Ouvrages, comme celle qu'il avoit choisie de toute éternité pour être sa Mere; mais ce Createur perd la vie que vous luy avez donnée, *cogita ut Creatorem, & per omnia dole.* Il est à la verité le Sauveur, & le Redempteur de tous les hommes, puisqu'il efface leurs pechez par le sang que vous lui voyez verser; mais quand vous considerez qu'il vous applique le fruit de ce précieux Sang, d'une façon singuliere, & qu'il vous a empêché de tomber dans le peché, par une redemption mille fois plus glorieuse; ce bienfait si signalé redoublant vôtre amour, redouble en même temps vôtre douleur, *cogita ut Redemptorem, & per omnia dole.* Quand nous pensons qu'il est l'Auteur de tous les biens de la grace & de la gloire, & que les hommes luy en seront éternellement redevables, tous les cœurs doivent se fendre de douleur; mais vous, qui en avez plus reçu que tous les autres, vous le pleurez aussi pour tous; vous supléez à la douleur de leurs cœurs insensibles, par la sensibilité du vôtre; ainsi de quelque côté que vous jettiez les yeux, soit sur ce qu'il est, soit sur ce que vous êtes; sur ce que vous luy avez donné, ou sur ce qu'il a reçu de vous; soit que vous consideriez

qu'il est l'Auteur de vôtre être, ou que vous l'êtes du sien; qu'il est vôtre Fils enfin, ou que vous êtes sa Mere; par tout vous trouverez de nouveaux sujets de l'aimer, & ensuite par tout de nouveaux sujets de pleurs, *cogita ut benefactorem, & per omnia dole.*

Mais ce qui nous doit le plus interesser dans ses douleurs & dans ses souffrances, c'est qu'elles les a offertes à son Fils, & unies avec les siennes pour nôtre salut, par une ardente charité qu'elle a euë pour nous, & qui malgré les resistances de l'amour maternel, luy a fait consentir à sa mort pour le salut des hommes, comme elle avoit consenti à son Incarnation, par le même motif de charité. De maniere qu'elle nous consideroit alors, tout pecheurs que nous étions, comme l'objet de l'amour de son Fils, comme le prix de son Sang, & comme le fruit de ses travaux; elle a donc eu les mêmes tendresses pour les pecheurs, dont le salut la devoit en quelque maniere dédommager de la perte & de la mort de ce Fils; en sorte que nôtre perte redouble ses douleurs, comme elle a fait les plus sensibles du cœur du Sauveur.

Il faut (Chrétienne Compagnie) que cette consideration nous empêche du moins d'augmenter ses peines, en renouvellant celles de son Fils par de nouveaux crimes, qui luy seroient plus sensibles que ses premiers tourmens. Si l'un des Bourreaux qui tourmentoient son Fils, fût venu offrir son service à la Mere, & lui témoigner le regret qu'il avoit de la voir tant souffrir; de quels yeux, à vôtre avis, l'eût-elle regardé? Hé! si la dou-

leur de la Mere vous inſpire quelque ſentiment d'humanité, luy eût-elle pû dire, épargnez mon Fils ; ſes ſouffrances ſont uniquement les miennes, & je n'ay point d'autres interêts que les ſiens. C'eſt ce qu'elle peut répondre à ceux qui tâchent de luy plaire par quelque exercice de devotion, ou par quelques ſervices qu'ils luy rendent, ſi cette devotion n'eſt ſoûtenuë de la ſainteté de leurs mœurs, ou du moins d'un deſir ſincere de changer de vie. Car ſi elle ſert de pretexte pour vivre dans le libertinage, ou, ſi avec cela, on prétend continuer ſes deſordres, c'eſt outrager la Mere & le Fils tout à la fois ; & comme l'Apôtre nous aſſûre que c'eſt renouveller la Croix & la Mort du Fils de Dieu dans nous-mêmes ; c'eſt auſſi contribuer aux ſouffrances de ſa Mere, & renouveler ſes plus ſenſibles douleurs ; douleurs qui ſe doivent meſurer non ſeulement à la violence de ſon amour, mais encore à la conſtance, & à la fermeté de ſon cœur ; puiſque c'eſt ce qui les luy a fait ſouffrir ſans ſoulagement & ſans conſolation. Nous l'allons voir dans cette ſeconde Partie.

II. PARTIE.

Il ne faut pas vous étonner (Chrétiens) ſi je dis que la force & la conſtance de cette genereuſe Mere, fait la ſeconde ſource de ſes douleurs ; puiſqu'au lieu d'en diminuer le ſentiment, elle l'a fait ſe roidir contre ce torrent pour en ſoûtenir toute l'impetuoſité. Or cette conſtance ſe prend particulierement de trois choſes, qui me ſemblent compriſes dans ces mêmes paroles, *ſtabat juxta crucem ejus.* La premiere eſt, qu'elle veut être preſente à

ce ſuplice de ſon Fils, en ſe tenant prés de ſa Croix. La ſeconde, que dans l'impuiſſance où elle ſe voit de le ſoulager, elle ſouffre elle-même ſans ſoulagement, & enfin, qu'elle ſe tient debout, ſans ſe laiſſer abatre ſous le poids de ſa douleur, *ſtabat juxta crucem Jeſu.* Dévelopons ces trois circonſtances, qui nous fourniront autant de reflexions pour nôtre inſtruction.

Premierement, elle ſe tenoit proche de la Croix, où ſon Fils étoit attaché; elle l'avoit ſuivi, lorſqu'il portoit ce peſant fardeau par les ruës de Jeruſalem; & ne pouvant le joindre, à cauſe de la foule du peuple qui l'entouroit, elle avoit pris un détour, comme l'on croit, pour l'aller attendre ſur le Calvaire; & enſuite s'étoit venu coler au pied de cette Croix. D'abord elle fut ſi touchée du pitoyable état où elle le vit, & ſes ſentimens furent ſi confus, qu'elle ne put bien les demêler; & les pieuſes femmes qui l'accompagnoient, ne la voyant pas elle-même en état d'être conſolée, prirent le parti de la plaindre.

Or pour concevoir quelle impreſſion cette proximité fit ſur ſon cœur, il ne faut que ſe repreſenter une mere qui aſſiſte au ſuplice de ſon fils. Cette vuë augmente ſa douleur, il n'en faut point douter; parce que dans toutes les autres paſſions, ſi l'objet émeut la puiſſance, la douleur a cela de particulier, que la vuë de ce qui nous fait ſouffrir, réveille ſans ceſſe la tendreſſe, & la compaſſion, n'y ayant point de ſens qui faſſe une impreſſion ſi vive ſur l'eſprit que les yeux; ny qui forme des idées plus nettes & plus diſtinctes d'un objet.

C'eſt un trait au cœur, qui s'enfonce toûjours plus avant, qui retrace ſans ceſſe la plaie qu'il a faite, qui la renouvelle à tous momens, & qui empêche qu'elle ne ſe referme ; en un mot, il y a autant de difference entre la douleur que nous cauſe le recit de la mort d'une perſonne que nous cheriſſons, & celle que nous reſſentons à la vuë de ſes peines, qu'il y a entre un trait qui frappe de loin, & dont la pointe eſt émouſſée, & un autre qu'on nous tire de prés, & qui nous perce immediatement.

Je me repreſente donc (Meſſieurs) cette Mere affligée au pied de la Croix, ſans pouvoir détourner ſon eſprit de cette application violente, qui tient tous ſes ſens attentifs à tout ce qui s'y paſſe ; & par conſequent tous ſes ſens ſont tourmentés par leurs propres objets ; ſes yeux ſont frappés des cruautés inoüies qu'on exerce ſur le Corps de ſon Fils ; ſes oreilles ſont bleſſées des blaſphêmes que ces bouches ſacrileges vomiſſent contre luy ; ſes mains touchent & embraſſent le bois funeſte ſur lequel il eſt attaché ; autour de lui, elle ne voit que des Bourreaux, au deſſous, que ſon Sang qui coule, ſur lui, que des plaies dont chacune fait une bleſſure à ſon cœur.

Pour moy, je dirois volontiers, que c'eſt icy où l'on voit la verité de ce qui étoit repreſenté en figure dans l'ancienne Loy ; où Dieu avoit commandé, que proche de ſon Tabernacle, l'on dreſſât deux Autels vis à vis l'un de l'autre ; ſur l'un on entendoit le bruit des couteaux, & des autres inſtrumens, dont on égorgeoit les victimes ; & ſur l'autre,

l'on voyoit du feu & des flâmes, pour y brû-ler de l'encens. Voilà une fidele peinture de ce qui se passe sur le Calvaire : j'y vois deux Autels dressez tout proches l'un de l'autre ; l'un est la Croix du Sauveur, où l'on immole cette victime innocente ; on y entend le bruit des instrumens, le fer y est employé dans les clouds & dans la lance ; sur l'autre Autel, qui est le cœur de cette Mere affligée, il y a le feu & les flâmes de la charité, qui font un second sacrifice. A quoy j'ajoûte, que comme le bruit qui se faisoit sur le premier de ces Autels, se faisoit entendre sur le second, à cause de la proximité du lieu ; de même dans le cœur de cette Mere, il se forme un terrible écho de tous les coups dont on frappe son Fils, de toutes les injures qu'on luy dit, & de toutes les calomnies qu'on en fait ; de maniere qu'elle a besoin de toute sa constance, pour être témoin de ce qui se passe ; parce qu'elle ne voit rien qui ne l'afflige, & que la vuë de tant d'objets funestes, fait sur elle une si forte impression, que sans être soûtenuë d'une vertu toute divine, elle fût mille fois pâmée de douleur.

C'est (Messieurs) un spectacle qui sert de meditation à beaucoup d'ames saintes, de considerer la Mere de Dieu au pied de la Croix ; les uns y admirent sa constance, & les autres son amour ; mais il y en a peu qui fassent reflexion, que c'est le lieu où l'on trouve son Dieu ; & que jamais le Sauveur n'est plus prés de nous, que lors qu'on est plus proche de sa Croix ; *stabat juxta crucem Jesu* ; c'est-là où Marie & le Disciple bien-aimé l'ont trouvé ;

c'est où les plus grands Saints le trouvent ; & il ne faut pas esperer de le rencontrer facilement ailleurs. Car s'il a paru une fois sur le Thabor tout éclatant de gloire, ce ne fut qu'en passant, & durant fort peu de temps ; Saint Pierre qui vouloit y établir sa demeure, fut accusé d'imprudence, & de ne sçavoir ce qu'il disoit, *nesciens quid diceret.* La gloire & la récompense ne sont pas pour cette vie, elles sont pour l'éternité ; c'est inutilement qu'on veut prévenir le temps & les ordres de la Providence, mais c'est sur la Croix qu'il faut le chercher ; il faut monter sur le Calvaire, à l'exemple de la glorieuse Vierge, & se bien persuader de cette grande & importante verité, que jamais nous ne serons plus proches du Fils de Dieu, que quand nous participerons le plus à ses souffrances.

Luc. 9.

Ainsi quand l'Ecriture nous represente le saint Patriarche Joseph dans les liens, elle ne manque pas d'ajoûter aussi-tôt : *fuit autem Dominus cum Joseph ;* le Seigneur fut avec Joseph, & le Prophete Royal ne se lasse point de repeter, *cum ipso sum in tribulatione.* Oüi, dit Dieu, je suis avec une ame qui est noyée dans l'amertume ; tous les soins de ma Providence sont particulierement pour elle, je m'interesse en tout ce qui la touche, & elle doit s'assûrer de toutes les tendresses de mon amour. Peu de personnes conçoivent cette verité, parce qu'ils n'en jugent que par des vuës humaines ; d'où vient que la Croix qu'ils adorent exterieurement, fait souvent toute l'aversion de leur cœur ; mais la foy nous la doit faire envisager comme l'objet de nôtre bon-

Genes. 39.

Psalm. 90.

heur, aussi-bien que de nos adorations, depuis que le Sauveur y a été attaché.

C'est ce qui faisoit que le grand saint François étoit animé d'une telle ardeur de souffrir à la vuë de la Croix, & dans le souvenir des souffrances de son Dieu, qu'il falut pour satisfaire son desir, qu'un Seraphin luy en imprimât les marques, qu'il porta le reste de ses jours; qu'un saint Bonaventure s'écrioit, qu'il ne pouvoit vivre sans blessure, lorsqu'il voyoit son Dieu couvert de plaies; qu'une sainte Therese demandoit à Dieu de souffrir ou de mourir, parce qu'elle ne croyoit pas pouvoir trouver son Dieu autre part, que sur la Croix en cette vie, & dans le Ciel aprés sa mort. Toutes les autres voies par lesquelles nous prétendons le chercher, sont des voies détournées, qui ne sont ny si droites, ny si sûres: mais en nous approchant de la Croix, & en y prenant part, nous l'y trouvons immanquablement, à l'exemple de la glorieuse Vierge, qui a eu le plus de part à ses douleurs, & que cette proximité de la Croix faisoit souffrir, non seulement pour le voir souffrir luimême, mais encore pour ne le pouvoir soulager dans ses souffrances.

Ce qui mettoit sa constance à une seconde épreuve la plus rigoureuse qui fut jamais. C'est une consolation à une mere de pouvoir du moins fermer les yeux à son fils, qu'elle voit expirer, de l'embrasser, & de luy donner toutes les assistances qu'elle peut. Mais Marie voit son Fils couvert de plaies, sans lui pouvoir donner le moindre soulagement; elle voit son Sang couler, & elle ne peut l'étan-

cher ; ſa tête eſt penchante ſans pouvoir s'appuyer que ſur des épines, & elle ne peut la ſoûtenir ; & dans le triſte état où elle le conſidere, elle eſt elle-même réduite à l'impuiſſance de ne luy pouvoir donner aucune conſolation ; elle l'entend qui demande une goute d'eau pour appaiſer la ſoif qui le brûle, & elle ne peut luy en donner ; elle le voit enfin rendre l'eſprit, ſans pouvoir mourir avec luy. D'où vient que ſaint Bernard luy met en la bouche ces paroles, capables de fendre les marbres & les rochers, *Fili mi! quis dabit ut moriar pro te? en moritur Filius, cur tecum non moritur miſera Mater?* O mon cher Fils! que ne puis-je mourir avec vous, & pour vous? mais dans l'accablement où elle eſt, elle n'a que ſa ſeule vertu pour ſe ſoûtenir, & le ſecours du Ciel, qui ne luy donne de forces, que pour luy faire reſſentir plus long-temps & plus vivement ſes douleurs.

De planctu Virginis.

Ce qui nous apprend (Chrétiens) non ſeulement à ſouffrir ſur cet exemple, & à prendre part à la Crox du Sauveur; mais à ſouffrir conſtamment, & avec courage. Car helas! ſouvent il ne faut qu'une petite diſgrace, une legere maladie, une perte de biens peu conſiderable, ou un petit revers de fortune pour nous abatre, & même pour nous faire plaindre & murmurer contre les ſoins de la Providence ; ſans faire réflexion, que les grandes afflictions ſont la matiere des grandes vertus, les occaſions que Dieu nous fournit de ſignaler nôtre courage & nôtre fidelité, & le beau ſpectacle qui attire les yeux de Dieu même. C'eſt-là, en effet, où la grace triom-

phe, où la fidelité se fait voir dans son plus beau jour, & enfin c'est ce qui passe pour quelque chose d'heroïque, & au dessus du commun.

Que si cela est (mon cher Auditeur) que peut-on dire, ou quel jugement peut-on faire de vôtre fidelité, de vôtre vertu, & de vôtre generosité ? qu'avez-vous souffert, pour Dieu, & quelle force avez-vous fait paroître en souffrant ? vous avez peu souffert & avec peu de resignation. Ah ! concluez donc que jusques à present, vous avez eu peu de vertu ; mais considerez en même temps, qu'un Dieu ne s'est pas contenté de se donner pour modele de patience à tous les Chrétiens, & qu'il a encore voulu que sa sainte Mere bût le Calice tout pur, afin de nous servir aprés lui, d'exemple de la plus haute, & de la plus heroïque patience, dans toutes nos afflictions.

C'est ce qui paroît en troisiéme lieu, dans la posture qu'elle tient au pied de la Croix du Sauveur, *stabat*; elle se tenoit debout, se roidissant contre la douleur, au lieu de s'en laisser accabler ; & ramassant toutes les forces de son ame, pour regarder avec constance ce triste & funeste objet, expirant par la violence des suplices. Or cette constance & cette generosité, bien loin de diminuer ces peines, les augmentoit, & en rendoit les atteintes plus rudes. La raison est, que la nature se soulage par les cris & par les soupirs, qui font comme évaporer une partie de la douleur ; car le cœur, qui en est pressé & serré, luy donne issuë par la langue, & par les yeux, & se décharge en même temps ; mais si per-

ſonne a fait éclater ſa conſtance & ſa fermeté dans le plus grand accablement qui fut jamais, ç'a été Marie, dont toute la douleur étoit renfermée dans ſon cœur ; ſon ſilence & la pâleur de ſon viſage, montre que cette douleur avoit pénétré trop avant, pour être adoucie par des conſiderations humaines ; mais qu'elle avoit beſoin d'être fortifiée d'en-haut. De ſorte que cette conſtance n'eſt pas tant une nouvelle ſource de douleur, qu'un obſtacle, & comme une digue, qui arrêtant ce torrent, l'empêche de s'écouler, & fait qu'il ſe groſſit à tous momens ; juſque-là, que ſaint Ambroiſe ne veut pas même qu'on croie qu'elle a pleuré, afin de ne pas manifeſter ſa douleur par ſes larmes, *ſtantem lego*, dit-il, *flentem non lego* ; & ce même Pere nous aſſûre, que ſe tenant debout au pied de la Croix, elle conſideroit moins en ce Dieu-Homme mourant, la mort de ſon Fils, que le ſalut du monde, pour lequel elle offroit cette vie qui luy étoit ſi chere ; auſſi fut-elle revêtue en cette occaſion, de toute la force, auſſi-bien que de toute la charité des Martyrs.

in Inſtitut. Virg. c. 7.

C'eſt ce que veut dire cette parole de l'Evangile, *ſtabat*, elle ſe tenoit debout, avec une fermeté inébranlable ; & jamais elle ne marqua plus de courage & de generoſité, *ſtabat* ; la terre s'émeut par des tremblemens, les rochers & les marbres ſe fendent, le voile du Temple ſe déchire, & tout l'ordre du monde ſemble renverſé ; mais pour la glorieuſe Vierge, *ſtabat*, elle demeuroit ferme & conſtante ; & je puis dire que ſes douleurs

étoient comme une mer d'amertume, dont les flots s'élevoient sans cesse dans son cœur; mais au milieu de cette mer, ce même cœur demeuroit ferme comme un rocher battu des orages sans s'ébranler, *stabat*; quelle constance dans ce renversement presque general des Cieux & de la Terre! demeurant toûjours soumise aux ordres de la volonté divine, qui fût seule capable de la soûtenir contre tant d'objets qui pouvoient ébranler tout autre courage que le sien, *stabat juxta crucem Jesu Mater ejus.*

Conclusion. Or de tout ce discours (Messieurs) il en faut tirer cette consequence, qui en doit faire le principal fruit; que les personnes les plus cheries de Dieu, sont celles qu'il exerce davantage en ce monde, & à qui il fait le plus de part de sa Croix, comme étant la marque la plus certaine, & la plus visible de l'estime qu'il en fait, & de l'amour qu'il leur porte, comme je viens de vous faire voir dans sa glorieuse Mere, qui a été l'image, & la plus vive expression de ses souffrances, & de ses douleurs: C'est ce qui a encore paru dans son Eglise, qn'il a choisie pour son Epouse, & pour laquelle il a donné sa vie, afin de luy marquer la force & la tendresse de son amour; & il ne faut que ce souvenir des combats de tant de Martyrs, qui l'ont arrosée de leur sang, des persecutions, qui l'ont presque étouffée dans sa naissance, des travaux des Apôtres, & des souffrances des premiers Chrétiens, pour dire, que cette Eglise si cherie ne s'est acruë & multipliée, que par les

persecutions qui ont duré des siecles entiers.

Or nous sommes tous appellés à la participation du même titre, & de la même gloire; puisque nos ames sont les épouses du Fils de Dieu, & que par sa grace nous sommes tous membres de cette Eglise, & même qu'il n'y a point de veritable Chrétien qui ne se fasse honneur d'être enfant de Marie; mais ne croyons pas que Dieu nous ait accordé cette faveur si particuliere à d'autres conditions; c'est à dire que nous devons avoir part aux souffrances du Sauveur, & nous y devons être conformés, dit saint Paul, afin d'être du nombre des Prédestinés, dont Marie est la premiere entre les pures Creatures.

Mais helas! avec quelle lâcheté recevons-nous les petites croix qu'il nous envoye? quel courage & quelle patience témoignons-nous en celles que nous ne pouvons éviter? Il faut (Chrétiens) nous animer à les supporter genereusement, à l'exemple de la glorieuse Mere de Dieu, au pied de la Croix, & par la consideration de celle du Sauveur, que nous devrions avoir sans cesse devant les yeux, pour pouvoir dire ces paroles du Prophete, *ab ipso patientiâ meâ*, c'est de là que me vient ma patience, & ma resignation aux volontés de mon Dieu, dans toutes mes afflictions. Je ne la tire point de la force de mon esprit, ny de la grandeur de mon courage; mais elle me vient uniquement de la grace, que m'a meritée ce Dieu expirant sur une Croix pour mon amour, *ab ipso*; c'est luy qui est l'exemple qui m'anime, le motif qui me soûtient, & le secours qui me fortifie, comme il soûtint & fortifia sa sainte

Psalm. 61.

Mere, *ab ipſo patientiâ meâ* ; je tire de la vertu de ſon ſang , & de ſes plaies la force d'endurer conſtamment toutes les afflictions & toutes les diſgraces que ſa Providence m'envoie, c'eſt ce qui me les fait recevoir comme un gage de ſon affection , & enviſager comme le moyen de participer un jour à ſa gloire, dans l'éternité bienheureuſe , &c.

SERMON
DU
COEUR
DE LA
SAINTE VIERGE.

Maria conservabat omnia verba hæc conferens in Corde suo. Luc. 2.

Marie conservoit toutes les choses, les repassant dans son Cœur. *S. Luc. ch.* 2.

APRE'S tant d'Eloges & de Mysteres, que l'Eglise a consacrés à l'honneur de la glorieuse Mere de Dieu; voicy (Chrétiens) que la pieté des fideles a trouvé le moyen de les réünir tous, & de les rappeller à leur principe, qui est son sacré Cœur. Ce Cœur étant le Temple du S. Esprit, le Sanctuaire de la Divinité même, le lieu dont le Seigneur du Ciel & de la Terre, a fait son premier Trône, ce Cœur qu'il a rempli de toutes les vertus, & orné de tous les dons qui

pouvoient soûtenir l'incomparable dignité où il la vouloit élever. Ce Cœur, dis-je, meritoit bien d'être honoré en particulier, aprés avoir rendu tant de gloire à son Createur ; & aprés avoir été consommé des plus pures flâmes de la charité. C'est donc à juste titre que nous lui devons faire hommage du nôtre ; & comme c'est le principe de la vie la plus pure & la plus sainte qui ait jamais été ; le culte particulier que nous luy rendons aujourd'huy, peut supléer à tous les respects, & à tous les devoirs que nous avons dû rendre à la plus sainte de toutes les pures Creatures.

Cette devotion (Messieurs) envers le Cœur de la Mere d'un Dieu, toute singuliere & extraordinaire qu'elle vous paroisse, n'est pas pourtant si nouvelle, que vous pourriez peut-être vous imaginer ; ny même une pratique que la loüable pieté de ses serviteurs ait inventée depuis peu ; puisque nous lisons dans la vie de sainte Mectilde, l'une des plus zelées pour la gloire & le service de cette Reine du Ciel, qui ait jamais été ; qu'un jour pensant par quel moyen elle luy pourroit marquer son zele, & s'attirer par là sa faveur & sa protection ; elle apprit cette excellente pratique de la bouche même du Sauveur du monde, qui interessé dans l'honneur que l'on rend à sa Mere, puisqu'il luy en a tant rendu luy-même durant sa vie, vous saluerez, luy dit-il, le sacré Cœur de ma Mere, comme le plus pur qui ait jamais été ; vous le saluerez, comme le plus humble qui fut jamais ; vous le saluerez enfin, comme le plus ardent dans l'amour de Dieu, & le plus zelé pour le sa-

lut des hommes qu'on puisse imaginer. Ce que cette Sainte observa tous les jours de sa vie, & ce qui se réduit à ces trois chefs, qui fourniront le sujet de l'Eloge de l'auguste & sacré Cœur de Marie, qui s'est disposée à être la Mere d'un Dieu, par une pureté de cœur incomparable; qui l'a attiré du Ciel sur la Terre par sa profonde humilité, & qui par le plus ardent de tous les amours, l'a ensuite donné & offert pour le salut de tous les hommes.

Je ne sçay pas (Chrétiens) si c'est de là que cette devotion a pris son origine; mais je puis répondre que rien ne peut être plus agreable au Fils de Dieu, que de parler des admirables vertus de sa Mere; & que rien ne peut être plus glorieux à la Mere d'un Dieu, que de manifester les vertus les plus secretes de son cœur; puisque c'est ce qui l'a renduë si agreable aux yeux de Dieu. Suivons donc ce Plan tracé par le Fils de Dieu même pour honorer sa Mere, & demandons au saint Esprit, qui a rempli ce Cœur de tant de graces & de vertus, les lumieres pour les découvrir, en la saluant elle-même par les paroles de l'Ange.

Ave Gratiâ plena.

I. PARTIE.

C'EST (Messieurs) par le cœur, que l'on mesure la noblesse ou la bassesse des hommes; puisqu'ils se rendent dignes de respect, ou du mépris, selon les bonnes ou mauvaises qualités de leur cœur. En effet le cœur, tout caché & impénétrable qu'il est, se dé-

couvre & se fait connoître par ses actions, & s'attire par là, les loüanges ou le blâme qu'il merite. Aussi voyons-nous, que quand Dieu a voulu loüer quelqu'un dans l'Ecriture, il a fait particulierement l'éloge de son cœur, comme l'unique chose qu'il considere, & qui merite son approbation. Job est un cœur simple & droit; David est un homme selon le cœur de Dieu, soumis à tous ses ordres, & toûjours disposé à faire sa volonté; il donne à Salomon un cœur sage & intelligent, & comme parle l'Ecriture, une amplitude de cœur, que nul autre n'a jamais égalée. Et au contraire, quand le même Salomon se pervertit, & devint infidele, c'est son cœur qu'il en accuse, comme le seul coupable de cette perfidie, *depravatum est cor ejus, non erat cor ejus perfectum, sicut cor David Patris ejus.* C'est pourquoi, là où le cœur est petit, tout le reste l'est aussi par une consequence necessaire, malgré l'éclat de la fortune, & l'élevation de la dignité, qui ne sert souvent qu'à mettre les deffauts d'une personne dans un plus grand jour. Au contraire la grandeur du cœur & de l'ame fait paroître tout grand dans un homme; tous les sentimens en sont nobles, & toutes ses actions sont marquées par un certain caractere de grandeur, qui le distingue du reste des hommes.

2. Reg. c. 7. Ibid. c. 15.

De là vient que Dieu, qui proportionne ses dons & ses faveurs aux services qu'il attend de ses Creatures, & au ministere auquel il les destine, voulant élever Saül à la Royauté, & luy confier le gouvernement de son Peuple, il ne fit que luy changer le cœur, & luy en

donner un tout royal ; capable de soûtenir le poids de cette souveraine dignité. Au lieu que quand il voulut dégrader Nabuchodonosor, & le réduire au rang des bêtes, il luy osta ce cœur de Prince, qui le faisoit redouter de toute la terre: *Cor ejus commutetur ab humano, & detur ei cor feræ.* A la verité, les hommes qui ne jugent ordinairement que sur les apparences, & qui ne voyent que les dehors, se trompent souvent dans l'estime qu'ils font, & dans l'opinion qu'ils se forment des autres hommes leurs semblables. Mais Dieu voit le cœur, comme parle le Texte sacré, & nous sommes veritablement tels en nous-mêmes, que nous sommes à ses yeux, parce qu'il en juge par cette regle sûre & infaillible. *Dominus autem intuetur cor.*

Daniel. 4.

1. Reg. 16.

Ne vous imaginez donc pas (Chrétienne Compagnie) que ce soit aujourd'huy borner ou restrindre le merite & la grandeur de Marie, que de faire uniquement l'éloge de son Cœur. C'est comme je vous ay dit d'abord remonter à la source de tous ses merites, & de ses grandeurs. Car comme ce Cœur represente tout l'interieur de Marie, c'est la loüer par l'endroit, par où elle a plû à Dieu, qui l'a comblée des plus singulieres faveurs, & élevée au plus haut faîte de gloire, où une pure Creature pouvoit monter. Or ce Cœur a été le plus pur qui ait jamais été, aprés celuy du Verbe incarné.

C'est la premiere qualité que le Sauveur a voulu luy-même que l'on considerât dans sa Mere, comme la vertu qui avoit la premiere attiré ses regards, & qui luy avoit entiere-

ment gagné le cœur. Cette pureté ayant été en effet la vertu favorite de Marie, il est juste de luy donner le premier rang, & de commencer par où elle a elle même commencé le cours de sa vie; aprés vous avoir averti, que par la pureté en quoy elle a surpassé toutes les pures Creatures, l'on n'entend pas icy cette vertu, qui est opposée au vice infame de l'impureté; mais qu'il faut entendre par là un éloignement de tout peché, qui soüille l'ame, plus ou moins selon l'énormité du crime; & comme dans Marie, ce n'a pas été une simple exemption, & un simple éloignement de toute sorte de soüilleure, mais une grace, dont l'éclat embellit une ame, & la rend capable de ravir les yeux de Dieu même; de là il s'en suit, qu'être pur, être saint, être éloigné de tout peché, & exempt de toute soüilleure, c'est ou la même chose, ou des choses tellement inseparables, que l'Ecriture, & la Theologie les confondent ensemble, comme nous ferons dans la glorieuse Mere de Dieu, dont le Cœur a été le plus pur, c'est à dire le plus saint, & qui par là, a eu plus de raport au Cœur de Dieu même. Ah! Vierge sainte, à quel comble de gloire! à quel degré d'excellence! à quel point de perfection vous élevez vous par cette pureté, qui a été un miracle & une vertu tout à la fois, pour vous approcher de plus prés de celuy qui est la pureté essentielle, & dont les yeux ne peuvent souffrir la moindre soüilleure, ny la moindre iniquité. Considerons-la (Messieurs) cette pureté de cœur, comme un miracle, avant que de l'envisager comme une vertu.

Car comme Dieu assortit les choses, qui doivent faire une étroite alliance, avant que de les unir; dans le dessein qu'il avoit de venir au monde, pour en être le Reparateur, il jetta les yeux sur Marie, prit un Corps dans son sein, & voulut être veritablement son Fils. Mais afin qu'il n'eût point d'horreur de prendre naissance d'une femme, comme chante l'Eglise, il falloit que cette Mere lui ressemblât par cet endroit, qu'elle fût pure comme luy, sainte comme luy, éloignée comme luy, de tout peché; mais comme il ne pouvoit pas luy communiquer la sainteté increé & infinie, qu'il possede luy-même; il étoit du moins de la bienseance, qu'il luy communiquât la plus excellente & la plus parfaite pureté, & telle, comme parle saint Bernard, qu'il étoit convenable à celle qui devoit être la Mere d'un Dieu, & porter dans son sein la pureté même.

Serm. 2. super missus est.

C'est sur ce fondement, que la pieté des fideles, appuyée du sentiment de l'Eglise, celebre sa Conception immaculée, & la croit exempte du peché d'origine, que tous les hommes apportent en naissant; pour cela que saint Augustin ne peut souffrir qu'on parle du peché, lorsqu'il est question de Marie, comme si c'étoit deux choses qui eussent une opposition toute évidente d'être Mere de Dieu, & avoir seulement l'ombre du peché; pour cela, que Dieu étant plus éloigné du peché, que la lumiere ne l'est des plus épaisses tenebres, il falloit que celle qui devoit servir de Palais à ce Roy du Ciel, & de Temple vivant à ce Dieu fait Homme, eût une pureté

l. de Natur. & grat. c. 36.

qui y eût du raport ; pour cela enfin que Dieu n'a épargné ny dons ny graces, pour orner ce Temple, pour enrichir ce Palais, & pour purifier la ſource de ſa propre vie ; puiſque ſi Marie avoit contracté la moindre ſoüilleure, elle eût rejailli ſur celuy, qui eſt l'éclat de la lumiere éternelle dans le ſein de ſon Pere ; parce qu'il ſeroit né d'une femme, qui auroit été ſujette au peché, & enſuite ſous l'eſclavage du Demon.

Dieu n'a ny pû ny dû ſouffrir ce reproche ; il n'a donc pû ſouffrir par conſequent, que ſa Mere ait donné un juſte ſujet de le lui faire ; que celuy qui étoit venu pour détruire le peché, y eût été en quelque maniere ſoumis, du moins dans celle d'où il avoit tiré ſon origine. Ainſi il n'a pas dû avoir moins de ſoin de l'ame de cette heureuſe Creature, qu'il en a eu de ſon corps ; puiſque l'innocence eſt la virginité de l'ame, que le moindre peché ternit, & qui étant perduë une fois ne ſe recouvre jamais. Or vous ſçavez qu'un Dieu ne pouvoit naître que d'une Vierge plus pure que les aſtres & que les Anges ; il falloit donc auſſi que l'innocence de ſon ame ne cedât en rien à la pureté de ſon corps, & que Marie fût exempte de peché dans toutes les parties de ſa vie. C'eſt ce que j'ay appellé une pureté de cœur miraculeuſe ; parce que Dieu a paſſé en faveur de ſa Mere, par deſſus les regles de la nature, pour la diſpenſer de la loy commune, qui aſſujettit au peché toute la poſterité du premier homme, *à Domino factum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis veſtris.* C'eſt l'ouvrage de Dieu, un privilege ſingulier,

Pſalm. 117.

une exemption du droit ordinaire, afin que le Cœur de Marie fût pur & saint dés le premier moment qu'il a reçu l'être.

Aussi, l'a-t-il été par vertu, aussi-bien que par miracle; puisqu'au sentiment de tous les Saints, il n'a jamais été soüillé de la moindre tache du peché, de la moindre imperfection, ny du moindre déréglement. Il n'y a eu que les deux Heresiarques du siecle passé, qui se sont récriez contre une verité si constante, en la faisant sujete à des deffauts mêmes assez considerables; mais leurs Sectateurs ont eu honte de leur impieté, & de la temerité de leurs Maîtres, & les ont abandonnez en ce point, par je ne sçai quel sentiment de respect, & d'estime secrete que Dieu a inspiré pour sa Mere, jusqu'aux infideles & aux Mahometans, & aux personnes les plus impies. C'est pourquoy je croirois faire tort à vôtre pieté, de vous étaler les preuves d'une verité qui passe pour incontestable.

Souffrez seulement que je vous fasse souvenir, que les passions qui déréglent le cœur des autres, & qui y excitent tant de troubles & de tempêtes, étoient parfaitement soumises dans le Cœur de Marie; que la convoitise qui nous porte au peché, & qui n'est autre chose que le penchant naturel que nous y avons tous, étant entierement éteinte dans ce Cœur, elle ne trouvoit ny attrait au dehors, qui pût débaucher ce Cœur de la fidelité qu'il devoit à son Dieu, ny au dedans aucune pente qui le portât au moindre déréglement. De sorte que ne ressentant point cette rebellion interieure, que saint Paul appelle la loy de

nos membres, qui nous captive ſous la loy du peché, elle a toûjours joüi de cette heureuſe liberté des enfans de Dieu, leſquels ſe portent à accomplir ſes ordres ſans peine & ſans contradiction.

Enſuite, elle ne s'eſt pas ſeulement fait une étude de la Loy de Dieu, comme faiſoit le Prophete Royal; mais encore un devoir de l'obſerver dans la plus haute perfection, & dans la rigueur la plus exacte. Ce Cœur ſi bien fait & ſi droit avoit même des délicateſſes ſur ce point, dont celuy des autres Saints n'étoit pas capable, veillant continuellement ſur tous ſes mouvemens; de maniere que rien ne pouvoit échaper à ſa vigilance continuellement appliquée, non à en regler les deſirs; puiſqu'elle n'étoit pas ſujette aux ſurpriſes de l'amour propre; mais à les rendre toûjours plus ſaints & plus dignes de celuy qui en étoit le premier objet. Qui pourroit exprimer le ſoin qu'elle apportoit, non ſeulement à ce que rien ne pût déplaire aux yeux de Dieu, qu'elle regardoit comme les témoins de toutes ſes actions, mais à ce qu'il n'y eût rien, qui n'eût toute la perfection qu'elle pouvoit luy donner par les intentions les plus droites & les plus pures.

l. 2. de Virginibus.

Saint Ambroiſe a employé toute ſon éloquence à nous faire le portrait de ſa vie, de ſes occupations, & de ſes entretiens avec Dieu: mais il n'a pû nous repreſenter les mouvemens de ſon Cœur. Comme il n'y a que Dieu qui ait pénétré dans ce Sanctuaire, il n'y a que luy qui en ait connu la pureté, c'eſt à dire, cette ſainteté & cette innocence

qui luy a gagné le cœur à luy-même, qui a pris plaisir d'y former l'image de sa propre sainteté, par les traits les plus ressemblans & les plus vifs. Il est impeccable de sa nature, & il a communiqué par grace cette prérogative à Marie; non seulement par une protection singuliere, dont il a comme environné d'autres Saints qu'on a appellés pour ce sujet confirmés en grace; mais par un principe interieur, comme l'a enseigné Albert le Grand; & ce principe consistoit dans un fond de graces à l'épreuve de tous les attraits du monde, de tous les charmes des objets, & de toutes les sollicitations exterieures. Dieu est Saint par essence, & l'Ecriture l'appelle trois fois Saint, *Sanctus, Sanctus, Sanctus.* Marie ne l'est que par participation, & par un écoulement de la sainteté de Dieu, qui se fait par la grace; mais cette participation ne laisse pas de la rendre toute sainte dans ses pensées, dans ses desirs, dans ses actions; parce que tout cela sortant d'un Cœur sanctifié, portoit le même caractere de sainteté en tout ce qui luy appartenoit. Dieu ne peut croître en sainteté, parce qu'elle est infinie & increée, & qu'on n'y peut rien ajoûter; en cela Marie n'a pû luy ressembler, mais c'est pourtant pour cela, que la ressemblance qu'elle a euë avec luy, est parvenuë à sa plus haute perfection, parce que ajoûtant continuellement vertu sur vertu, & quelque nouveau degré de sainteté, jamais personne n'a aproché de plus prés cette pureté & cette sainteté infinie, qui nous ordonne de toûjours croître, & de nous efforcer de nous rendre toûjours

plus ſaints & plus parfaits.

A la verité, cette pureté ſi parfaite eſt une vertu bien rare ſur la terre, qui eſt un lieu de corruption, où preſque tout ce qui s'y voit, eſt capable de nous ſoüiller; il ſemble qu'elle ne ſoit propre que du Ciel, où rien de ſoüillé ne peut avoir d'accés; car pendant que nous ſommes en ce monde, nous portons dans nous-mêmes un principe de peché, qui rend dangereux le commerce que nous avons avec toutes les creatures, parce qu'elles nous ſont des occaſions de peché, par l'attachement déréglé & criminel de nôtre cœur. C'eſt ce qui faiſoit gemir le ſaint Roy Prophete dans la vuë des pechez qui ſoüilloient ſon ame, & qu'il ne pouvoit entierement éviter, *infixus ſum in limo profundi, & non eſt ſubſtantia*: Je ſuis, diſoit-il, comme enfoncé dans la fange, & dans la bouë; je porte avec moy la corruption même, dés-là que mon ame eſt liée ſi étroitement avec ce corps, qu'ils ne font qu'un même homme, *infixus ſum in limo profundi, & non eſt ſubſtantia*; & de là (Chrétiens) naît cette obligation de nous purifier ſans ceſſe, & de netoyer nôtre cœur des ſoüilleures qu'il contracte par l'attachement qu'il a aux choſes de la terre.

Pſalm. 68.

Il n'en étoit pas de même de celle qui étoit deſtinée pour être la Mere d'un Dieu; car quoiqu'elle vêcût dans un corps mortel, & de même nature que le nôtre, elle n'étoit point ſujete à cette loi des membres qui captive l'eſprit, comme parle ſaint Paul, elle n'a point eu de part à la corruption commune, & elle a toûjours été pure, exempte des ſoüilleures

de l'ame & du corps tout à la fois. Tellement que si Tertulien parlant de cette pureté, dans le sens que nous la prenons, nous assûre que la où elle se trouve, là Dieu ne peut manquer de se trouver, parce que cette pureté l'y attire immanquablement, *ubi Deus, ibi puritas;* je puis dire au contraire, que jamais Dieu n'entrera dans un cœur soüillé de quelque peché grief & mortel; ce sont deux contraires qui se fuient, & qui se chassent d'un même sujet, sans pouvoir jamais se souffrir ny demeurer ensemble dans un même cœur. Afin que Dieu y entre par la grace, il faut qu'il en chasse le peché qui le soüille, comme une tache qui efface les plus beaux traits de sa ressemblance; & quand le peché y regne à son tour, la grace qui est comme une lumiere éclatante, qui embellit l'ame, & qui y imprime les caracteres les plus vifs de la divinité, en est banie; & Dieu n'a plus pour elle que de l'aversion, de la haine, & de l'horreur. *Maculata es in iniquitate tuâ coram me*, dit-il, par un Prophete, tu es soüillée, & tu es abominable devant mes yeux qui ne te peuvent plus souffrir; & il ne faut pas s'en étonner; parce qu'il est la pureté même, & que rien d'impur ne peut en approcher.

lib. de Cult. fœmin.

Jerem. 2.

Ezech. 28.

Ainsi (mon cher Auditeur) une ame n'est pas plutôt soüillée de quelque peché, qu'on peut luy adresser ces paroles, que le Prophete Ezechiel dit à un Roy de Tyr, de la part de Dieu, *tu signaculum similitudinis, perfectus decore, omnis lapis pretiosus operimentum tuum;* &c. Ame Chrétienne! lavée du Sang d'un Dieu dans les Sacremens! plus brillante que

l'étoile du matin ! ame creée à l'image de ton Createur, & reformée ensuite sur ce modele par le sang d'un Homme-Dieu ! toutes les pierres précieuses, c'est à dire, toutes les vertus qui accompagnent la grace, te servoient d'ornement ; en cet état tu disputois du prix de la beauté avec les Anges. Hé ! qu'est donc devenu tout cet éclat, qui te rendoit semblable à Dieu même ? d'où vient ce changement, qui te rend méconnoissable au même Dieu, devant lequel tu étois si considerable ? Le même Prophete le marque assez, lorsqu'il ajoûte, *donec inventa est in te iniquitas. . . . & ejeci te de monte, polluisti sanctificationem tuam, dabo te in cinerem, nihili factus es, & non eris in perpetuum.* Ah ! c'est que ton cœur a conçu l'iniquité, ensuite de quoy tu es déchuë de cette gloire, & de ce haut rang, où un Dieu t'avoit élevée ; tu ramperas maintenant dans la poussiere, & il ne fera pas plus d'état de toy, que de la bouë que l'on foule aux pieds.

Ezech. 28.

Concevez donc (Chrétiens) par ce different état, où la grace & le peché nous réduisent, ce que c'est qu'un cœur pur, à qui le Sauveur a promis la vuë & la possession de Dieu même ; & ce que c'est qu'un cœur soüillé de quelque peché, qui doit proprement être appellé impureté, de quelque nature qu'il soit, parce qu'il soüille l'ame ; & ne demandez plus ce qui a rendu la glorieuse Vierge si agreable à Dieu, ce qui a attiré sur elle toutes les graces, & toutes les benedictions du Ciel ; ce qui l'a élevée si haut, & ce qui en a fait un miracle de sainteté : son cœur a été le plus pur qui ait jamais été aprés celuy

du Verbe incarné, il a été exempt de toute ſorte de peché, il s'eſt garenti des moindres taches & des moindres deffauts, qui pouvoient le ſoüiller. Voilà ce qui fait ſa gloire, & ſon prix devant Dieu; mais tirons-en cette conſequence pour nous-mêmes, que nous ne ſerons agreables à ce même Dieu, dont les yeux ſont ſi purs, & qui ne peuvent regarder l'iniquité, qu'autant que nôtre cœur ſera pur, & éloigné du peché, qui ſeul eſt capable de le ſoüiller, & d'en éloigner celuy qui eſt la pureté même. Mais ne nous arrêtons pas davantage ſur ce ſujet.

La ſeconde qualité que le Fils de Dieu a donnée luy-même au Cœur de ſa glorieuſe Mere, a été (Meſſieurs) d'avoir été le cœur le plus humble qui fut jamais dans une pure Creature, dans cette révelation que nous avons raportée. Mais il n'eſt point beſoin d'une nouvelle révelation pour nous le faire croire; ce que nous en apprenons de l'Evangile étant plus que ſuffiſant pour nous en perſuader entierement, & c'eſt ce qui va faire le ſujet de cette ſeconde Partie.

II. PARTIE.

Si l'humilité (Chrétiens) dans les maximes de la Verité éternelle, eſt le principe de la veritable grandeur; comment pouvons-nous mieux faire connoître la nobleſſe & la grandeur du Cœur de Marie, qu'en diſant que ç'a été un Cœur veritablement humble? N'eſt-ce pas en faire l'éloge le plus avantageux? puiſque c'eſt rappeller ce qui l'a renduë ſi grande devant Dieu, & ce qui luy a attiré la profuſion de toutes les graces du Ciel?

Aussi fut-ce toute la raison qu'elle rendit elle-même de son élevation à la premiere dignité du monde, lorsque sa Cousine Elisabeth la salua comme la Mere de son Dieu, *fecit mihi magna qui potens est, quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* Sur quoy (Chrétiens) il me semble que l'on pouroit demander, quels charmes, & quels attraits Dieu trouve dans un cœur humble, pour l'obliger d'y arrêter ses plus favorables regards? au lieu qu'il détourne les yeux d'un cœur superbe. Mais si l'on y regarde de plus prés, répond saint Bernard, on trouvera qu'il n'y a rien de plus beau, de plus rare, ny de plus noble dans une ame, que l'humilité, *decor animæ humilitas est*, dit ce Pere, c'est la beauté même, & l'ornement de l'ame; le tresor du cœur, ajoûte S. Gregoire, parce que c'est ce qui y attire toutes les vertus, & que sans l'humilité, tout est dissipé & ravagé par le vent de l'orgueil.

Luc 1.

Je sçay bien que c'est la grace sanctifiante, qui nous rend proprement agreables à Dieu; & que la charité que l'on confond souvent avec cette grace, fait toutes ses richesses; & si nous en croyons le même saint Bernard, qu'elle est la quantité de l'ame qui la rend grande & considerable devant Dieu, selon la mesure qu'elle en possede: Mais aussi vous ne pouvez ignorer que l'humilité attire la grace, qu'elle l'augmente, qu'elle la conserve, & que le saint Esprit même nous assûre, qu'elle ne se donne qu'aux humbles, *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*; ainsi l'Ange dit à la verité à Marie, qu'elle a été agreable à Dieu, mais Marie qui s'en éton-

Jacob. 4.

ne, & qui en cherche la cause, n'en trouve point d'autre, que sa bassesse propre, & son neant, qui est la seule chose qu'elle a de son fond, *respexit humilitatem ancillæ suæ*, c'est à l'humilité de sa servante, qu'elle rapporte toutes les faveurs qu'elle a reçuës du Ciel, *respexit humilitatem*; elle ne dit pas que Dieu a regardé sa foy, quoiqu'elle fût la plus vive, ny sa virginité, quoiqu'elle fût incomparable, ny même sa charité, quoique la plus embrasée qui fut jamais; Mais l'humilité de son Cœur. C'est sur quoy il a attaché ses regards; c'est où il a trouvé des charmes, qui luy ont blessé le Cœur à luy-même. Cœur humble de Marie! voilà en quoy vous avez fait consister toute vôtre gloire, de ne vous être jamais jugée digne de la moindre grace, & de la moindre faveur!

Luc. 1.

Mais sans y penser, Vierge sainte, en ne reconnoissant en vous, que vôtre seule humilité, vous nous faites connoître un Cœur capable de tous les plus grands desseins que Dieu a executez en vous. Vous nous marquez la source de vôtre vray merite, le fondement de toutes vos vertus; & il n'en faut pas davantage pour justifier les hauts sentimens que tous les Saints ont eu de vous; puisque c'est dans un cœur veritablement humble, que toutes les graces de Dieu viennent fondre; comme les eaux qui coulent des montagnes, & qui s'amassent dans les vallées, & remplissent les lieux les plus profonds. C'est la comparaison dont se sert saint Augustin, & l'on peut dire avec les autres, que la cause pourquoy Dieu l'a comblée

de tant de biens, eſt qu'il n'en a point trouvé de plus humble, & par conſequent d'une plus vaſte capacité pour les recevoir, & pour le loger luy-même. Que ſi l'Ecriture nous apprend, que l'Eſprit de Dieu, à la naiſſance du monde, étoit répandu ſur la face de l'abîme, pour en faire ſortir toutes les beautez de l'Univers; j'ajoûteray, que quand il fut queſtion de réparer le monde, ce même Dieu vint ſe repoſer ſur une autre abîme, qui fut le Cœur de Marie; parce qu'étant la plus humble, & s'eſtimant un veritable neant dans la grace, auſſi-bien que dans la nature, il n'y trouva nulle reſiſtance, & y fit voir ce qu'il peut dans l'ordre ſurnaturel, en rempliſſant ce Cœur humble, de ſes dons, de ſes faveurs, & de tout ce qui étoit capable de l'annoblir & de l'élever au deſſus des Creatures les plus parfaites. De maniere, encore une fois, que de dire, que le Cœur de la glorieuſe Vierge a été le plus humble, & l'honorer en cette qualité, c'eſt comprendre ce qu'il y a au monde le plus digne de nos reſpects, de nos éloges, & de nos admirations, aprés le Cœur ſacré du Verbe incarné, qui n'a pû rendre celuy de ſa Mere plus ſemblable au ſien, que par cette vertu, qu'il a le plus cherie, & qu'il a voulu que les hommes appriſſent de luy-même, *diſcite à me, quia mitis ſum & humilis corde.*

Matth. 7.

Ainſi (Ames chrétiennes) pour vous affermir dans des ſentimens ſi juſtes & ſi pieux envers le Cœur de la Mere d'un Dieu, je n'ai qu'à vous faire voir quelle a été la profondeur de ſon humilité; & pour cela, quoy-

qu'on ait multiplié les degrez de cette vertu presque à l'infini, saint Bernard, qui en a ce semble le plus aprofondi la nature, la fait consister dans une basse estime de soy-même, & dans un desir sincere que les autres en ayent la même opinion. Ce sont les deux choses à quoy se raporte toute la pratique de cette vertu; & comme l'Ecriture attribuë au Cœur la pensée & le desir; un cœur est veritablement humble, quand il a une basse idée de son merite; & que bien loin de se faire honneur des avantages qu'il possede, il raporte à Dieu tout ce qu'il a de bien, & ne se reserve que le mépris & la confusion pour soy-même.

Mais où trouverez-vous ces deux choses dans une plus haute perfection, que dans l'humble Cœur de Marie? & ce qui est le plus admirable, lors même qu'elle se voit élevée au plus haut degré d'honneur qui pouvoit être. L'Ange la salue, & l'appelle pleine de grace, mais elle se trouble à une parole qui luy fait entrevoir une élevation extraordinaire, inconnuë jusques alors dans le monde. On l'assûre enfin en termes clairs & précis, qu'elle sera Mere d'un Fils, qui sera en même temps le Fils du Trés-haut; mais tant s'en faut que la vuë de ses perfections trahisse les humbles sentimens de son Cœur, & que cet éloge la fasse apercevoir de l'excellence de sa sainteté; elle est comme Moyse, quand il descendit de la montagne, où il avoit eu l'honneur de conferer avec Dieu; tout le monde étoit éblöui de l'éclat dont son visage resplendissoit, luy seul ne voyoit rien de cet éclat. Ainsi la sainteté & la vertu répand ses lumie-

res par tout, & pousse des rayons que tout le monde voit ; mais l'humilité d'une personne veritablement sainte & vertueuse, ne sçait pas qu'elle les pousse, ou si elle le sçait, elle en rougit, elle s'oppose au respect qu'on luy rend, elle désavouë le sentiment avantageux qu'on a d'elle, & plus on l'honore, plus elle s'aneantit.

Voilà ce qui se passe dans le Cœur humble de Marie, lorsqu'on la déclare la Mere de Dieu, qui est le plus haut point de grandeur où elle pouvoit être élevée ; elle ne voit point en elle cette perfection, ny cette plénitude de grace dont on luy parle ; & comparant sa bassesse avec la souveraine grandeur du Verbe, elle se juge indigne de la gloire qu'on luy annonce, & de l'honneur qu'on luy fait. Et lors même qu'elle se soumet à l'ordre de la Providence, que l'Ange luy intime de la part de Dieu, voyez avec quel sentiment d'humilité son Cœur s'y soumet? On la reconnoît pour la Mere de son Dieu, & elle se reconnoît sa servante ; on l'éleve jusqu'au rang le plus proche de la Divinité, & elle descend jusqu'au degré le plus proche du neant ; elle oublie tout ce qui la rend considerable aux yeux de Dieu, & elle ne se souvient que de sa bassesse, & de ce qu'elle a de son fonds, sans compter ce qu'elle a reçu de Dieu, & ce qu'elle est par sa grace ; parce qu'elle ne regarde tout cela, que comme hors d'elle, & qui ne luy appartient point. Ce Cœur veritablement humble est, pour ainsi dire, tout rempli de son neant, & ne pense point à ce qu'il a de grand, que pour en faire hommage

à celuy dont il l'a receu.

Ainsi Marie, dont le Cœur est selon le Cœur de Dieu, est en ce point semblable à son Fils; Ce Verbe Eternel se fait homme, & ne laisse pas d'estre Dieu, & au milieu de cet aneantissement profond, conserve toute sa grandeur; & Marie, au milieu de cette grandeur suprême, où elle est élevée, conserve toute son humilité. O Cœur veritablement humble! puisque dans son élevation même, il ne perd point de vuë sa bassesse: qui n'admirera en effet une humilité si fortement établie, qui peut soûtenir un tel poids de grandeur, & qui peut se conserver ainsi parmi tout ce que le Ciel & la terre a de plus éclatant? Estre humble sans merite, & sans aucun avantage de grace, ou de nature, c'est une necessité; estre humble avec un merite distingué, c'est une vertu, que saint Bernard appelle rare; parce qu'en effet on en voit peu, qui ne soient, sinon éblouïs, ou du moins touchez de quelque sentiment de vaine gloire: mais conserver un Cœur profondement humble, avec le comble du merite, & de la gloire, c'est un prodige qui n'est pas moins admirable dans Marie, que d'avoir esté Vierge & Mere tout à la fois. Et voila ce qui a fait la premiere partie de son humilité.

Mais la seconde, qui regarde le desir d'être abaissé, qui nous fait souhaiter que les autres ayent les mêmes sentimens de nous, que nous en avons nous-mêmes, est ce qui a fait reconnoître le Cœur de cette glorieuse Vierge pour le plus humble qui ait jamais esté; puisqu'elle a fui l'honneur & la gloire tant

qu'elle a pû. Elle tint secrette la faveur qu'elle avoit reçuë du Ciel, & elle ne la découvrit pas même à celuy, qui avoit le plus d'interest d'en estre instruit; & préferant l'humilité à l'honneur, & à tout ce qu'elle avoit au monde de plus cher, elle laisse à Dieu le soin de la justifier auprés de son Epoux, pendant qu'elle veille à conserver l'humilité de son Cœur. Elle se trouble, quand l'Ange luy annonça son élevation, ce fut un effet de son humilité, autant que de sa grandeur, comme remarquent les saints Peres; mais elle n'est point troublée de la confusion qu'elle a sujet de craindre, de se voir rebutée & délaissée de celuy que Dieu avoit choisi pour cacher cet incomprehensible Mystere. Ainsi aprés que son humilité l'a fait choisir de Dieu pour une si éminente dignité, comme si elle étoit accruë par son élevation même, elle luy fait cacher la gloire, dont elle vient d'estre comblée, s'exposer au mépris, & même à l'opprobre, & à la confusion, par le profond silence où elle ensevelit la grace qu'elle a reçuë; de sorte que si un Ange ne l'eût point fait sçavoir à saint Joseph, & si le saint Esprit ne l'eût point revelée à sainte Elisabeth, non seulement cette faveur inestimable, & cette incomparable grandeur fussent demeurées inconnuës, mais elle n'en eût pû attendre que de la confusion auprés des hommes.

C'est à quoy ce Cœur veritablement humble étoit disposé. Mais la gloire du Verbe incarné eût été interressée dans le deshonneur de sa Mere, il revela luy-même le secret, & fit éclater sa gloire, & son humilité tout à la

fois. Marie, qui ne cherche que l'humiliation & l'abaissement, ne peut se resoudre à publier la premiere son élevation, & loin de l'attribuer à son merite, lors que sainte Elisabeth luy dit que sa foy est la cause de son bonheur : fidéle à rapporter à Dieu, & la grandeur qu'elle en a reçuë, & toutes les loüanges qu'elle reçoit des creatures, elle assûre que Dieu n'a consideré autre chose en elle, que la bassesse de sa plus humble servante. C'est le Tout-puissant, s'écrie t-elle, en publiant la merveille qu'elle ne peut plus celer ; c'est le Tout-puissant, qui pour operer en moy ce que vous y admirez, a déployé toute la force de son bras ; voulant faire entendre par là, que Dieu, pour faire éclater plus hautement son souverain pouvoir, avoit choisi l'instrument le plus foible, & le sujet le plus indigne, afin qu'on ne pût attribuer à la creature, la gloire qui n'est dûë qu'au Createur.

Cœur donc, encore une fois veritablement humble ! & par là, veritablement grand devant Dieu ! puisqu'étant si vuide de soy-même, il a merité de recevoir la plenitude de la grace. Ouy, Vierge sainte, vous avez eu raison de dire, que c'est pour cela, que toutes les Nations vous appelleront heureuse. *Respexit humilitatem ancillæ suæ, ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* On loüera vôtre fidelité, vôtre innocence, vôtre pureté incomparable, le Ciel & la terre vous reconnoistront pour la Mere du souverain Seigneur de l'Univers ; mais l'on reconnoîtra, puisque vous le voulez, vôtre humilité, comme la source de tout vôtre bonheur ; & l'on dira que Dieu,

Luc. 1.

qui a vû vôtre Cœur si humble, a pris plaisir de vous faire honorer dans tous les siecles, & par tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Trop heureux nous mêmes, Chrêtiens, si ayant mille fois plus de sujet de nous abaisser que Marie, nous avions le cœur humble, comme elle l'a eu, & si ne pouvant approcher de ses heroïques vertus, nous tâchions du moins d'imiter cette incomparable humilité : cette vertu seule suppléeroit à toutes les autres, & nous rendroit d'autant plus grands devant Dieu, que nous serions petits à nos propres yeux.

Mais, ô cœur humain, cœur superbe ! qui es idolatre de la gloire, & qui ne cherche que la grandeur & l'élevation ! prend du moins le veritable chemin pour y arriver ! Sois humble, & tu deviendras grand : fuis la gloire, & elle te suivra ; méprise l'estime des hommes, & tu attireras celle de Dieu. Il ne faudra pas même aller bien loin, pour apprendre cette haute sagesse, tu n'as qu'à rentrer dans toy-même, & voir ce que tu as de ton fonds, tu n'y trouveras que le neant ; & aprés avoir comparé ce profond abysme de ta misere, avec l'abysme des grandeurs de Dieu, examine encore ce que tu as reçu de luy, & ce que tu fais tant valoir, & tu n'y trouveras que des sujets d'abaissemens, & de confusion, d'en avoir été si méconnoissant, & de t'en estre fait un sujet d'orgueil. Outre que tes vices, tes défauts, tes foiblesses doivent t'estre autant de sujets d'humiliation, & te faciliter la pratique de cette divine vertu, qui seule est le moyen de parvenir à la veritable grandeur.

Achevons

III. PARTIE.

Achevons (Chrêtiens) par la troisiéme qualité du Cœur de Marie, sçavoir d'avoir été non seulement le plus pur & le plus humble, mais encore le plus ardent d'une charité toute sainte & toute divine. Faisons le voir en peu de mots. Je sçay bon gré (Messieurs) à ceux, qui entre toutes les passions du cœur, ont assigné à l'amour, le même rang, que le cœur tient luy-même dans le corps de l'homme, c'est à dire le premier vivant, & la source de la vie même. L'amour en general est la premiere de toutes les passions, & la charité la plus noble & la plus excellente de toutes les vertus. C'est pourquoy si nous disions au commencement, qu'il falloit mesurer la grandeur de l'homme par le cœur, je dis maintenant, qu'il faut mesurer la grandeur du Cœur de Marie par l'ardeur de son amour, & par l'étenduë de sa charité divine, qui est le principe de la vie surnaturelle, & ensuite de tout nôtre merite devant Dieu. Ainsi pour parler du Cœur de la glorieuse Vierge, c'est en faire le plus parfait éloge, que de dire qu'il a le plus aimé Dieu, & les hommes par raport à Dieu. Car ce sont deux ruisseaux qui sortent de la même source de la Charité, & qui n'ayant que le même principe, se vont réünir dans le même objet.

Or qui nous fera maintenant comprendre l'ardeur de la charité dont le Cœur de Marie a été embrasé? Qui nous exprimera la tendresse de son amour pour celuy qui a été son Fils & son Dieu, & qui luy-même l'avoit prévenuë d'un amour si singulier? Qui pourra penetrer assez avant dans ce Cœur, pour y voir

combien étoit ardent ce feu que le Sauveur a apporté ſur la terre, & dont ſa Mere a reſſenti les plus pures flâmes? Quelques ſaints Peres en ont parlé, comme d'une fournaiſe de charité toûjours allumée, & toûjours ardente. Les autres l'ont conſiderée, comme l'autel & le ſanctuaire, où ce feu ſacré s'eſt toûjours entretenu, ſans jamais ſe ralentir; & les autres nous aſſûrent, qu'elle a commencé à aimer ſon Dieu, ſi-toſt qu'elle a reçu l'eſtre, & que dés le premier inſtant de ſa vie, elle avoit plus de charité, que les Seraphins les plus embraſez; que cette charité enſuite a toûjours crû, & eſt devenuë plus ardente à tous momens, par les bienfaits qu'elle recevoit inceſſamment de ſon Createur; & d'autres enfin ſoûtiennent, que comme l'amour divin l'a fait vivre, ce même amour l'a fait mourir, ayant fini ſa vie par un violent effort de cette charité. Mais ſaint Bernard ſemble avoir cheri ſur tous les autres, lors qu'il a dit, que ſon Cœur a été tellement penetré de ce feu divin, qu'il a été comme changé, & tout transformé en amour. *Dubitare quis poteſt omninò in affectum charitatis tranſiiſſe Mariæ viſcera, in quibus ipſa, quæ ex Deo eſt, charitas, novem menſibus corporaliter requievit?* Il faut ſeulement remarquer que cette charité ſi embraſée ne ſe répandoit pas ſeulement en de ſimples affections envers Dieu; ce qui s'appelle amour affectif, mais qu'elle étoit encore le principe de toutes ſes actions au dehors, & comme le premier reſſort qui remuoit toutes les puiſſances de ſon ame, par un amour effectif, qui ne la faiſoit agir que pour Dieu,

Serm. 1. de Aſſumpt.

embraſſant toutes les occaſions de ſouffrir pour luy, ſouhaitant d'employer mille vies pour ſon amour, comme la charité, qui embraſoit tellement le cœur de l'Epouſe des Cantiques, que toutes les eaux des tribulations & des ſouffrances n'étoient pas capables de l'éteindre, ou de la ralentir ; & qu'ainſi ſa vie a été un continuel exercice de charité, qui l'uniſſoit tellement à Dieu, qu'elle ne laiſſoit pas de s'employer pour le bien & pour le ſalut des hommes.

Car comme la charité du prochain eſt une ſuite & un écoulement de celle que l'on a pour Dieu, Marie ſans partager ſon Cœur, aimoit d'un amour invincible, comme parle Pierre Damien, ceux que ſon Fils a aimé du plus ardent amour qui pût eſtre, puiſqu'il a donné ſa vie, & verſé tout ſon ſang pour leur ſalut. *Omnes amat, amore invincibili, quos in ea, & per eam, Fllius ejus ac Deus ſumma dilectione dilexit.* Car ſi aimer c'eſt vouloir du bien à ceux que l'on cherit, quel deſir ce cœur charitable n'a-t-il point de nous procurer le ſouverain bien ? N'eſt-ce pas elle qui nous ménage les graces les plus fortes, & les plus choiſies, pour arriver à ce bonheur ? N'eſt-ce pas à cauſe de la tendreſſe de cet amour, que l'Egliſe l'appelle, Mere de miſericorde? N'eſt-elle pas l'aſyle le plus ordinaire des pecheurs ? Ne s'eſt elle pas fait nôtre Avocate, nôtre Mediatrice, & nôtre Mere ? & tous ces titres ne ſont-ils pas autant de preuves éclatantes de la tendreſſe de ſon amour ?

Serm. 1. de Nativ. Virginis.

Que ne puis-je icy (Chrêtiens) prendre les dimenſions de ſa charité à nôtre égard,

comme le grand Apôtre s'est efforcé de prendre celle de la charité de Dieu ; je dirois avec saint Bernard, que sa hauteur va jusqu'au Ciel, dont elle nous ouvre l'entrée, & où elle a dessein de nous conduire tous : que sa profondeur s'étend jusqu'aux portes de l'enfer, dont elle retire tous les jours une infinité de pecheurs qui s'y precipiteroient, sans son secours ; que sa largeur embrasse universellement tous les hommes, même les plus abandonnez, & les plus indignes des graces qu'elle leur procure, & que sa longueur enfin s'étend jusqu'à la fin de leur vie, en les assistant à la mort, & leur faisant sentir les effets de sa protection. C'est ce que l'on nous dit tous les jours, & l'une des premieres leçons qu'on nous fait dés nos plus tendres années. Trop heureux si nôtre amour répondoit à la grandeur de celuy, que son Cœur a conçu pour nous ! & si connoissant cette ardente charité, nous nous efforcions d'en meriter les effets, par nos services, par nôtre confiance, & par nôtre fidelité ; & sur tout par le zele que nous devons avoir pour sa gloire, c'est à dire pour la faire aimer, servir, & honorer de tout le monde.

Pour moy, je ne puis vous dissimuler l'excés de ma joye, de voir en partie mes souhaits accomplis, par la devotion que cette illustre Compagnie marque aujourd'huy envers le Cœur de la Mere de mon Dieu ; ce Cœur si pur, ce Cœur si humble, ce Cœur si ardent, & si embrasé de l'amour divin. Dans les autres Mysteres de sa vie, vous honorez quelqu'une de ses actions, quelque faveur qu'elle

a reçuë du Ciel, ou quelque bienfait, que nous avons reçu nous mèmes par son moyen; mais en honorant son Cœur en particulier, nous honorons ce que Dieu a le plus considéré en elle, ce qui a attiré toutes ses graces, & ce qui luy a rendu le plus de gloire.

Conclusion.

Il faut seulement pour rendre ce culte parfait, plus agreable à Dieu, & à sa glorieuse Mere, nous efforcer de rendre nôtre Cœur semblable à celuy que nous honorons. Pur comme le Cœur de Marie l'a été; c'est à dire, comme nous l'avons expliqué, éloigné du peché qui le soüille, & qui le rend un objet d'horreur & d'abomination devant Dieu. Car il ne faut pas croire qu'étant odieux au Fils, nous puissions estre agreables à la Mere. Non pas (Messieurs) que nous devions pour cela abandonner le service de la Reine du Ciel, on cesser d'avoir recours à sa bonté. Mais il faut que ce soit pour obtenir sa grace de sortir de cet état; persuadez que nous devons estre que l'horreur du peché, le soin de l'éviter, & d'expier ceux que nous avons commis, sont les marques & les effets de la devotion que l'on porte à la Mere de Dieu. Ce cœur si pur ne peut aimer que la pureté qui lui ressemble, ni proteger que ceux qui veulent l'imiter en ce point, qui fait sa plus grande gloire.

De plus, comme son Cœur a esté le plus humble qui ait jamais esté, & que c'est par là, qu'elle a attiré les regards de Dieu, & qu'elle luy a gagné le Cœur; c'est aussi par là que nous gagnerons le sien, & celuy de Dieu tout à la fois. *Si Dieu hait l'orgueil &*

ne l'a pû souffrir dans le premier homme, ni dans le plus parfait des Anges, Marie pourroit-elle le supporter, ou accepter le present qu'on luy feroit, d'un cœur superbe? Si Dieu resiste aux superbes, Marie n'a garde de les favoriser; & enfin si ce vice est odieux à tout le monde, comme a prononcé le saint Esprit, par la bouche du Sage, ne doit-on pas croire, que le Cœur de cette humble Vierge n'en peut concevoir que de l'aversion?

Imitons enfin le Cœur ardent de Marie, en bannissant la froideur du nôtre; elle n'a aimé que Dieu, elle l'a aimé de tout son Cœur; sa charité a esté plus embrasée que celle des plus hauts Seraphins. C'est le modéle que nous avons de l'amour que nous devons avoir pour Dieu; il a esté plus fort que la mort, plus invincible que l'enfer, ce sont des comparaisons dont l'Eglise se sert pour exprimer la charité ardente du Cœur de Marie; mais si nous comparons le nôtre au sien en ce point, ah! que nôtre charité envers Dieu est foible & languissante! Si nous avions une étincelle de ce feu sacré, dont le Cœur de Marie étoit tout embrasé, que ne ferions-nous point pour témoigner à Dieu nôtre amour? Mais en voyant le peu que nous faisons pour Dieu, le peu que nous pensons à luy, le peu de soin que nous apportons à luy plaire, par quelle marque ferons-nous voir que nous l'aimons veritablement? Il ne faut rien prescrire à un Cœur qui aime Dieu, dit saint Augustin, il ne peut estre oisif, non plus que le feu, qui est toûjours en action, & qui s'éleve sans cesse vers le Ciel; mais pour enflamer le nô-

tre (Chrêtîens Auditeurs) le meilleur moyen que nous puiſſions prendre, c'eſt de l'unir au Cœur de la glorieuſe Vierge, par une veritable & ſincere affection ; l'amour de la Mere nous conduira à l'amour du Fils ; & comme elle s'appelle la Mere du Saint Amour, elle nous en donnera l'exemple, elle nous en ſuggerera les motifs, elle nous obtiendra par ſes prieres, cette divine charité, qui eſt le moyen de poſſeder Dieu, & de l'aimer durant l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON DE LA FESTE DU ROSAIRE.

Salutate Mariam, quæ multùm laboravit in vobis. Ad Roman. 16.

Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé pour vous. *Epiſtr. aux Rom.* 16.

CE ſont les paroles de l'Apôtre ſaint Paul, dans l'Epître qu'il écrit à l'Egliſe, qui commençoit à ſe former dans la Capitale du monde. Entre les choſes qu'il recommande aux Chrétiens, il les prie de ſaluer de ſa part, une ſainte Dame nommée Marie, qui avoit employé ſes biens & ſes ſoins pour l'avancement de cette Egliſe naiſſante. Mais permettez-moy (Chrétienne Compagnié) d'em-

ployer aujourd'huy les mêmes paroles de cet Apôtre pour vous recommander de saluer, non par un compliment de bienseance seulement, mais par un sentiment de pieté, & par un devoir de reconnoissance, une autre Marie, qui est bien d'un autre merite, & à qui nous avons bien d'autres obligations, puisqu'elle a travaillé de tout une autre maniere, au salut, à la paix, & au bonheur de tous les hommes. C'est Marie la Mere d'un Dieu, la Mediatrice des hommes auprés de son Fils, la Reine du Ciel, l'esperance des pecheurs, & à qui les Justes sont redevables, aprés son Fils, de tous les biens qu'ils auront jamais.

C'est cette Marie que je vous conjure de saluer souvent avec tous les sentimens de respect, de tendresse, & de confiance, que meritent sa dignité & ses bienfaits; & à quoy nôtre interêt propre nous engage; *salutate Mariam, quæ multùm laboravit in vobis*; le salut qu'on vous prie de luy rendre, n'est pas un compliment officieux de vôtre façon, ny de celle des gens qui prétendent faire leur Cour auprés des Grands de la terre; il a été annoncé en partie par un Ange descendu du Ciel, en partie par sainte Elisabeth, remplie de l'Esprit de Dieu; & l'Eglise ensuite inspirée du même saint Esprit, luy a donné sa derniere perfection, & en a fait sa plus ordinaire priere.

Priere sans doute la plus agreable à cette Mere de Dieu; parce qu'elle renferme en peu de termes ses principales prérogatives, & que le fruit en a été ensuite tout visible dans l'Institution du saint Rosaire; dont la Fête qui

se celebre dans cette Eglise m'engage à vous entretenir. Pour cela j'ai besoin de mettre moi-même en pratique ce que je dois vous enseigner, & de demander les lumieres du saint Esprit par l'intercession de cette même Vierge, & par le même salut que l'Ange luy presenta la premiere fois.

Ave Maria.

QUOIQUE la devotion envers la glorieuse Vierge, doive être recommandée en general à tous les Chrétiens, comme un puissant secours pour mener une vie plus sainte, comme un moyen de trouver plus d'accés auprés de Dieu, & enfin comme une marque de leur prédestination ; j'ose dire cependant (Chrétienne Compagnie) qu'entre toutes les pratiques de devotion, que la pieté des fideles à inventées pour luy rendre le culte qui luy est dû, c'est de reciter le Rosaire avec les sentimens conformes au dessein de son Institution, est l'une des plus autentiques & des plus agreables à cette incomparable Mere de Dieu. C'est ce que je pourrois faire voir par l'antiquité de son origine, par la sainteté de son Auteur, par le fruit qu'elle a produit dans l'Eglise, par la multitude des miracles incontestables qui se sont faits en sa faveur, par les Bulles de douze ou treize Souverains Pontifes, qui la mettent hors d'atteinte & de censure, & enfin par les Privileges & les Indulgences qui y sont attachées.

Je ne me servirai point neanmoins de toutes ces preuves, qui pourroient relever mon sujet,

si je ne prétendois plutôt vous porter par un discours de pieté & d'édification, à honorer la Mere de Dieu, que d'étaler par une éloquence pompeuse, tout ce qui a rendu cette devotion si celebre, & cette Confrerie plus auguste. On sçait qu'elle compte des Rois, des Princes, des Souverains Pontifes, & des milliers de personnes de la premiere qualité pour associez, qui se sont fait honneur d'être au service de la Reine du Ciel; mais tout ce que j'ay dessein de vous montrer, est l'avantage que l'on peut retirer de cette devotion considerée en elle-même, en vous faisant voir dans la premiere Partie, que c'est le culte & le service le plus agreable que l'on puisse rendre à la Mere de Dieu; & dans la seconde, avec quels sentimens on doit s'en acquiter. Ce sont les deux choses que j'ay crû les plus utiles, & les plus importantes sur ce sujet, & qui feront le partage de cet entretien.

I. PARTIE.

Non (Messieurs) je ne crains point d'avancer, que le Rosaire est le culte le mieux reçu de la glorieuse Vierge, & par consequent le plus capable de nous attirer son secours, & d'impetrer de Dieu les faveurs que nous esperons obtenir par son moyen: soit que nous considerions les mysteres qu'il renferme, & dont il nous rappelle le souvenir, soit l'interêt que nous prenons dans les biens qu'elle a reçu du Ciel, & que nous luy mettons en quelque maniere devant les yeux; soit enfin les choses mêmes que nous luy demandons & qu'elle souhaite davantage de nous accorder. Expliquons cecy, & tâchons de luy donner

une plus juste étenduë, pour la consolation de ceux qui se sont engagez à luy rendre régulierement ce devoir.

Il doit être sans doute le plus agreable à la Mere de Dieu, ce devoir de pieté, parce qu'il luy remet devant les yeux cet heureux moment, auquel l'Ange luy apporta la premiere nouvelle, qu'elle étoit choisie pour être la Mere du Verbe éternel, & qu'elle étoit déja l'Epouse du saint Esprit, à l'ombre duquel elle conceveroit dans son sein, celui que les Anges adorent: & qu'enfin, elle donneroit la vie à son propre Createur. Qualité, faveur, dignité qui l'élevoit au plus haut comble de grandeur où une pure Creature pouvoit parvenir. Or il ne faut que sçavoir ce que c'est que ce Rosaire que vous recitez, & dont la devotion est devenuë si recommandable, pour être persuadés de tout cela. C'est une Couronne mysterieuse, composée en partie des mêmes paroles que l'Ange prononça dans cette glorieuse ambassade, & entremêlée de la priere que le Sauveur du monde enseigna luy-même à ses Apôtres, pour être le modele de toutes les autres, que nous pouvons adresser à Dieu. Vous sçavez de plus que le nombre des fois qu'on les repete, est luy-même mysterieux, & qu'étant marqué par des signes exterieurs, qui servent à soulager la memoire, il fait comme un cercle & une Couronne qu'on presente à cette glorieuse Mere de Dieu, afin de l'honorer; ce qui fait que la pieuse simplicité des premiers Instituteurs d'un culte si religieux, luy a donné le nom de Rosaire, comme si c'étoit une Couronne

de Roses, que l'on presentât à cette Reine du Ciel, selon la coûtume de ces temps-là, d'honorer par cette sorte de present, les personnes distinguées par leur merite, ou par leur dignité.

Ne nous arrêtons pas à ces circonstances, qu'il est neanmoins à propos de supposer, pour vous dire encore une fois, qu'il n'y a point de Couronne qui luy puisse être plus agreable, que celle qui rappelle le souvenir de ses grandeurs, & de l'incomparable dignité, où elle fut élevée au moment heureux de l'Incarnation de son Fils. Quelques-uns disent, par un langage figuré, & par rapport aux grandeurs de la terre, qu'elle reçut alors trois Couronnes de la part des trois Personnes de l'Adorable Trinité, pour marquer le haut degré d'honneur où chacune l'élevoit en particulier; le Pere Eternel, qui la prenoit pour sa Fille adoptive d'une maniere singuliere, luy donna, disent-ils, une Couronne de pouvoir & d'autorité sur toutes les autres creatures; le Verbe divin, dont elle devenoit la Mere, luy en donna une autre de gloire; & le saint Esprit, dont elle étoit l'Epouse, une troisiéme de sainteté. Mais je puis dire que le culte & la pieté de ceux qui recitent ce Rosaire, luy en presentent une autre par laquelle ils reconnoissent son pouvoir, respectent sa grandeur, loüent sa sainteté, & réünissent tout cela ensemble, pour en faire un Eloge mysterieux. Comme saint Gregoire de Nazianze, nous marque que la devotion qu'il portoit à cette Reine du Ciel, l'avoit porté à luy presenter une semblable Couronne; &

quand il en explique la nature, & de quelle matiere il l'a composée ; il se trouve que c'est une priere tissuë de ses loüanges, qui renferme ses plus glorieux titres, & ses plus excellentes prérogatives, & que ce Pere, qu'on appelle par excellence le Theologien, luy recitoit tous les jours, comme pour luy faire sa Cour & meriter sa protection. L'invention ingenieuse & particuliere de ce saint Docteur, est devenuë populaire aujourd'huy (Chrétienne Compagnie) mais elle n'a rien perdu de son prix & de son merite pour être devenuë si commune ; puisque la Priere du Rosaire renferme toûjours les mêmes titres, & les mêmes prérogatives de la Mere de Dieu, & tout ce qui la distingue du reste des creatures. Car qui dit Mere de Dieu, dit tout ce que l'esprit humain peut se representer de grand, & le comble de la gloire où Dieu la pouvoit élever.

Or c'est pour reconnoître cette dignité, & ce glorieux rang, que cette Priere est instituée ; & par les mêmes paroles, que cette maternité divine luy fut annoncée la premiere fois ; c'est en cette qualité que nous la saluons avec ce Messager celeste, qui fut envoyé exprés pour luy en porter la nouvelle ; c'est de cette faveur singuliere, & de cette éminente prérogative, que nous la faisons souvenir. Qui peut donc douter, que si l'honneur consiste dans la reconnoissance du merite d'une personne, & dans l'aveu public qu'on en fait, ce ne soit là le plus grand honneur que nous puissions luy rendre ; & par une suite necessaire, que la Priere qui contient

tout cela, & qui en eſt un aveu, ne ſoit la plus agreable, & la mieux reçuë ?

Repreſentez-vous une perſonne, dont le merite étoit auparavant peu connu, & confondu parmy la foule; mais qu'un Souverain éleve aux premieres Charges de ſon Etat, & en fait comme un autre Joſeph, ſon premier Miniſtre, & la ſeconde perſonne de ſon Royaume; enſuite qu'on vous choiſiſt pour luy en porter la nouvelle, & que par une heureuſe fortune, vous avez en même temps beſoin de ſa faveur, & de ſon credit, dans l'affaire du monde qui vous touche le plus; dites-moy, n'accepteriez vous pas avec joye cette commiſſion ? Ne ſeriez-vous pas favorablement reçu ? & dans la penſée que cette nouvelle luy ſeroit la plus agreable qu'il pût eſperer, n'en tireriez-vous pas un augure certain d'obtenir vous-même de luy tout ce que vous en pouvez attendre, en luy donnant la premiere occaſion d'exercer ſa nouvelle autorité ? n'en feroit-il pas l'épreuve avec joie en votre faveur ? Que ſi en l'abordant, vous faiſiez entrer dans votre compliment tous les nouveaux titres, dont le Prince le vient d'honorer, ne concevriez-vous pas une entiere aſſûrance que vôtre demande ſeroit écoutée ? C'eſt (mon cher Auditeur) ce qui vous arrive toutes les fois que vous ſaluez la glorieuſe Mere de Dieu, par les paroles de l'Ange.

Il eſt vray que la premiere fois qu'elle écouta ce compliment, elle en fut déconcertée, que le trouble parut ſur ſon viſage, que ſa modeſtie en ſouffrit, & que ſon humilité, qui

fuyoit l'honneur & l'éclat, eut de la peine à revenir du trouble où la jetta une nouvelle si peu attenduë ; mais maintenant qu'elle y est faite, que sa dignité est reconnuë du Ciel & de la Terre, & que l'état heureux, dont elle joüit, ne luy fait regarder que la gloire de son Dieu dans la sienne propre, ce n'est plus un compliment que nous luy faisons par ces paroles de l'Ange, c'est un devoir que nous rendons à celle que Dieu a voulu honorer par cette distinction si singuliere ; c'est une Priere que nous luy adressons ; & autant qu'elle a de reconnoissance des biensfaits & des faveurs de Dieu, autant reçoit-elle de plaisir, qu'on les luy rappelle dans l'esprit cette nouvelle qui ne la surprend plus, & qui bien loin de lui causer du trouble, excite dans son cœur des mouvemens de joie, & des sentimens de bienveillance envers ceux qui l'abordent avec ces paroles toutes divines ; puisqu'elles viennent effectivement du Ciel, & de la part de Dieu.

Sur tout ne craignez point que la repetition luy en soit ennuyeuse, comme le deviendroit enfin le compliment le plus flateur à une personne, qui seroit obligée de l'entendre éternellement. Il n'en est pas des Prieres que l'on fait à Dieu & aux Saints, comme de celles que l'on fait aux hommes sur la terre ; ce qui agrée à ceux-cy la premiere fois, les choque la seconde, & leur devient à la fin insuportable ; mais ce qui a plû une fois à Dieu, luy plaît toûjours. Comme dans le Ciel on ne s'ennuye point d'entendre continuellement cet Eloge & ce Cantique, dont les Seraphins font retentir cet heureux séjour, Saint, Saint,

Saint ; il faut dire le même de la glorieuse Mere de Dieu ; ces paroles que nous appellons la Salutation Angelique, luy plairont éternellement ; c'est même l'opinion de quelques Peres de l'Eglise, & entre autres, de saint Athanaze, & de saint Ephrem, que les Anges les repetent sans cesse, à l'honneur de leur Reine, comme ils chantent les autres à l'honneur de leur Roy ; ce qui doit suffire pour confondre les Heretiques, qui se raillent de cette devotion ; comme si l'on faisoit des Prieres par compte, ou que le nombre eût quelque pouvoir secret ; ce qui a donné occasion à l'impie Calvin, entre mille blasphêmes qu'il a prononcés, d'appeller le Rosaire un enchantement de magie, qui attache la certitude d'un évenement au nombre des paroles, & à certaines Prieres réïterées. Mais il faut dire par un sentiment de pieté, avec tous les veritables Chrétiens, que c'est plutôt un charme tout divin, qui attire la faveur de cette Mere de bonté, & qui nous obtient de Dieu un secours, & une protection speciale, parce que nous ne pouvons rien employer de plus puissant pour l'impetrer.

Mais outre le souvenir que nous luy retraçons par là, de la chose du monde qui luy agrée davantage ; nous luy marquons en second lieu, la joie que nous recevons nous-mêmes de son bonheur, & la part que nous prenons dans son élevation. Car c'est particulierement pour ce sujet, que cette devotion est instituée, afin de luy marquer les sentimens de nôtre cœur, par ce culte exterieur que nous luy rendons ; & c'est ce que signi-

fie même ce mot d'*Ave*, par où nous commençons & qui a donné le nom à cette Priere. De maniere que c'est la feliciter par là, de la dignité où elle fut alors élevée, de ce qu'elle fut comblée de grace, de ce qu'elle devint la plus heureuse de toutes les femmes; & par une espece d'acclamation, nous verifions ce qu'elle dît elle-même peu de temps aprés, que toutes les Nations l'appelleroient Bienheureuse; ce grand Mystere est passé à la verité, mais le fruit qui nous en revient, s'étend dans tous les siecles. De sorte que comme nôtre interêt est mêlé & confondu avec le sien, nous éternizons aussi par cette Priere, la reconnoissance du bonheur qu'elle nous a procuré.

Ceux qui sont d'un naturel obligeant, & qui font plaisir de grand cœur, n'ont rien qui les y pousse plus puissamment que le plaisir qu'ils reçoivent eux-mêmes d'apprendre les sentimens de reconnoissance, que leur marquent ceux qu'ils ont obligez; & comme parle Cassiodore, ils se font un bonheur d'avoir rendu les autres heureux, *nihil tam regium, quàm fecisse felicem.* Dieu même, dont la nature n'est que bonté, comme chante l'Eglise, n'a aussi rien plus à cœur que la reconnoissance; comme nous voyons dans l'ancienne Loy, qu'il l'exigeoit de son Peuple, par des Fêtes, & par d'autres marques publiques & solemnelles établies pour ce sujet. Or qui ne voit par là, que la Priere que l'on fait à la Mere de Dieu, & ce devoir qu'on luy rend, comme un témoignage de l'obligation éternelle que nous luy avons, luy est infiniment agreable?

Car quand je luy dis qu'elle est pleine de grace, & que le Seigneur est avec elle; quand je l'appelle Mere de Dieu, & que je la conjure de prier pour les pecheurs; je fais des Actes de Foy sur le Mystere fondamental de nôtre Religion; je luy marque la confiance que j'ay en son intercession; je la saluë, comme si j'étois en la place de l'Ange, & comme si je luy portois le premier cette heureuse nouvelle; je m'acquite d'un devoir, que le Ciel luy a rendu comme à sa Reine, & que toute la Terre luy doit rendre comme à sa Liberatrice. Que si selon loix de la bienseance, jamais on ne saluë une personne, quoyqu'elle soit au dessus de nous, & d'un rang bien different, qu'elle ne s'en sente obligée, & ne nous marque par un salut reciproque, qu'elle nous sçait bon gré du bonheur que nous luy souhaitons; pourroit-on croire que la Mere de Dieu, ayant le cœur le mieux fait qui fut jamais, étant reconnoissante au point qu'elle l'est, & souhaitant nôtre bonheur avec l'ardeur qu'elle le souhaite, ne nous donnât pas des marques de sa bienveillance, autant de fois que nous la saluons de la sorte? & ainsi qu'elle ne nous rendît salut pour salut, benediction pour benediction, & amour pour amour? Qui doutera donc qu'elle ne regarde d'un œil favorable ceux qui s'acquiteront de ce devoir, & qu'en la saluant pleine de graces, elle n'en procure quelques-unes à ceux qui luy témoignent du respect, & de l'attachement pour son service?

Ce que nous avons d'autant plus de sujet

d'esperer de sa bonté, que les choses, que nous luy demandons par cette priere, sont celles, qu'elle souhaite davantage de nous accorder, & qui sont comprises dans ce que l'Eglise a ajoûté aux paroles de l'Ange, & de sainte Elisabeth ; sçavoir qu'elle veüille bien se faire nôtre Mediatrice auprés de Dieu, qu'elle employe son crédit & ses Prieres en nôtre faveur pour le temps de cette vie, auquel nous sommes exposez à mille dangers de nôtre salut, & particulierement au moment de nôtre mort. Or c'est ce que cette Vierge sainte souhaite de nous accorder avec plus de passion ; parce qu'étant redevable, en quelque maniere, de tous les biens qu'elle possede, aux pecheurs, qui sont la cause du dessein que Dieu a pris de se donner aux hommes par son moyen ; elle s'employe aussi volontiers pour eux, & n'a point de plus ardent desir, que de procurer leur salut. Je vous demande donc (Chrêtiens) si l'on peut faire rien qui luy soit plus agreable, que de la presser de faire ce qu'elle souhaite le plus ; de s'acquitter de l'employ, dont elle se charge si volontiers, & qu'elle sçait estre si agreable à son Fils ; & d'exercer enfin à nôtre égard le pouvoir que Dieu luy a confié ?

Que les Chrêtiens ne se lassent donc point de luy adresser cette Priere, ou plutôt qu'ils ne se lassent point de la repeter, puisqu'elle ne se lasse jamais de l'entendre ; & qu'elle n'a guere moins d'interest de nous secourir, que nous en avons d'y avoir recours. Ouy, Vierge sainte, nous avons sans cesse besoin de vôtre intercession durant cette vie, attaquez de mil-

le tentations, comme nous le sommes, environnez d'ennemis de tous côtez, & marchant sur le bord de tant de précipices, parmi les tenebres de cette affreuse nuit, & au milieu des pieges qu'on nous tend par tout. Le moyen de soûtenir tant d'assauts, d'éviter tant d'embûches, de resister à de si terribles ennemis, qui joignent l'artifice à la force, & qui ont dans l'un & dans l'autre, tant d'avantage sur nous ; comment enfin échaper de tant de hazards, sans une aussi puissante protection que la vôtre ? Peut-on trop souvent la reclamer ? Peut-on même, sans une negligence criminelle, ne pas avoir recours à cet asyle, particulierement à l'heure de la mort, qui est le temps auquel nos ennemis redoublent leurs efforts ? à ce moment, qui décide de nôtre éternité ; à cette heure fatale & terrible, où nous avons tout à craindre de nous-mêmes, & rien à esperer, que de la misericorde de Dieu ! à cette heure, qui sera la derniere de nôtre vie, pour commencer une éternité d'un bonheur ou d'un malheur infini. Helas ! dans cet abandon de toutes les creatures, ce sera vous, Mere de mon Dieu ! qui sera mon refuge, mon esperance, & ma derniere ressource ; *Nunc & in horâ mortis.* Ne me refusez pas cette protection, que vous accordez à ceux qui sont fidéles à vôtre service. Je n'ose, à la verité, me flater de ce titre ; mais je ne laisserai pas, dans le dessein que j'ay eu de le meriter, de l'opposer à tous les efforts de mes ennemis. Pour toute défense, je prendrai d'une main ce Rosaire, & le Crucifix de l'autre, & je vous ferai souvenir, unique asyle

des pecheurs, que voici le temps marqué par cette parole, *Nunc & in horâ mortis.* Serois-je ſeul qui vous aurois invoqué en vain? Commenceriez-vous par moy à manquer à vos promeſſes? Je publieray donc durant toute l'éternité, qu'un ſerviteur de Marie a été fruſtré de ſon eſperance, & n'a pas été ſecouru dans un ſi preſſant beſoin? Non, vous ne le ſouffrirez pas, & quoy que la perſeverance ſoit un pur don de Dieu, je ſuis trop aſſuré qu'il ne me la refuſera pas, ſi vous daignez employer vos prieres pour me l'obtenir.

Je ne m'étendrai pas (Meſſieurs) ſur l'Oraiſon Dominicale, qui fait une partie du Roſaire; vous ſçavez aſſez que nous ne pouvons en offrir à Dieu une plus parfaite, & que le Sauveur même, qui en eſt l'Auteur, y a renfermé tout ce que nous devons luy demander; C'eſt pourquoy, aprés vous avoir montré qu'il n'y a point de devotion plus agreable à la Mere de Dieu, que la devotion du Roſaire, il faut voir le moyen de nous en bien acquitter, pour en tirer les avantages qui y ſont attachez. C'eſt ma ſeconde Partie.

II. PARTIE.

Ce n'eſt pas aſſez (Meſſieurs) afin qu'un preſent ſoit bien reçu, d'offrir quelque choſe d'exquis, ou d'une valeur conſiderable, ni même qu'il ſoit utile, ou honorable à la perſonne qui le reçoit: la maniere obligeante dont on l'offre, plaiſt ſouvent davantage que le preſent même; ainſi quoy que la priere, & la devotion du Roſaire ſoit d'une nature à être toûjours favorablement reçuë, à cauſe des Myſteres qu'elle contient, & des Prieres que

l'on y fait à la Mere de Dieu ; cependant puis-qu'il y a un art de relever les moindres choses, par le tour qu'on leur donne ; afin que cette Priere ait tout l'effet qu'elle peut avoir, il faut sçavoir la maniere d'assortir ce present de tout ce qui peut le faire valoir, & se donner de garde d'en corrompre le merite, par la negligence & le peu d'attention qu'on apporteroit à une action si sainte, & à un devoir si important.

Je ne pretends pas pourtant faire icy un détail de tous les actes interieurs qui doivent l'accompagner, ni des Mysteres qu'il faut avoir devant les yeux, en le recitant ; ce sont des pratiques dont tout le monde est assez instruit, & que l'on peut apprendre de tous les Formulaires qui ont esté faits pour rendre cette Priere plus familiere, & plus facile aux Chrêtiens. Je me tiens plus dans le general, en les reduisant à trois chefs, qui renferment les sentimens avec lesquels nous devons prier cette Reine du Ciel, & qui sont comme trois consequences de ce que nous avons établi ; sçavoir une haute estime de la personne à qui nous adressons cette Priere, une tendre affection envers celle que nous reconnoissons pour nôtre Mere, & enfin une grande confiance d'obtenir d'elle ce que nous luy demandons. C'est à la verité ce qui doit estre commun à toutes les Prieres qu'on luy adresse ; mais c'est ce qui semble plus particulierement attaché à celle-cy, qui porte d'elle-même à ces trois sentimens, qui sont comme l'esprit qui les doit animer. Ecoutez-les donc, s'il vous plaist.

Premierement, nous devons accompagner cette Priere d'une haute estime de la personne à qui nous l'adressons, & du respect que merite l'incomparable dignité, où nous nous souvenons qu'elle fut élevée. Ce doit estre comme le prélude de cette Priere ; car comme c'est le principal motif qui nous a porté à nous associer à cette sainte Assemblée du Rosaire, & à nous mettre au nombre de ceux qui sont dévoüez au service de Marie par profession ; sans doute on ne peut estre dans une disposition plus propre, pour luy rendre ce devoir, que de le luy rendre avec la même estime de sa personne, & le même sentiment de sa grandeur, qu'avoit l'Ange, qui la salua la premiere fois, par les mêmes paroles. Celuy qui va parler à un Prince, & à un Souverain, le fait bien avec un autre respect, que quand il doit traiter avec une personne du commun. Et l'estime que nous avons du merite ou de la dignité de celuy que nous saluons, est ordinairement la mesure de la déference, & de la soumission que nous luy rendons.

Or celle, à qui vous presentez cette Priere, est la Mere de vôtre Dieu, la Reine du Ciel, la Reparatrice des hommes ; quelle estime donc, & quelle haute opinion ne devez-vous donc point avoir de cette digne Mere du Verbe incarné ! que Dieu a comblée de graces, pour la rendre capable de soûtenir une si haute dignité, & qu'il a renduë ensuite digne du culte, & de la veneration de tous les peuples ? C'est à celle-là même que vous offrez vos Prieres ; Que si ce sentiment doit estre commun à toutes les pratiques de devotion, que la

la pieté des Fidéles a inventées pour l'honorer, ne sera-t-il pas indispensable dans cette Priere, qui rappelle le souvenir du choix que Dieu a fait d'elle, & du rang où il l'a élevée par ce choix? Si l'on doit jamais marquer l'estime qu'on fait d'une personne, n'est-ce pas dans l'honneur qu'on luy rend, & dans l'éloge que l'on fait des avantages qu'elle possede?

Car comme la premiere & la plus necessaire disposition que saint Paul demande dans celuy qui se presente devant la divine Majesté, pour luy adresser des Prieres, c'est de croire que celuy à qui l'on parle, est veritablement nôtre Dieu; parce que cette seule parole exprimant plus de perfections, qu'on n'en peut concevoir, suffit pour nous inspirer des sentimens conformes à sa grandeur, & à nôtre neant. *Accedentem ad Deum oportet credere quia est;* disons le même à proportion, de la Mere de Dieu. Il faut s'adresser à elle avec un esprit rempli de ses perfections, & agir conformément à cette haute idée: & pour reciter cette Priere comme il faut, il faudroit la faire avec le même sentiment de respect, qu'avoit l'Ange, qui en prononça les paroles, la premiere fois; avec l'humble déclaration que fit sainte Elisabeth, qui l'appelle benîte entre toutes les femmes, & qui se crut indigne de recevoir une visite de la Mere de son Dieu: *Unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me?* & enfin avec la même vûë, & la même intention que marque l'Eglise, en ajoûtant le culte qu'elle luy rend, à la demande qu'elle luy fait, en prononçant ces mêmes paroles.

ad Hebr. 7.

Luc. 1.

Pensez donc, fidéles Serviteurs de Marie, à ce que vous dites, & à ce que vous faites, quand vous recitez cette sainte Priere avec un esprit distrait, & tout occupé des affaires du monde; quand vous vous acquittez de ce devoir, par coûtume, avec tant de precipitation, sans nul sentiment de pieté, & sans nulle reflexion sur les grands Mysteres qu'elle contient. Si nous faisons par là une protestation publique d'un dévouëment éternel au service de la Mere de Dieu, faut-il que non seulement nos actions démentent nos paroles, mais encore que nos paroles démentent nos actions? Vous entendez assez ce que je veux dire par cette maniere de parler, qui vous paroît peut-estre nouvelle; on dément ses paroles par ses actions, quand on n'agit pas consequemment à ce qu'on a promis à cette glorieuse Vierge, quand on passe sa vie dans le libertinage & dans le crime; mais nous démentons nos actions par nos paroles, quand, faisant une action aussi sainte qu'est celle de servir la Mere de Dieu, par cette devotion exterieure, nous nous en acquittons avec si peu de respect, si peu de sentiment de pieté, si peu de recueillement d'esprit. Ah! ne perdons pas le fruit d'une si sainte pratique par la negligence, & l'indevotion, avec laquelle quelques-uns ont coûtume de s'en acquiter.

Or pour apporter une disposition encore plus conforme à la sainteté de cette Priere, joignons à l'estime, que nous devons faire du merite, & de la dignité de celle, à qui nous l'adressons, l'affection reciproque, que nous

ſommes obligez d'avoir pour celle qui nous aime tendrement ; car enfin l'affection, qui doit attacher un ſerviteur aux intereſts de ſon maître, n'eſt pas moins neceſſaire, que l'eſtime qu'il fait de ſa perſonne ; puiſque c'eſt cette affection, qui luy inſpire de la fidelité, qui luy en fait donner des preuves & des marques dans les occaſions, & qui l'engage à prendre ſoin de ſon bien comme du ſien propre ; en effet ſans cela, jamais il ne ſe portera avec la vigilance & l'aſſiduité qui eſt neceſſaire à ſon ſervice ; ou bien il s'en retirera, quand il ne trouvera plus ſon compte & ſon propre intereſt à le ſervir. C'eſt pour cela, que Dieu demande de ſes veritables ſerviteurs un amour de préference à tout le reſte, & au deſſus de tout ; il veut eſtre âimé de toute l'étenduë de nôtre cœur, de toute l'eſtime de nôtre eſprit, & de toutes les forces de nôtre ame ; parce que tout autre amour eſt indigne de Dieu, & ne répond pas à la grandeur de cette ſouveraine Majeſté, ni à l'amour que luy même a eu pour nous.

Ne trouvez donc pas étrange, que la Mere de Dieu attende quelque choſe de ſemblable de ſes ſerviteurs : car pour en eſtre aimé, cheri & conſideré il faut avoir pour elle l'affection qu'un enfant a pour ſa mere. *Ego diligentes me diligo.* Ce ſont des paroles que l'Egliſe luy applique ; j'aime ceux qui ont de l'affection pour moy ; & comme cet amour eſt une ſuite de celuy que nous portons à Dieu, qui nous oblige d'aimer tout ce qu'il aime luy-même ; il doit en avoir les qualitez, & imiter l'amour qu'il a eu pour elle, en la pre-

Proverb. 8.

ferant à toutes les creatures, par le choix qu'il a fait de sa personne pour les desseins de sa gloire. De maniere que la Priere que nous faisons à cette Reine du Ciel, ne peut estre favorablement reçuë sans la devotion, qui n'est autre chose que l'affection sincere qui la doit animer; il faut qu'elle parte d'un cœur qui luy est tout dévoüé, & qui tâche par là de luy marquer les sentimens qu'il a pour elle.

Que si cette affection doit estre le principe de tous les devoirs que nous luy rendons; j'ose dire (Chrêtiens) que c'est particulierement dans la Priere du Rosaire, puisqu'on ne peut le reciter, sans y voir les marques de l'amour qu'elle-même a eu pour nous, & des biens que nous en avons reçus. Si donc nôtre cœur est sensible aux bienfaits, s'il est touché de quelque sentiment de gratitude; certes, aprés Dieu, il doit à cette glorieuse Vierge ses plus justes reconnoissances, puisque les obligations qu'il lui a, sont infinies; Ce n'est point icy le lieu d'en faire le dénombrement, pour vous porter à une affection reciproque; je me contente de dire, qu'en donnant son consentement à la proposition que l'Ange luy fit de la part de Dieu, & qui est renfermée dans les paroles, que vous recitez si souvent; elle conclut l'affaire de nôtre salut, qu'en concevant le Verbe éternel dans son sein, & nous donnant cet Homme-Dieu, pour Sauveur & pour Reparateur des hommes, elle nous a donné tout le bien que nous pouvions esperer; selon le sentiment de saint Bernard, qui s'écrie dans cette vuë, & dans cette pensée: *Epist. 174.* *Mirare gratiæ inventricem, mediatricem salutis,*

Instauratricem sæculorum. Admirez avec moy, celle qui a & reçu la plenitude de la grace, la Mediatrice du salut, la Réparatrice des siecles. Ne luy devons-nous donc pas en consequence de tant de bienfaits, le plus juste & le plus saint amour, puisqu'il se rapporte & se termine à Dieu même, qui s'est servi de Marie pour nous faire tout le bien que nous devons attendre de sa bonté ? Ah ! s'écrie encore le même Saint sur ce sujet ; *totis præcordiorum affectibus Mariam veneremur, quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam ;* honorons Marie de toute l'étenduë de nos cœurs, & de toute l'affection dont nous sommes capables, parce que telle est la volonté de celuy, qui nous a tout voulu donner par son moyen, en ayant fait comme le canal de toutes les graces qui coulent de cette source de bonté.

Serm. 2. de Nativ. Virginis.

Or comme tout cela est exprimé & renfermé dans la Priere du Rosaire, peut-on faire reflexion sur ce qu'on dit, sans se souvenir des biens que nous avons reçu, & que nous recevons encore tous les jours de cette glorieuse Vierge, sans luy en marquer nos reconnoissances ? & voir l'affection qu'elle a euë pour nous, sans en concevoir une toute particuliere pour elle ? Que si cette affection est sincere, elle se fera connoître par les mêmes marques, qui font voir qu'un serviteur aime son maître, un sujet son Prince, & un enfant ceux qui luy ont donné la vie ; sçavoir un grand desir de leur rendre quelque service, une grande apprehension de les choquer, une fidelité exacte à leur obéïr, & à accom-

plir tout ce qu'ils souhaitent de nous, & enfin de ne se relâcher en rien de tous ces devoirs ; car ce sont les preuves d'un sincere & d'un veritable amour.

Que si nous disions tantôt, que nos paroles démentoient nos actions en offrant à la Mere de Dieu, une Priere si sainte, avec peu de sentiment de pieté ; je dis maintenant, que nos actions démentent nos paroles, lorsqu'en recitant le Rosaire pour marque de l'attachement que nous avons à son service, nous ne menons pas une vie conforme à la profession que nous en faisons. Car comment accorder ces deux choses ensemble, porter une tendre affection à la Mere de Dieu, & faire tout ce qu'on sçait qui luy doit déplaire ? & prétendre être sous la protection de la Mere en offensant le Fils ? N'est-ce pas, comme dit un grand Serviteur de Dieu, les commettre tous deux ? sans penser que leurs interêts sont communs, qu'ils ne peuvent se partager dans leurs affections, & dans leurs sentimens, & que Marie n'a garde de souffrir qu'on fasse de son culte un pretexte pour autoriser le vice & le déréglement.

Enfin il faut ajoûter en dernier lieu, que cette Priere doit être recitée avec un veritable sentiment de confiance, en nous adressant à cette glorieuse Vierge, comme à nôtre Mere, à nôtre Avocate, & à nôtre Mediatrice auprés de son Fils, dans la pensée que nous luy demandons ce qu'elle souhaite le plus ardemment de nous accorder. A la verité nôtre confiance ne peut être mieux fondée, que de nous appuyer sur le credit de la Mere d'un

Dieu, afin d'obtenir par son intercession, tout ce qui est necessaire pour nôtre salut; mais il semble que sa faveur, sa protection, & son secours, soient particulierement attachés à cette Priere, comme l'experience de plus de quatre siecles l'a fait voir par des miracles surprenans, qui se multiplient encore tous les jours, & par les victoires remportées sur les Heretiques, & sur les Infideles; car l'on peut dire, en un mot, qu'il n'y a ny grace, ny faveur, ny bienfait, qu'on n'obtienne par son moyen. C'est ce qui fit d'abord que la devotion du Rosaire s'étendit en peu de tems par toute la Chrêtienté, que les Rois & les Souverains se firent honneur d'être inscrits au nombre des serviteurs de Marie, & de porter un Rosaire, qui semble encore aujourd'huy la marque qui distingue un Chrétien Catholique d'avec les Heretiques, comme n'y ayant rien, dont ceux-cy ayent plus d'horreur que de cette marque de pieté, & du culte qu'on rend à la Mere de Dieu. Au lieu que les autres y ont une singuliere confiance, & témoignent par là, qu'aprés Dieu, c'est de Marie qu'ils doivent attendre tout leur bonheur, comme le declare hautement saint Bernard, *hæc est mea maxima fiducia, hæc tota ratio spei meæ.*

Serm. 2. super missus est. *& serm. de Aquæ ductu.*

Conclusion.

C'est à quoy (Chrétiens) je vous exhorte avec d'autant plus de zele, que depuis quelques années, une troupe d'impies & d'esprits factieux marchans sur les pas des autres Heretiques du siecle passé, s'étant déchaînés contre le culte qui est dû à la Mere de Dieu,

se sont particulierement déclarés contre la devotion du Rosaire, dans l'esperance de venir bien-tôt à bout de toutes les autres, quelque saintement établies qu'elles pussent être, aprés avoir renversé celle-cy, qui est la plus autentique, & la plus solidement appuyée. On a vû courir des Livres impies, sous des Titres specieux, & l'on sçait assez par quel esprit ces Livres ont été écrits, & à quel dessein, qui n'est autre que de décrier & d'abolir le culte & la devotion de la Mere de Dieu, afin de faciliter par là l'entrée à d'autres erreurs. Mais plus l'Enfer & l'Impieté font aujourd'huy d'efforts pour nous ôter cet appuy, & cette solide esperance, plus nous devons réveiller & ranimer nôtre ferveur, pour maintenir cet heritage glorieux; je veux dire la devotion du Rosaire, qui n'eut pas plutôt pris naissance en France, qu'elle en bannit l'heresie des Albigeois. Ainsi contre les restes de cette erreur, & contre les autres qui s'élevent de temps en temps, cette devotion envers la Mere de Dieu, sera comme un bouclier & un rampart pour s'en deffendre; puisque comme chante l'Eglise, c'est Marie qui les a toutes détruites, comme c'est elle d'ordinaire qu'elles attaquent la premiere; *cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*: je finis par les paroles de saint Bernard, capables d'animer nôtre confiance dans tous nos besoins, ô *benedicta, inventrix gratiæ, genitrix vitæ, Mater salutis! per te accessum habeamus ad Filium, ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis*; benite entre toutes les femmes, pleine de grace, source de salut,

Serm. 2. in advent. Domini.

donnez-nous par vôtre faveur accés auprés de vôtre Fils, afin que celuy, qui nous a été donné par vôtre moyen, nous reçoive aussi par vôtre intercession, en sa grace & en sa gloire, où nous conduise, &c.

SERMON DE NÔTRE-DAME DU CARMEL, OU DU PETIT HABIT.

Induit me veſtimentis ſalutis. Iſaiæ. 61.

Le Seigneur m'a revêtu des habits de ſalut.

C'EST ſans doute (Chrétiens) l'un des plus grands deſordres de ce ſiecle, & dont l'on ſe plaint avec plus de ſujet, qu'on a porté le luxe des habits juſqu'au dernier excés ; enſorte que le vêtement, qui doit mettre de la diſtinction entre les états, & les differentes conditions des hommes, a aujourd'huy tout confondu ; puiſque nous voyons que le pauvre & le riche, le noble & le roturier, le Seigneur & le

vassal, portent les mêmes parures & sont vêtus de la même façon. Que ce déréglement qui a passé de l'esprit jusqu'au corps, soit une marque de leur ambition, de leur vanité, ou de leur inconstance, c'est ce que je ne prétends pas décider. Mais je ne craindray point de dire aux Confreres du Mont-Carmel, que le petit Habit qu'ils portent, étant la livrée qui fait connoître qu'ils appartiennent à la Reine du Ciel, est en même temps la marque qui les distingue du commun des Chrétiens, par une vie plus sainte & plus reguliere, & ensuite un signe presque visible de leur bonheur éternel.

Oüy (Chrétiens) ce Scapulaire, qui n'a de lui-même nul éclat, dont on puisse se faire honneur aux yeux des hommes, comme l'on fait des autres habits par une ostentation ridicule ; ce Scapulaire, dis-je, est un ornement infiniment précieux, qui a changé l'objet commun de la vanité des hommes, en la marque d'une solide devotion. Il est infiniment utile ; puisqu'il ne deffend pas seulement le corps, comme font les autres, mais qu'il fait passer sa vertu jusques à l'ame, par la protection qu'il attire, de la plus puissante de toutes les pures Creatures, qui est la Mere d'un Dieu ; & il est infiniment glorieux, puisqu'au lieu de faire connoître l'état de ceux qui le portent par un dehors conforme à la profession qu'ils ont embrassée ; il marque la sainteté de vie, à laquelle ils s'engagent. Ce qui me fait dire, que c'est avec sujet, que la sainte Vierge l'a nommé elle-même, un signe de salut, lorsqu'elle le don-

na la premiere fois au Bienheureux Simon Stok : *Ecce signum salutis*; ou bien, que c'est un vêtement de salut, parce qu'il s'opere & qu'il le signifie en même temps, selon ces paroles de mon Texte, *induit me vestimentis salutis*; en un mot, que c'est une marque de prédestination dans ceux qui le portent dignement. C'est (Messieurs) à cette verité comme la plus consolante, & la plus capable d'entretenir la devotion qui vous assemble en ce lieu, que j'ay pris dessein de m'arrêter, aprés que nous aurons demandé au saint Esprit les lumieres necessaires, par l'entremise de cette même Vierge.

Ave Gratia plena.

De tous les Mysteres de nôtre Religion, il n'y en a point (Messieurs) qui nous donne plus d'allarmes & de frayeur, que le Mystere de la Prédestination, que saint Augustin apelle, *altum profundum Judiciorum Dei*, le profond abîme des Jugemens de Dieu. Car si telle est l'importance de cette affaire, qu'on y décide en dernier ressort de nôtre bonheur ou de nôtre malheur éternel; ne faut-il pas être frapé du dernier aveuglement, ou vivre dans une stupidité effroyable, pour demeurer tranquille sur cette affaire, & ne jamais faire reflexion, que nous sommes suspendus sur ce profond abîme, sans sçavoir de quel côté panchera la balance des Jugemens de Dieu à nôtre égard : L'obscurité même de ce Mystere redouble nôtre crainte; puisqu'on nose même entreprendre de le pénétrer, sans un

évident danger de s'y perdre, & que cette temerité passe pour un attentat sur les droits du souverain Juge. Ce qui a fait dire au grand Apôtre, que c'est l'abîme impénétrable des Jugemens de Dieu; *ô altitudo sapientiæ & scientiæ Dei! quam investigabiles viæ ejus!*

ad Roman. 7.

C'est neanmoins le sentiment de tous les Docteurs, qu'il y a des marques & des signes, non pas absolument infaillibles, mais du moins moralement certains, qui nous font, pour ainsi dire, démêler ces personnes heureuses, parmi la foule des autres, même dés cette vie. A quoi ils ajoûtent, qu'entre ces signes, la veritable dévotion à la Mere de Dieu, est l'un des plus visibles, & des mieux marquez. C'est (Messieurs) ce que je présuppose, sur la foy & sur l'autorité des SS. Peres, qui ont marqué le plus de zele pour l'honneur, & pour la gloire de cette glorieuse Reine du Ciel, & sur le sentiment de l'Eglise. Mais de ce principe si generalement reçu, je descends à un sujet plus particulier, auquel j'en fais l'application; sçavoir, que comme cette dévotion, qui doit être gravée bien avant dans le cœur, a besoin elle-même de quelque signe, pour se faire connoître; je veux vous faire voir, que la devotion du Scapulaire, est l'un de ces signes d'une solide pieté, & par consequent une marque de Prédestination, pour ceux qui le portent avec le même esprit, qu'il a été institué. Ainsi, Ames pieuses! qu'un dévoüement entier au service de Marie, a engagées d'entrer dans cette sainte societé! que puis-je vous dire de plus avantageux, & de plus consolant, que de vous mon-

trer que c'est le gage de vôtre salut? par quel plus puissant motif pourrois-je vous animer à vous acquiter fidelement des devoirs qui y sont attachés, que de vous dire que c'est par là que vous assûrerez vôtre Prédestination, si vous les remplissez dignement? & enfin de quoy pourrois-je vous entretenir plus à propos, que de justifier les promesses que cette Mere des Prédestinez a faites elle-même à ceux qui porteront dignement cet Habit?

J'établis (Chrétiens) cette verité sur trois preuves, tirées des paroles mêmes de cette glorieuse Vierge, dans cette fameuse revelation, qu'elle fit au Bienheureux Stok, autorisée tant de fois par le saint Siege, & reçuë unanimement de toute l'Eglise. La premiere, que cet Habit est la marque qu'ils appartiennent à Marie, par l'engagement le plus inviolable, & l'alliance la plus étroite, qu'elle a bien voulu contracter avec eux, *recipe dilectissime fili, Ordinis tui Scapulare, meæ confraternitatis signum.* La seconde, que c'est un gage de son secours dans tous les dangers, & de sa protection contre tous les ennemis de leur salut, *ut sit salus in periculis.* Et la troisiéme enfin, que c'est un engagement de sa part, de leur procurer la perseverance finale, qui met le sceau à leur Prédestination, par une heureuse mort, *in quo quis moriens, æternum non patietur incendium,* Ce sera tout l'ordre & le partage de cet entretien; & qui n'est autre, que celuy que cette Mere de Misericorde y a mis elle-même; en reconnoissant à cet Habit, ceux qui luy appartiennent par les titres les plus engageans; en les favorisant

d'une protection speciale, & en leur promettant de ne les point abandonner à la mort, où se doit terminer la grande affaire de nôtre salut. Suivons cet ordre, comme le plus propre & le plus naturel sur ce sujet.

I. PARTIE.

Premierement donc (Chrétiens) si porter cet Habit par esprit de devotion, & entrer dans cette sainte societé, c'est faire une profession publique & déclarée, qu'on veut être au service de cette Reine du Ciel, il ne faut point douter que Marie ne s'en sente honorée, & qu'elle ne regarde ceux qui portent ce Scapulaire, comme des personnes qui luy appartiennent, qui sont du nombre de ses domestiques, & qui sont revêtus, pour ainsi dire, de ses couleurs & de ses livrées. C'est de la sorte qu'elle en parla elle-même, en le presentant au Bienheureux STOK, *recipe dilectissime fili, Ordinis tui Scapulare, meæ confraternitatis signum.*

Je veux dire (Messieurs) que tous ceux qui ont l'honneur d'être attachez à son service, ne tiennent pas le même rang auprés de sa Personne: Il y en a, qui ne le sont que par un titre commun, & en qualité de Chrétiens; d'autres qui sont, pour ainsi parler, sur l'état de sa Maison; comme les Officiers des Princes, qui ne se donnent à eux, qu'en vuë de leurs propres interêts, pour y faire leur fortune, & trouver auprés d'eux un établissement avantageux. Il y en a d'autres enfin, qui luy sont entierement dévoüez, & acquis depuis long-temps. C'est dans ce rang que je mets les saints Religieux du Carmel,

comme les disciples du grand Prophete Elie ; dont le zele tout de feu, & l'esprit de sainteté ayant passé du pere aux enfans, avec son Habit, leur a laissé la gloire de s'être consacrez au service de la Vierge, avant même qu'elle vint au monde ; puisque le même esprit, qui, par une vuë anticipée, fit connoître à ce Prophete, la Mere de son Dieu, tant de siecles avant sa naissance, embrasa son cœur d'un zele ardent, de la faire honorer sur le Carmel ; de maniere que le culte & la devotion envers la Mere de Dieu, a fait reconnoître ses Disciples de tout temps, pour les premiers serviteurs de Marie ; & c'est pour ce sujet qu'elle les a honorez de la qualité de ses freres & de ses enfans.

Si vous voulez donc sçavoir ce que c'est que cette devotion, dont on porte les marques par ce Scapulaire, je vous diray que c'est être associez à cet Ordre, par une communication de ces glorieux titres de premiers serviteurs, de freres, & d'enfans de Marie ; parce que c'est entrer avec cet Ordre dans un saint commerce de pieté, & prendre la part que cette association leur donne, à toutes les bonnes œuvres qu'on y fait ; & se joindre à eux dans le même dessein, de rendre le culte & les devoirs qui sont dûs à la plus sainte des pures Creatures.

J'ay dit que c'est par leur moyen qu'ils sont admis au rang de ses premiers serviteurs, qui portent ses livrées, & qui sont les plus prés de sa Personne ; & c'est pour cela qu'elle s'interesse elle-même dans l'affaire de leur salut ; puisqu'ils luy appartiennent par un ti-

tre tout autre que le reste des Chrétiens. La raison est, que le culte qu'ils luy rendent, & la devotion qu'ils luy portent, n'est pas une invention de la pieté des hommes, qui ont appliqué leurs soins à rendre quelque service à la Mere de Dieu; mais c'est l'ouvrage du choix même de cette Reine du Ciel; d'où s'ensuit que comme les choses qui sont d'institution divine, sont de tout un autre poids, que celles que l'Eglise, ou que la pieté des fideles a introduites; de même cette maniere de consecration au culte de la glorieuse Vierge, venant de sa volonté, & étant, pour ainsi dire, de son institution; les faveurs incomparables qui y sont attachées, sont plus assûrées. Car quoique l'approbation du Souverain Pontife ait été necessaire pour autoriser cette pratique, selon le pouvoir qu'il en a reçu de Dieu; cependant c'est du Ciel qu'elle est venuë, & elle a été instituée par la Mere de Dieu même, qui en cette qualité a droit de choisir sa Cour, son train, & ses serviteurs, ausquels elle fait porter ses livrées, pour marquer par là qu'ils luy appartiennent tout autrement que les autres. Voicy quelle en fut l'occasion; car il s'agit icy d'un fait autentique, & presque de notorieté publique, lequel étant une fois reconnu, fait un fondement legitime du droit qu'ont les Confreres du Carmel, au glorieux titre de premiers serviteurs de Marie.

Je suppose donc que vous sçavez la faveur singuliere & admirable, que la glorieuse Mere de Dieu, fit au Bienheureux Simon Stok, il y a plus de quatre cens ans. Ce grand homme s'étant retiré dés ses plus tendres années du

commerce des hommes, pour vivre dans une affreuse solitude, la Mere de Dieu, qu'il honoroit d'un culte tout singulier, l'honoroit reciproquement de ses visites; & Dieu même combloit son cœur de tant de joies, & de délices si pures, qu'il ressembloit plutôt aux Bienheureux du Ciel, qu'à un homme mortel qui vivoit encore sur la terre. Aprés trente & trois ans d'une vie plus Angelique qu'humaine, dans une continuelle contemplation, jointe à une austerité au dessus des forces de la nature; Dieu, qui l'avoit destiné pour établir le culte de sa sainte Mere, luy ayant fait connoître la sainteté de l'Ordre du Mont-Carmel, qui étoit venu de l'Orient en Angleterre; ce grand saint fut fortement inspiré de quitter sa solitude, pour mener une vie religieuse, en se soumettant à la Regle de cet Ordre, & à la conduite d'un Superieur; il fit tant d'instance, qu'il y fut reçu; & aprés sa Profession, sa ferveur le porta à demander à passer dans la Terre Sainte, pour puiser comme dans sa source, le double esprit du zele & de l'Oraison, dont le grand Prophete Elie fut autrefois animé; & enfin, aprés six ans entiers d'un séjour, ou plutôt d'une extase continuelle sur la montagne du Carmel, il crut qu'il emploiroit son zele avec plus de succés dans son païs, où étant retourné, & ayant fait des fruits inestimables dans l'Angleterre, par ses ardentes Predications, il fut choisi pour General de cet Ordre dévoüé de tout temps au service de la Mere de Dieu.

Ce fut alors que pour y rallumer ce premier zele, qui l'avoit embrasé dans sa premiere

Institution, il s'adressa à cette Reine du Ciel, pour en apprendre le moyen & la maniere, & la conjura de luy donner quelque gage sensible de sa protection, afin que par là il pût attirer tout le monde à son service. Sa priere fut écoutée, & son desir satisfait ; car la Mere de Misericorde luy ayant apparu, avec un Scapulaire en main, luy dît ces aimables paroles, sur lesquelles est appuyée cette devotion, que vous avez embrassée ; *recipe dilectissime fili, tui Ordinis Scapulare, meæ confraternitatis signum, in quo quis moriens æternum non patietur incendium. Ecce signum salutis, salus in periculis, fœdus pacis, & pacti sempiterni* ; recevez, mon cher fils, ce present ; c'est le gage que vous m'avez demandé, c'est par cette marque, que je veux que l'on reconnoisse ceux qui le porteront, pour mes freres & pour mes alliez ; c'est un signe de salut, le symbole d'une paix, & d'une alliance éternelle, que je veux contracter avec eux ; en sorte que celuy qui aura le bonheur de mourir avec ce gage de mon amour, & de ma protection, ne sera point condamné aux feux éternels, parce que j'auray un soin tout particulier, qu'il ne meure point en état de damnation.

Or (Messieurs) comme ce grand Saint n'avoit pas reçu cette faveur pour luy seul, mais pour tous ceux qui voudroient y avoir part, il la publia aussi-tôt par tout ; & la haute opinion qu'on avoit conçuë de sa sainteté, fit qu'on n'eut pas le moindre soupçon de surprise, ou d'illusion sur un fait, dont luy seul étoit le témoin. Les Rois de France & d'Angleterre, & à leur exemple, leurs Sujets

de tout ſexe, & de toute condition, prirent cet Habit; & cette aſſociation s'établit comme de concert, & par un conſentement unanime de toute l'Egliſe. Voilà quelle fut & l'origine & l'inſtitution du petit Habit, devenuë celebre par tout le monde; d'où vous voyez, que c'eſt par l'ordre de cette Reine du Ciel, qu'elle a été établie, & que la glorieuſe Mere de Dieu a voulu par là être honorée des fideles, dans le Chriſtianiſme, comme elle l'avoit été dans l'ancienne Loy, par les Succeſſeurs du plus zelé de tous les Prophetes. Ainſi cette devotion étant de ſon choix, inſtituée par ſes ordres, & par ſon moyen; qui pourra douter que cet Habit, qu'on porte en ſon honneur, ne ſoit comme ſa livrée, & la marque qu'on luy appartient d'une maniere particuliere, pour luy rendre le culte & les devoirs qu'elle attend de ceux qui ne le prennent, que pour marquer qu'ils ſont entierement attachez à ſon ſervice?

Cela ſeroit bon, me direz-vous, ſi l'on convenoit d'un fait ſi merveilleux; & ſi la credulité de ces temps-là n'avoit peut-être point donné cours à cette pratique ſur une revelation incertaine, faite à un homme de bien, qu'il en faut croire ſur ſa parole. Il eſt juſte (Chrétiens) d'examiner les eſprits, ſelon le conſeil du grand Apôtre, pour ne pas donner aveuglément dans tous les ſentimens populaires, en matiere de devotion, que la nouveauté peut rendre ſuſpects, avant qu'ils ſoient authoriſez par l'Oracle de la verité, qui eſt l'Egliſe. Auſſi la glorieuſe Vierge qui prévoyoit la contradiction que feroient à cet établiſſe-

-ment, d'un côté les Heretiques ennemis de son culte, & de l'autre des esprits superbes, qui se piquent plus de subtilité, que de devotion, & qui ne manqueroient pas de se récrier sur une apparition si surprenante, & sur une faveur si singuliere; la glorieuse Vierge, dis-je, a imposé silence à l'impieté des uns, & aux fausses raisons des autres, en faisant la même revelation au Chef de l'Eglise, Jean XXII. & luy ordonnant de confirmer la premiere par une Bulle expresse, confirmée ensuite & autorisée par cinq autres, & par autant de Souverains Pontifes; de maniere qu'aprés de tels témoignages, je suis plus supris, que des personnes, qui veulent passer pour Orthodoxes, osent s'inscrire en faux contre une revelation si constante; que je ne le suis des promesses magnifiques, que cette Mere de bonté y fait à ceux, qu'elle regarde comme ses premiers serviteurs.

Ainsi le peu de foy, que ces esprits pointilleux ajoûtent à tout ce qui a l'air de miracle, & de revelation, quelque autorisé qu'il puisse être, ne m'empêchera pas de dire, que la glorieuse Mere de Dieu associe encore par cette marque, ceux qui portent cet Habit, à l'alliance la plus étroite, & la plus glorieuse tout à la fois qui pourroit être; puisqu'elle imite celle qui est entre les freres, lesquels reconnoissent le même principe de leur vie, *recipe tui Ordinis Scapulare, meæ confraternitatis signum*; car comme l'alliance, aussi-bien que toute amitié, est fondée sur quelque bien, qui doit être commun entre ceux qui la contractent; cette confraternité, comme elle l'appelle, fait à peu

prés dans la grace, ce que la proximité du sang fait dans la nature; elle unit étroitement ceux qui composent une même famille; elle rend leurs interêts communs, & leur inspire une affection reciproque qui passe même pour le modele des plus grandes unions. Dirai-je (Chrétiens) que cette alliance spirituelle entre Marie & ceux qu'elle honore du titre de ses freres, fait encore quelque chose de plus parfait? car ensuite elle les regarde comme des personnes qui sont entrées dans sa famille; elle entre dans leurs interêts, & elle est comme engagée par un sentiment de gloire, de leur faire part de son bonheur, & des biens qu'elle possede. Mais il faut inferer de là, que cet habit est donc un signe & une marque de salut, & de prédestination, pourvû qu'on remplisse fidellement les devoirs de cette alliance; car quelle faveur ne doivent point attendre de cette Reine du Ciel, ceux qu'elle honore du titre de ses freres? Ne sçavons-nous pas la maniere d'agir des hommes? & que quand une personne est élevée à la dignité de Souverain, l'on présume aussi-tôt qu'il fera la fortune de ses proches, & qu'il élevera toute la famille; parce que leurs interêts sont communs, & que tout ce qu'il y aura de Charges & d'Emplois considerables, sera pour eux; jusque-là, qu'on mesure leur grandeur & leurs prétentions sur ce pied-là.

J'en dis de même au sujet de cette alliance que l'on contracte avec la Mere de Dieu, il n'y a point de faveur qu'on n'octroye à ceux qui porte la qualité de ses freres, & qu'elle

même à bien voulu honorer de ce glorieux titre ; aussi, dans la crainte que tous les hommes doivent avoir sur l'incertitude de leur salut, ils peuvent s'adresser avec confiance à cette Reine du Ciel, & luy dire ces paroles, que le saint Patriarche Abraham disoit autrefois à Sara, dans la juste apprehension qu'il avoit d'être mal reçû dans l'Egypte, comme un Etranger dans un païs inconnu ; *dic obsecro, quod soror mea sis, ut vivat anima mea ob gratiam tui* ; vous sçavez, Vierge sainte, quel risque court nôtre salut, & qu'il n'est jamais en assûrance durant cette vie ; de nôtre côté, nous avons tout à craindre dans le souvenir de la multitude de nos crimes, dans l'incertitude de nôtre penitence, & dans la foiblesse & l'inconstance de nôtre volonté : mais si vous nous reconnoissez pour vos freres, & si vous ne dédaignez pas de nous avoüer en cette qualité, alors il n'y aura point de faveur qu'on ne nous accorde, ny de bienfaits que nous ne devions esperer ; toutes nos craintes se dissiperont, parce que si l'on a peu d'égard à nôtre merite, on aura de la consideration pour nôtre qualité, depuis que nous vous appartenons par une alliance si étroite.

Genes. 12.

Mais qui croiroit (Chrétiens) qu'outre ces deux titres de premiers serviteurs, & de freres de Marie, cette glorieuse Vierge auroit encore voulu les reconnoître pour ses enfans ; en faisant de ce même Habit, le signe d'une adoption singuliere, & en les admettant par cette marque, à la qualité qu'ont eu de tout temps les Religieux du Carmel, d'être appellez ses enfans ? Je sçay bien que tous les Chré-

tiens peuvent porter ce nom, depuis que Marie est devenuë leur Mere, en contribuant à leur salut, & que son Fils l'a associée à l'ouvrage de nôtre Redemption. Neanmoins comme ce n'est pas assez, pour être fils adoptif d'un Prince, que de souhaiter de l'être, ou d'en avoir le merite; mais qu'il faut de plus que ce Prince choisisse celuy qu'il adopte, & qu'il le déclare, ou le fasse reconnoître; De même tout le monde sçait, que la bienheureuse Mere de Dieu a adopté les Religieux du Carmel, pour ses enfans, par un titre qu'on ne leur peut contester, aprés les Oracles de vingt-deux Souverains Pontifes, qui les ont maintenus dans cette possession, & dans leurs autres privileges.

Or ce qui doit maintenant faire le sujet de la consolation de ceux qui sont aggregez à cet Ordre par la devotion du Scapulaire, c'est qu'ils portent la marque de leur filiation par cet Habit, qui les fait reconnoître de la Mere de Dieu en cette qualité; comme si avec cette marque, elle leur en imprimoit le caractere dans le cœur. En effet, il semble que le premier mouvement que la nature inspire au cœur des peres & des meres envers leurs enfans, est de les pourvoir d'un vêtement, comme nous voyons dans l'Evangile, que le Pere de l'Enfant Prodigue n'eut pas plutôt ressenti les tendresses d'un cœur paternel, qu'il commanda qu'on luy apportâts ses riches habits, *citò proferte stolam primam*; ainsi le Patriarche Jacob fit paroître l'affection singuliere qu'il portoit à son fils Joseph, en luy donnant une robe, qui le distinguoit de ses

Luc. 15.

autres

autres freres. Anne la Propheteſſe fit la même choſe à ſon fils Samuël, & l'on tient même que la glorieuſe Vierge fit de ſes propres mains l'habit que le Sauveur du monde porta toute ſa vie; de ſorte que l'on peut croire que la marque de l'adoption ſpeciale, que cette Mere commune des Chrétiens, fait de ceux qui la ſervent dans cette aſſociation, eſt de leur avoir donné cet Habit; puiſque c'eſt la marque d'une affection pleine de tendreſſe & d'empreſſement pour leur ſalut.

D'ailleurs vous ſçavez, que ce même Habit, à l'égard de ceux qui le portent, eſt une déclaration, & une proteſtation exterieure qu'ils font des ſentimens de fils, qu'ils ont pour cette Mere de bonté; enſuite de quoy ils luy appartiennent, & elle leur appartient, elle eſt comme leur heritage, & ils ſont le ſien; ils la regardent comme l'objet de leur affection, & de leurs reſpects, & elle les conſidere comme ſes enfans bien-aimés; elle leur donne cet Habit pour marque de leur adoption, & eux reciproquement marquent en le portant, l'attachement qu'ils ont pour elle, & proteſtent par là, que bien loin de rougir de ce titre, ils s'en font honneur, & y établiſſent leur confiance; perſuadez qu'ils ſont, qu'il eſt impoſſible que Dieu les deſavouë, ou les abandonne, pendant que Marie les reconnoîtra pour ſes enfans; outre que ſi le Fils de Dieu ne donnoit l'heritage de la gloire au merite des enfans, il le leur accorderoit en conſideration des merites & des prieres de la Mere, lorſque luy preſentant cette nombreuſe multitude de perſonnes de tout âge,

de tout ſexe, & de toute condition, qui porteront cette marque, elle dira ces paroles du Prophete Iſaie, *ecce ego, & pueri mei, quos dedit mihi Dominus;* me voicy avec les enfans que Dieu m'a donnez; mais en même temps, quelle conſolation pour ceux qui portent cet Habit, de penſer que dans l'incertitude, où ſont tous les hommes, de leur bonheur éternel, & s'ils ſeront éternellement dignes de l'amour, ou de la haine d'un Dieu, d'avoir un gage ſi précieux de leur prédilection, & une eſpece d'aſſûrance par l'honneur qu'ils ont d'appartenir à la Mere de Dieu, comme ſes premiers ſerviteurs, comme ſes freres bien-aimés, & comme ſes enfans qu'elle cherit plus tendrement que les autres! quel bonheur! & quelle impreſſion ne doit point faire ſur leur cœur une eſperance ſi ſolidement établie? C'eſt ce que vous concevrez encore mieux, ſi vous conſiderez que cet Habit n'eſt pas ſeulement un ſigne & une marque de l'alliance que la glorieuſe Vierge a contractée avec les Confreres du Carmel, mais qu'il eſt de plus, le gage d'une protection ſinguliere de ſa part, comme elle l'a déclaré par ſes paroles, *ut ſit ſalus in periculis.* Nous l'allons voir en cette ſeconde Partie.

Iſaie. 8.

II. PARTIE.

Cette ſeconde verité (Meſſieurs) eſt une ſuite & une conſequence que l'on doit inferer de la premiere. Car cet Habit étant comme la livrée de la ſainte Vierge, & la marque qu'on luy appartient, & qu'on eſt entierement dévoüé à ſon ſervice; n'eſt-ce pas un juſte titre pour être ſous ſa protection,

& pour l'engager à les deffendre, en leur donnant comme un asyle ouvert contre les attaques & les poursuites de leurs ennemis, & un secours assûré dans tous les hazards qu'ils courent de leur salut? Aussi est-ce à quoy elle engagea sa parole, au même temps qu'elle fit ce present au Bienheureux Stok, & ensuite à tous ceux qui se consacreroient à son service, en prenant cet Habit; *ecce signum salutis, ut sit salus in periculis.*

Certes quand je fais reflexion sur la force & la vertu, que cette glorieuse Vierge a bien voulu y attacher, & sur les prodiges qu'elle fait tous les jours en faveur de ceux qui le portent; je dis alors, qu'elle tient sa promesse & sa parole, & qu'elle ne pouvoit mieux appeller cet Habit, qu'une sauve-garde, & la marque de la plus puissante protection qui fut jamais; *salus in periculis.* Il n'est pas necessaire de vous rappeller icy la grandeur du pouvoir de cette Reine du Ciel, ny de vous repeter si souvent qu'elle est toute-puissante auprés de Dieu, ou plutôt que son pouvoir n'est autre que celuy de Dieu même; je les confondray ensemble, puisqu'ils ont les mêmes interêts; c'est pourquoy, comme l'Apôtre exhorte les premiers Chrétiens de se revêtir de Jesus-Christ, comme d'un habit pour se deffendre, aussi-bien que pour se parer, *induimini Dominum Jesum;* je dis que porter cet Habit avec devotion, c'est se revêtir en quelque maniere de la glorieuse Vierge; c'est à dire, être sous sa protection, puisqu'on ne peut douter, qu'elle ne se comporte à leur égard, comme fait un Prince envers

ad Roman. 13.

ceux qui luy appartiennent ; l'honneur l'engage à les deffendre, en sorte que c'est faire un outrage à sa propre personne, que de les poursuivre sur ses Terres, ou dans son Palais, qui leur sert d'asyle.

Un homme, par exemple, porte les livrées d'un Souverain ; fût-il le dernier Officier de sa Maison, il est couvert de l'autorité de ce Souverain même, & c'est s'attirer les armes, & l'indignation du Maître, que de s'attaquer au serviteur ; parce que la generosité l'oblige à prendre les interêts de cet homme, comme les siens propres. Il en est de même à plus forte raison, de cette Souveraine du Ciel & de la Terre ; vous êtes du nombre de ses domestiques, vous portez ses livrées avec cet Habit, vous êtes comme inserez dans sa famille, vous êtes ses freres, & ses enfans ; elle est donc engagée d'honneur aussi bien que de paroles, à vous deffendre, & à vous offrir sa protection. J'ay dit qu'elle y est engagée de parole ; puisque sa promesse y est expresse ; au lieu que le secours qu'en attendent les autres, n'est fondé que sur la confiance qu'ils ont en sa bonté ; mais à l'égard de ceux cy, la fidelité l'y oblige. Elle s'est à la verité déclarée la Protectrice de tous les Chrétiens, & particulierement de ceux qui la servent ; mais comme ils ne portent pas ses livrées, ils sont exposez aux insultes de leurs ennemis ; qui ne les connoissent point ; mais ceux cy sont comme à sa suite, toûjours devant ses yeux, & portent ses couleurs ; cet Habit les met donc à couvert de leurs poursuites, & est comme un signe sensible ; afin que s'il étoit possible,

qu'elle pût manquer à sa parole, ce signe-là luy remît sans cesse devant les yeux, & luy en retraçât le souvenir.

Mais elle n'a garde de l'oublier, & l'on feroit des Volumes entiers des exemples tous recens de ceux qu'elle a protegez par des miracles visibles. L'on en a vû, à qui ce Scapulaire a servy de bouclier contre les épées, & les bales de plomb; d'autres, qui ayant le cœur transpercé, ont encore vêcu assez de temps, pour concevoir de la douleur de leurs pechez, & en recevoir l'absolution; d'autres, qu'elle a preservez d'une mort aussi inévitable qu'elle étoit imprevuë, si Marie ne leur eût obtenu du delay, pour faire une salutaire penitence. Je ne m'arrêterai pas à vous faire un long détail des prodiges de sa puissance, & de la vertu qu'elle a attachée à ce signe de salut; c'est assez de vous dire, que tous les Elemens semblent la reconnoître, & déposer en sa faveur; les plus furieuses tempêtes se sont calmées à sa presence, les incendies les plus violens l'ont respecté aprés avoir tout réduit en cendres, & les naufrages n'ont pû perdre ceux qui ont été ensevelis dans les eaux, comme s'ils eussent été soûtenus d'une main invisible. Que veut dire tout cela (Chrétiens) sinon que comme il n'y a jamais eu de protection plus puissante que celle de la Mere de Dieu, jamais elle n'a davantage éclaté qu'à l'égard de ceux qui ont porté son Habit, qui en est comme le gage, non seulement dans tous les hazards qu'ils ont couru de leur vie, mais encore contre tous les ennemis de leur salut.

En effet nous aspirons tous au bonheur éternel, pour lequel nous sommes sur la terre, en qualité de voyageurs qui tendent au Ciel, les uns par un chemin, & les autres par un autre; mais comme nous avons une infinité d'ennemis qui s'efforcent de nous en fermer l'entrée, c'est proprement contre leurs assauts, contre leurs pieges, & contre leurs embusches, que Marie nous deffend par une protection singuliere, qui rompt leurs desseins, découvre leurs pieges, déconcerte leurs entreprises, & rend leurs efforts inutiles, soit que ces ennemis invisibles reconnoissant ce signe, n'osent les attaquer si souvent, ny avec tant de violence, soit qu'elle procure à ses enfans des secours si puissans, qu'ils demeurent victorieux des plus hazardeux combats, & des plus fâcheuses tentations; de quelque maniere que cela se fasse, je puis toûjours dire, que s'il y a personne qui puisse se promettre un prompt secours dans les plus dangereuses rencontres, ce sont ceux, à qui elle s'est elle-même engagée à le donner par ces paroles, *ut sit salus in periculis.*

Or (mon cher Auditeur) faites un peu de reflexion sur cette promesse si ample, si constante, & si avantageuse tout à la fois; c'est Marie qui la fait. Pour douter de son pouvoir & de son credit auprés de Dieu, il faudroit avoir oublié qu'elle en est la Mere, & qu'elle est toute-puissante sur son Fils, comme la puissance de ce Fils ne peut avoir de bornes; mais qui est-ce qui nous donne une assûrance si certaine d'une si puissante protection? Ce n'est plus sur la foy d'un saint Bernard, & des

autres SS. Peres, celebres pour leur ſcience, & pour leur éminente ſainteté, que les Confreres du Carmel s'appuyent ; c'eſt ſur la parole même de cette Mere de Miſericorde, qui s'y eſt engagée ſi ſolemnellement ; & c'eſt en faveur de ſes freres, & de ſes plus chers enfans, qu'elle s'eſt engagée de la ſorte. Tous ces grands hommes nous font bien de magnifiques éloges du pouvoir de la Reine du Ciel ; mais aucun d'eux ne s'eſt fait garant qu'elle l'emploiroit en faveur d'une perſonne en particulier. A la verité je n'ay jamais douté, que ceux que Marie prend ſous ſa protection, ne fuſſent en aſſûrance contre tous les ennemis qui s'oppoſent à leur bonheur, ny qu'elle les en mît en poſſeſſion malgré tous leurs efforts. Mais le moyen de s'attirer cette protection ? comment la meriter ? & quelle marque peut-on avoir de cette aſſûrance ? elle-même nous l'apprend (Chrétiens) *recipe confraternitatis meæ ſignum, ut ſit ſalus in periculis* ; prenez cette ſauve-garde, portez cette livrée, faites connoître par ce ſigne, que vous luy appartenez ; car où pourriez-vous en chercher une plus aſſûrée ? puiſqu'elle vous en donne un gage ſi autentique, dont les exemples que nous en avons preſque tous les jours, ne nous permettent pas de douter. Faudroit-il (Chrétiens) d'autre motif, pour nous porter à rechercher une ſi ſûre & une ſi puiſſante protection ? Mais me direz-vous, il y a toûjours à craindre en cette vie ; car comme nôtre ſalut eſt attaché à la perſeverance finale, qui eſt une grace de pure faveur, que l'on ne peut meriter, & qu'il y a même de la preſomption de

se la promettre avec certitude ; quel privilege ou quel avantage peuvent avoir en ce point les Confreres du Carmel ? Nous voicy enfin sur le point le plus délicat & le plus contesté ; c'est la promesse que semble faire la glorieuse Vierge, de cette perseverance, qui met le dernier sceau à nôtre salut, si ce n'est en termes exprés, c'est du moins en termes qui sont équivalens, de ne permettre pas, que ceux qui mourront avec cet Habit, souffrent la damnation éternelle, *in quo quis moriens æternum non patietur incendium.* C'est ce qui me reste à examiner en cette derniere Partie.

III. Partie. Je ne vous dissimulerai point (Chrétienne Compagnie) que cette promesse, qui fut reçuë des Chrétiens de ce temps-là, avec de si grands sentimens de respect, & de confiance, a alarmé ensuite bien des gens, à qui tout ce qui tient de la révelation, ou du miracle, devient dés-là suspect de fausseté ou d'illusion ; je ne m'opiniâtreray point à prouver à ces sortes de personnes, qu'elles sont elles-mêmes dans une illusion dangereuse, de combattre ce que l'Eglise a autorisé, aprés un examen exact de la sainteté de ceux à qui Dieu a daigné reveler bien des choses, qui ne nous sont connuës que par cette voie; autrement il faudroit traiter de visions, toutes les apparitions faites à tous les Saints, toutes les Propheties, révelations, & les lumieres particulieres qu'ils ont reçuës du Ciel, & même tous les miracles qui les autorisent, qui est cependant la derniere preuve, que l'Eglise attend pour les déclarer Saints ; je me con-

tente de dire, que ceux qui vont contre les ſentimens reçus & approuvez, donnent eux-mêmes un juſte ſujet de tenir leur foy pour ſuſpecte ; puiſqu'ils ont cela de commun avec les Heretiques & les libertins, qui veulent en toutes choſes l'évidence de la raiſon, & qui ne ſe rendent qu'à ce qu'ils voient, ou à ce qui frape leurs ſens.

J'ajoûteray même, qu'il y en d'autres, qui ſe récrient contre une promeſſe ſi bien autoriſée par un principe tout contraire, & par un zele de pieté & de religion ; puiſqu'ils prétendent que cette devotion fondée ſur une telle promeſſe favoriſe le libertinage, en détruiſant la ſatisfaction des pechez, ſur l'aſſûrance que cette promeſſe contient, & que la Bulle de Jean XXII. confirme que ceux qui mourront avec cet Habit, ſeront délivrez des peines du Purgatoire le Samedy d'aprés leur mort. C'eſt à ces deux difficultez que je réponds en peu de mots, pour la conſolation de ceux qui ont mis leur confiance dans le ſecours de la Mere de Dieu qui leur a été ſi ſolemnellement promis.

Pour ce qui regarde donc la premiere partie de cette promeſſe, laquelle ſemble aſſûrer de la perſeverance finale, ceux qui porteront cet Habit ; il eſt vray que le Concile de Trente deffend que nul, ſans une révelation expreſſe, n'ait la preſomption de s'attendre avec une certitude infaillible à une faveur ſi ſignalée, que perſonne ne peut meriter, & que Dieu ſe reſerve le droit de donner à qui il luy plaît. Mais une révelation autentique, pourroit-on répondre, & approuvée par tant de Souve-

rains Pontifes, ne donne-t-elle pas du moins autant d'aſſûrance, que celle qui ſeroit faite à un particulier, & dont il auroit toûjours quelque ſujet de ſe défier? D'ailleurs n'eſt-ce pas le ſentiment de toute l'Egliſe, & la priere même qu'elle fait ſans ceſſe à la glorieuſe Vierge, de nous ſecourir à la mort? Or en quoy conſiſte ce ſecours, & cette favorable aſſiſtance, ſi ce n'eſt à ne pas permettre que ſes fideles meurent en état de peché, & de damnation éternelle? *tu nos ab hoſte protege, & horâ mortis ſuſcipe.*

Qui peut donc trouver étrange, qu'elle promette à ceux qu'elle prend ſous ſa protection, & qu'elle conſidere comme ſes freres, & comme ſes enfans, de les garantir du malheur éternel, & de ne pas permettre qu'ils ſoient condamnez aux ſupplices que la juſtice de Dieu reſerve à ſes ennemis? Mais je le veux, que ſans une révelation ſpeciale, on ne puiſſe ſe promettre avec une entiere aſſûrance cette grace de mourir en bon état; ne la peut-on pas du moins, & ne la doit-on pas même eſperer? & ſi comme l'aſſûre ſaint Auguſtin, elle s'accorde tellement à la priere, que l'on ne l'obtient guere qu'à cette condition; ne ſeroit-ce pas une défiance criminelle, de ne pas l'eſperer aprés une vie reguliere & chrétienne? Que ſi vous ajoûtez à cela, que cette eſperance en particulier regarde proprement les ſerviteurs de Marie, au ſentiment de l'Egliſe & de tous les Saints; que trouvez-vous à redire, qu'une promeſſe faite à un grand Saint, & ſi ſolemnellement approuvée, & reconnuë, rende encore cette eſ-

perance plus vive & plus certaine ? Ils peuvent donc ſe réjoüir avec l'Apôtre, & ſe conſoler dans cette eſperance ; puiſqu'ils ont un droit tout particulier de croire qu'ils ne ſeront point du nombre de ces victimes infortunées de la vengeance de Dieu, qui gemiront dans les flâmes éternelles, *æternum non patietur incendium.* Auſſi Paul V. qui explique la penſée & l'intention des Papes ſes Predeceſſeurs, ſur cette difficulté, aſſûre que le peuple Chrétien peut croire pieuſement que la Mere de Dieu les aidera de ſes prieres, & emploira ſes merites & ſon credit en leur faveur ; outre que quand Marie ne ſe ſeroit engagée à autre choſe, qu'à les ſecourir au moment de la mort ; quelle aſſûrance plus grande pourroient-ils avoir de leur ſalut en cette vie, que de ſçavoir que cette Reine du Ciel, & cette Mere d'un Dieu, ſi puiſſante auprés de ſon Fils, s'intereſſera dans cette affaire, & leur donnera alors des marques de ſa protection ? Ainſi cette aſſûrance plus particuliere n'eſt pas une ſecurité qui les doive porter au relâchement, en demeurant tranquilles & oiſifs ſur une affaire à laquelle on doit apporter tous ſes ſoins ; mais pour les animer à y travailler avec plus de fidelité dans l'eſperance d'y réüſſir avec le ſecours de Marie ; puiſque ce n'eſt que ſous cette condition, que cette promeſſe leur eſt faite, auſſi-bien que celle de leur abreger les peines qui leur ſeroient duës dans le Purgatoire pour l'expiation de leurs pechez.

C'eſt la ſeconde difficulté à laquelle il nous faut répondre, comme à celle qui a fait le

plus de bruit, & qui souffre le plus de contestation de la part de ceux qui prétendent qu'une promesse de cette nature favorise l'impenitence & le libertinage. Que cette Mere de bonté, disent-ils, étende ses soins charitables envers ses fideles serviteurs aprés leur mort, à la bonne heure, mais marquer précisément le temps de ce secours, ou plutôt de cette entiere délivrance de leurs peines, qui peut ainsi prescrire & fixer le temps & donner des bornes à la justice de Dieu, sans temerité & sans une presomption manifeste? Voilà l'occasion du scandale qu'ils prennent; mais il est bien aisé de le lever.

A la verité la Mere de Dieu est trop juste, pour s'opposer aux droits de la Justice divine, qui veut être satisfaite; mais aussi son cœur est trop sensible à leurs peines pour ne pas employer sa faveur, afin d'obtenir quelque remise de cette dette; c'est pourquoi sûre de son pouvoir aussi bien dans l'Eglise souffrante que dans la militante, elle modere la rigueur de leurs peines, & en abrege le temps, en s'engageant à les en délivrer entierement un certain jour aprés leur mort, comme il est déclaré dans cette fameuse Bulle, appellée pour ce sujet, *Sabathine*; laquelle aprés avoir été si souvent contestée, est toûjours demeurée victorieuse de tous les efforts qu'on a fait pour la détruire. Car qu'y a-t-il là qui puisse choquer, ou les principes de la foy, ou favoriser l'impenitence? Que la glorieuse Mere de Dieu, assiste ou délivre par ses prieres ceux qui souffrent dans le Purgatoire par son intercession, & par ses prieres, n'est-ce pas ce qui lui est

commun avec tous les Saints, & un sentiment reçu dans toute l'Eglise? Qu'elle le fasse le jour qui est particulierement consacré au culte & à l'honneur de cette Mere de Dieu; n'y a-t-il pas quelque raison de bienseance d'esperer les effets de sa protection, plus particulierement ce jour-là que dans tout autre? Limiter & abreger le temps de leur peine, n'est-ce pas ce qui se fait dans les Indulgences ordinaires, contre lesquelles on auroit donc autant droit de se récrier, que contre celle-ci; vû que dans les autres, l'Eglise accorde souvent une pleine & entiere remission de toutes les peines de l'autre vie; & toute la difference qu'il y a entre celle-cy & les autres, est que dans celle ci le Souverain Pontife, par l'autorité qu'il a reçuë du Fils de Dieu, d'ouvrir & de fermer les portes du Ciel, confirme l'Indulgence & la faveur accordée par la glorieuse Mere de Dieu, à ses enfans, & à ses plus fideles serviteurs.

Et certes si ceux qui la combatent avec tant d'opiniâtreté, avoient fait reflexion sur les conditions qui sont necessaires, pour joüir de cette faveur, ils verroient que loin de favoriser le relâchement, ou d'abolir par là, la satisfaction des pechez, les conditions qu'on y demande pourroient tenir lieu de la satisfaction la plus rigoureuse, qu'on ait jamais exigée dans aucune autre Indulgence; puisque pour joüir de ce bienfait, il ne suffit pas de porter cet Habit jusqu'à la mort, de réciter tous les jours le petit Office de la Vierge, faire abstinence de viande tous les Mercredis, outre les jours ordonnez par l'Eglise; mais l'on s'obli-

ge encore à garder inviolablement la continence propre de son état, & de mener une vie chrétienne & exemplaire.

Pour moy (Mess.) je ne craindrois point de répondre du salut d'un Chrétien, qui meneroit une vie si reguliere; & l'on trouvera étrange que la Mere de Dieu leur en donne une particuliere assûrance? On ne peut douter qu'il ne reste dans une personne qui vit de la sorte peu de pechez à expier dans l'autre vie, & l'on trouvera mauvais que la Mere de Misericorde abrege encore leurs peines, pour reconnoître leurs services, & pour récompenser leur fidelité? Est-ce le droit, est-ce le fait que l'on conteste dans cette devotion? Qui osera disputer ce pouvoir & ce droit à la Mere d'un Dieu; de favoriser d'une protection si singuliere ses fideles serviteurs à la mort & aprés la mort? Si on nie le fait, c'est à dire cet engagement, à quoy elle s'est bien voulu obliger en faveur d'un Ordre qui lui est entierement consacré, qu'y aura-t il de constant & d'assûré, si l'on s'inscrit en faux contre les Bulles des Souverains Pontifes? N'y a-t il pas bien de la passion, & de l'injustice, pour ne rien dire de plus fort, de se déchaîner contre une devotion si sainte, & reçuë dans l'Eglise depuis tant de temps, comme on a fait depuis peu par des libelles scandaleux, qui pour décrier la devotion à la sainte Vierge, ont commencé par celle-cy, sans avoir égard qu'elle n'est instituée que pour retirer les Chrétiens du vice & du libertinage, pour inspirer la pieté, la pureté de l'ame & du corps, pour porter à la priere, & à la mortification

des ſens, & qui a ſanctifié une infinité de perſonnes par la pratique des plus ſaints exercices de la Religion.

Concluſion.

Pour conclure donc tout ce diſcours ; afin que cet Habit, & la devotion à la glorieuſe Vierge, dont il eſt la marque, ſoit un veritable ſigne de ſalut, & de prédeſtination, il faut ſe ſouvenir (Chrétiens) de ce que nous avons toûjours préſuppoſé ; ſçavoir que la Mere de Dieu, en faiſant de ſi magnifiques promeſſes, & attachant de ſi glorieux avantages à cet Habit, a fait comme un pacte, & paſſé une eſpece de contrat avec ceux qui le porteront, *fœdus pacis, & pacti ſempiterni ;* c'eſt ainſi qu'elle l'appelle elle-même, c'eſt à dire, que par là elle les oblige de leur côté, à ſoûtenir l'honneur qu'ils ont d'être ſes ſerviteurs, ſes freres, & ſes enfans d'une maniere particuliere, & cela par l'éclat de leurs vertus, & par la ſainteté de leurs mœurs.

Ce ſeroit en effet, une étrange illuſion, de s'imaginer que c'eſt aſſez pour avoir une marque de prédeſtination, de porter ſeulement ce Scapulaire, quelque vie que l'on menât d'ailleurs, & à quelque déréglement que l'on s'abandonnât, ou bien de prétendre par là, ſe diſpenſer des obligations mêmes qu'ont tous les autres Chrétiens, comme ſi l'on étoit tellement aſſûré de ſon ſalut, qu'on n'y dût rien contribuer de ſa part. C'eſt ſous ce faux pretexte, que quelques faux zelés, qui prennent toûjours les choſes du mauvais côté, ont prétendu avoir droit de décrier cette devotion ; comme ſi l'on ne pouvoit pas abu-

ser de toutes les plus saintes pratiques, & même des plus augustes Mysteres de nôtre Religion. Ce que l'on soûtient donc, est que la vertu de cette devotion exterieure, vient de l'interieure qui l'anime; que c'est un signe, & une marque du culte sincere que l'on rend à la glorieuse Mere de Dieu; & par consequent, qu'il faut que les sentimens du cœur répondent à ce signe, de même que ce signe sert à exciter la devotion du cœur; autrement ce seroit un signe trompeur, & une veritable hypocrisie, si l'on en faisoit seulement une devotion d'éclat, & une pure ostentation, sans être soûtenuë d'un fonds de vertu, & d'une veritable pieté; si l'on se contentoit d'exposer aux yeux des hommes les dehors d'une vie reglée, & que le dedans fût soüillé de vices; en un mot, si au lieu de servir fidellement la glorieuse Vierge, on l'outrageoit en offensant son Fils, ce seroit en effet se joüer de la devotion, que de s'en servir pour autoriser le vice & le déréglement.

Ah! quel déplaisir à la glorieuse Vierge, si elle étoit en état de le ressentir, si aprés avoir adopté des Chrétiens pour ses freres, & pour ses enfans, elle voyoit le desordre dans sa famille, son alliance deshonorée par leurs actions, & leurs vices couverts de son Habit? quel deshonneur d'avoir pour enfans des libertins? pour freres des superbes, ou des voluptueux? & pour serviteurs des esclaves de leurs passions? Ce seroit alors que cet Habit auroit en abomination ceux qui le deshonoreroient de la sorte, comme disoit le saint homme Job, *abominabuntur me vestimenta mea;*

Job. 9.

Oüy, cet Habit, s'il avoit du ſentiment, auroit de l'horreur de ſe voir porté par un homme vicieux, par un impie, par un homme adonné à ſes plaiſirs ; parce qu'étant une marque de ſainteté, & d'une vie pure & innocente, il ſeroit profané par leurs deſordres. Ah! Chrétiens! qui avez maintenant l'honneur de le porter, quelle confuſion & quel reproche ne ſouffririez-vous point un jour, ſi l'on produiſoit au Jugement de Dieu, cet Habit ſaint, pour être le ſujet de vôtre condamnation? C'eſt ce qui arriveroit ſans doute, ſi aprés l'avoir pris pour marque de vôtre engagement tout particulier au ſervice de la Mere de Dieu, vous démentiez une ſi ſainte reſolution, par une vie toute ſoüillée de crimes. Penſez donc que ce ſera pour vous un veritable ſigne de ſalut, & une marque de prédeſtination, quand vos actions rendront témoignage, que c'eſt par eſprit d'une veritable pieté, & par un deſir ſincere de ſervir la Mere de Dieu, que vous le portez; parce qu'alors il vous attirera ſa protection, & des graces particulieres en cette vie, leſquelles vous conduiront à l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON
DE LA
PROTECTION
QUE LA
GLORIEUSE VIERGE élevée dans le Ciel, donne aux hommes sur la terre.

Quæ est ista quæ progreditur? Cant. 6.

Qui est celle qui s'avance de la sorte? *Aux Cantiques. ch. 6.*

APRE'S que la glorieuse Vierge a quitté la terre, pour prendre possession du Ciel, où elle est maintenant en qualité de Reine & de Souveraine; il ne faut pas s'imaginer (Chrétienne Compagnie) qu'elle n'ait plus rien à faire à nôtre égard; ou que nous ne devions plus rien attendre de sa bonté & de ses soins. A la verité, elle a parfaitement rempli les desseins que Dieu avoit sur elle, ayant donné au mon-

de, un Mediateur, qui nous a reconciliez avec son Pere Eternel; elle a ensuite cooperé à l'ouvrage de nôtre Redemption, en offrant son Fils, & le sacrifiant en quelque maniere pour le salut des hommes; elle a même survêcu à ce cher Fils un temps assez considerable, afin de deffendre & de soûtenir l'Eglise naissante, qui avoit besoin de ses exemples, & de son secours. Mais c'est dans le Ciel où elle est montée en ce jour, qu'elle donne les marques les plus éclatantes de son pouvoir, & de sa bonté, envers chacun de nous en particulier, par une protection singuliere, qu'elle ne refuse jamais à ceux qui réclament son assistance.

C'est-là qu'elle travaille avec plus d'application à l'affaire de nôtre salut; là, qu'elle parle en nôtre faveur, & qu'elle nous deffend au Tribunal de ce Juge Souverain; là, qu'elle nous sert de Mediatrice elle-même auprés de son Fils; & là enfin qu'elle nous impetre les plus puissans secours, sans lesquels nous serions sans cesse en danger de nous perdre. De maniere (Chrétiens) que comme le Sauveur du monde, aprés son Ascension, demeure dans le Ciel, afin de parler pour nous, & de nous servir d'Avocat auprés de son Pere, *semper vivens ad interpellandum pro nobis*; de même sa glorieuse Mere, aprés le triomphe de son Assomption, nous assiste par la puissante protection qu'elle nous donne. Heureux celuy qui peut se l'attirer, & la meriter par ses services! puisque s'il peut se rendre favorable cette Reine du Ciel, il a trouvé la source de tout son bonheur. C'est ce qui nous

ad Hebr. 7.

doit engager à l'honorer, à la servir, à luy rendre nôtre culte & nos respects, & enfin à y mettre aprés Dieu, nôtre principale confiance ; & c'est à quoy je veux tâcher de vous porter dans ce dernier discours, pour conclure tous les mysteres qui la regardent, par le sujet qui en doit faire le principal fruit. Ce sera aprés l'avoir saluée, & avoir encore imploré par son moyen les lumieres du Saint Esprit.

Ave Maria.

QUE les Justes & les pecheurs qui vivent sur la terre ayent besoin de la protection des Saints qui sont bienheureux dans le Ciel, c'est (Messieurs) ce qui ne doit plus être mis en question ; aprés la décision des Conciles, & aprés que l'Eglise en a fait un point de sa creance. Ainsi nous sommes obligez de croire que l'Eglise Triomphante s'interesse dans le bonheur & dans la gloire des fideles, qui composent l'Eglise Militante ; & que la charité qui anime les uns, les presse d'interceder pour les autres, & les engage à les secourir par les moyens que leur en fournit leur état, & leur pouvoir auprés de Dieu.

C'est pourquoy je n'auray pas de peine à vous persuader, que la protection que nous devons attendre de la glorieuse Mere de Dieu, élevée aujourd'huy au plus haut des Cieux, à la droite de son Fils, est tout à la fois la plus puissante, & celle que nous pouvons nous promettre avec le plus d'assûrance, si nous nous efforçons de la meriter ; puisque c'est

une verité, dont je crois que vous êtes bien persuadez, & que nous avons établie dans les discours précedens, que de tous les Saints, la plus élevée en gloire, & ensuite la plus puissante auprés de Dieu, est cette incomparable Mere du Sauveur. Mais de ces deux veritez incontestables, voicy (Chrétiens) ce que j'infere pour sujet de cet entretien. Nous devons prendre tout l'interêt imaginable dans la gloire que Marie possede dans le Ciel; puisque son bonheur fait le nôtre, en y trouvant la protection la plus assûrée, la plus puissante, & la plus avantageuse en même temps. Ce sera mon premier Point; & le second, que nous devons faire tous nos efforts pour meriter cette protection, par nôtre confiance, par nos prieres, & par nôtre zele à son service. Le premier Point nous apprendra ce qu'elle fait pour nous; & le second, ce que nous devons faire pour elle. L'un nous fera voir le bien que nous devons esperer du secours de Marie; & l'autre, ce que Marie attend de nôtre fidelité, & de nôtre reconnoissance. Honorez-moy de vôtre favorable attention.

I. PARTIE.

Oüy (Chrétiens) nous devons prendre interêt à la gloire où Marie est élevée dans le Ciel; puisque c'est pour nous un bonheur que nous ne pouvons assez estimer, d'avoir sa protection sur la terre, & que nous ne pouvons douter, qu'elle n'employe son pouvoir & son credit, pour nous aider à parvenir au même bonheur. Elle y a travaillé durant tout le temps de sa vie; je l'avouë; & quand elle n'auroit jamais fait autre chose, que de nous

donner un Sauveur, ce seul bienfait, qui merite toutes nos reconnoissances, nous donneroit sujet de dire sans cesse ces paroles, que l'Eglise luy applique, que tout le bien nous est venu par elle, & par son moyen, *venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ.*

Sapient. 7.

C'est cependant une remarque que plusieurs Saints ont faite avant moy, que quoy que le titre de Mere de Dieu luy donnât tant de pouvoir sur son Fils, & que ce Fils même l'ait voulu reconnoître, par la soumission qu'il luy a renduë; nous ne voyons pas pourtant dans l'Evangile, qu'elle l'ait employé en faveur des hommes, plus d'une fois; lors qu'à sa solicitation le Sauveur fit le premier de ses miracles aux nopces de Cana; & d'ailleurs quoique nous ne puissions non plus douter de sa charité, que de son pouvoir; nous n'avons point de preuves qu'elle les ait exercez en mille autres occasions, où elle pouvoit procurer par son credit des secours considerables aux affligez. La raison qu'on en donne (Mess.) se doit prendre de la réponse que luy fit ce Fils bien-aimé, la premiere fois qu'elle s'adressa à luy pour ce sujet, que son heure n'étoit pas encore venuë, *nondum venit hora mea*; c'est à dire que comme le tems & le moment marqué par les ordres de la Providence, pour donner ces preuves éclatantes de sa mission, n'étoient pas encore venus; de même ce n'étoit pas encore le temps de faire éclater le pouvoir de sa Mere auprés de luy, & que son credit un jour nous seroit plus avantageux, lorsqu'elle connoîtroit mieux nos veritables besoins; outre que l'ouvrage de nôtre Redemption n'é-

Joann. 2.

étant pas encore achevé, ce n'étoit pas encore le temps de nous en appliquer le fruit.

Mais maintenant que le Sauveur est monté au Ciel, & qu'il a heureusement accomply le glorieux dessein, pour lequel il étoit descendu sur la terre, & que sa Mere y est élevée avec luy; elle entre aussi comme luy en possession de son pouvoir, parce que c'est le tems & le lieu où elle le doit exercer; Ce qui fait qu'un grand Saint s'adresse à elle dans cette pensée pour luy dire ces paroles: *Data est tibi omnis potestas in Cœlo & in Terrâ, & nihil tibi impossibile;* Toute puissance, Vierge sainte, vous a été donnée dans le Ciel & sur la Terre; vous agissez en Souveraine dans l'un & dans l'autre, & rien ne vous est impossible; puisque vôtre pouvoir n'est autre que celuy de vôtre Fils. Il n'y a en effet (Messieurs) que cette difference, que son Fils l'a de son fonds, comme étant Dieu & Homme toute à la fois, & Marie seulement par grace & par communication; ce qui n'empêche pas que ce ne soit le même pouvoir, de même que celuy, que le Souverain communique à ses Ministres, bien loin de déroger à l'autorité du Prince, sert plutôt à l'établir, & n'est en effet qu'un même pouvoir. C'est ce que nous devons présupposer une fois pour toutes; afin de ne point donner de prise à des gens, ou infectez d'heresie, ou entêtez d'un faux zele; comme si c'étoit ôter au Createur ce que les SS. Peres ont si unanimement attribué à cette heureuse Creature. Ces grands hommes, dont la foy n'étoit pas moins pure, que les mœurs étoient saintes, n'ont point crû de-

S. Bernard. Serm. de Nativ.

voir uſer de ces ménagemens ; ils ont parlé de l'abondance de leur cœur, éclairez d'autres lumieres, que ne ſont celles de ces eſprits temeraires, qui traitent d'expreſſions dures, & d'hyperboles outrées, des ſentimens que tant de grands Docteurs ont approuvez, & que l'Egliſe même employe dans le culte qu'elle lui rend. Je ne parleray donc qu'aprés les SS. Peres ſur ce ſujet ; mais de vôtre côté ne m'obligez pas d'interrompre ſi ſouvent mon diſcours, par des modifications, ou des explications que les Saints des ſiecles paſſez n'ont pas jugé neceſſaire d'aporter.

Aprés cette digreſſion (Meſſieurs) qui n'eſt pas hors de propos, je dis premierement, que la protection de la glorieuſe Mere de Dieu, eſt la plus puiſſante auprés de ſon Fils. La qualité de Mere luy donne accez auprés de ſa perſonne, elle eſt toûjours favorablement écoutée, & quelques Peres nous aſſûrent, qu'il eſt impoſſible qu'elle ſoit refuſée dans ce qu'elle demande, *impoſſibile eſt Deiparam non exaudiri*, dit ſaint Antonin. Que ſi vous voulez remonter juſqu'à la ſource de ce pouvoir, dont on voit tous les jours les effets ; penſez quel doit être le credit d'une mere ſur ſon fils ! il eſt fondé ſur le droit de la nature, que la grace n'a point détruit dans Marie, non plus que la qualité de celuy à qui elle a donné la vie ; puiſqu'au ſentiment de ſaint Ambroiſe, la dignité de Fils de Dieu ne le diſpenſoit point de l'obligation naturelle qu'il avoit à cet égard.

4. part. tit. 15. cap. 17.

Que ſi tel eſt le pouvoir de Marie en qualité de Mere, que ſera-t-il en qualité de la plus ſainte,

ſainte, & de la plus parfaite de toutes les Meres ? Si le pouvoir & le credit des autres Saints auprés du Seigneur ſe meſure par leur ſainteté qui les rend agreables aux yeux de cette Majeſté divine ; quel ſera donc le pouvoir de celle qui les ſurpaſſe tous en ſainteté ? Si l'une eſt preſque ſans meſure, ne peut-on pas dire que l'autre eſt ſans bornes ? Que ſi nous en jugeons encore par de certaines vertus ſingulieres, qui gagnent le cœur de Dieu, & auſquelles le Sauveur même nous aſſûre que rien n'eſt impoſſible, comme la foy qui eſt toute puiſſante, la priere qui impetre tout, la confiance qui fait une ſainte violence à Dieu ; que vous dirai-je de cette glorieuſe Vierge, qui a eu plus de foy, plus d'eſperance, plus de charité, que tous les Saints enſemble ? Enfin, ſoit que ce credit vienne de la nature, ou de la grace, de la faveur ou du merite ; la nature rend cette Mere toute-puiſſante ſur ſon Fils, la grace la rend infiniment agreable à ſes yeux ; le merite qui fait le credit d'un ſerviteur auprés de ſon maître, donne à Marie tout pouvoir auprés de ſon Dieu ; & ſi vous joignez maintenant tout cela enſemble, vous en ferez autant de droits, dont chacun pris à part ne pouvant être égalé par aucun autre, étant tous réünis dans la même perſonne, ils donnent tant de poids à ce qu'elle demande, ou à ce qu'elle ſouhaite, que S. Antonin conclut, qu'il tient quelque choſe du commandement & de l'empire, *rationem habet imperii.*

Ibidem ut ſupra.

Mais ce que j'en infere (Chrétiens Auditeurs) pour nôtre conſolation, c'eſt, que ſi

sa protection est toute-puissante, & si son pouvoir est fondé sur la nature, élevé par la grace, & consommé par la gloire ; nous devons avoir plus de confiance dans sa protection, que dans celle de tous les autres Saints, que nous pouvons pieusement & saintement prendre pour nos protecteurs. Voilà ce qui nous doit interesser d'une maniere toute particuliere dans la gloire, & dans l'élevation de la Mere de Dieu, au jour de son Assomption ; d'avoir en sa personne une puissante Mediatrice auprés de son Fils, capable de moyenner nôtre paix, & nôtre reconciliation avec Dieu, *Mediatrix ad Mediatorem*, comme l'appelle Saint Bernard.

Serm. super signum magnum. &c.

C'a été une temerité des Heretiques du dernier siecle, d'avoir ajoûté aux paroles de saint Paul, le mot de seul, lorsqu'il dit que nous avons un Mediateur dans le Sauveur du monde. Moyse qui en a porté le nom, n'a rien diminué du merite de cet Homme-Dieu ; comme la multitude des amis & des protecteurs qu'on a auprés d'un Prince, n'ôte point le droit, ny la préférence, que son Fils unique a sur tous les autres, d'être Mediateur par une prérogative singuliere, quand il voudra employer son credit pour quelqu'un de ses favoris. Ainsi, quoique le Sauveur le soit par voie de justice, cela n'empêche point que Marie & tous les autres Saints ne le soient par voye d'intercession ; mais Marie a cet avantage sur tous les autres, que sa mediation & sa protection est incomparablement plus puissante ; & l'un des grands Theologiens de ce temps, c'est le sçavant Suarez, aprés avoir prouvé par de solides raisons, que ce n'est point se

défier de la bonté, ny de la misericorde de Dieu, que de prendre les Saints pour intercesseurs, mais que c'est plutôt se défier de nous-mêmes, en nous reconnoissant indignes de rien obtenir par nos propres merites, ajoûte ensuite, que la protection la plus puissante est celle que nous devons attendre de Marie : c'est à elle que se sont adressez tous les Saints, & l'Eglise ne demande presque rien à Dieu, par les merites de son Fils, sans interposer le credit de la Mere, pour être sa Mediatrice auprés de son Mediateur.

Aussi sa mediation & sa protection est non seulement la plus puissante, mais en second lieu, la plus assûrée ; parce que son affection égale son pouvoir, & que nous nous croyons à couvert des insultes,& des efforts de nos ennemis, quand celuy qui nous a pris sous sa protection, n'a pas moins de bonne volonté, que de pouvoir pour nous deffendre. C'est ce que nous devons attendre de cette Reine du Ciel, aprés son Assomption triomphante ; car il ne faut pas s'imaginer, que parmy la gloire de cette pompe, & dans ce haut rang où elle se voit élevée, elle ait oublié les hommes, qui sont en quelque maniere la cause de son bonheur. Au contraire, comme dans cet état elle connoît mieux nos besoins, elle est aussi plus appliquée à nous secourir. C'est-là, que concevant mieux que jamais la charité immense que Dieu a eu pour nous, elle regle la sienne sur ce pied-là, & se sent portée à nous donner des marques plus visibles de sa tendresse, par une protection plus singuliere. Car si S. Bernard infere, que ses entrailles furent tou-

Serm 1. de Ass. n. pt.

tes changées en amour, aprés y avoir logé celuy qui est le Dieu de charité; maintenant qu'elle repose elle-même dans le sein de Dieu, qui est la charité même, peut-on croire qu'elle soit moins embrasée de cette ardeur ? que l'inclination qu'elle a de nous secourir se soit relentie ? ou que le bonheur, dont elle est maintenant en possession, luy ait fait perdre le desir qu'elle a toûjours eu de s'interesser pour le nôtre ?

Cette pensée ne luy seroit-elle pas injurieuse ? & n'est-ce pas en cette occasion, qu'on luy peut dire, ce que Mardochée dît autrefois à la Reine Esther, lorsqu'elle fut élevée jusqu'au suprême degré d'honneur & de gloire, pendant que le peuple de Dieu gemissoit sous l'oppression, & couroit risque de se voir immolé à la vengeance du superbe Aman : *quis novit, utrum idcircò ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris?* Hé ! grande Reine, qui sçait, si ce n'est point dans ce dessein, que le Ciel a permis que vous soyez parvenuë jusqu'au Trône, afin de proteger vôtre peuple dans un temps, où c'est fait de nous, si vous ne travaillez à détourner le dernier malheur dont nous sommes menacez, sans un prompt secours. Ouy (Chrétiens) sa charité est augmentée à proportion de sa gloire; & comme jamais elle n'a eu plus de compassion de nos miseres, jamais sa protection ne nous a été plus assûrée. C'est pourquoy nous devons la regarder comme l'asyle des pecheurs, comme leur refuge, & leur derniere esperance dans le plus grand desespoir de leur salut. Ce sont les titres que les Peres luy ont

Esther. 4.

donné de tout temps ; ce qui nous doit faire souvenir, que ce n'est jamais en vain qu'on implore sa protection ; jusque-là, que les mêmes Docteurs, qui ont toûjours excepté celle du Fils de Dieu, lorsqu'ils ont préféré celle de Marie à toutes les autres, n'ont point crû user d'exageration, quand ils ont avancé, aprés saint Anselme, que l'on obtient quelquefois plutôt le secours que l'on demande, en réclamant la Mere, qu'en s'adressant immediatement au Fils ; *velocior est nonnunquam salus invocato Nomine Mariæ, quàm invocato Nomine Jesu.* Non, qu'on puisse faire aucune comparaison de leur pouvoir, ou de leur merite ; mais parce, comme le Fils de Dieu disoit de luy-même, que son Pere s'étoit comme démis entre ses mains du pouvoir qu'il a de juger tous les hommes, afin de faire davantage éclater la grandeur & la gloire de ce Fils bien-aimé ; de même il semble que ce Sauveur ait donné une pleine puissance à Marie de nous deffendre, & de nous secourir, soit parce que c'est sa gloire d'avoir une Mere si glorieuse & si puissante, soit parce qu'elle a pour nous les tendresses d'une Mere, & qu'il ne pouvoit mieux luy-même nous marquer son affection, qu'en nous la donnant pour Protectrice.

l. de excell. Virg. c. 6.

C'est pourquoy ce n'est pas sans sujet, que l'Eglise conduite par le Saint Esprit, luy a donné l'aimable titre de Mere de Misericorde ; elle a voulu nous apprendre par là, que comme les enfans ont coûtume de s'adresser à leur mere pour appaiser l'indignation de leur pere, lorsqu'ils se la sont attirée par leurs desordres,

& par leur mauvaise conduite ; de même les fideles doivent souvent s'adresser à Marie, pour obtenir de Dieu, par sa mediation, le pardon de leurs crimes ; elle a voulu nous faire connoître, que comme la tendresse particuliere qu'une mere a pour ses enfans, luy fait ordinairement oublier leurs fautes, & l'oblige à s'interesser pour eux dans toutes les occasions ; de même l'amour maternel que Marie a pour les Chrétiens, la rend facile à les excuser, & prompte à les secourir ; enfin elle a voulu nous faire entendre, que cette heureuse Vierge n'a pas moins d'affection & de tendresse pour nous, qu'une mere en a pour ses enfans ; tellement que si Dieu est le Pere des misericordes, ainsi que l'appelle l'Apôtre, parce qu'il n'appartient qu'à luy de nous faire grace ; Marie est une Mere de bonté & de Misericorde, parce que c'est le plus ordinairement en sa consideration, & à sa priere, que Dieu nous écoute, & qu'il nous accorde le pardon de nos pechez. Protection donc de Marie, non seulement la plus puissante & la plus assûrée, mais encore protection la plus avantageuse, & la plus étenduë ; puisqu'elle nous protege envers tous, & contre tous ceux qui nous poursuivent.

Je veux dire (Messieurs) qu'elle ne nous protege pas seulement contre les ennemis de nôtre salut ; mais de plus contre la justice de Dieu même, & le juste courroux que ce Juge souverain conçoit souvent contre les pecheurs. Car comme elle est également agreable à nôtre Juge, & terrible à nos ennemis ; quel avantage ne recevons-nous point de sa protection ? qui peut desarmer tout à la fois

& la fureur du Demon, & la justice d'un Dieu; que celle dont le seul nom met en fuite toutes les puissances des tenebres, & dont la presence est capable de calmer la colere de son Fils, & d'arrêter les coups de sa vengeance? n'y va-t-il pas (Chrétiens) de nôtre interêt de nous assûrer d'une protection si efficace & si avantageuse? Je ne diray rien icy de nos ennemis invisibles, quoiqu'ils soient infiniment redoutables; puisqu'elle n'a qu'à paroître pour dissiper leurs forces, & faire évanoüir tous leurs projets. C'est du côté de Dieu si justement irrité par nos crimes, que nous avons le plus à craindre, & c'est aussi de ce côté-là, que nous avons plus de besoin de nous prémunir de sa protection, qui est telle, qu'on la peut comparer à celle d'un Avocat qui deffend un criminel, contre des Accusateurs puissans & qui plaide sa cause devant un Juge souverainement juste. C'est le nom, l'office & l'emploi que l'Eglise luy assigne, *eia ergo Advocata nostra*, *&c.* En effet elle en remplit parfaitement tous les devoirs. Faites-y, je vous prie, un peu de reflexion.

Car comme l'adresse de celuy qui deffend un criminel, est de tâcher de se rendre son Juge favorable, ensuite d'éluder les poursuites d'un adversaire animé contre l'accusé, & enfin de gagner une cause, qui sembloit desesperée; n'est-ce pas ce que fait à nôtre égard, celle que l'Eglise reclame comme son Avocate, aussi bien que comme sa Mediatrice; car quelque raport qu'il y ait entre ces deux fonctions, elles sont cependant differentes, en ce qu'un Mediateur n'a pour but, que de nous

racommoder avec une personne, avec qui nous sommes broüillez ; mais un Avocat nous deffend contre un adversaire animé à nôtre perte, & fait valoir nôtre droit auprés d'un Juge commun.

Or c'est ce que fait la glorieuse Mere de Dieu àl'égard des pecheurs en qualité de nôtre Avocate, elle nous rend nôtre Juge favorable; comme si dans une cause criminelle, où il s'agit de la vie, un Avocat tout-puissant auprés du Juge entreprenoit nôtre deffense ; ce seroit une cause plus qu'à demy gagnée, d'avoir rencontré un Protecteur d'un tel credit. L'opinion que le Juge auroit du merite & de la probité de ce défenseur le feroit écouter, examiner ses raisons, & les preuves de justification qu'il produiroit en faveur de l'accusé ; si ce Juge avoit quelque fâcheux préjugé, il le quiteroit ; & ce n'est pas un petit avantage, quand celuy qui parle pour nous, est agreable à celuy qui a le pouvoir de décider en nôtre faveur.

Or c'est (Chrétienne Compagnie) l'avantage que nous trouvons dans nôtre deffense, que la glorieuse Vierge entreprend, & dans la protection qu'elle nous donne. Personne n'a jamais eu, ny n'aura jamais plus de credit, ny d'autorité auprés de nôtre Juge ; puisqu'elle en est la Mere, & que son Fils est toûjours bien disposé à la recevoir, comme Salomon qui n'étoit que sa figure, disoit autrefois à sa Mere Bersabée ; *loquere mater, neque enim fas est, ut avertam faciem meam* : parlez hardiment, luy disoit ce sage Prince ; car la raison, & le rang que vous tenez, ne m'oblige

3. *Reg. c.* 2.

pas seulement de vous écouter, mais encore d'avoir tous les égards pour vous, & toute la condescendance pour vos desirs. Hé! que ne devons nous donc point esperer ayant pour Avocate, celle qui employe pour nôtre deffense, auprés de Dieu, tout le credit, & toute l'autorité que luy donne la qualité de Mere? Que ne peut-elle point obtenir, & que n'obtiendra-t-elle point en effet en nôtre faveur?

Outre qu'en se faisant ainsi nôtre Avocate, elle sçait l'endroit par où ce Juge peut être fléchi; comme un Orateur pathetique & éloquent, qui employe toute l'adresse de son art à faire connoître l'innocence de celuy qu'il deffend, à diminuer ou excuser son crime, & à se servir adroitement de tout ce qui peut faire impression sur des Juges, & les porter à quelque sentiment de compassion. C'est de cette maniere, que la Sainte Vierge, aprés avoir fait l'office d'Avocate auprés de son Fils, s'adresse ensuite au Pere Eternel, pour faire auprés de luy la même chose que fit autrefois une femme prudente & adroite auprés de David, pour l'obliger à pardonner à Absalom, que son pere ne vouloit plus voir depuis le meurtre de son frere.

Cette femme se presenta devant le Roy & luy tint ce discours: Sire, vous voyez à vos pieds, la plus infortunée de toutes les meres; j'avois deux fils, & aprés avoir perdu l'un, par un funeste accident, on me veut encore ravir l'autre, pour venger la mort du premier. Ces deux fils, Sire, étant à la campagne, se sont querelez, & n'y ayant personne pour les accorder, & les empêcher d'en venir aux mains,

l'un a tué l'autre par un étrange malheur. Mais ce qui me fait maintenant recourir à vôtre clemence, c'est qu'on veut faire justice du meurtrier ; en sorte qu'étant privée de tous les deux, il ne restera plus aucune memoire de moy parmy les hommes. Voilà le sujet de ma douleur, & la juste requeste, à laquelle je conjure vôtre Majesté d'avoir égard. Oüy, répondit David, touché de l'affliction, que cette femme sçut si adroitement contrefaire ; oüy, j'y auray égard, & sûre de ma protection, qui liera les mains à la Justice, consolez-vous ; vous obtiendrez le pardon de vôtre fils, qui vous sera doublement redevable de la vie. Mais aprés que cette adroite femme luy eut expliqué le mystere, & fait entendre, que c'étoit de luy-même, & de son propre fils, dont il s'agissoit, il se trouva engagé par sa parole à pardonner à son propre fils.

Voilà (Chrétiens) une image de ce que la glorieuse Vierge fait en faveur des pecheurs, non qu'elle employe ces feintes passions, ou qu'il puisse y avoir de la surprise dans Dieu, mais s'il est permis d'expliquer les choses du Ciel par ce qui se passe sur la terre, je puis dire, que cette Mere de bonté voyant Dieu en colere contre un pecheur, qu'il menace de perdre éternellement, luy oppose la mort de son propre Fils, & du sien, qui est le Sauveur des hommes, que ce pecheur a fait mourir par ses crimes ; elle conjure ce Pere de misericorde, de n'ajoûter pas ce regret à ses premieres peines, de voir encore perir ce miserable pecheur, qui est son fils par adoption, & qui luy a été si tendrement recommandé au

pied de la Croix. Le Pere Eternel donne le Criminel aux prieres de Marie, & pardonne au pecheur ne pouvant refuser cette grace à celle qui se fait sa Protectrice, & qui s'interesse de la sorte dans son salut.

Ce qui a fait dire à un grand Saint, que comme il est impossible, que celuy que Marie abandonne à son aveuglement, & à sa propre conduite, ne perisse malheureusement ; il ne se peut faire au contraire que celuy dont Marie entreprend la deffense, n'obtienne misericorde au terrible Tribunal de la Justice de Dieu, en sorte que ny l'énormité de nos crimes, ny l'état pitoyable de nôtre conscience, pour déplorable qu'il puisse être, ne doivent jamais desesperer de nôtre salut ; puisqu'il ne tient qu'à nous de revenir par son moyen de l'abîme de nos crimes ; de nous remettre en faveur auprés de celuy dont nous avons tout sujet de craindre ; & qu'aprés être abandonnez de toutes les creatures, nous avons une derniere ressource dans Marie qui nous offre sa protection. Le point est de nous attirer cette protection & d'en prendre les moyens. C'est ce que je veux vous découvrir dans cette seconde Partie.

II. PARTIE.

Je raporte (Messieurs) tous ces moyens aux trois devoirs que la nature même inspire aux enfans, envers ceux qui leur ont donné la vie ; mais que la grace, la reconnoissance, & l'interêt propre demande d'un Chrétien, qui reconnoît la Mere même d'un Dieu pour la sienne ; sçavoir un amour tendre & genereux, qui réponde en quelque maniere à celuy qu'el-

le a pour nous, un culte veritable & sincere; qui nous porte à la servir fidellement; & enfin l'imitation de ses mœurs, & de ses admirables vertus. Je ne feray que parcourir cecy pour nôtre instruction.

L'aimer tendrement, c'est le moyen le plus sûr de meriter cette protection si favorable & si avantageuse; nous n'en pouvons douter, puisque le grand secret, ou plutôt le charme le plus puissant pour se faire aimer, est d'aimer nous mêmes ceux de qui nous voulons gagner l'amitié, lesquels ensuite nous protegent dans les rencontres, en nous appuyant de leur faveur & de leur autorité; car c'est la preuve la plus certaine de leur affection; jusque-là que Dieu même en cent endroits de l'Ecriture, ne donne point d'autre marque de celle qu'il a pour son peuple, que de luy promettre sa protection, & de luy en faire sentir les effets. Or la glorieuse Vierge en use de la même maniere envers ceux qui l'aiment & qui sont entierement dévoüez à son service; elle les honore de son affection & leur en donne des marques par une protection, qui va quelquefois jusqu'aux miracles les plus surprenans; car on en a vû qu'elle a délivrez du naufrage, ensevelis qu'ils étoient dans les eaux; les autres d'un embrasement inévitable, en arrêtant la fureur des flâmes; & d'autres à qui elle a conservé la vie, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de bien mourir, & l'on pourroit faire des Volumes entiers des seuls exemples d'une protection si singuliere; mais vous ne trouverez pas une seule personne, qui n'ait attribué ces faveurs si singulieres de cette Rei-

ne du Ciel, à l'affection qu'elle luy portoit.

Je ne veux pas dire par là (Chrétiens) qu'il faille s'attendre à ces faveurs extraordinaires, ny esperer qu'elle fassent de semblables prodiges; il y a d'autres effets de sa protection & de son secours, qui pour n'être pas si sensibles, n'en sont pas moins considerables: sçavoir dans les hazards que nous courons de nôtre salut; car c'est principalement dans ces occasions qu'elle assiste & qu'elle protege ceux qu'elle aime; & c'est ce qu'éprouvent tous les jours ceux qui l'aiment reciproquement. De sorte qu'on peut dire que ces deux choses sont la cause & l'effet l'une de l'autre; nous devons l'aimer, parcequ'elle est nôtre Protectrice, & nôtre plus ferme esperance aprés son Fils; mais aussi c'est le moyen le plus infaillible de nous assûrer sa protection, que de l'aimer; parce qu'elle protege plus particulierement ses amis, ceux qui luy sont agreables, & pour qui elle a des considerations plus particulieres. Quand donc nous n'aurions point d'autre motif pour luy consacrer toutes nos affections, quand nous n'aurions jamais entendu parler des faveurs singulieres qu'elle a reçuës du Ciel; quand nous ne sçaurions point la liaison qu'elle a avec le Verbe incarné, qui a voulu prendre naissance d'elle pour nôtre amour; ny tous les dons, & les graces dont le saint Esprit l'a comblée; & enfin quand nous ignorerions tous les biens que Dieu a fait au monde par son moyen; ne seroit-ce pas assez pour nous engager à luy consacrer nôtre cœur, que de sçavoir que par là nous nous assûrons du sien, & que la protection d'une

Creature si puissante auprés de Dieu, est une suite infaillible de son affection ? mais considerons moins nos interêts, nous n'y perdrons rien, elle nous aimera davantage, quand nous n'aurons en vuë que ceux de son Fils, à qui elle doit, & à qui elle raporte tous les biens qu'elle possede, & toutes les faveurs qu'elle en a reçuës.

Ainsi aimons-la, parce que l'amour qu'on lui porte, est le moïen le plus infaillible d'aimer Dieu même. C'est pour cela, je m'assûre, qu'elle s'appelle dans l'Ecriture, la Mere du saint amour, & d'une charité toute divine, *ego sum Mater pulchra dilectionis*, soit que nous entendions par là, qu'elle nous inspire cette charité envers Dieu, & qu'en ce sens elle en est la Mere ; parce qu'elle la fait naître dans nos cœurs ; ou bien qu'elle est elle-même l'objet de cet amour ; il est toûjours saint, parce qu'en l'aimant comme la Mere de Dieu, il retourne à Dieu, comme à sa fin ; car en aimant la Mere, on aime en même temps le Fils ; ainsi ce n'est point partager son cœur, ny affoiblir par ce partage l'amour que nous devons tout entier à Dieu ; mais c'est l'aimer plus parfaitement, en aimant ce qu'il a luy-même le plus parfaitement aimé.

Eccles. 24.

C'est entrer dans le sentiment des Saints, dont j'entens l'un, qui ne croyant pas que ce fût assez d'un cœur, pour l'aimer comme elle le meritoit, souhaitoit avoir les cœurs de tous les hommes ; *quis mihi det corda omnium hominum, qui sunt, qui fuerunt, & qui futuri sunt, ut amare te possim, Regina Cœli, amore immenso* ; & un autre, c'est le saint homme

Taulere, si connu pour sa pieté, & pour sa singuliere devotion, lequel jugeant des autres par ce qu'il sentoit dans luy-même, ne concevoit pas comme on pouvoit vivre, sans l'aimer continuellement ; je veux m'écrier avec saint Bernard & saint Bonaventure, dont l'un emprunte les paroles de l'autre, *totis medullis cordium, totis visceribus, hanc amemus, hanc amplectamur ;* je vous aimeray de toute la tendresse de mon cœur, afin que cet amour imprimé dans le fond de mes entrailles, attendrisse les vôtres, & les remplisse de compassion à mon égard ; enfin, ce que saint Augustin demandoit à Dieu avec un cœur tout embrasé de l'amour divin, je vous le dis, Vierge sainte, dans le même sentiment, *amo te, sed quia parum est, amem validius ;* je vous aime, mais mon amour étant trop froid, & trop languissant, je souhaite du moins vous aimer d'un amour plus ardent, plus fidele, & plus constant.

Serm. 2. de Nat. Virg.

S. August. l. 10. Conf.

Que si nous l'aimons de la sorte, nous pouvons bien (Chrétiens) nous assûrer d'un amour reciproque de sa part, & ensuite de sa protection que nous meriterons en second lieu, par nos fideles services, & par les devoirs que nous nous efforcerons de luy rendre, & ce moyen ne sera pas moins infaillible que le premier, parce que c'en est une suite & une consequence. Car l'amour que nous luy portons, aussi-bien que celuy que nous devons à Dieu, ne doit pas être un amour sterile, qui ne consiste qu'en paroles ; il faut le luy marquer par nos actions, comme dit le Disciple bien-aimé, *filioli, non diligamus verbo neque linguâ, sed*

1. Joann. 3.

opere & veritate; Or le ſervice que nous pouvons luy rendre, eſt de l'honorer, & de procurer ſa gloire, dans l'état & dans l'employ où la Providence nous a mis. C'eſt à quoy nous devons nous porter avec d'autant plus de zele, que nous ne pouvons rendre un ſervice plus agreable au Fils de Dieu même, que de conſpirer dans le même deſſein qu'il a, de la faire honorer par tout. C'eſt ce qui a ouvert toutes les bouches pour luy donner tant d'éloges, ce qui a obligé tous les Peres à publier ſes prérogatives & ſes grandeurs, ce qui a excité le zele de tous les fideles, à luy conſacrer les uns leur plume, les autres leur tems, par tant de ſortes de prieres qu'ils ont recitées regulierement, les autres des Temples & des Autels, comme le grand & religieux Empereur & Roy de France Charlemagne, dont on compte autant de monumens de ſa pieté envers cette Reine du Ciel, qu'il a vêcu d'années; auſſi quelles marques ſingulieres n'a-t-il point reçu de ſa protection? Les autres entrent dans les Societés érigées en ſon honneur, où l'on fait profeſſion de la ſervir; & la pieté des autres s'eſt ſignalée à trouver mille manieres differentes: & tout cela à deſſein de meriter par leurs ſervices, une auſſi puiſſante protection, que l'eſt celle de la Mere d'un Dieu.

Ce que j'ay à vous dire (Chrétiens) & ce qui vous doit le plus intereſſer à l'honorer & à la ſervir, c'eſt, que dans le beſoin que nous avons de ſa faveur & de ſon credit auprés de Dieu, ceux qu'elle protege plus particulierement, ceux pour qui elle s'intereſſe davanta-

tage, ceux enfin à qui elle fait sentir des effets plus considerables de son pouvoir & de son affection, sont ceux qui sont attachez à son service par des engagemens plus particuliers, qui en font une profession ouverte, qui sont plus fideles & plus constans dans les devoirs qu'ils luy ont promis de luy rendre. Vous en voyez assez la raison, sans qu'il soit necessaire de m'y étendre; & vous concevez assez, qu'étant fidele elle-même, & genereuse au point qu'elle l'est, elle se fait un point d'honneur d'être reconnoissante des services qu'on luy rend, & que touchée de generosité, elle ne peut abandonner ceux qui la servent, comme il n'y a point de Maître qui ne se sente obligé de proteger un serviteur fidele, & zelé pour son service; qui pourroit donc penser autrement de la Mere de Dieu, sans avoir un sentiment desavantageux à sa gloire & à sa bonté?

Mais souvenons-nous en même temps, que pour meriter cette protection, elle demande de nous une troisiéme & une derniere condition, qui est le plus important service qu'on puisse luy rendre; sçavoir l'imitation de ses vertus, puisqu'il est hors de doute, que la meilleure maniere de l'honorer, est de nous efforcer de nous rendre semblable à elle; jusque-là, que le culte que nous luy rendons, & tous les devoirs dont nous nous acquittons envers elle, ne sont que des moyens, & des dispositions pour devenir plus saints en nous efforçant d'exprimer les vertus, qui l'ont elle-même renduë si sainte & si agreable aux yeux de Dieu. En effet, si nous aimons nos sembla-

bles, si nous entrons dans les interêts de ceux avec qui nous avons quelque raport, si nous protegeons de tout nôtre credit, & de toute nôtre autorité, ceux qui s'interessent eux-mêmes dans tout ce qui nous touche; certes le service le plus important que nous puissions rendre à la Reine du Ciel, le culte le plus agreable, & enfin le plus essentiel des devoirs qu'elle exige de nous, c'est de l'imiter: *summum decus imitari quod colas*, disoit saint Augustin; le plus grand honneur qu'on puisse faire à une personne, est de regler nôtre vie & nos actions sur ses exemples, parce qu'on ne peut luy donner une plus grande marque de l'estime qu'on en fait, ny de l'affection qu'on luy porte, que de vouloir luy être semblable. Nous ne pouvons donc engager davantage la glorieuse Vierge à prendre nôtre protection, qu'en nous conformant à ce modele, lequel aprés le Verbe incarné, est incontestablement le plus parfait & le plus achevé.

C'est pourquoy saint Ambroise souhaitoit que nous l'eussions toûjours devant les yeux, comme le moyen d'être bien-tôt semblables au Sauveur du monde, dont elle a exprimé tous les traits, ce que l'Apôtre nous assûre être absolument necessaire pour être sauvé; *quos scivit & prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* Si donc la protection de Marie ne tend qu'à procurer nôtre salut; l'accordera-t-elle cette protection, à ceux qui ne veulent ny luy ressembler, ny à son Fils, & qui menent une vie si peu conforme à la profession qu'ils font de servir la Mere de Dieu? De-

ad Roman. 8.

quoy leur servira de l'honorer de bouche, & par de magnifiques éloges, pendant qu'ils la deshonorent par leurs mœurs, & par leurs actions? N'est-ce pas s'abuser, & se flater d'une confiance présomptueuse, & temeraire en sa misericorde? puisqu'elle est en ce point semblable à celle de Dieu même, qui ne trouve rien de plus capable d'en arrêter le cours, & d'en tarir la source, que de perseverer dans le crime sous ce pretexte, & sur une vaine esperance en sa protection.

Ainsi (mon cher Auditeur) c'est une illusion bien étrange, de prétendre être à couvert des traits de la justice de Dieu, en perseverant dans le crime, sous l'ombre du nom de Marie; comme si c'étoit pour cela qu'elle se fût engagée de les deffendre, ou comme s'ils prétendoient la rendre complice de leurs desordres en les autorisant. Se flater donc de sa protection pour pecher impunément, & s'imaginer qu'on en sera quite pour luy reciter regulierement quelques prieres, ou s'acquiter de quelques devoirs en son honneur, c'est ignorer en quoy consiste le culte qu'on luy doit, & ce qui est necessaire pour meriter sa protection; puisque l'imitation de ses vertus en fait le premier & le plus essentiel devoir.

Et par là, l'on peut répondre aux plaintes, & même au scandale que quelques personnes prennent mal à propos aujourd'huy, en se récriant contre la devotion envers la sainte Vierge, & le service qu'on luy rend, comme si par là l'on donnoit de la protection au vice, & aux crimes mêmes, en publiant avec les Saints, qu'un serviteur de Marie ne peut

jamais perir ; car nous entendons par là , un serviteur fidele à remplir les devoirs qui sont attachez à cette illustre qualité ; nous parlons de celuy qui a une veritable confiance en son secours , & non pas une presomption temeraire ; nous demandons pour cela , qu'il se rende digne de ce glorieux nom , par l'innocence & la sainteté de ses mœurs , ou du moins qu'il veüille , & qu'il s'efforce de changer de vie , s'il est dans le déréglement , en s'adressant à elle pour en obtenir les moyens. Ainsi c'est un éloge & un sentiment de pieté de l'appeller avec toute l'Eglise , l'Avocate & la Protectrice des pecheurs ; mais c'est un blasphême , d'inferer de là , qu'elle est la Protectrice de leurs desordres , en nous donnant esperance déchaper à la juste vengeance de Dieu , sous pretexte d'être du nombre des serviteurs & des enfans de Marie.

Conclusion. Cette protection sera pour vous (Ames fideles) qui esperez par son secours , la victoire de vos passions , & la force de resister à tous les ennemis de vôtre salut : Pour vous , pecheurs , qui par une sincere volonté de retourner à Dieu , & de rentrer dans vôtre devoir , la conjurez , par l'interêt qu'elle prend au salut des hommes , de ne rendre pas inutiles à vôtre égard les travaux & le sang de son Fils ; pour vous enfin , qui que vous soyez , qui par le zele que vous avez pour son service , & le desir d'imiter ses admirables vertus , tâchez de vous en rendre dignes , & d'être du nombre de ses enfans. Ah! quel sujet d'esperance & de consolation pour vous , d'avoir dans

le Ciel une Protectrice, qui a le pouvoir, & toute l'inclination imaginable de vous secourir? quelle part devez-vous prendre à sa gloire dans son Assomption triomphante? quels sentimens de joie vous inspire la pensée d'une si puissante protection? elle parle à toute heure pour vous, *semper vivens ad interpellandum pro vobis*, comme saint Paul dit du Fils de Dieu monté dans le Ciel. C'est une Protectrice & une Avocate continuellement appliquée à nous deffendre, qui découvre, & qui rend inutiles les efforts des demons, qui tantôt nous obtient du temps pour faire penitence, & tantôt qui fait suspendre l'Arrest qu'on est prest de prononcer contre nous, & il n'y a moyen qu'elle n'employe pour nous garantir du malheur où nos infidelitez nous précipitent tous les jours. Quoy (Chrétiens) vous avez dans le Ciel une Protectrice toute-puissante, qui parle sans cesse pour vous, qui s'interesse dans tout ce qui vous touche, & vous êtes accablez de miseres, pressez de toutes les tentations les plus dangereuses, attaquez & peut-être vaincus d'autant d'ennemis que vous avez de passions; vous êtes presque dans un continuel danger de succomber & de vous perdre, & vous ne luy demandez pas secours? Ah! vous ne sçavez pas vous prévaloir d'une si puissante protection! veu qu'il est constant, qu'elle ne rebute jamais un pecheur qui a mis sa confiance en elle, & qui la reclame dans ses besoins. Oüy, digne Mere de mon Dieu! je veux me mettre aujourd'huy, & durant toute ma vie sous cette puissante protection; & comme c'est particulierement

ad Hebr. 7.

à la mort, que vous en faites ressentir les effets, & que l'Eglise veut que nous vous invoquions pour l'obtenir ; je vous en fais icy la priere au nom de tous ceux qui m'écoutent, *tu nos ab hoste protege & in horâ mortis suscipe.* Ce sera en ce temps, que nous serons prés de paroître devant nôtre Souverain Juge ; hé ! comment y paroître en assûrance, sans une protection favorable que vous nous faites esperer dans un danger si present ? sans vôtre secours dans cette occasion, toutes les autres faveurs que vous nous obtenez durant nôtre vie, seroient inutiles ; en vain nous auriez-vous procuré tous les autres biens, dont nous vous sommes redevables. Ah ! puisqu'aprés vôtre Fils nous avons mis en vous nôtre plus ferme confiance ; nous abandonnerez-vous dans une conjoncture où nous avons tout à craindre ? Non, car ce sera vous qui nous rassûrerez dans nos justes craintes, qui nous ferez trouver grace au Tribunal de nôtre Juge, & enfin qui nous ouvrirez le Ciel, pour participer à la gloire, dont vôtre Assomption vous a mis en possession. C'est (Messieurs) ce que je vous souhaite, &c.

FIN.

TABLE DES MATIERES CONTENUES en ce second Tome.

Fin de la Table.